



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



GUSTAVE RUDLER
COLLECTION



Rudler E. 48







REMARQUES

D E

M. DE VAUGELAS

S U R

LA LANGUE

FRANÇOISE.

С. П. ПЕТРОВ

1918

ВВЕДЕНИЕ

REMARQUES

DE

M. DE VAUGELAS

SUR

LA LANGUE

FRANÇOISE,

*Avec des Notes de Messieurs PATRU,
& T. CORNEILLE.*

TOME TROISIEME.



A PARIS,

Chez CLOUSIER, rue S. Jacques, à
l'Ecu de France.

M DCC XXXVIII.

Avec Privilege de Sa Majesté.



THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY OF OXFORD

LIBRARY



REMARQUES

U R

LA LANGUE

FRANÇOISE.

CCCLXXI.

Soupçonneux, suspect.

PLusieurs disent *soupçonneux* pour *suspect*, qui est une chose insupportable; par exemple ils diront, *ce Juge-là est soupçonneux*, au lieu de dire *suspect*. *Soupçonneux* est toujours un mot actif, & *suspect* est toujours un mot passif; *soupçonneux* est toujours celui qui soupçonne ou qui est enclin à soupçonner, & *suspect* est toujours celui qui est soupçonné, ou qui le doit.

Tome III.

A.

2. R E M A R Q U E S
être. Ce qui est cause à mon avis de
cette faute , c'est que l'on dit *soup-*
çonné pour *suspect* , & de *soupçonné* on a
passé aisément à *soupçonneux*.

N O T E.

La difference rapportée dans cette re-
marque entre *soupçonneux* & *suspect* , est
très-juste , mais elle est connue de tout
le monde , & je ne vois plus personne
qui dise *soupçonneux* , qui est celui qui
suspçonne , pour *suspect* , qui est celui
qui doit être soupçonné , ni *suspect* , pour
soupçonneux. Il y a des adjectifs dont on
ne détourne pas la signification , mais
qu'on joint à des substantifs , auxquels
ils ne conviennent pas. Monsieur de
Balzac a dit , *je trouve en lui une admi-*
ration si intelligente de votre vertu. Celui
qui admire peut être intelligent , mais
l'admiration ne peut être intelligente.
On trouve dans la vie de D. Barthelemi
des Martyrs , *tous les pauvres le pleuroient*
avec des larmes inconsolables. Celui qui
pleure peut être inconsolable , mais com-
ment des larmes seront-elles inconsola-
bles ? Ces expressions me semblent trop
hardies , & quoiqu'employées par de
grands Auteurs , elles ne sont pas à imi-
ter , non plus qu'un *prodige* & un *mi-*
racle qui est de soi tout miraculeux , puis-
que ce qui est miracle ne peut jamais

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 3
être que miraculeux. L'Auteur des Dou-
tes a eu raison de douter sur ces trois
endroits.

CCCLXXXII.

Fil de richar.

CE que l'on appelle ordinairement
ainfi, est très-mal nommé, & par
une corruption qui n'est venue que de
ce qu'on a ignoré l'origine de ce mot.
Il faut dire *fil d'archal*, & cet *archal*
prend sa vraie étymologie du mot La-
tin *aurichalcum*. Ceux qui ont le gé-
nie de l'étymologie des mots, n'ont
garde de douter de celle-ci, elle est
trop évidente. C'est pourquoi il faut
une *l* à la fin. Quelques-uns écrivent
fidarchal en un mot, sans garder les
marques de son étymologie. D'autres
le font dériver d'un village nommé *Ar-
chat*, d'où cette invention est venue ;
mais il se faut tenir à *aurichalcum*.



4 REMARQUES

CCCLXXIII.

Seulement pour même , ou au contraire.

C'Est une faute assez familiere à beaucoup de gens , & de ceux même qui font profession de bien parler & de bien écrire , de se servir de l'adverbe *seulement* , au lieu de *même*. Par exemple on demandera , *fait-il bien chaud ?* & on répondra , *il fait bien froid seulement* , pour dire que tant s'en faut qu'il fasse bien chaud , que même il fait froid. Voici encore un autre exemple. *Il ne m'en blâme pas , il m'en loue seulement* , pour dire , tant s'en faut qu'il m'en blâme , que même il m'en loue.

N O T E.

Monfieur Chapelain dit , que *seulement pour même ou au contraire* est très-bas. Je croi pouvoir ajouter que cette manière de parler est entièrement hors d'usage , & que beaucoup de personnes ne l'entendent pas.

CCCLXXIV.

Faire signe & donner le signal.

L Es signaux dont on a accoûtumé de se servir à la guerre, ce sont le feu, la fumée, le canon, les cloches, les étendarts, le linge blanc, & autres choses semblables. Que si quand on se sert de quelqu'un de ces signaux, on appelloit cela *faire signe*, ce ne seroit pas bien parler, il faut dire, *donner le signal* ou *donner un signal*. *Faire signe*, est toute autre chose, tant parce qu'il ne se fait que des mains, ou de la tête, ou du corps, qu'à cause qu'il se fait pour quelque sujet ou accident inopiné, & dont il n'a point été convenu entre celui à qui on fait le signe, & celui qui le fait, au lieu que *les signaux* se font ordinairement de concert.

N O T E.

La difference de *signe* & de *signal*, est, ce me semble, marquée par le verbe qui les précède. Comme on ne dit pas *donner signe*, je croi qu'on ne dit pas aussi *faire le signal*. Il doit y avoir du concert dans *les signaux*, aussi que Monsieur

de Vaugelas le remarque , & cela est cause qu'on dit *donner le signal* , c'est-à-dire , faire la chose dont on est convenu , soit en élevant un étendart , soit en tirant un certain nombre de coups de canon , comme on a accoûtumé de faire pour marquer le temps où l'on doit donner un assaut , au lieu que *faire signe* , c'est seulement marquer quelque chose d'un coup d'œil ou par un mouvement de la tête , sans que celui à qui ce signe se fait , y soit préparé , en sorte qu'il a quelquefois peine à savoir ce qu'on veut lui faire entendre. Ainsi l'on dit , *je lui faisois signe & il ne m'entendoit pas.*

C C C L X X V .

Prouesse.

CE mot est vieux , & n'entre plus dans le beau style qu'en raillerie , comme par exemple , si je dis , *sa vanité est insupportable , il ne cesse de parler de ses prouesses* , ou , *je n'aime point les gens qui se vantent toujours de leurs prouesses* ; car alors comme on méprise la vanité & l'humeur de ces gens-là , ce mot étant dit par mépris & par raillerie , se trouve employé de bonne grace en ce sujet , tant s'en faut que celui qui en

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 7
usera ainsi puisse être repris. Mais si j'écrivois sérieusement que *plusieurs grands hommes ont célébré les prouesses d'Alexandre*, je me servirois mal à propos de ce mot, qui n'étant plus en usage, ne peut être employé que de la façon que je viens de dire.

N O T E.

Monfieur de la Mothe le Vayer dit, qu'il y en a qui trouvent plus à redire que lui dans la façon dont Monfieur de Vaugelas condamne *prouesse*. Il est certain que ce mot est vieux.

CCCLXXVI.

Esclavage, esclavitude.

MOnfieur de Malherbe disoit & écrivoit toujours *esclavitude*, & ne pouvoit souffrir *esclavage*; néanmoins *esclavage* est beaucoup plus usité que l'autre; & si j'avois besoin de ce mot, je le dirois plutôt qu'*esclavitude*. Un homme très-éloquent m'a dit qu'il ne feroit point de difficulté de se servir d'*esclavage* dans les hautes figures; mais il faut éviter l'un & l'autre tant qu'il est possible, & je ne suis pas seul de cet avis.

Je n'ai jamais entendu condamner *esclavage*, & je l'ai toujours crû un très-bon mot. Monsieur de la Mothe le Vayer dit, qu'il ne faut point l'éviter, & que ce mot est aussi noble que sa signification est misérable. Pour *esclavitude*, Monsieur Chapelain a grande raison de dire qu'il ne vaut rien du tout. Il ajoute que c'étoit une des fantaisies de Malherbe, & que personne ne l'a jamais dit que lui.

CCCLXXVII.

Contre-pointe, courte-pointe.

ON demande lequel des deux il faut dire, *la contre-pointe* ou *la courte-pointe d'un lit*, qui est proprement une couverture piquée. Il est certain qu'au commencement on a dit *contre-pointe*, à cause des points d'aiguille dont ces sortes de couvertures sont piquées dessus & dessous, ou dedans & dehors, comme qui diroit *point contre point*, ou *pointe contre pointe*. Mais depuis par corruption & par abus on a dit *courte-pointe*, contre toute sorte de

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 9
raison , & l'Usage l'a ainsi établi , &
en est demeuré le maître.

N O T E.

Selon Monsieur Chapelain *courte-poin-*
te vient de *coltrepunta* corrompu , non
de *contre-pointe*. Ce mot me fait souve-
nir qu'on demande quelquefois s'il faut
dire *Haute-contre* ou *Haute-conte* ; *Basse-*
contre , ou *Basse-conte*. Monsieur Menage
rapporte plusieurs exemples de *haute-*
contre , & dit que cette prononciation
est conforme à l'étymologie , *haute-con-*
tre étant la partie de Musique , qui est
contre le dessus , comme *basse-contre* ,
celle qui est contre la taille , d'où il
conclud que c'est comme il faut parler,
sans s'arrêter à la distinction de ceux
qui veulent qu'on dise *haute-contre* &
basse-contre , en parlant des parties de la
Musique , & *haute-conte* & *basse-conte* , en
parlant de ceux qui chantent ces parties.
Il fait remarquer en suite qu'on dit *une*
Basse au féminin , en parlant du Musi-
cien qui chante la Basse.



CCCLXXXVIII.

Aviser.

Aviser pour appercevoir ou découvrir, ne peut être absolument rejeté comme un mot qui en ce sens-là ne soit pas François ; mais il est bas & de la lie du peuple. On n'oseroit s'en servir dans le beau style, quoiqu'un de nos meilleurs Ecrivains en use souvent. Pour le faire mieux entendre, il en faut donner un exemple, *j'avisai un homme sur une tour ou sur un arbre, pour dire, j'apperçus ou je découvris un homme, &c.*

NOTE.

Monfieur Chapelain dit qu'*avisé* pour *appercevoir* n'est point trop bas, & que c'est un synonyme qu'il ne faut pas perdre. Monfieur de la Mothe le Vayer qui ne peut souffrir qu'on dise qu'il soit de la lie du peuple, prétend que les Princes & les Princesses le disent tous les jours, & qu'il s'écrit de même. Je le croi très-bas, mais *s'avisé*, pour dire *penser à une chose, se mettre une chose dans l'esprit*, est un fort bon mot. Il *s'avisé d'un stratagème qui lui réussit.*

CCCLXXIX.

Pas & point.

CES particules oubliées aux endroits où il les faut mettre , ou mises où elles ne doivent pas être , rendent une phrase fort vicieuse; par exemple si l'on dit , *pour ne vous ennuyer , je ne serai pas long* , comme parlent & écrivent presque tous ceux de de-là la Loire , c'est très-mal parler; il faut dire , *pour ne vous point ennuyer*. Et si l'on dit , *il fera plus qu'il ne promet pas* , ce n'est pas encore bien parler; car il faut ôter *pas* , & dire , *il fera plus qu'il ne promet*. Or de savoir absolument quand il le faut mettre ou ne le mettre pas , il est assez difficile d'en faire une règle générale. Voici ce que j'en ai remarqué.

On ne met jamais ni *pas* ni *point* devant les deux *ni* ; par exemple on dit , *il ne faut être ni avare ni prodigue* , & non pas , *il ne faut pas être* ou *il ne faut point être ni avare ni prodigue*.

On ne les met jamais aussi devant le *que* qui s'exprime par *nisi* en Latin , & par *sinon que* en François. Exemples , je

ne ferai que ce qu'il lui plaira, on voit bien que ce *que* se résout par *nisi* & par *sinon que*, comme si je disois, *je ne ferai sinon ce qu'il lui plaira*; je n'ai été qu'une fois à Rome; je ne joue qu'avec les gens de bien; je ne mange qu'une fois le jour.

On voit qu'en tous ces exemples le *que* vaut autant à dire que *sinon que*, & je n'ai point encore remarqué qu'il y ait d'exception à cette règle; mais cela se doit entendre, comme j'ai dit, devant le *que* qui signifie *sinon que*, parce que cela n'est pas vrai devant les autres *que*, qui signifient autre chose; comme par exemple, on dira fort bien, *je ne pense pas que vous le fassiez*; *je ne veux pas dire que vous ayez tort*; *je ne blâme pas ce que j'ignore*.

On ne les met point encore devant *jamais*, comme, *il ne sera jamais si méchant qu'il a été*.

Ni devant *plus*, comme, *je ne ferai plus comme j'ai fait*. Ni après *plus*, si une négative suit; comme, *il est plus riche que n'a été celui qui*, &c. Je parle de *plus*, & non pas de *non plus*, qui n'est pas de même; car on dit fort bien, *je ne veux pas non plus que vous alliez-là*.

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 13

On ne les met point aussi devant *aucun* ou *nul*, comme, *il ne fait aucun mal, il ne fait nul mal*, ni devant *rien*, comme, *il ne peut rien faire, il ne veut rien faire*.

Les raisons que l'on pourroit rendre de cela, car les règles ont quelquefois des raisons, & quelquefois n'en ont point, seroient, ce me semble, que les deux *ni, jamais, rien, nul, aucun*, nient assez d'eux-mêmes, sans y ajouter *ni pas ni point*, & que le *que* qui signifie *sinon que*, étant un mot de restriction, on ne nie pas absolument, & ainsi on ne se sert ni de l'un ni de l'autre de ces négatifs, ni devant *plus* aussi, parce que ce mot a encore plus de vertu que *pas* ni que *point*, en ce qu'il n'exprime pas seulement qu'il ne fera pas une chose, mais qu'il ne fera pas ce qu'il a fait par le passé.

On ne les met pas encore après *sans*, comme, *sans nuage*, & non pas, *sans point de nuage*, comme l'a écrit un de nos plus célèbres Ecrivains par deux fois de suite, dans la meilleure pièce qu'il ait jamais faite en prose, en quoi il a été justement repris de tout le mon-

14 REMARQUES

de. En cela il a suivi l'ancienne façon de parler, qui est abolie il y a longtemps ; car on disoit autrefois, *sans point de faute*, & l'on dit maintenant, *sans faute*.

On ne les met point encore ni avant que l'on parle de quelque temps, ni après qu'on en a parlé, comme, *je ne le verrai de dix jours. Il y a dix jours que je ne l'ai vû*, & toutes les fois qu'il est fait mention du temps. J'ai trouvé cette règle sans exception, ce qui procede, comme je crois, de la même raison que j'ai alléguée à *sinon que*, qui est que toutes les fois qu'il est question de temps, il y a toujours restriction de ce même temps-là, qui empêche que l'on ne nie absolument ce qu'ont accoutumé de faire le *pas* & le *point*.

On les supprime d'ordinaire avec le verbe *pouvoir*, comme, *il ne le peut faire, il ne pouvoit mieux faire, il ne peut marcher*. Ce n'est pas que l'on ne pût dire, *il ne le peut pas faire, il ne pouvoit pas mieux faire, il ne peut pas marcher* ; mais il est incomparablement meilleur & plus élégant sans *pas*.

On les supprime encore avec le ver-

be *savoir* , quand il signifie *pouvoir* , comme , *il ne sauroit faire tant de chemin en un jour , il n'eût sù arriver plus-tôt*. On y pourroit mettre *pas* , mais l'autre est beaucoup meilleur.

Et avec le verbe *oser* , comme , *il n'oseroit avoir fait cela , il n'oseroit dire mot*. Rarement il se dit avec *pas* , surtout au participe ou au gérondif, comme , *n'osant lui contredire en quoi que ce fût* , même quand il y a un autre gérondif devant avec *pas* , comme , *ne voulant pas le flatter , & n'osant lui contredire* ; car si l'on disoit , *& n'osant pas lui contredire* , ce ne feroit pas si bien dit , il s'en faudroit beaucoup.

Au reste, il est très-difficile de donner des règles pour savoir quand il faut plus-tôt dire *pas* que *point* , il le faut apprendre de l'Usage , & se souvenir que *point* nie bien plus fortement que *pas*.

Il y a encore cette différence entre *pas* & *point* , que *point* ne se met jamais devant les noms, qu'il ne soit suivi de l'article indéfini *de* , comme , *il n'a point d'argent , il n'a point d'honneur*. C'est une faute ordinaire à ceux de de-là laLoire, de dire, *il n'a point de l'argent*,

avec l'article défini, au lieu de dire, *il n'a point d'argent*; comme ils disent aussi, *j'ai d'argent*, pour dire, *j'ai de l'argent*. Mais parmi ceux qui parlent le mieux, même à la Cour & à Paris, il y en a qui font une autre faute toute contraire, & qui disent, *il n'y a point moyen*, pour dire, *il n'y a point de moyen*, ou *il n'y a pas moyen*.

Il est à noter qu'avec les infinitifs *pas* & *point* ont beaucoup meilleure grace étant mis devant qu'après; par exemple, *pour ne pas tomber dans les inconveniens*, ou *pour ne point tomber dans les inconveniens*, est bien plus élégant que de dire, *pour ne tomber pas*, ou *pour ne tomber point dans les inconveniens*.

NOTE.

Monfieur Chapelain est du sentiment de Monfieur de Vaugelas, & dit que deux *ni*, *jamais*, *rien*, *nul*, *aucun*, portent leur negative avec eux, fans avoir besoin de *pas* à leur suite pour la marquer. Il y faut ajoûter *personne*. On dit, *personne n'ignore que &c.* *Il ne fait amitié avec personne*. Quoique Monfieur de Vaugelas condamne *pas* avec *aucun*, il ne laisse pas de les joindre ensemble en beaucoup

beaucoup d'endroits de ses remarques. Il dit dans celle qui a pour titre, *si particule conditionnelle, l'i ne se mange point devant aucune des cinq voyelles*, il faut assurément dire, *l'i ne se mange devant aucune des cinq voyelles*. Aussi a-t'il averti dans sa Préface qu'on doit s'attacher aux règles qu'il donne, & non pas à sa manière d'écrire. Beaucoup mettent *point* devant deux *ni*. J'ai lû dans un bon livre imprimé depuis peu de temps, *la résolution que je fais ne sera point ébranlée ni par les efforts du démon ni par la tentation d'aucun plaisir*. Le *point* étoit inutile en cet endroit, & il falloit dire simplement, *ne sera ébranlée ni par, &c.*

Monsieur de Vaugelas qui veut qu'on ne mette jamais *pas* ou *point* devant *que*, lorsqu'il signifie *nisi* en Latin, & *sinon que* en François, devoit dire seulement lorsqu'il signifie *sinon*, car c'est tout ce qu'il signifie, & non pas *sinon que* dans tous les exemples qu'il apporte. Il en convient lui-même en disant que, *je ne ferai que ce qu'il vous plaira*, c'est comme si on disoit, *je ne ferai sinon ce qu'il vous plaira*. Monsieur Menage fait voir que cette règle est imparfaite en ce qu'il faut un *pas* ou un *point* devant le *que* en cette signification de *sinon*, lorsqu'il y a un verbe au subjonctif. Il en donne pour exemples, *je ne vous verrai point que le Carême ne soit passé. Je ne partirai point d'ici que vous ne soyez venu. Je ne dirai pas un mot*

que vous ne me le commandiez. Il ne sort point qu'on ne le vienne prendre. Il est vrai que dans tous ces exemples, que ne signifie pas simplement sinon, mais sinon quand, je ne vous verrai point, sinon quand le Carême sera passé; je ne partirai point d'ici, sinon quand vous serez venu; il ne sort point sinon quand on le vient prendre. On peut mettre pas sans qu'il suive aucun verbe au subjonctif, comme je ne dirai pas un mot que devant mes Juges, il ne voulut pas dire un mot sur cette affaire que du consentement des Interessez. Il semble que ces exemples soient de même nature que ceux-ci, je ne joue qu'avec des gens de bien, je ne mange qu'une fois par jour. Cependant il faut mettre pas dans les premiers, quoiqu'il n'y ait point de verbe au subjonctif après que, & on ne le peut mettre dans les autres. La raison est que pas un signifie aucun, je ne dirai aucun mot que devant mes Juges, il ne voulut dire aucun mot sur cette affaire que du consentement des Interessez. Si au lieu de, dire un mot, on employoit le verbe parler dans ces mêmes phrases, on ne pourroit mettre pas. Je ne parlerai que devant mes Juges; il ne voulut parler sur cette affaire que du consentement des Interessez.

Le même Monsieur de Vaugelas en parlant de pas & de point, dit qu'on ne les met ni avant que l'on parle de quelque temps, ni après qu'on en a parlé; comme je ne le verrai de dix jours. Il y a

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 19

dix jours que je ne l'ai vû. Monsieur Menage fait voir par les exemples qui suivent que cette regle n'est pas moins imparfaite que la précédente, *je l'aimois dans ma première enfance, mais depuis l'âge de quinze ans, je ne l'ai point aimé. Il y a plus de dix ans que je ne l'aime point. Je ne sors point depuis huit jours. Il y a huit jours que je ne sors point.* Il a raison de dire que quoiqu'il s'agisse de temps dans toutes ces phrases, ce seroit un barbarisme de n'y pas mettre le point.

Je croi qu'il est élégant de supprimer *pas* devant les verbes *pouvoir* & *oser*, quoique Monsieur de la Mothe le Vayer soutienne qu'en l'ôtant devant *pouvoir*, il ne reste rien d'incomparablement meilleur, comme le prétend Monsieur de Vaugelas. *Il ne le peut pas faire; il ne pouvoit pas mieux faire.* Je préférerois, *il ne le peut faire; il ne pouvoit mieux faire.* On supprime souvent *pas* avec le verbe *savoir*, non seulement quand il signifie *pouvoir*; *je ne saurois m'empêcher de dire*, mais aussi quand il signifie *ignorer*, & qu'il est suivi de *si*, ou de *ce que*. *Je ne sai si on m'accordera ce que je demande; il ne sait ce qu'il doit faire?* Il est vrai qu'on dit fort bien, *il ne savoit pas ce que ses ennemis lui préparoient*, mais il faut mettre de la différence, entre *ne savoir*, qui signifie être incertain & *ne savoir pas*, qui signifie ignorer absolument. Quand il y a de l'incertitude, il est élégant de

supprimer *pas*, je ne *sais si* je pourrai aller chez vous aujourd'hui; il ne *savoit ce qu'il* devoit *esperer de son procès*. Quand il y a une ignorance entiere, on ajoute *pas*. Tu ne *sais pas ce que ton ami vient de faire*.

On ne met, ni *pas* ni *point* avec les verbes qui sont gouvernez par *empêcher* & par *craindre*. Il faut *empêcher que cela n'arrive*; je *n'empêche point que vous ne preniez vos sûretés*, & non *que cela n'arrive pas*; *que vous ne preniez point vos sûretés*. Je *crains que mon pere ne meure*. Il faut observer qu'on ne supprime *pas* dans les phrales où le verbe *craindre* est employé, que quand on ne souhaite point que la chose arrive, car si quelqu'un souhaitoit la mort de son pere qu'il verroit malade, il faudroit dire, *je crains que mon pere ne meure pas*.

Prendre garde dans la signification d'*empêcher*, ne souffre point que l'on mette *pas* avec le verbe suivant. *Prenez garde qu'on ne vous trompe*. Quand il signifie *faire réflexion*, c'est tout le contraire. *Je prends garde que les gens de mauvaise foi ne sont pas long-temps heureux*. Il prit garde *qu'on ne lui faisoit pas si bonne mine qu'on avoit accoutumé*. Il y auroit trop à dire, si l'on parloit de toutes les phrales, où l'on doit supprimer *pas*.

Monsieur de Vaugelas a eu raison de dire qu'il n'y a que l'*ui ge* seul qui puisse apprendre, quand il faut plustôt

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 21

dire *pas* que *point*. J'ai observé qu'on met *pas*, & jamais *point* devant *beaucoup*, *peu*, *mieux*, *plus*, & *moins*. Il n'y avoit pas *beaucoup* de monde au Sermon. On n'est pas *peu* embarrassé à le contenter. Il n'a pas *mieux* parlé que les autres. Il n'a pas *moins* de bien que votre ami.

CCCXC.

Berlan, *brelandier*.

ON a presque toujours écrit ce premier mot de cette façon ; mais on l'a toujours prononcé, comme si l'on eût écrit *breelan* ; mais aujourd'hui plusieurs ne prononcent pas seulement *breelan*, ils l'écrivent aussi.

On a toujours dit & écrit *brelandier*, & non pas *berlandier*, qui est encore une raison de ceux qui soutiennent qu'il faut toujours dire & écrire *breelan*, & non pas *berlan*.

N O T E.

On dit, & on écrit presentement *Bre-lan* & *Brelandier*. On ne dit pas seulement *breelan* en parlant du Jeu de Cartes, auquel ce nom a été donné ; mais on s'en sert pour dire avec quelque sorte de mépris une maison où l'on ne fait

que jouer. *Sa maison est un brelan.* Monsieur Chapelain dit qu'il y a apparence que *Berlay* vient de *Berlina*, parce qu'on mettoit les pipeurs, joueurs publics & débauchez à la Berline, comme ici au Carcan.

CCCXCI.

Réguelisse, Thériaque, Triacleur.

Réguelisse est toujours féminin. On dit, *de la réguelisse*, & non pas, *du réguelisse*. Mais *thériaque* est des deux genres, & l'on dit, *du thériaque* & *de la thériaque*. Il faut dire *Triacleur*, qui vend de la thériaque, ou qui passe pour un Charlatan, & non pas *Theria-
cleur*.

NOTE.

Monsieur Menage marque dans ses Observations qu'on dit *du reguelice*, & *de la reguelice*, & que le dernier est le meilleur & le plus conforme à l'origine *glycyriza*. On prononce *reglisse* en trois syllabes. Il ajoute qu'on dit aussi *du Thériaque* & *de la Thériaque*, & que *du Thériaque* est le meilleur. Il apporte cet exemple du Pere Rapin, qui a dit, *celle que Galien guerit d'une foiblesse d'estomac par son Thériaque*. Tous les Médecins, Apoticaire & Epiciers font *Thériaque*.

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 23
féminin. Par tout ailleurs j'entends dire.
le Theriaque , du Theriaque.

CCCXCII.

Ployer , plier. (1)

A Ujourd'hui l'on confond bien souvent les deux , qui néanmoins ont deux significations fort différentes; car tout le monde fait que *plier* veut dire , *faire des plis* ou *mettre par plis* ; comme , *plier du papier* , *plier du linge* , & *ployer* signifie *ceder* , *obéir* , & en quelque façon *succomber* , comme *ployer sous le faix* , *une planche qui ploie à force d'être chargée*. Et certainement qui appelleroit cela *plier* , & qui diroit , *plier sous le faix* , parleroit & écriroit fort mal , quoique plusieurs fassent cette faute , trompez , à mon avis , par la prononciation de la Cour , qui prononce la diphtongue *oi* ou *oy* comme la diphtongue *ai* , pour une plus grande douceur , & dit *player* pour *ployer* , &

[1] Tout le monde dit *plier* , hors quelques personnes que ces remarques ont embarrasé. Coëffeteau , Hist. Rom. liv. 1. p. 344. dit , *Ils se délibèrent de plier sous la puissance du plus fort.*

24 R E M A R Q U E S

de *ployer*, on a aisément passé à *plier*. Néanmoins cet abus n'est pas tellement établi, qu'on puisse dire que c'est l'Usage auquel il faudroit céder si la chose étoit venue à ce point. Il n'y a qu'une seule façon de parler où il semble que l'Usage l'a emporté, qui est quand on dit en termes de guerre, par exemple, que *l'infanterie* ou *la cavalerie a plié*; car c'est ainsi que presque tout le monde parle & écrit aujourd'hui. La raison toutefois veut que l'on dise, *la cavalerie a ployé*, & non pas *plié*, parce que c'est une façon de parler figurée qui se rapporte à celle de *ployer sous le faix*, quand on a de la peine à soutenir une trop grande charge. Mais hors de cette seule phrase il faut toujours dire *ployer* dans la signification qu'il a. Ainsi il faut dire, *il vaut mieux ployer que rompre*, & non pas, *il vaut mieux plier*; *faire ployer une épée*, & non pas, *faire plier une épée*; *ployer les genoux*, & non pas, *plier les genoux*.

N O T E.

Monsieur Menage se déclare entièrement contre cette remarque. Il veut qu'on dise toujours *plier*, en quelque signification

gnification que ce soit, & jamais *ployer*, & que comme on dit, de l'aveu même de Monsieur de Vaugelas, *la Cavalerie, l'Infanterie a plié*, on dise aussi *plier sous le faix*; *plier les genoux*; *une planche qui plie*: Il vaut mieux *plier que rompre*; *faire plier une épée*; *une épée qui plie*; *plier une branche d'arbre*. Il ajoute que l'on trouve dans Malherbe *ployer les genoux*, mais qu'il n'a pas été suivi de Monsieur de Balsac qui a dit, *plier les genoux sous une puissance étrangere*. On dit aujourd'hui, *plier la toilette*, *plier bagage*, & non pas *ployer la toilette*, quoiqu'il soit vrai que l'on disoit autrefois *plier* & *ployer*, indifferemment, ce qui paroît dans le composé *déployer*, car on dit plutôt, *tambour battant & enseignes déployées*, que *enseignes dépliées*. Monsieur Menage observe encore qu'on n'a jamais dit à la Cour *ployer pour plier*, mais qu'on y a dit *pléer*, & que c'est comme la plupart des Dames & des Cavaliers prononcent, *pléez-moi ce papier*, *pléez-moi ce linge*. Je croi cette prononciation fort vicieuse, & suis persuadé qu'il faut dire & écrire, *pliez-moi ce linge*.



CCCXCIII.

Veuve.

IL faut écrire *veuve* ou *veufve*, & non pas *vesve*, comme on dit en plusieurs Provinces de France ; car on dit au masculin *veuf*, *un homme veuf*, & non pas *ves*, & ainsi au féminin il faut dire *veuve* ou *veufve*, qui rime avec *neuve* & *fleuve*, & non pas avec *tresve*.
M. de Malherbe,

*O combien lors aura de veuves
La gent qui porte le Turban !
Que de sang rougira les fleuves,
Qui lavent les pieds du Liban !*

NOTE.

On conserve l'*f* à *veuf*, mais je croi qu'il la faut ôter à *veuve* & à *veuvage*. Quelques-uns écrivent encore *veufve*, mais peu écrivent *veufvage*.

CCCXCIV.

Vent de midi, vent du midi.

Tous deux sont bons, tout de même que l'on dit, *vent de Septentrion & vent du Septentrion, du côté de Septentrion & du côté du Septentrion, du côté d'Orient, & du côté de l'Orient.*

N O T E.

Je suis persuadé qu'il faut dire, *il s'éleva un vent de midi, & non pas un vent du midi*, mais je ne sai s'il ne faut pas dire plustôt, *le vent du midi est celui qui, &c. que de dire, le vent de midi est celui qui.* Comme on ne dit point, *ces peuples sont situez à Septentrion, ce pays regarde Septentrion, mais situez au Septentrion, regarde le Septentrion*, j'aimerois mieux dire *du côté du Septentrion, que du côté de Septentrion.*

CCCXCV.

Vitupere, vituperer. (1)

CE mot n'est gueres bon, quoique Monsieur Coëffeteau s'en soit servi une fois ou deux dans son Histoire Romaine, & que Monsieur de Malherbe a dit,

Et si de vos discords l'infame vitupere.

Je n'en voudrois user qu'en raillerie,
& dans le style bas. *Vituperer* ne vaut rien du tout.

N O T E.

Vitupere est du plus bas style, & on ne s'en peut servir que dans le comique où l'on fait entrer les plus vieux mots avec grace. *Vituperer* & *vilipender* sont du même siècle, & ils ne peuvent être employez que lorsqu'on a dessein de railler.

[1] *Vitupère.*] Alain Chartier est le premier de nos Auteurs qui a dit *vitupère* & *vitupérable*. Calvin après lui a dit *vitupère*; Coëffeteau & Malherbe ensuite : mais je n'ai vû *vituperer* nulle part. Il est cependant aussi bon que *vitupère*, & à mon avis on s'en peut aussi servir en raillerie; car en raillerie on fait souvent des mots nouveaux.

CCCXCVI.

*Séraphin, remercement, agrément,
viol.*

QUoiqu'ils n'ayent rien de commun entre eux, je les mets ensemble, parce qu'il n'y a qu'un mot à

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 29

dire sur chacun , & que par diverses rencontres ils se présentent à ma plume tous ensemble. *Seraphin* se doit écrire en François avec une *n* , bien qu'il y ait une *m* au Latin. *Remerciment* se doit aussi écrire & prononcer *remerciment* , & non pas *remerciement* avec une *e* après l'*i*. *Agrément* de même , & non pas , *agrèment*. Ainsi dans les vers on dit , *pairai* , *lourai* , & non pas *payerai* ni *louerai* , ce sont des mots dissyllabes dans la Poësie. Et *viol* , qui se dit dans la Cour & dans les armées pour *violement* , est très-mauvais.

N O T E.

Monsieur de la Mothe le Vayer dit que *Seraphin* n'a point d'*m* en Latin non plus qu'en François , témoin son génitif & les autres cas tant du singulier que du pluriel , & que quand il y a une *m* il est Hébraïque & indéclinable parmi nous. Il croit qu'on ne peut montrer que jamais personne ait employé *viol* pour *violement*. Cependant sur ce que Monsieur de Vaugelas remarque qu'il se dit à la Cour , & dans les armées , Monsieur Chapelain ajoûte qu'il est aussi du Palais. *Viol* est assurément un très-mauvais mot.

CCCXCVII.

Tel pour quel.

IL y en a plusieurs qui disent , par exemple , *Dieu est présent en tous lieux , tels qu'ils soient* , c'est mal parler , il faut dire , *quels qu'ils soient*. Quelques-uns croient qu'encore que *quels* soit le meilleur , *tels* néanmoins ne laisse pas d'être bon , mais ils se trompent.

NOTE.

Tel ne gouverne jamais que l'indicatif. *Tel que vous me voyez* , il n'est pas *tel que vous l'avez cru* ; il a acheté ces meubles *tels qu'ils étoient*. Ainsi toutes les fois qu'on le trouve avec le subjonctif , il est employé pour *quel* , ou pour *quelque* , & c'est une faute , je poursuivrai les complices de cette mort , *tels qu'ils soient* ; de telle façon que vous puissiez l'entendre ; à tel degré d'honneur que vous l'élevez. Il faut dire , les complices *quels qu'ils soient* ; de quelque façon que vous puissiez l'entendre ; à quelque degré d'honneur que vous l'élevez.

CCCXCVIII.

*Certains régimes de verbes usitez
par quelques Auteurs célèbres,
qu'il ne faut pas imiter en cela.*

IL y a des Auteurs celebres qui font régir à de certains verbes , comme , *se réconcilier , prier , s'acquitter , s'offenser* , des cas qui ne leur conviennent point , & il est bon d'en donner avis , afin que ceux qui les imiteroient en une infinité d'autres choses excellentes , ne s'abusent pas en celles-ci. Il y a apparence que ces verbes autrefois ont eu ce régime , , mais ils ne l'ont plus aujourd'hui , *se réconcilier à quelqu'un , qu'il ne soit point en peine* , dit l'un d'eux , *de se réconcilier à personne* ; il faut dire , *avec personne*. *Prier aux Dieux* , autrefois on le disoit , il faut dire maintenant , *prier les Dieux* ; *s'acquitter aux grands* , pour dire , *s'acquitter envers les grands* ; *s'offenser de quelqu'un* , au lieu de dire , *s'offenser contre quelqu'un*. Il est vrai que l'on dit fort bien , *s'allier avec quelqu'un* , & *s'allier à quelqu'un* , &

même ce dernier passe pour plus élégant.

NOTE.

Le petit peuple dit encore aujourd'hui *je prie à Dieu que, &c.* ce qui fait voir que *prier* a gouverné autrefois le datif *Prier*, demande la particule *de* avec le verbe qui suit à l'infinitif. *Prier de faire, prier d'aller, &c.* il ne souffre à qu'avec le verbe, *dîner, prier à dîner.* On dit aussi *prier de dîner*, mais il y a cette différence, comme l'observe fort bien Monsieur Menage, que *prier à dîner* marque un dessein prémédité, comme quand nous envoyons prier quelqu'un de venir dîner chez nous, ou que nous l'en prions nous-mêmes; & *prier de dîner*, est un terme de rencontre & d'occasion, quand nous faisons la même prière à quelqu'un qui est chez nous. Il observe encore, qu'on dit à la Cour *un prié-Dieu*, & non pas, *un prie-Dieu*, *le Roi est à son prié-Dieu.*

On a pû dire *s'offenser de quelqu'un*, à cause qu'on a accoutumé de dire *s'offenser de quelque chose*. L'expression est hardie, & je ne voudrois pas m'en servir, mais il me semble que *s'offenser contre quelqu'un*, que Monsieur de Vaugelas met en la place, n'est guere meilleur. J'aimerois mieux dire, *se tenir offensé de quelqu'un; s'offenser de ce que quelqu'un a dit ou fait contre nous.*

CCCXCIX.

Des négligences dans le style.

JE ne parle point ici des fautes qui se commettent contre la pureté & la netteté du style. Ce sont des choses toutes distinctes de ce qu'on appelle *négligence*. Il y en a de plusieurs sortes. Voici celles que j'ai remarquées. La principale est quand on répète deux fois dans une même page une même phrase, sans qu'il soit nécessaire ; car quand il est nécessaire, comme il arrive quelquefois, tant s'en faut que ce soit une faute, que ç'en seroit une de ne le faire pas, outre que la nature des choses nécessaires est telle, comme a remarqué excellentement Cicéron, qu'elles sont toujours accompagnées d'ornement. Mais quand il n'est pas besoin, c'est une très-grande négligence de répéter une phrase deux fois dans une même page, & de dire deux fois, par exemple, *sans en pouvoir venir à bout*. Que si la phrase est plus noble, la faute est encore plus grande, parce qu'étant plus éclatante, elle se fait mieux remarquer.

La seconde sorte de *négligence*, c'est de répéter deux fois un même mot spécifique dans une même page, sans qu'il en soit besoin; car il faut toujours excepter cela. Si le mot est simple & commun, il n'en faut pas faire scrupule, pour peu qu'il soit éloigné du premier, pourvu néanmoins qu'il ne commence pas deux périodes; car alors c'est une vraie négligence; comme par exemple, si l'on met deux fois *cependant* dans une même page, au commencement de deux périodes. En ces places-là les mots se font remarquer, quand ils ne seroient que d'une syllabe, comme *mais*, que la plupart des Ecrivains répètent trop souvent, quoiqu'ils soient excusables, à cause du petit nombre de liaisons que nous avons, & qu'on retranche encore tous les jours. Il ne faut pas pourtant faire difficulté, après qu'on a commencé une période par *mais*, de se servir de ce même mot deux ou trois lignes après un autre sens, si le discours le requiert, pourvu qu'il soit dans un des membres de la période, & non pas au commencement. *Or* est encore un monosyllabe à commencer

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 35

une période, dont il ne faut user que de loin à loin. Je ne voudrois pas avoir mis à trois lignes proches l'une de l'autre, *dont*, deux fois au lieu du pronom relatif; & j'ose assurer que ce n'est point un scrupule, & qu'il n'y a point d'oreille délicate qui ne soit blessée de cette répétition si proche, quoique le mot soit doux & monosyllabe. J'en dis autant de l'adverbe du lieu *où*; car pour l'*ou* disjonctif, c'est une autre chose; sa nature est d'être répété plusieurs fois, & ainsi de plusieurs autres.

La troisième sorte de *négligence*, c'est quand on fait trop souvent des vers communs ou Alexandrins. Je dis trop souvent, parce qu'il est impossible qu'il ne s'en rencontre toujours quelque un par-ci par-là, que vous ne sauriez la plupart du temps éviter sans faire tort à la naïveté de l'expression, qui est une chose bien plus considérable, & un plus grand bien, qu'il n'y a de mal à laisser un vers. Jamais nos meilleurs Ecrivains, anciens & modernes, ne se sont donné cette gêne, quand exprimant naïvement leur intention, ils ont rencontré un vers, sur-

36 R E M A R Q U E S

tout s'il n'est pas composé de paroles
 spécieuses & qui sentent la poésie. Qui
 me pourroit blâmer, si j'avois écrit en
 prose, *je ne suis jamais las de vous entre-*
tenir ? Et certainement tous ceux qui
 ont repris Tacite d'avoir commencé
 ses Annales par un vers hexametre,
Urbem Romam à principio Reges habuera,
 & Tite-Live d'avoir commencé son
 Histoire Romaine par un demi-vers,
facturusne opera pretium sim, ne laissent
 pas de passer pour des censeurs bien
 levers, quoiqu'à la vérité il n'y ait
 pas d'apparence de commencer un ou-
 vrage en prose par un vers. Bocace a
 aussi commencé son Decameron par
 un vers,

Humana cosa è haver compassione.

& comme il faisoit de mauvais vers, &
 que celui-là est assez bon, on disoit de
 lui qu'il ne faisoit jamais bien des vers
 que lorsqu'il n'avoit pas dessein d'en
 faire. Mais quand le vers n'a du vers
 que la mesure, & encore bien rude,
 comme est celui de Tacite, & qu'il sent
 beaucoup plus la prose que le vers, on

Il peut pardonner ; & Tite-Live pour un hemistiche assez déguisé par sa dureté , ne méritoit pas ce reproche. *La négligence* est donc quand on en laisse couler plusieurs ; & s'ils sont de suite , ils sont insupportables. Il y en a même qu'elles affectent , & en parlant en public & en écrivant ; mais cela est un vice formé , & des plus grands , & non pas une simple négligence , qui n'arrive qu'à ceux qui font des vers sans y penser. Nous avons parlé ailleurs amplement *des vers dans la prose.*

La quatrième espèce de *négligence* , sont les rimes riches ou pauvres , dont il est aussi traité ailleurs bien au long , non seulement quand elles se rencontrent dans la cadence des périodes , mais même proche l'une de l'autre , comme par exemple , si je dis , *cela donne davantage de courage.* Et non seulement *les rimes* , mais aussi *les consonances* , sont à éviter , & c'est une négligence de n'y prendre pas garde , ou de ne s'en soucier pas , comme , *fers* , & *souhairs* , *affaire* & *croire* , *tache* & *visage* , & mille autres semblables , s'ils se rencontrent dans une même cadence.

C'est encore une autre espèce de *négligence*, par exemple de dire, *il discourut long-temps sur l'immortalité de l'ame, sur le mépris de la vie, sur la gloire des bonnes actions, & sur le point de mourir, il témoigna, &c.* c'est-à-dire qu'une préposition, comme est *sur*, ici servant à un sens, ne doit pas être employée de suite à un autre, parce qu'elle engendre de l'obscurité, & qu'elle trompe le Lecteur ou l'Auditeur. Il en est de même des autres parties de l'oraison.

Il y a encore plusieurs autres sortes de *négligences*, mais parce qu'elles sont trop délicates, je les laisse, & me contente d'avoir marqué les principales, & qui choquent tout le monde.

Au reste, j'ai jugé à propos de faire cette Remarque, parce que j'ai pris garde que plusieurs de nos meilleurs Ecrivains qui excellent en la pureté, netteté & élégance du style, tombent bien souvent dans ces négligences, qu'on remarque comme autant de taches sur un beau visage; car en beaucoup d'autres choses la négligence est souvent un grand artifice; mais elle ne le peut jamais être en matière de style.

La naïveté est bien une des premiers perfections, & des plus grands charmes de l'éloquence ; mais elle n'a rien de commun avec la *négligence* dont nous parlons en cette Remarque ; & ceux qui penseroient faire passer l'une pour l'autre, auroient grand tort ; l'une est vice, & l'autre est vertu.

N O T E.

Lorsqu'on a commencé une période par *mais*, Monsieur de Vaugelas permet qu'on se serve de ce même mot deux ou trois lignes après en un autre sens. Je ne suis pas le seul que ce double sens de *mais* ait embarrassé. Voici ce que M. Chapelain a marqué sur cet endroit. *Comment dans un autre sens ? quel autre sens peut avoir mais que celui de toutefois, si ce n'est dans la phrase, il n'en peut mais. Tous les autres mais, ont la signification aduersative, & par conséquent pareille, si je ne me trompe.*

Quelques-uns suppriment le nominatif du verbe après *mais* comme on le supprime après la conjonction *&*, & parce qu'on dit fort bien, *ils n'estiment que leurs ouvrages, & méprisent ceux des autres*, ils disent de même, *ils ne se contentent pas de regarder leurs ouvrages comme des chefs-d'œuvres, mais méprisent tout ce que les autres ont fait.* C'est une gran-

de négligence, si ce n'est pas une faute. Il est beaucoup mieux de repeter le nominatif, & de dire, *mais ils méprisent.*

Il y a une autre sorte de négligence dans le style qu'on ne doit jamais se pardonner quand on veut écrire avec quelque soin. C'est de se servir deux fois en peu de lignes de la particule, *si* suivie de *que*. En voici un exemple. *Le vent devint si impetueux que les arbres les plus forts n'en purent soutenir la violence; la grêle se mêla au vent, & tomba en si grande quantité que tous les jardins en furent couverts.* Ces deux *si que* sont trop proches l'un de l'autre. Il y en a qui font une faute encore moins excusable, en mettant deux *si que* dans la même période, comme. *Il étoit si amoureux de cette Dame, que quoiqu'elle dit souvent des choses si éloignées du bon sens que tout le monde en rioit, il avoit l'aveuglement de lui applaudir.*

C'est encore une négligence de style de mettre le verbe *pouvoir* avec *peut-être*, ou avec *impossible*. Quelques-uns disent par exemple, *peut-être avec le secours de ses amis pourra-t'il réussir dans cette affaire.* Après avoir mis *peut-être*, on ne doit pas mettre *il pourra*, parce que c'est dire deux fois la même chose. Ainsi il faut dire simplement, *peut-être réussira-t'il dans cette affaire*, ou bien *je croi qu'il pourra réussir dans cette affaire.* Il y a la même négligence dans cet autre exemple, *il est impossible*

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 41
possible qu'on se puisse imaginer la douleur que cette mort lui causa. Le verbe pouvoir ne dit rien de plus dans cette phrase que ce qui a été dit par impossible. Ainsi il faut dire, on ne peut s'imaginer, ou bien il est impossible de s'imaginer la douleur, &c.

C C C C.

Septante, octante, nonante.

S*Septante* n'est François qu'en un certain lieu où il est consacré, qui est quand on dit, *la traduction des Septante*, ou *les septante Interpretes*, ou simplement *les Septante*, qui n'est qu'une même chose. Hors de là il faut toujours dire *soixante-dix*, tout de même que l'on dit *quatre-vingt*, & non pas *octante*, & *quatre-vingt-dix*, & non pas *nonante*. (I)

N O T E.

Monsieur Menage a aussi observé que dans le discours familier il faut dire *soixante-dix*, *quatre-vingt*, *quatre-vingt-dix* mais il demeure d'accord qu'en termes d'Arithmetique & d'Astronomie, on dit fort bien, *septante*, *octante*, & *nonante*. Il convient encore qu'en parlant des Inter-

Tome III.

D

prêtres de la Bible on doit dire *les septante*, & que ce seroit mal parler que de les appeller *les soixante-dix*, si ce n'est qu'on ajoûtât, *Interprètes de la Bible*, selon la Remarque de Monsieur de Balzac, dont parle Monsieur de Girac dans sa replique à Monsieur Costar.

(r) Quand on parle des choses anciennes, on se peut servir de *Nonante*, & autres; & même il est plus ordinaire & plus élégant de s'en servir, & je dirois plutôt *en la nonantième* qu'en la *quatre-vingt-dixième Olympiade*. Les Géomètres disent *Quart de nonante*. Amyot au Traité de la Création de l'âme, dit par tout *septante*, *octante*, *nonante*.

CCCCI.

Suppression des pronoms personnels devant les verbes.

Cette suppression a très-bonne grace, quand elle se fait à propos, comme, *nous avons passé les rivieres les plus rapides, & pris des places que l'on croyoit imprenables, & n'aurions pas fait tant de belles actions si nous étions demeurez oisifs, &c.* Il est bien plus élégant de dire, *& n'aurions pas fait tant de belles actions*, que si l'on disoit, *&*

nous n'aurions pas fait. Il en est de même de tous les autres pronoms personnels de la seconde & de la troisième personne singulière & plurielle, dont les exemples sont si fréquens dans nos bons Auteurs, qu'il seroit superflu d'en rapporter ici davantage. Mais plusieurs abusent de cette suppression, sur-tout ceux qui ont écrit il y a vingt ou vingt-cinq ans; car en ce temps-là, si nous en exceptons M. Coëffeteau & peu d'autres, c'étoit un vice assez familier à nos Ecrivains. L'un des plus célèbres, par exemple, a écrit, *car une chose mal donnée ne sauroit être bien dñe, & ne venons plus à temps de nous plaindre, quand nous voyons qu'on ne nous la rend point.* Il falloit dire, *& nous ne venons plus à temps,* parce que la construction change. De même en un autre endroit, *nous ne sommes pas contents de nous informer du fonds de celui qui emprunte, mais fouillons jusques dans sa cuisine.* Il faut dire, *mais nous fouillons,* parce que cette particule *mais,* fait une séparation qui rompt le lien de la construction précédente, & en demande une nouvelle.

De ces deux exemples on pourroit tirer deux règles pour connoître quand la suppression est mauvaise. L'une, lorsque la construction change tout-à-fait, comme au premier exemple, & l'autre, lorsqu'elle est interrompue par une particule séparative ou disjonctive, comme *mais*, *ou*, & autres semblables. Donnons un troisième exemple de la disjonctive, *ou nous le confesserons, ou le nierons*, ne vaut rien, il faut répéter *nous*, & dire, *ou nous le confesserons, ou nous le nierons*. On pourroit faire encore d'autres règles semblables tirées des endroits où ces Auteurs ont manqué, selon l'avis même de leurs plus passionnez partisans. Il est certain que ce grand homme dont j'ai rapporté les deux exemples, tenoit encore de l'ancien style cette façon d'écrire; car les Anciens supprimoient souvent ce pronom, & les modernes qui ont voulu se former sur un modele si estimé, l'ont suivi même aux choses, & qui n'étoient plus en usage.

N O T E.

Monfieur Chapelain doute que dans le premier exemple de Monfieur de Vau-

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 45

gelas, on puisse supprimer *nous*, & dire, *& n'aurions pas fait tant de belles actions*, sur-tout en passant de l'affirmative à la negative. D'autres prétendent que la suppression du pronom personnel *nous*, n'a pas bonne grace dans ce même exemple à cause du premier *&* qui est dans la période. Ils disent que pour ne point repeter *nous*, il faudroit qu'il y eût simplement, *nous avons pris des places que l'on croyoit imprenables, & n'aurions pas fait tant de belles actions si, &c.* Leur pensée est que pour faire cette suppression avec quelque grace, on doit employer fort peu de mots avant la conjonction *&* qui empêche qu'on ne repete le nominatif du verbe, comme en cet exemple, *vous parlez indiscretement, & dites souvent ce qu'il faut taire.* J'ajouteroi à cela que ce qui me blesse dans l'exemple de Monsieur de Vaugelas, c'est que le second *&* ne fait pas sousentendre autant de mots que le premier. Quand après avoir dit, *nous avons passé les rivières les plus rapides*, on ajoute, *& pris des places*, on ne supprime pas seulement le pronom *nous*, mais encore le verbe *avons* que ce premier *&* fait sousentendre, *& nous avons pris*. Dans le second membre de la période, il n'y a que *nous* qui soit supprimé. On exprime le verbe, & comme il change de temps, je ne doute point qu'il ne faille repeter le nominatif, & dire, *& nous n'aurions pas fait tant*

de belles actions. Si on disoit nous avons passé plusieurs rivières, & pris quantité de places, & fait tant de belles actions que, &c. la phrase seroit bonne, parce que le verbe ne changeroit point de temps, & que le second & feroit soufentendre *nous avons* aussi-bien que le premier, mais en ce cas il seroit mieux de supprimer le premier &, & de dire, *nous avons passé les rivières les plus rapides, pris des places que l'on croyoit imprenables, & fait tant de belles actions que, &c.*

Sur cet exemple, *nous ne sommes pas contents de nous informer du fonds de celui qui emprunte, mais fouillons jusques dans sa cuisine*, Monsieur Chapelain a raison de dire que la construction ne change point; cependant il convient qu'il faut repeter le nominatif, & dire, *mais nous fouillons jusques dans sa cuisine*. Il prétend que cela vient du passage de la negative à l'affirmative, qui veut la repetition du *nous*, & qui ne la demanderoit pas, si l'affirmative ou la negative ne passaient pas dans leur contraire au membre suivant. Je ne croi point cette raison vraie. *Diroit-on, ils ne s'attachoient pas seulement à décrier sa conduite, mais ne laissoient échapper aucune occasion de lui faire outrage?* Il me semble qu'il faudroit repeter le nominatif, & dire, *mais ils ne laissoient échapper*. Voilà pourtant une negative dans le premier membre, qui ne passe point dans son contraire au mem-

bre suivant, ce qui fait voir que *mais*, quoiqu'il serve de liaison aussi-bien que la conjonction *&*, demande toujours la repetition du nominatif. Je croi que cette raison du passage de l'affirmative à la negative peut avoir lieu pour faire repeter le nominatif après *&*, sur-tout quand le second verbe change de temps, comme en cet exemple, *il fait son unique étude de lui plaire, & il n'auroit pas pour lui tant de complaisance s'il n'esperoit &c.*

Voici une façon de parler de Monsieur de Vaugelas, que je doute fort qui soit correcte. Sur la fin de la remarque qui a pour titre, *des participes actifs*, il dit en parlant d'*étant*; *quand il n'est pas auxiliaire, la plupart tiennent qu'il n'est jamais participe, & toujours gerondif.* Je croi qu'il faut repeter le verbe, avec son nominatif, & dire, *la plupart tiennent qu'il n'est jamais participe, & qu'il est toujours gerondif*, à cause du passage de la negative à l'affirmative.

CCCCII.

Pleurs.

CE mot a été employé au genre féminin par Monsieur de Malherbe dans ses vers. Il est vrai que ce n'est pas dans ses bonnes pièces. Le vers

m'est échappé , toutefois j'en suis certain. Il y a eu aussi quelque Poëte de ce temps-là qui l'a fait féminin ; néanmoins tous les Anciens l'ont fait masculin , & l'on trouvera dans Marot *un pleur* ; mais aujourd'hui je ne vois personne qui ne le croye , & ne le fasse masculin , *des pleurs versez , des pleurs répandus.*

N O T E.

Monsieur Menage donne des exemples de Baif , & de Desportes , qui font voir que l'on disoit autrefois *un pleur* , mais ce mot n'est plus en usage aujourd'hui qu'au pluriel. Il est masculin , & sur ce que Monsieur de Vaugelas assure qu'il a été employé au féminin par Malherbe , le même M. Menage dit , que ce qui a trompé M. de Vaugelas , c'est que dans les premières éditions des ouvrages de Malherbe , il y avoit une faute d'impression ; & qu'on lisoit dans l'Ode sur le voyage de Sedan.

*Nos pleurs sont évanouies,
Sedan s'est humilié.*

au lieu de

Nos peurs sont évanouies.

CCCCIII.

Mercredi , arbre , marbre , plus.

TOUS ceux qui ont tant soit peu étudié , & qui savent l'étymologie de ce mot qui vient de Mercure , ont de la peine à l'écrire & à le prononcer autrement que *mercredi* avec une *r* , après l'*e*. Il y en a d'autres qui tiennent qu'à cause de cette étymologie il faut bien écrire *mercredi* ; mais qu'il faut prononcer *mécredi* sans *r* , tout de même que l'on écrit *arbre* & *marbre* , & néanmoins on prononce *abre* & *mabre* pour une plus grande douceur. A quoi je répons qu'il est vrai qu'autrefois on prononçoit à la Cour *abre* & *mabre* , pour *arbre* & *marbre* , mais mal. Aujourd'hui cela est changé , on prononce l'*r* , comme à *plus* on ne prononçoit pas l'*l* , & aujourd'hui on la prononce. La plus saine opinion , & le meilleur usage est donc non seulement de prononcer , mais d'écrire *mécredi* sans *r* , & non pas *mercredi*.

NOTE.

Ce qui précède les dernières lignes de cette remarque , donne lieu de croire que Monsieur de Vaugelas va dire qu'il faut prononcer & écrire *mercredi*, comme on prononce , *arbre*, *marbre* & *plus*, en faisant sentir l'*r* aux deux premiers , & l'*l* au dernier. C'est ce qui a obligé Monsieur Chapelain à dire sur cet endroit , *Quand M. de Vaugelas dit*, le meilleur usage est donc , *ce donc est une conséquence prise là au contraire de ce que l'on attendoit. Par ce qui précède d'arbre*, il paroît , *si l'analogie avoit lieu*, qu'il faudroit prononcer non *mécredi*, mais *mercredi*, & c'étoit ainsi que la suite du sens vouloit que l'on conclût.

Il est vrai que plusieurs prononcent & écrivent *mécredi*. D'autres tiennent que comme on est revenu de la prononciation trop délicate d'*abre* & de *mabre*, pour *arbre* & *marbre*, on doit aussi prononcer *mercredi* & non pas *mécredi*, & par conséquent l'écrire. Je croi l'un & l'autre bon. *Mécredi* est le plus doux ; il est aussi le plus usité.

CCCCIV.

Le confluent de deux fleuves.

LA jonction ou le mélange de deux fleuves, lorsqu'un fleuve entre dans un autre, se dit fort bien, *le confluent de deux rivieres*, & c'est ce qui est cause qu'il y a tant de lieux en France qu'on appelle *Conflant*, c'est-à-dire, *confluent*; mais de *confluent* on a fait *conflant*, qui est plus aisé & plus doux à prononcer. J'ose assurer qu'il n'y a point de lieu qui s'appelle ainsi, où il n'y ait une riviere qui entre dans l'autre. Mais il faut dire, *le confluent de deux rivieres*, au singulier, & non pas, *les confluens*, au pluriel, comme disent quelques-uns. Ce n'est pas qu'on ne le dise au pluriel, si l'on parle de *tous les confluens d'un Royaume*.

N O T E.

Quoique le lieu où une riviere se mêle dans l'autre, s'appelle *conflant*, on ne fauroit dire, *le conflant de deux rivieres*. Il faut toujours dire, *le confluent*.

CCCCV.

Commencer.

CE verbe dans la pureté de notre Langue demande toujours (1) la préposition à après soi ; & pour bien parler François, il faut dire, par exemple, *il commence à se mieux porter*, & non pas, *il commence de se mieux porter* ; & cela est tellement vrai, que même au prétérit défini, à la troisième personne singulière *commença*, il faut dire à après, & non pas *de*, comme disent les Gascons & plusieurs autres Provinciaux, & même quelques Parisiens, soit par contagion, ou pour adoucir la Langue, ôtant la cacophonie des deux *a*, ne se souvenant pas de cette maxime sans exception, qu'il n'y a jamais de mauvais son qui blesse l'oreille, lorsqu'un long usage l'a établi, & que l'oreille y est accoutumée, ce que nous sommes obligés de répéter selon les occasions. Il ne faut donc jamais dire, *il commença de*, mais tou-

(1) *Demande toujours la préposition à]*
 J'ai toujours été, & suis encore de cet avis.

jours , *il commença à* , même quand le verbe qui suit commenceroit encore par un *a* , tellement qu'il faut dire , par exemple , *il commença à avouer* , & non pas , *il commença d'avouer*. Ce n'est pas qu'il ne le faille éviter tant qu'il est possible ; mais si par nécessité , comme il se rencontre quelquefois , la naïveté de l'expression oblige aux trois *à* de suite , il n'en faut point faire de scrupule , parce que cette façon de parler étant naturelle , ne peut avoir que bonne grace , tant s'en faut qu'elle soit rude. Il est vrai qu'il y a des verbes qui régissent *à* & *de* , d'autres qui ne régissent que *de* , & d'autres qu'*à* , comme celui-ci. Je remarquerai ceux de toutes les trois sortes , à mesure qu'ils se présenteront.

Par occasion , puisque nous parlons du verbe *commencer* , je dirai que plusieurs Parisiens doivent prendre garde à une mauvaise prononciation de ce verbe , que j'ai remarquée même en des personnes célèbres à la Chaire & au Barreau. C'est qu'ils prononcent *commencer* , tout de même que si l'on disoit *quemencer* , comme nous avons

54 R E M A R Q U E S
remarqué ailleurs qu'ils disent aussi ;
ajetter pour *acheter* , & qu'ils pronon-
cent l'*r* simple & douce comme double
& forte , & l'*r* double comme simple ;
car ils disent *burreau* pour *bureau* , &
arêt pour *arrêt*. Athènes , le siege &
l'oracle de l'Eloquence Grecque , ne
laissoit pas d'avoir quelque vice parti-
culier dans sa Langue , & Paris qui ne
lui en doit rien dans la sienne, n'est pas
exempt aussi de quelques défauts par la
destinée & la nature des choses humain-
es, qui ne souffrent rien de parfait.

N O T E.

Monfieur Menage dit qu'on emploie
indifféremment *commencer à* , & *commen-
cer de* , & croit même qu'il se trouve
plus d'exemples de cette seconde locu-
tion que de la première. Le Pere Bou-
hours avoue qu'après avoir cru long-
temps que c'étoit une faute de dire , *Il
commença de se mieux porter* , il a changé
de sentiment en lifant plusieurs bons
livres , où il a trouvé *commencer de*. Il
en cite divers endroits qui font connoî-
tre que de fort habiles gens ne font
point perfuadez , comme Monfieur de
Vaugelas le prétend , que le verbe *com-
mencer* dans la pureté de notre Langue ,
demande toujours la préposition *à* après

soi. Il ne faut donc point faire de scrupule de se servir de l'un & de l'autre, particulièrement au prétérit indéfini, afin d'éviter la cacophonie des deux à qui se rencontre dans, *il commença à parler fierement*: sur-tout, je ne voudrois jamais dire, *il commença à avouer*. Il est quelquefois très-commode de dire en vers *commencer de*, mais comme le remarque très-judicieusement le Pere Bouhours, ce seroit une licence fort vicieuse que de mettre dans un même vers *commencer* avec *de*, comme en celui-ci.

Il commença de vaincre aussi-tôt qu'à paroître.

Je voi qu'on met aussi *de* & à après le verbe *tâcher*. Il me semble que *de* est le meilleur, *tâcher de réussir*, & qu'il doit suivre *essayer*, qui signifie la même chose, & qui demande toujours *de*, *il essaya de gagner son amitié*.

Obliger est encore un verbe de même nature. On dit également, *obliger de faire*, & *obliger à faire*. Il semble que quand le pronom personnel est joint avec ce verbe, il demande plus ordinairement la particule *à*, *il s'oblige à faire tout ce que vous lui ordonnerez*. On dit, *je suis obligé de vous avertir*, & non pas *je suis obligé à vous avertir*. Il n'y a point en cela d'usage certain, c'est l'oreille qui décide.

Plusieurs mettent *à*, après *forcer* & *con-*

36 R E M A R Q U E S

traintre, forcer à être cruel; Il le contraignit à payer ce qu'il devoit. J'aimerois mieux mettre de, forcer de faire, contraindre de faire, quoiqu'on ne puisse blâmer ceux qui disent, contraindre à faire.

Le verbe *engager* me paroît demander à. *Je l'ai engagé à me servir, je m'engage à faire cela pour vous.* Beaucoup pourtant disent & écrivent, *engager de faire, s'engager de faire.* Je ne voudrois mettre *de* qu'afin d'éviter la cacophonie du parfait indéfini. *Il s'engagea d'aller, pour ne pas dire, Il s'engagea à aller.*

C C C C V I.

Demain matin, demain au matin.

TOUS deux sont bons ; mais il faut dire, *jusques à demain matin, & non pas, jusques à demain au matin,* quoique l'on dise fort bien, *jusques à demain au soir.*

N O T E.

Demain matin se dit dans le discours familier, mais je ne croi pas qu'on le doive écrire, ni que *jusqu'à demain matin* ait droit d'exclurre *jusqu'à demain au matin*, qui est la plus correcte façon de parler. J'ai ouï demander s'il falloit dire *à cinq heures de matin* ou *du matin*. C'est

du matin qu'il faut dire , & ceux qui écrivent à *cinq heures de matin* , à *cinq heures de soir* , comme je l'ai vû souvent écrit font une faute.

Monfieur Menage nous fait remarquer fur le mot *demain* , que l'usage a emporté un present pour un futur dans cette phrase. *Il est demain fête*. Pour parler juste , il faudroit dire , *il sera demain fête*. On dit de même , *quelle fête est-il demain* , pour *quelle fête sera-t-il*.

CCCCVII.

Des participes actifs.

DAns la Remarque des gérondifs il a fallu nécessairement parler des participes , à cause qu'une infinité de gens les confondent l'un avec l'autre. Mais après avoir fait voir que l'usage des gérondifs est beaucoup plus fréquent en François que celui des participes , nous avons promis une Remarque particuliere sur ces derniers pour en traiter à plein fond ; car j'ose dire que c'est une des parties de notre Grammaire qui a été aussi peu connue jusqu'ici , & qui mérite autant d'être éclaircie.

Il faut commencer par les deux ver-

58 R E M A R Q U E S

bes auxiliaires *avoir* & *être*. Jamais ils ne sont participes , quand ils font la fonction du verbe auxiliaire , & qu'ils sont joints à un autre verbe , comme *ayant été* , *ayant mangé* , *étant contraint* , *étant aimé*. Ils sont toujours gérondifs , & par conséquent ils ne reçoivent jamais d'*s* , & ne peuvent avoir de pluriel , parce que les gérondifs sont indéclinables. D'où il s'ensuit que ceux qui écrivent , par exemple , *les hommes ayans vû* , *les hommes étans contraints* , comme font la plupart , n'écrivent pas bien. Il faut dire , *les hommes ayant vû* , *les hommes étant contraints* , sans *s* après *ayant* & *étant* , à cause qu'ils sont gérondifs , comme il se voit clairement par la conformité des autres Langues vulgaires avec la nôtre ; car l'Italienne & l'Espagnole disent , *havendo visto* , *essendo costretti* , *haviendo visto* , *siendo forçados* , ainsi que nous avons déjà dit en la Remarque des gérondifs ; & cette façon de parler par le gérondif avec le participe , est inconnue à la Langue Grecque & à la Latine , & n'appartient qu'aux Langues vulgaires.

Ces mêmes mots , *ayant* & *étant* ,

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 59

doivent encore être considerez sans participe après eux. Donnons-en des exemples , & parlons premierement d'*ayant* , sous lequel étant ainsi employé , tous les autres participes actifs seront compris , parce qu'ils se gouvernent tout de même. *Ayant* est donc gérondif de cettë façon, *les hommes ayant cette inclination* , & participe de cette autre sorte ; *je les ai trouvez* (1) *ayans le verre à la main*. Mais voici une Remarque nouvelle & fort curieuse , dont je dois la meilleure partie aux Oracles de notre Langue , que j'ai consultez là-dessus. C'est que le participe *ayant* n'a jamais de féminin, & que les autres participes actifs n'en usent gueres. L'exemple en est une preuve convaincante, *je les ai trouvées ayantes le verre à la main*.

(1) *Ayant le verre à la main*] A mon avis *ayant* au gerondif est mieux qu'*ayant* au participe ; & *les hommes ayant cette inclination* , & *j'ai trouvé deux villageois ayant le verre à la main* , c'est la même chose. Il faut , autant qu'on peut , reduire toutes ces façons de parler au gérondif , parce que les participes sont traînans. Au reste , *je les ai trouvez le verre à la main* , sans y mettre *ayant* ou *ayants* , est beaucoup mieux dit.

Cette façon de parler seroit barbare & ridicule. Aussi de dire, *ayant le verre à la main*, cela ne se peut non plus, parce qu'*ayant* est masculin, & ne peut être féminin, n'y ayant point d'adjectif en notre Langue, comme presque tous les participes le sont, qui se terminent en *ant*, dont le féminin au pluriel ne se termine en *antes*. Il faut donc nécessairement (1) avoir recours au gérondif, quand il s'agit du féminin, soit au singulier, soit au pluriel, & dire en l'exemple que nous avons proposé, *je les ai trouvées ayant le verre à la main*, nonobstant l'équivoque d'*ayant*, qui se pourroit rapporter à *je*, aussi-bien qu'*aux femmes*, si le sens ne suppléoit à ce défaut, comme il fait souvent en toutes les Langues & dans les meilleurs Auteurs. Donnons un exemple des participes actifs aux autres verbes, *je les ai trouvées bûvantes & mangeantes*. Qui a jamais oüï parler comme cela ? Il faut dire, *je les ai trouvées bûvant & mangeant*, au gérondif, nonobstant l'équivoque qui est ôtée par le sens, & ne

(1) *Avoir recours au gerondif.*] Cela confirme ce qui est dit ci-dessus.

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 61
peut même être rapporté à *je*, qu'en
lui faisant violence, parce que *bûvant*
& *mangeant* étant proches de *trouvées*,
se doivent rapporter naturellement à
trouvées plutôt qu'à *je*, qui en est fort
éloigné.

Mais on objecte que l'on dit, *chan-*
geante, concluante, effrayante, remuante,
& une infinité d'autres de cette sorte,
dont le participe actif, comme *chan-*
geant, concluant, effrayant, remuant,
& c. a son féminin.

On répond que tout participe actif
& passif doit être considéré en deux
façons, ou comme participe & adjec-
tif tout ensemble, ou comme adjectif
seulement. Or il n'est jamais participe
au féminin, au moins dans le bel usage,
mais seulement adjectif, quoique l'on
confesse qu'il vient du participe; car
s'il étoit participe au féminin, il régi-
roit sans doute le même cas que régit
le verbe dont il est participe, comme
il fait au masculin; par exemple, on dit
fort bien, *je les ai trouvez mangeans des*
confitures, bûvans de la limonade; mais
on ne dira jamais en parlant des fem-
mes, *je les ai trouvées mangeantes des*

62 R E M A R Q U E S

confitures , ni buvantes de la limonade ; ni ayantes le verre à la main , comme nous avons dit.

Que si l'on replique qu'il y a plusieurs de ces féminins qui régissent le même cas que leurs verbes , comme , *ces étoffes ne sont pas fort belles , ni approchantes de celles que je vis hier , & son humeur est tellement répugnante à la mienne , que , &c.* Car le verbe *approcher* , régit *de* , comme , *il n'approche pas de la vertu d'un tel* , & le verbe *répugner* , régit *à* , comme , *cela répugne à mon humeur* , & ainsi d'un grand nombre d'autres. On répond qu'il ne s'ensuit pas pour cela que *approchantes* , *répugnantes* , & leurs semblables , soient participes , parce qu'il y a plusieurs noms adjectifs , & particulièrement les verbaux , c'est-à-dire , ceux qui sont formez des verbes , qui gardent le même régime des verbes dont ils sont formez , ou dont ils approchent , quoiqu'ils ne soient point participes , & qu'ils n'en aient aucune marque , comme par exemple , *libre* , *vuide* , *conforme* , *semblable* , &c. Car on dira , *libre de tous soins* , *libre de faire ou de ne pas faire* ,

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 63

vuide d'argent , vuide de tous soins , conforme ou semblable à son modele, qui sont des régimes des verbes d'où ils viennent ou dont ils approchent.

Il y en a pourtant qui soutiennent que ce participe actif féminin ne doit pas être entièrement banni de notre Langue , quoique néanmoins ils demeurent d'accord que l'usage en est très-rare, & que le gérondif mis en sa place , fera meilleur sans comparaison. Quand on leur accorderoit ce participe féminin de la façon qu'ils le proposent, il me semble qu'il n'y auroit gueres à dire entre ces deux propositions , *qu'il n'est point du tout de la Langue , ou qu'il en est de sorte , que l'usage en est très-rare, & qu'encore en ce cas-là le gérondif est beaucoup meilleur.* Voici l'exemple qu'ils apportent. On dira fort bien , disent-ils , *cette femme est si pressante & si examinante toutes choses.* Or *examinante* en cet exemple , ne peut être que participe , puisqu'il régit après soi le même cas que le verbe , qui est, comme nous avons dit , la marque infallible du participe. On répond premièrement que l'usage n'est point de parler ainsi ,

& que l'on dira plutôt, *cette femme est si pressante, & examine tellement toutes choses*. Secondement, on ne demeure point d'accord que cela soit bien dit, & tous ceux à qui je l'ai demandé, & qui en sont bons Juges, condamnent absolument (1) cette façon de parler.

Voici un exemple contraire, qui le fera voir encore plus clairement par la comparaison du participe masculin avec le participe féminin, *ce sont tous argumens concluans une même chose*. Cela est fort bien dit, & *concluans* ici est participe; mais *ce sont toutes raisons concluantes une même chose*, ce sera fort mal dit, & l'usage est de se servir du gérondif, & de dire, *ce sont toutes raisons concluant une même chose*, ou ce qui seroit beaucoup mieux, *ce sont toutes raisons qui concluent une même chose*; car c'est avec ce pronom relatif que notre Langue supplée au défaut du participe actif féminin, comme il se voit dans l'exemple que nous venons d'alléguer, & en celui-ci encore, *je les ai*

(1) *Condamnent absolument cette façon de parler.*] Et en effet elle ne vaut rien.

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 65
*trouvées qui bûvoient & mangeoient , &
ainsi en tous les autres.*

Ce n'est pas que de dire , *ce sont toutes raisons concluantes* , ne soit très-bien dit , parce que là il est adjectif , & l'usage parle ainsi ; mais si l'on pense en faire un participe qui régisse le nom comme son verbe , & dire , *ce sont toutes raisons concluantes une même chose* , il ne vaut rien.

Il reste à parler d'*étant* , quand il n'est pas auxiliaire. La plupart tiennent qu'il n'est jamais participe , & toujours (1) gérondif , & qu'ainsi il faut dire , par exemple , *les François étant devant Perpignan* , & non pas *étans*. Quelques-uns estiment au contraire qu'*étans* se peut dire comme participe , quoiqu'ils ne nient pas qu'*étant* comme gérondif , n'y soit bon aussi. De même ils soutiennent que l'un & l'autre est bien dit , *les soldats étant sur le point* , & *étans sur le point*. Que si cela est vrai , au moins il n'a lieu qu'au seul cas de ces exemples ; car *étant* ne peut être employé qu'en trois façons , ou comme verbe auxi-

(1) *Et toujours gérondif.*] Je suis absolument de cet avis.

Tome III.

F

liaire , lorsqu'il est joint au participe passif ; par exemple , *étant assuré* , ou comme verbe substantif régissant un nom après soi , par exemple , *étant malade* , ou sans participe & sans nom , comme , *étant sur le point* . Quand il est auxiliaire , nous avons déjà fait voir qu'il ne peut être que gérondif . Quand il régit un nom , il est aussi gérondif , & il n'est pas besoin de dire *étans* , pour marquer le pluriel , parce que le nom le marque assez , comme lorsque l'on dit , *étant malades* , l's de *malades* montre bien qu'il est pluriel sans mettre *étans* . Il n'y a donc qu'un seul cas où l'on puisse mettre *étans* , qui est lorsqu'il n'a point de nom ni de participe après soi , comme quand on dit , *étans sur le point* . Pour moi , je le trouve bon , parce qu'il sert toujours à éloigner l'équivoque qui se peut rencontrer entre le pluriel & le singulier ; mais quand il ne fera point d'équivoque , j'aimerois mieux dire *étant* au gérondif .

Au moins il est bien certain qu'*étant* participe , n'a point de féminin , & que jamais on n'a dit *étante* , non plus qu'*ayante* , au féminin , ce qui n'est pas

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 67
un petit indice que les participes actifs
naturellement n'ont point de féminin ,
& que tous les féminins que nous
voyons tirez de ces participes , sont
purement adjectifs , & ne tiennent rien
de la nature des participes actifs , que
leur formation.

N O T E.

Beaucoup de personnes qui s'attachent
à la pureté de notre langue , ne demeu-
rent pas d'accord avec Monsieur de Vau-
gelas , que ces mots *ayant* & *étant* , soient
quelquefois participes , & qu'ils puissent
recevoir une *s* après eux. Ils veulent
qu'ils soient toujours gerondifs , & que
comme on dit , selon les exemples qu'il
apporte , les hommes *ayant cette inclina-
tion* , & non pas *ayans* , on dise aussi , *je
les ai trouvez ayant le verre à la main* ,
& non pas , *ayans le verre à la main*. Ils
demandent pourquoi on en veut faire
un participe adjectif , seulement pour le
pluriel masculin , puisqu'*ayant* , & par
conséquent tous les autres participes qui
se gouvernent de même , ne sauroit
avoir de féminin , & qu'on ne dit point
d'une femme au singulier , *je l'ai trouvée
ayante le verre à la main* , ni de plusieurs ,
je les ai trouvées ayantes le verre à la main.
Si on reçoit le gerondif pour le fémi-
nin , pourquoi fera-t-on scrupule de le

recevoir pour le masculin ? Pour connoître qu'*ayant* doit toujours être gerondif, même avec un masculin pluriel, on n'a qu'à consulter son oreille. Si après *ayant* il suit une voyelle & non pas une consone, & qu'au lieu de ces mots, *le verre à la main*, on trouve écrit *un verre à la main*, il est certain qu'on prononcera, *je les ai trouvez ayant un verre à la main*, comme s'il y avoit, *ayan-t'un verre à la main*, & non pas *ayan-z un verre à la main*, comme s'il y avoit un *z* devant *un*. Ce que j'ai entendu dire de plus fort pour *ayans*, c'est comme si on disoit, *Je les ai trouvez ayant le verre à la main*, on ne fait si c'est moi qui avois le verre à la main, lorsque je les ai trouvez. J'avoue que cela cause une équivoque, mais puisqu'il la faut souffrir nécessairement dans le féminin, *Je les ai trouvées ayant le verre à la main*, elle ne doit pas faire plus de peine dans le masculin. D'ailleurs si au lieu de *Je les ai trouvez*, on dit, *nous les avons trouvez ayant le verre à la main*, la même équivoque subsistera, & on ne peut l'éviter qu'en tournant la phrase d'une autre façon. Toutes ces raisons me persuadent, qu'il faut toujours dire, *ayant*, & non pas *ayans*. Je suis de ce même sentiment pour les autres verbes, & dirois, *ils choisirent ce parti, aimant mieux ceder de bonne grace, &c.* & non pas *aimans mieux. Etant*, quand même il n'est pas auxi-

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 69
liaire, ne doit être regardé que comme
gerondif, & on ne dit point, & les Sol-
dats étans sur le point, il faut dire, étans
sur le point.

CCCCVIII.

Courir sus.

Cette façon de parler, soit dans le
propre ou dans le figuré, étoit
fort élégante du temps de M. Coëffe-
teau qui en use souvent; mais aujour-
d'hui elle commence à vieillir. Nous
avons pourtant quelques-uns de nos
Auteurs modernes, & des meilleurs;
qui s'en servent encore. Ce qu'il y a à
remarquer pour ceux qui s'en voudront
servir, est de ne mettre pas le datif,
que *courir sus* régit devant le verbe,
mais après. Un exemple le va faire en-
tendre. *Il ne faut pas courir sus aux af-
fligez*, est bien dit; mais si après avoir
parlé des affligez, je dis, *il ne leur faut
pas courir sus*, je parle mal, parce que
je mets *leur* qui est le datif, devant
courir sus, dont il est régi. C'est tout
de même qu'*aller au devant*; car *aller
au devant de lui*, est fort bon, & *lui
aller au devant*, ne vaut rien.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer , prétend que cette phrase , *il ne faut pas leur courir sus* , est aussi bonne que , *il ne faut pas courir sus aux affligés*. Monsieur Chapelain a dit sur cette remarque , que *courir sus* est une vieille phrase , qui se conserve comme en son vrai lieu dans les patentes , *il est enjoint de leur courre sus*. Le datif est ici devant le verbe dont il est régi , ce qui est contraire à ce que Monsieur de Vaugelas veut que l'on observe. Cette façon de parler est vieille , & ceux qui écrivent bien ne s'en servent plus.

CCCCIX.

Voisiné.

Voisiné pour *voisinage* , comme , *j'envoie des fruits à tout mon voisiné* , pour dire , *à tout mon voisinage* , est un mot Provincial , insupportable à quiconque fait la pureté de notre Langue.

NOTE.

M. Chapelain dit que *voisiné* ne méritoit pas d'être marqué , tant il est peu connu dans cette terminaison.

C C C C X.

*De façon que , de maniere que ,
de mode que , si que .*

CEs deux premieres façons de parler , *de façon que , de maniere que* , sont Françoises à la vérité , mais si peu élégantes , qu'il n'y a pas un bon Auteur qui s'en serve ; & pour ces deux autres , *de mode que & si que* , elles sont tout-à-fait barbares , particulièrement *si que* , bien que très-familier à plusieurs personnes qui sont en réputation d'une haute éloquence. Il faut dire , *si bien que , de sorte que , ou tellement que*. Il n'y a que ces trois qui soient employez par les bons Ecrivains.

N O T E.

Monfieur de la Mothe le Vayer , dit que Monfieur de Vaugelas met *de façon que* , qui est très-bon , en fort mauvaife compagnie , afin de le faire rebuter. Le Pere Bouhours ne condamne ni *de façon que* , ni *de maniere que* , au contraire il dit qu'ils font aujourd'hui dans la bouche de plusieurs personnes , & que quelques-uns de nos bons Auteurs en ufent.

Il cite Monsieur l'Abbé Regnier , qui emploie souvent *de maniere que* dans sa Traduction de Rodriguez. *De sorte que* est la maniere de parler la plus usitée , & je la préférerois à *tellement que*. On ne dit plus aujourd'hui , *si que*. On l'a-voit pris de l'Italien *si che*.

CCCCXI.

Des prétérīts de ces verbes, entrer, fortir, monter, descendre.

C'Est une faute fort commune de conjuguer les prétérīts de ces quatre verbes par le verbe auxiliaire *avoir*, au lieu de les conjuguer par le verbe substantif *être*. L'exemple le va faire entendre. Plusieurs disent , *il a été jusqu'à la porte, mais il n'a pas entré, mais il n'a pas sorti*, au lieu de dire , *mais il n'est pas entré, mais il n'est pas sorti*. De même ils disent , *il a monté, il a descendu*, pour *il est monté, il est descendu*. Il faut observer la même chose en tous leurs autres prétérīts.

NOTE.

J'ai marqué en un autre endroit , selon l'observation de Monsieur Menage , qu'on

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 73
 qu'on dit fort bien, *Monsieur a sorti ce matin*, pour dire *qu'il est sorti & revenu*. Quoiqu'on dise ordinairement, *il est monté*, le même Monsieur Menage fait voir par les exemples qui suivent, qu'on peut dire aussi *il a monté*. *Aussi-tôt que Madame est venue de la Messe, elle a monté en sa chambre. Un tel Ecolier n'a pas monté en troisième, il est demeuré en quatrième; j'ai monté à cheval sous Arnolfini. Je croi qu'on diroit aussi fort bien, j'ai fait tout tout ce que j'ai pu pour le convaincre, mais il n'a pas bien entré dans la force de mes raisons.*

CCCCXII.

Deux mauvaises prononciations qui sont très-communes, même à la Cour.

L'Une de ces mauvaises prononciations est de dire, *chez vous, chez moi, chez lui*, au lieu de dire, *chez vous, chez moi, chez lui*, & je ne puis comprendre d'où est venu cet *ù* dans ce mot. L'autre, de prononcer une *s* ou un *z* après *on*, devant la voyelle du verbe qui le suit, comme, *on za* pour dire, *on a*; *on z-ouvre*, pour dire, *on ouvre*; *on z-ordonne*, pour dire, *on or-*

donne. Je ne rapporte pas des exemples des autres voyelles, parce que j'ai remarqué qu'en l'*e*, en l'*i* & en l'*u* on ne fait pas cette faute, & il me semble que je n'ai point oui dire, *on z-estime* pour *on estime*, ni *on z-humecte* pour *on humecte*. Néanmoins je me pourrois bien tromper ; mais il suffit de soutenir que c'est un vice de prononciation en toutes les cinq voyelles. Ce vice est d'autant moins excusable, que la lettre *n* qui finit *on*, n'a pas besoin du secours d'une autre consonne pour ôter la cacophonie de la voyelle suivante, puisqu'elle-même y suffit en se redoublant, comme nous avons dit en la Remarque de la lettre *h*: car on prononce *on a*, *on ouvre*, *on ordonne*, comme si l'on écrivoit, *on-n-a*, *on-n-ouvre*, *on-n-ordonne*, qui est la plus douce prononciation que l'on sauroit trouver en ces mots-là, sans en chercher une autre. Il y a encore quelques autres mauvaises prononciations que j'ai remarquées ailleurs; en voici encore une.

NOTE.

- Il y en a qui prononcent encore *cheus*

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 75
vous , pour *chez vous* , ce qui est très-
mal , mais personne ne dit plus , *on z'a* ,
en z'ouvre , pour dire , *on a* , *on ouvre* .

CCCCXIII.

De la lettre r , finale des infinitifs.

JE ne m'étonne pas qu'en certaines
Provinces de France , particuliere-
ment en Normandie , on prononce , par
exemple , l'infinitif *aller* , avec l'*e* ou-
vert , qu'on appelle , comme pour ri-
mer richement avec l'*air* , tout de mê-
me que si l'on écrivoit *allair* ; car c'est
le vice du pays , qui pour ce qui est de
la prononciation , manque en une in-
finité de choses. Mais ce qui m'étonne,
c'est que des personnes nées & nourries
à Paris & à la Cour , le prononcent
parfaitement bien dans le discours or-
dinaire , & que néanmoins en lisant ou
en parlant en public , elles le pronon-
cent fort mal , & tout au contraire de
ce qu'elles font ordinairement ; car el-
les ont accoûtumé de prononcer ces in-
finitifs , *aller* , *prier* , *pleurer* , & leurs
semblables , comme s'ils n'avoient point
d'*r* à la fin , & que l'*e* qui précède l'*r* ,

fût un *e* masculin , tout de même que l'on prononce le participe , *allé* , *prié* , *pleuré* , &c. sans aucune différence , qui est la vraie prononciation de ces sortes d'infinitifs. Et cependant , quand la plupart des Dames , par exemple , lisent un livre imprimé , où elles trouvent ces *r* à l'infinitif , non seulement elles prononcent l'*r* bien forte , mais encore l'*e* fort ouvert , qui sont les deux fautes que l'on peut faire en ce sujet , & qui leur sont insupportables en la bouche d'autrui , lorsqu'elles les entendent faire à ceux qui parlent ainsi mal. De même la plupart de ceux qui parlent en public , soit dans la Chaire ou dans le Barreau , quoiqu'ils aient accoutumé de les bien prononcer en leur langage ordinaire , font encore sonner cette *r* & cet *e* , comme si les paroles prononcées en public demandoient une autre prononciation que celle qu'elles ont en particulier , & dans le commerce du monde. Quand j'ai pris la liberté d'en avertir quelques-uns de mes amis , ils m'ont répondu qu'ils croyoient que cette prononciation ainsi forte avoit plus d'emphase , & qu'elle remplissoit

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 77
mieux la bouche de l'orateur & les
oreilles des auditeurs ; mais depuis ils
se sont desabusez & corrigez , quoi-
qu'avec un peu de peine , à cause de la
mauvaise habitude qu'ils avoient con-
tractée.

N O T E.

Il est certain que lorsqu'on parle en public , on doit prononcer beaucoup de mots d'une autre maniere qu'on ne les prononce dans la conversation , mais cela ne regarde point les infinitifs des verbes en *er* , où il ne faut jamais faire trop sentir l'*r* finale. Dans le discours familier on prononce *sthomme* , *ste femme* , & ce seroit une affectation vicieuse de dire *cet homme* , *cette femme* , quoique dans la Chaire on doive prononcer ainsi ces mots. Il y a pourtant d'excellens Predicateurs qui prononcent *st'action* , *st'habitude* , mais la plupart prononcent entierement *cet* & *cette*. On prononce aussi dans le discours familier *notre* & *votre* , sans y faire presque sentir l'*r* , & l'on dit *notre dessein* , *votre resolution* , comme si l'on écrivoit *note dessein* , *vote resolution*. Je connois une personne qui se fait remarquer de tout le monde , à cause qu'elle fait entierement sentir l'*r* dans ces deux mots. Comme il faut avoir une prononciation plus ouverte lorsque l'on parle en public , & sur-tout lorf-

qu'on recite des Vers, je croi qu'on doit prononcer *les hommes, mes amis*, & non pas *le-z-hommes, me-z-amis*, comme je l'entends prononcer à quelques-uns. Je dirois en parlant publiquement, *les François, l'Academie Françoisse*, & dans la conversation, *les Français, l'Académie Française*. Ceux qui disent, *Saint François*, parlent très-mal, on doit toujours prononcer *François*, quand c'est un nom de baptême.

CCCCXIV.

Quand il faut prononcer le D aux mots qui commencent par Ad, avec une autre consonne après le D.

IL y en a où il faut prononcer le *d*, & d'autres où il ne le faut pas prononcer, tellement que pour bien faire, il ne faudroit point mettre le *d* aux mots où il ne se prononce point. Aussi est-ce le sentiment de tous ceux qui s'y connoissent; car à quel propos laisser un *d*, qui n'est là que comme une pierre d'achoppement pour faire broncher le Lecteur? Par exemple en ces mots, *avenir, avis, &c.* pourquoi écrire *advenir, advis*, si ce *d* ne se prononce jamais?

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 79

Prenons tous ces mots l'un après l'autre selon l'ordre du Dictionnaire, afin de n'en oublier pas un.

Adjacent, terres adjacentes, le *d* se prononce.

Adjoindre, adjoind, adjonction, on prononce le *d*.

Adjourner, adjournement, le *d* ne se prononce point.

Adjoûter, il ne se prononce point. On le prononce dans la Ville, & mal, mais non pas à la Cour.

Adjuger, il ne se prononce point.

Adjudication, il se prononce au verbal, quoiqu'il ne se prononce pas au verbe.

Adjurer, adjuration, il se prononce.

Adjuster, ajustement, il ne se prononce point.

Admis, admettre, il se prononce.

Administrer, administration, il se prononce.

Admirer, admiration, admirable, & toute sa suite, il se prononce. Il n'y a que les Gascons qui disent, *amirer, amirable*, &c.

Admonester, admonition, il se prononce.

Par où il se voit que le *d* se prononce toujours devant l'*m*, sans exception; car *admodier*, *admodiation*, que l'on met avec un *d* dans les Dictionnaires, n'en doivent point avoir, & il faut écrire *amodier* & *amodiation*. Que si l'on y mettoit un *d*, il faudroit dire, que tous les mots qui commencent par *adm*, & qui viennent du Latin, comme sont tous ceux que nous avons marquez, veulent qu'on prononce le *d*, mais non pas ceux qui ne viennent pas du Latin comme *admodier*, *admodiation*, & *Admiral*, où il ne faut pas prononcer le *d*.

Il est vrai qu'il faut non seulement prononcer, mais écrire *Amiral* sans *d*, *Amirauté*, de même, tant parce qu'à la Cour on ne prononce jamais *Admiral* ni *Admirauté* avec le *d*, qu'à cause de son étymologie, que Nicod rapporte doctement dans son Dictionnaire, & qu'il n'est pas besoin de transcrire ici. Il suffit qu'il conclut lui-même qu'il faut dire *Amiral*. *Advancer* ni *avantage* ne doivent point être mis ici, parce qu'il les faut toujours écrire sans *d*, *avancer*, *avantage*.

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 81

Advenir, en tout sens, le *d* ne se prononce point, ni en *advenement*, ni en *advenue*, ni en *advanture*, ni en *advanturier*.

Adverbe, *adverbial*, il se prononce.

Adversaire, il se prononce.

Adversité, il se prononce.

Advertir, *advertissement*, il ne se prononce point.

Advis, *adviser*, *avisé*, il ne se prononce point.

Advouer, *adveu*, il ne se prononce point.

Advocat, *advocasser*, il ne se prononce point.

N O T E.

Cette remarque commence à devenir inutile, à cause que dans la plûpart des Livres que l'on imprime aujourd'hui, on ôte le *d*, de tous les mots où il ne doit point se faire sentir. Ainsi comme on trouve écrit *avenir*, *avis*, *avenue*, *ajourner*, *ajouter*, *ajuger*, *ajuster*, &c. on ne fauroit se tromper à la prononciation de ces mots. Plusieurs font encore sentir le *d* dans *adversité*, mais tout le monde prononce *aversaire*.

M. Menage observe qu'on ne prononce plus le *d* dans *adjoit*, & que l'on écrit *ajoint*.

On ôte aussi l's, de tous les mots où elle ne se prononce point, & l'on écrit *épée*, avec un accent sur l'é, & non pas *espée*. Cela empêche que les Etrangers ne soient embarrassés à savoir quand il faut prononcer l's. Ils la prononcent dans *esperance*, *esprit*, *espace*, parce qu'ils l'y trouvent, & disent *étendue*, *éteindre*, *étude*, sans s, parce qu'ils n'y en trouvent point. Si l'on écrivoit *espier* comme *espion*, & *descrire*, comme *description*, comment fauroient-ils qu'il faut prononcer *épier* & *décrire* sans y faire sentir d's, & dire *espion*, *description* en faisant sonner entièrement l's?

CCCCXV.

Chaire, *chaise* ou *chaize*.

L'Un & l'autre est bon, mais il ne s'en faut pas servir indifféremment; car on dit, *la chaire de saint Pierre*, *la chaire du Prédicateur*, *chaire de Droit*, & non pas *chaise*. Au lieu que l'on dit, *une chaise*, & non pas *une chaire*, pour s'asseoir au Sermon ou ailleurs, ou pour se faire porter par la Ville. *Des chaises de paille*, *aller en chaise*, *venir en chaise*, *porteurs de chaises*, *louer des chaises*.

N O T E.

J'ai vû plusieurs ouvrages de poësie , où l'on faisoit rimer *chaire* avec *affaire*, ce qui marque qu'il y a des Provinces où l'on prononce ce mot, comme on prononce le féminin de l'adjectif *cher*, *chere*. Cette prononciation est vicieuse. D'autres le font rimer avec *guerre*, ce qui est mal, quoique la prononciation de *chaire* en approche davantage.

CCCCXVI.

Vouloir pour volonté.

C'Est une chose ordinaire en notre Langue, aussi-bien qu'en la Grecque, de substantifier les infinitifs, comme, *le boire*, *le manger*, &c. mais de dire *le vouloir* pour *la volonté*, est un terme qui a vieilli, & qui n'étant plus reçû dans la prose, est néanmoins encore employé dans la poësie par ceux même qui excellent aujourd'hui en cet art.

N O T E.

Monfieur de la Mothe le Vayer veut que *vouloir* pour *volonté* soit encore aussi bon & en Prose & en Vers qu'il fut jamais. Je ne le croi pas. C'est un terme

qui a entierement vieilli , & aucun Poëte ne diroit aujourd'hui.

De ce Prince inhumain le vouloir absolu.

Monsieur Chapelain dit sur cette remarque , que *substantifier* , employé par Monsieur de Vaugelas , est un mot hardi ; mais bon en cet endroit , & qu'on ne diroit pourtant pas *adjectifier*. Ce sont de ces mots que l'on appelle *faëtices* , & dont on se sert pour mieux exprimer les choses.

CCCCXVII.

Eperdâment , ingénûment , & des autres adverbess terminez en ment.

IL faut dire & écrire ainsi , & non pas *éperduement ingénûement* , comme l'écrivoient les Anciens , & encore aujourd'hui quelques-uns de nos Auteurs. Il est vrai que ces adverbess terminez en *ment* , se forment de l'adjectif féminin , soit participe ou non , comme , *assurément* vient d'*assurée* ; *effrontément* d'*effrontée* ; *poliment* & *infiniment* de *polie* & *infinie* ; & *absolument* , *résolument* d'*absolue* , & de *résolue*. C'est pour-

quoy les Anciens écrivoient, *assurément*, *effrontément*, *poliement*, *infiniment*, *absolument* & *résolument*, selon leur origine. Mais comme les Langues se polissent & se perfectionnent jusqu'à un certain point, on a supprimé pour une plus grande douceur l'*e*, comme on le supprime en ces mots, *agrément*, *remerciment*, *remercions*, pour *agrément*, *remerciement*, *remercierons*, &c. & cette suppression est marquée par ceux qui écrivent en mettant un accent sur l'*é*, sur l'*î* & sur l'*û*, à savoir l'accent aigu sur l'*é*, comme, *assurément*, & l'accent circonflexe sur l'*î* & sur l'*û*, comme, *poliment*, *absolûment*; & elle est marquée par ceux qui parlent, en prononçant cet *é*, cet *î* & cet *û* long, comme contenant le temps de deux syllabes réduites à une seule. Mais cette règle n'a lieu qu'aux adverbes qui se forment des féminins adjectifs, où l'*e* final est précédé d'une voyelle, comme sont tous ceux dont nous venons de donner des exemples.

Que si l'adjectif féminin n'a point de voyelle devant l'*e*, comme *courtoise*, *civile*, on n'élide rien, on ne fait qu'a-

joûter *ment*, *courtoisement*, *civilement*, excepté en ce seul adverbe, *gentiment*, lequel néanmoins se disoit autrefois, *gentillement*, dans la même règle des autres ; mais depuis on l'a rendu plus doux par l'abréviation. Et si l'adjectif est du genre commun, comme *brusque*, *fixe*, qui sont masculins & féminins, c'est tout de même ; on ne fait aussi qu'ajouter *ment*, & dire, *brusquement*, *fixement* ; & alors cet *e* est bref, parce que la raison qui le fait long aux autres, vient à cesser en celui-ci, & il faut prononcer *civilement*, *courtoisement*, *brusquement*, *fixement*, d'un *e* bref & ouvert, & non pas *civilément*, *fixément* d'un *é* long & fermé, au masculin.

Il y a pourtant quelque exception en certains mots, que l'usage ou l'abus a fait longs contre la raison & leur origine, comme, *communément*, *expressément*, *commodément*, *extrêmement*, *conformément*, & peut-être encore quelques autres, mais peu, qui se formant de *commune*, *expresse*, *commode*, *extrême*, *conforme*, doivent de leur nature avoir l'*e* bref, & non pas long.

Il reste à parler des adverbes formez

des adjectifs féminins qui se terminent en *ante* ou *ente*. *Puissamment* se fait de *puissante*, *insolemment* d'*insolente*, & à cause de cela les Anciens disoient, *puissamment*, *insolemment*, *excellamment*, *ardemment*; mais à mesure que la Langue s'est perfectionnée, on a changé ces trois lettres *nte* en *m*, & l'on a dit, *puissamment*, *insolemment*, *excellemment*, qui dans cette abréviation a beaucoup plus de grace & de douceur, & les autres ne se disent plus, mais passent pour barbares. Par tout ce discours il se voit que tous les adverbess terminés en *ment*, se forment des adjectifs féminins, comme j'ai dit, & non pas des masculins, comme quelques-uns de nos Grammairiens ont crû & publié dans leurs Grammaires.

N O T E.

Je n'ai remarqué que deux adverbess, formés d'adjectifs féminins, en *ente*, qui ne changent point ces trois lettres *nte*, en *m*, mais qui ajoutent *ment*, au féminin. C'est *presentement* & *lentement*, qui se font de *presente* & de *lente*. Il faudroit dire *presemment* & *lemment*, s'ils se formoient comme *recentment*, qui vient de *recente*, & ainsi de tous les autres.

Monfieur Menage obferve fur cette remarque , que Monfieur de Vaugelas , qui a fort bien décidé qu'il falloit dire *communément* , *exprefément* , *conformément* , avec un *é* long , s'eft trompé lorsqu'il a dit , qu'il falloit auffi dire *extrêmement*. Il eft certain qu'il faut prononcer *extrêmement* , & que l'*e* , eft bref dans la penultième de cet adverbe.

Le Pere Bouhours ajoute à cette obfervation , que ce qui fait qu'on prononce *extrêmement* , & non pas *extrémément* , c'eft qu'il vient d'un adjectif qui au mafculin a un *e* muet à la fin , *extreme* , *extremement*. Il fait voir que quand l'adjectif mafculin a un *é* fermé à la fin , l'adverbe qui lui répond , a auffi un *é* fermé devant *ment* ; *aifé* , *aifément* ; *demeſuré* , *demeſurément* ; *aveuglé* , *aveuglément*. C'eft par là , qu'on dit *aſſurément* avec un *e* fermé devant *ment* , parce qu'il vient d'*aſſuré* , & *ſurement* avec un *é* muet devant *ment* , parce qu'il vient de *ſûr*. Il obferve encore que l'on prononce de même , quand l'adjectif d'où vient l'adverbe , a une *s* à la fin. Ainſi l'on dit , *exprefément* , *précifément* , *confuſément* , parce que les adjectifs mafculins , *expres* , *précis* & *confus* , ſe terminent par une *s*. *Profondément* , *conformément* , *communément* ſortent de la règle , puifque les adjectifs mafculins *profond* , *conforme* , *commun* , ne ſe terminent , ni par un *é* fermé ni par une *s*.

CCCCXVIII.

Ouvrage.

SOit que l'on se serve de ce mot pour signifier quelque production de l'esprit, ou de la main, ou de la nature, ou de la fortune, il est toujours masculin, comme, *il a composé un long ouvrage, un ouvrage exquis, c'est le plus bel ouvrage de la nature, c'est un pur ouvrage de la fortune.* Mais les femmes parlant de leur ouvrage, le font toujours (1) féminin, & disent, *voilà une belle ouvrage, mon ouvrage n'est pas faite.* Il semble qu'il leur doit être permis de nommer comme elles veulent ce qui n'est que de leur usage; je ne crois pas pourtant qu'il nous fût permis de l'écrire ainsi.

N O T E.

La plupart des femmes ne se contentent pas de faire *ouvrage* féminin, elles donnent ce même genre à *orage*, & disent, *voilà une grande orage.* Celles qui parlent bien font ces deux mots masculins, & disent, *mon ouvrage est achevé; il y a eu cette nuit un grand orage.* Il y en a quelques-unes qui font aussi *gages* féminin,

je lui donne de grosses gages. C'est la même faute.

(1) *Le sont toujours féminin.]* Amadis liv. 2. ch. 14. dit , *Un coffret damasquin la plus excellente du monde.* Cela fait voir qu'on parloit & qu'on écrivoit autrefois ainsi. Néanmoins je suis de l'avis de l'Auteur.

CCCCXIX.

Mettre.

ON dit par exemple , *allez-vous-en chez un tel , & ne mettez gueres , pour dire , & ne soyez pas long-temps , ou ne demeurez gueres.* A la vérité cette façon de parler est Françoisise , mais si basse , que je n'en voudrois pas user , même dans le style médiocre , ni dans le discours ordinaire ; & de fait j'ai vû des femmes de la Cour , qui l'entendant dire à des femmes de la Ville , ne le pouvoient souffrir comme une phrase qui n'est point usitée parmi ceux qui parlent bien ; car c'est une maxime , comme j'ai dit ailleurs , que tous les mots & toutes les façons de parler qui sont basses , ne se doivent jamais dire en parlant , quoiqu'il y ait beaucoup plus de liberté à parler qu'à écrire. Il y

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 91
a une certaine dignité, même dans le langage ordinaire & familier, que les honnêtes gens sont obligez de garder, comme ils gardent une certaine bienféance en tout ce qu'ils exposent aux yeux du monde.

N O T E.

Ne mettez gueres, pour, ne soyez pas longtemps, ne se dit plus du tout, que par le bas peuple.

CCCCXX.

Fureur, furie.

Q Uoique ces deux mots signifient une même chose, cependant il ne les faut pas toujours confondre, parce qu'il y a des endroits, où l'on use de l'un, que l'on n'useroit pas de l'autre. Par exemple, on dit *fureur poétique, fureur divine, fureur martiale, fureur heroïque, & non pas, furie poétique, furie divine, &c.* Au contraire on dit, *durant la furie du combat, la furie du mal, courre de furie, donner de furie, & l'on ne diroit pas, la fureur (1) du combat, la fureur du mal, courre de fureur,*

(1) *La fureur du combat.*] Je croi qu'on peut dire *la fureur & la furie du combat.*

donner de fureur. Il semble que le mot de *fureur*, dénote davantage l'agitation violente du dedans, & le mot de *furie*, les actions violentes du dehors. Il y a aussi cette différence, que *fureur* se prend quelquefois en bonne part, comme *fureur poétique, fureur divine*, & les deux autres épithètes que nous avons nommez ensuite; & *furie*, se prend ordinairement en mauvaise part. On dit néanmoins l'un & l'autre en parlant des animaux, & même des choses inanimées, comme, *le lion se lance en fureur*, ou *en furie*, *la fureur & la furie des bêtes farouches*; *la fureur & la furie de la tempête, des vents, de la mer & de l'orage.*

La lecture attentive des bons Auteurs suppléera au défaut de cette Remarque, & apprendra quelles sont les phrases, où l'on se doit servir de l'un & non pas de l'autre, & où l'on se peut servir de tous les deux. Il suffit d'avertir qu'on y prenne garde.

NOTE.

Monfieur de la Mothe le Vayer prétend qu'on dit également bien, *la fureur du combat & la furie du combat.* Il approuve aussi *la fureur du mal.* Je croi comme lui

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 93
que *furere* en ces endroits, n'est pas moins
bon que *furie*.

CCCCXXI.

Gentil, gentille.

CEt adjectif *gentil*, a *gentille* au féminin, qui ne se prononce pas comme *ville*, mais comme *fille*, avec deux *ll*, liquides, & semblables à celles des Espagnols; ce qui est tout particulier à ce mot, n'y en ayant aucun autre de la terminaison de *gentil*, qui prenne deux *ll*, au féminin, & les fasse prononcer comme *fille*; car on dit *subtil*, & *subtile*, & non pas *subtille*; *civil*, & *civile*, & non pas *civille*; *vil* & *vile*, & non pas *ville*. Il est vrai qu'il y a peu d'adjectifs terminez en *il*, & que la plupart de ceux qui ont *ilis* en Latin, prennent *ile*, en François. Et la différence qui s'y trouve vient de la longueur, ou de la briéveté de la penultième syllabe; car tous ceux qui en la Langue Latine d'où ils viennent, ont la penultième syllabe breve, comme *fertilis*, *utilis*, en notre Langue prennent un *e*, apres l'*l*, & l'on dit *fertile*, *utile*, mais lorsqu'au Latin, la penultième

94 R E M A R Q U E S

syllabe est longue, comme en ces mots *subtilis*, *gentilis*, *civilis*, il les faut dire en François sans *e*, *subtil*, *gentil*, *civil*. Il en faut excepter *servile*.

N O T E.

La prononciation de *gentille* au féminin, me persuade que le masculin *gentil*, se prononce comme *peril*. Je sai que devant une consonne on prononce *gentil*, comme s'il y avoit *genti*, *un genti garçon*, & qu'il ne garde point l'*l*, comme *civil*, *subtil* & *vil* la conservent; mais devant une voyelle, il me paroît qu'on le prononce comme on prononce les mots qui ont deux *ll* liquides, & qu'on les fait sentir dans *un gentil enfant*, de la même sorte que dans *une fille aimable*. Le mot de *gentil-homme*, en est une preuve: on le prononce comme si on écrivoit *gentill-homme*, avec deux *ll*, liquides, & l'on parleroit mal en prononçant *gentil-homme*, comme l'on prononce *un subtil homme*. Cette *l*, liquide se perd au pluriel, & l'on dit des *gentils-hommes*, comme s'il n'y avoit point d'*i*, & qu'on écrivît des *gentis-hommes*.

Le P. Bouhours observe que *gentil*, étoit autrefois un mot élégant, que nos Anciens employoient par tout, le *gentil Rosignol*, le *gentil Printemps*, *un gentil exercice*, *une gentille entreprise*; mais qu'aujourd'hui, non seulement on n'en use point dans les

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 95

Livres, mais qu'on ne le dit pas trop fierusement dans la conversation. On peut dire d'une femme, *elle n'est ni jeune, ni gentille*. On dira aussi, *c'est un gentil esprit, un gentil Cavalier*. Vous êtes gentil, signifie *vous êtes plaisant*. Le même Pere Bouhours qui a rapporté tous ces exemples, dit que *gentillesse*, peut trouver sa place dans un discours, *la gentillesse de ses mœurs lui avoit acquis l'amitié des François*. Vous ne demandez pas des Instructions nues & seches, *sans gentillesse, & sans ornement*. Quelques-uns disent, *des gentilleses d'esprit* & on emploie ce mot dans le propre, pour dire de petites choses jolies. *Il a acheté mille gentilleses à la Foire*.

CCCCXII.

Jumeau, gemeau.

N Onobstant l'origine de ce mot qui vient de *gemellus*, il faut prononcer & écrire *jumeau*, & non pas *gemeau*, pour dire l'un des enfans qui sont nez d'une portée. Que si c'est une fille, on l'appellera *jumelle*. On dit, *ils sont freres jumeaux, il est jumeau, ce sont deux jumeaux, deux freres jumeaux, c'est une jumelle, une cerise jumelle*. Mais quand on parle d'un des signes du Zodiaque,

96 R E M A R Q U E S
il faut prononcer & écrire, *gemeaux*, &
non pas *jumeaux*.

CCCCXXIII.

Transfuge.

C E mot est nouveau, mais reçu avec applaudissement, à cause de la nécessité que l'on en avoit, parce que nous n'en avions point en notre Langue qui exprimât ce qu'il veut dire, & qu'il falloit user d'une longue circonlocution; car *déserteur*, ni *fugitif*, n'est point cela, on peut être l'un & l'autre sans être transfuge. *Transfuge*, comme en Latin, *Transfuga*, est qui conque quitte son parti pour suivre celui des Ennemis.

N O T E.

Transfuge, qui étoit nouveau du temps de Monsieur de Vaugelas, s'est entièrement établi dans notre langue.

CCCCXXIV.

CCCCXXIV.

Fortuné.

TANTÔT *fortuné*, signifie *heureux*, & tantôt *malheureux*. Quand il signifie *heureux*, il est plus noble que le mot d'*heureux*, & n'est pas tant du langage familier. On dit, *un Prince fortuné*, *un Amant fortuné*, *les Isles fortunées*; mais dans la signification de *malheureux* il est bas, comme, *ce pauvre fortuné*.

N O T E.

Monfieur de la Mothe le Vayer, dit que *fortuné*, pour *malheureux*, n'est pas bas; mais que beaucoup de personnes le tiennent mauvais en cette signification. Le Pere Bouhours a raison de dire, qu'on ne le dit plus en mauvaise part.

CCCCXXV.

Si, pour avec tout cela & outre cela.

ON se servoit autrefois de cette particule *si*, avec beaucoup de grace, ce me semble. Par exemple on disoit, *j'ai fait tout ce que j'ai pû, j'ai remué Ciel & terre, & si je n'ai pû en*

98 R E M A R Q U E S
venir à bout, pour dire, & avec tout
cela je n'ai pû en venir à bout ; mais au-
jourd'hui on ne s'en sert plus, ni en
prose ni en vers.

On en usoit encore en un autre sens
un peu différent du premier, pour dire,
non pas *avec tout cela*, mais *outré cela*,
comme il se voit encore dans les écri-
teaux des chambres garnies de Paris,
où l'on ajoute d'ordinaire à la fin, & si,
l'on prend des pensionnaires, c'est-à-dire,
& *outré cela on prend des pensionnaires*.
Mais aujourd'hui ce terme est encore
plus bas & plus vieux que l'autre.

N O T E.

Monfieur Chapelain dit, qu'on se sert
encore de *si*, en parlant & demeurant
un peu sur le *si*, pour dire *avec tout cela*,
mais qu'il est très-bas. Selon Monfieur de
la Mothe le Vayer, *si*, pour & de plus,
est en usage, & aussi bon qu'il fut jamais.
On ne le dit plus dans aucun de ces deux
sens, si ce n'est parmi le peuple. *Si fait* &
non fait, pour dire, *cela est*, *cela n'est pas*,
font de mauvais termes, dont ceux qui
ont quelque soin de bien parler, ne se doi-
vent point servir.

CCCCXXVI.

Gestes.

CE mot au pluriel , pour dire , *les faits mémorables de la guerre*, commence à s'appriivoiser en notre Langue, & l'un de nos plus célèbres Ecrivains l'a employé depuis peu en une très-belle Épître liminaire , qu'il adresse à un grand Prince. Que si l'on s'en sert en ces endroits-là qui sont si éclatans , & où l'on ne s'émancipe pas comme dans le cours d'un grand ouvrage, d'user de mots encore douteux , il y a apparence que dans peu de temps il s'établira tout-à-fait. Ce n'est pas tant un mot nouveau qu'un vieux mot que l'on renouvelle & que l'on remet en usage; car vous le trouvez dans Amyot & dans les Auteurs de son temps; mais j'apprens qu'il y a plus de cinquante ans que l'on ne l'a dit que par raillerie, *ses faits & gestes*. On mettoit toûjours *faits* devant , comme pour l'expliquer, ou lui servir de passeport. Il ne faudroit pas en user ainsi maintenant , si ce n'est que l'on répétât le pronom , en disant,

100 R E M A R Q U E S

ses faits & ses gestes, & non pas *ses faits & gestes*, qui passeroit encore pour raillerie.

Au reste, ceux qui s'en voudront servir désormais pour *les faits remarquables de guerre*, se souviendront qu'il est plus du haut style que de l'ordinaire, *les gestes* (1) *d'Alexandre le Grand*. Je suis obligé d'ajouter ce que j'ai vû, que la plupart ont de la peine à approuver ce mot-là; & ainsi je ne voudrois pas me hâter de le dire, jusqu'à ce que le temps & l'usage nous l'ayent rendu plus familier.

N O T E.

Voici ce qu'a écrit Monsieur de la Mothe le Vayer sur le mot de *gestes*. Les *gestes que Monsieur de Vaugelas ne peut souffrir*, ont toujours été un très-beau mot, & qui signifie autant que hautes ou grandes & héroïques actions, comme quand je dis, les *gestes d'Alexandre le Grand*. Si je ne disois que les *actions d'Alexandre le Grand*, cela ne signifieroit presque rien, & se pourroit entendre de ses moindres actions aussi-bien que des plus relevées.

Quoique Monsieur de la Mothe le Vayer défende le mot de *gestes*, l'usage ne nous l'a pas rendu plus familier qu'il l'étoit du

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 101
temps de Monsieur de Vaugelas. On ne
l'emploie guères que dans le burlesque.

(1) *Les gestes d'Alexandre.*] S'il peut pas-
ser c'est en cet endroit, mais à mon avis il
ne se dit qu'en raillerie.

CCCCXXVII.

*Si Fuir à l'infinifif & aux prété-
rits défini & indéfini de l'indi-
catif, est d'une syllabe ou de
deux.*

J'Ai vû plusieurs fois agiter cette
question parmi d'excellens esprits.
Il n'y a que les Poëtes (1) qui y pren-
nent interêt, & qui voudroient tous
que *fuir* à l'infinifif, & *je fuis* au pré-
térif défini, & *j'ai fui* au prétérif in-
défini, ne fussent que d'une syllabe,
parce qu'ils ont souvent besoin de ce
mot-là, & que de le faire de deux syl-
labes, il est languissant, & fait un mau-
vais effet, appelé par les Latins *hiatus*,
qui est un si grand défaut parmi la dou-
ceur & la beauté de la versification,

(1) *Il n'y a que les Poëtes.*] La question
regarde aussi la prose pour éviter la mesure
des vers.

qu'ils aimeroient mieux se passer de le dire, que de le faire de deux syllabes ; c'est pourquoi ils opiniâtrent tant, qu'il n'est que d'une ; car pour ceux qui parlent ou qui écrivent en prose, il leur importe peu qu'il soit d'une ou de deux, parce que dans la prononciation on a peine à distinguer de quelle façon on le fait ; & dans la prose il n'y a que l'orthographe très-exacte qui puisse déclarer cela, en mettant deux points entre l'*u* & l'*i* ou l'*y*, *fuir*, *je suis*, *j'ai fui*, lesquels étant oubliés, ne seroient pas remarqués pour une faute.

Le sentiment de tous les bons Grammairiens est que *fuir*, *je suis*, *j'ai fui*, sont (2) de deux syllabes, & ils se fon-

(2) Sont de deux syllabes.] Je ne suis point de cet avis, & à l'oreille ils ne sont que d'une syllabe : la même raison, qui fait *fuis* d'une syllabe en toutes les personnes du présent de l'indicatif, veut aussi qu'on les fasse d'une syllabe à l'infinitif, & aux deux prétérits. En ce verbe comme presque en tous les autres, l'*U* & l'*I* & l'*Y* ne font qu'une syllabe, quand ils se suivent ; comme *je suis* du verbe *être*, & du verbe *suivre*, & *je cuits* : Qui a jamais prononcé *cuire* & *nuire* de trois syllabes, *puis*, *nuis*, & autres ?

dent sur des raisons convaincantes. Parlons premierement des prétérits, à cause qu'ils ont des raisons particulieres qui ne conviennent pas à l'infinitif, comme l'infinitif en a aussi qui ne conviennent pas aux prétérits.

La premiere est qu'en toutes les Langues, comme en la nôtre, les temps des modes qu'ils appellent, ou des conjugaisons (car il faut necessairement user ici des termes de la Grammaire) se diversifient toujours autant qu'il se peut. Par exemple, on dit en Latin en la premiere personne du présent de l'indicatif *amo*, en celle de l'imparfait, *amabam*, au parfait, *amavi*, au plus-que-parfait, *amaveram*, & au futur, *amabo*. De même au Grec, *τιωτω*, *ἔτιωτον*, *τέτυχα*, *ἔτετύφειν*, *τύφω*, & ainsi en toutes les Langues vulgaires, dont il seroit ennuyeux & superflu de rapporter des exemples. Pourquoi donc (1)

(1) *Pourquoi donc faudra-t-il?*] Parce que l'oreille le veut ainsi, & que *fuir* de deux syllabes est si traînant qu'on ne le pourroit souffrir, & dans la prononciation on ne le fait que d'une syllabe. Il y a des irrégularitez dans toutes les Langues.

faudra-t-il que cette règle si générale ; si naturelle & si raisonnable de la diversité des temps , qui fait la clarté , la richesse & la beauté des Langues , n'ait pas lieu en ce verbe *fuir* , au prétérit défini , *je fuis* , puisqu'elle le peut avoir en faisant *je fuis* , au présent d'une syllabe , & *je fuis* , au prétérit, de deux ? En ces matieres l'analogie est un argument invincible , dont les plus grands hommes de l'antiquité se sont servis toutes les fois que l'Usage n'avoit pas décidé quelque chose dans leur Langue. *Analogiam* , dit un grand homme , *loquendi magistram ac ducem sequimur ; hæc dubiis vocibus moderatur , aut veteribus , aut si qua nostro aliis-ve seculis nascuntur*. Et Varron qu'on appelle le plus savant des Romains , est dans ce même sentiment , qu'il établit par des raisons admirables. Mais outre ce rapport général que les verbes ont entre eux , il y a encore une analogie toute particuliere entre ce verbe *fuir* , & deux autres verbes de la même conjugaison , & composés de même nombre de lettres ; ce qui confirme entièrement notre opinion , & ne laisse plus

aucun lieu de repliquer. Ces deux verbes (1) sont *ouïr* & *hair*, qui sont de deux syllabes à l'infinif, au préterit défini & au préterit indéfini, & ne font que d'une syllabe au présent de l'indicatif; car on dit, *ouïr*, *j'ouïs*, *j'ai ouï*, *j'ois*; *hair*, *je haïs*, *j'ai haï*, & *je hais*. Pourroit-on trouver au monde deux exemples plus parfaits, plus conformes & plus convaincans ni concluans que ceux-là ?

Mais comme j'écrivois ceci, un des plus beaux esprits de ce temps à qui je le communiquai, ne voulut pas néanmoins se rendre à la force de ces raisons, qu'on pourroit appeller démonstrations. Pour toute défense, il ne leur opposa que l'*Usage*, qui, à ce qu'il foutint, ne fait *fuir* ni tous les autres temps dont il s'agit, que d'une syllabe. A cela je répondis que si l'*Usage* ne le faisoit que d'une syllabe, il n'y avoit

(4) *Ouïr* & *hair*.] Ces deux verbes font de deux syllabes à l'oreille & à la prononciation, aux deux préterits & à l'infinif, & *j'ois* du présent se prononce d'une seule syllabe, comme *Rois*, *bois*, *boire*, où l'*oi* ne fait qu'une syllabe.

rien à dire, que ces Remarques étoient pleines de l'entière déférence qu'il falloit rendre à l'Usage, au préjudice de toutes les raisons du monde. Mais c'est la question de savoir si l'Usage les fait d'une ou de deux syllabes; car s'il l'avoit décidé, il n'y auroit plus de doute, & de le mettre aujourd'hui en question, est une preuve infallible qu'il ne l'a pas décidé; car il faut considérer qu'encore que l'Usage soit le maître des Langues, il y a néanmoins beaucoup de choses où il ne s'est pas bien déclaré, comme nous l'avons fait voir en la Préface par plusieurs exemples qui ne peuvent être contredits. Alors il faut nécessairement recourir à la raison qui vient au secours de l'usage. Par exemple, en ce mot *fuir*, non plus qu'en tous les autres mots de cette nature, on ne peut découvrir l'Usage qu'en trois façons, en la prononciation, en l'orthographe & en la mesure des vers. Pour la prononciation, on ne sauroit discerner si on le fait d'une syllabe ou de deux. Pour l'orthographe, on le pourroit connoître par les deux points qu'il faudroit mettre sur l'*u* ou sur l'*i*,

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 107
en écrivant *fuir* ainsi ; car ces deux points marquent toujours deux syllabes ; mais les Imprimeurs ni les Auteurs ne sont pas si exacts. Et pour la mesure des vers , les Poètes n'en doivent (1) pas être Juges , parce qu'ils sont parties , & n'ont garde de le faire que d'une syllabe. La raison en est évidente. *Fuir* est un mot dont ils peuvent souvent avoir besoin , soit à l'infinif , soit au préterit ; c'est pourquoi ayant à s'en servir , ils ne manqueront pas de le faire d'une syllabe , & ne le feront jamais de deux , à cause de cet entrebâillement que font les voyelles *u* & *i*, séparées , & que la douceur de notre poésie ne peut souffrir , qui par cette même raison bannit la rencontre des voyelles en deux mots différens. Ils ne devroient pas pourtant trouver *fuir* de deux syllabes plus rude que *ruine* & *bruine* , où l'*u* & l'*i* font deux syllabes distinctes.

(1) *Les Poètes n'en doivent pas.*] Les Poètes qui font *fuir* d'une syllabe , font *ouïr* & *hair* de deux , par les raisons ci-dessus. Il en est de même de *ruine* & *bruine* dont l'Auteur parle ensuite.

Nous avons donc fait voir que *je fuis* au prétérit défini est de deux syllabes. S'il l'est au prétérit défini, il l'est aussi au prétérit indéfini, *j'ai fui*, parce qu'en toutes les quatre conjugaisons des verbes, soit réguliers, soit anomaux, je vois que jamais ces deux prétérits n'ont plus de syllabes l'un que l'autre, si ce n'est en un seul, qui est *mourus* & *mort*; mais encore, dit-on, *je suis mort*, à l'indéfini, comme on dit, *je mourus*, au défini, & ainsi ils se peuvent dire égaux en syllabes.

Maintenant pour l'infinitif, il s'ensuit par l'analogie des verbes, que le prétérit défini étant de deux syllabes, comme nous avons fait voir, l'infinitif ne peut pas être d'une syllabe, parce qu'en toutes nos conjugaisons, régulières ou anomaux, il n'y a pas un seul verbe sans exception, dont l'infinitif ne soit ou égal en syllabes avec le prétérit défini, ou plus long, comme en la première conjugaison terminée en *er*, *aimer*, *aimai*, en la seconde terminée en *ir*, *sortir*, *sortis*, en la troisième terminée en *oir*, *prévoir*, *prévis*, & quelquefois plus long, comme *savoir*,

ſçus, & enfin en la quatrième terminée en *re*, *perdre*, *perdis*, *faire*, *fis*, *croire*, *crus*. Il en est ainſi de tous les anomaux.

N O T E.

Il eſt certain que *hair* & *œuir* font tous deux de deux ſyllabes. Peu de perſonnes font *fuir* de deux, non pas même au prétérit indéfini. Il n'y a rien de plus languiffant qu'un vers, où ce verbe eſt compté pour deux ſyllabes, comme en celui-ci.

*On doit fuir l'amour comme une rude
peine.*

Ce que dit Monſieur de Vaugelas que ſi *fuir* eſt de deux ſyllabes au prétérit défini, il doit l'être auſſi au prétérit indéfini, eſt mal fondé ſur la raiſon qu'il en donne. Il prétend qu'en toutes les quatre conjugaiſons des verbes, ſoit réguliers, ſoit anomaux, jamais les deux prétérits n'ont plus de ſyllabes l'un que l'autre. Cela n'eſt pas vrai dans les verbes, *nuire*, *conduire*, *produire*, *réduire*. Le prétérit défini, *j'ai nui*, n'a qu'une ſyllabe, & l'indéfini, *je nuisis*, en a deux. Il n'y en a que deux dans *j'ai conduit*, *produit*, *réduit*, & il y en a trois dans *je conduiſis*, *je produiſis*, *je réduiſis*.

S'enfuir fait au prétérit défini, *je me ſuis enfui*. Quelques-uns diſent, *ils s'en ſont enfuis*, ce qui eſt très-mal; car c'eſt employer

110 REMARQUES

deux fois la particule *en*, que l'on joint à *fuir*. D'autres disent, *ils s'en sont fuis*, ce que je tiens une faute, il faut dire, *ils se sont enfuis*, parce que la particule *en* ne se doit point séparer de *fuir*, & que les deux ne font qu'un seul mot. Il n'en est pas de même de *s'en aller*, *en* n'est pas joint avec *aller*, comme dans *ensuir*, & on les écrit toujours séparément, aussi-bien que dans *s'en retourner*; aussi ne dit-on pas, *il s'est en allé*, mais *il s'en est allé*. *Il s'en est en allé*, est la même faute que *il s'en est enfui*.

CCCCXXVIII.

En Cour.

Cette façon de parler, qui est si commune, est insupportable. Tant de gens disent & écrivent, & dans les Provinces, & dans la Cour même, *il est en Cour*, *il est allé en Cour*, *il est bien en Cour*, au lieu de dire, *il est à la Cour*, *il est allé à la Cour*. C'est bien assez que l'on souffre *en Cour*, sur les paquets. De même il faut dire, *Avocat au Parlement*, *Procureur au Parlement*, & non pas, *Avocat en Parlement* ni *Procureur en Parlement*, comme l'on dit & comme l'on écrit tous les jours.

N O T E.

On dit toujours & très-bien , *écrire en Cour* , *être bien en Cour*. *Avoir bouche à Cour*, est une façon de parler bien plus extraordinaire : cependant il le faut dire , & non pas , *avoir bouche en Cour*.

Le Pere Bouhours fait une très-curieuse remarque sur ces deux prépositions *en* & *dans* , dont le rapport & la ressemblance empêchent qu'on ne puisse dire précisément quand il faut mettre l'une plutôt que l'autre. Il dit qu'on met toujours *en* devant les noms de Royaumes & de Provinces , quand on ne leur donne point d'article , *en France* , *en Gascogne* , & toujours *dans* , quand ces noms ont un article , *dans la France* , *dans la Gascogne*. On met aussi *dans* à tous les noms masculins qui ont un article sans élision , parce qu'*en* ne s'accommode point avec *le* , *dans le mouvement* , *dans le miserable état où je me trouve* , & non pas , *en le mouvement* , *en le miserable état*. S'il y a une élision , on peut dire , *en l'état où je suis*. *En* se peut aussi mettre devant l'article féminin *la* , comme , *en la fleur de mon âge* , quoiqu'on dise mieux , *dans la fleur de mon âge*. On dit , *il est allé en l'autre monde* , & non pas , *dans l'autre monde* , pour dire , *il est mort*. *En* & *dans* se mettent avec *tout* , soit qu'il y ait un article , soit qu'il n'y en ait point. *Dans tous*

112 R E M A R Q U E S

les lieux, dans tous les temps ; en tous les lieux, en tous les temps ; dans tout pays, en tout pays. J'avoue que je dirois plutôt, *en tout temps* que *dans tout temps*. Il faut remarquer que quoiqu'on dise, *dans dix jours & en dix jours*, ces deux prépositions font un sens bien différent. *Je ferai mon voyage dans dix jours*, signifie, *je partirai après que dix jours seront écoulés, & je ferai mon voyage en dix jours*, veut dire, *je n'emploierai que dix jours dans mon voyage*. Quand il s'agit d'un lieu où l'on serre quelque chose, on dit d'ordinaire *dans*, il a mis cela *dans son coffre, dans son cabinet, & non en son coffre, en son cabinet*. On dit, *penser en soi-même, & non dans soi-même*, quoiqu'on dise, *rentrer en soi-même & rentrer dans soi-même*.

Le Pere Bouhours, à qui nous devons toutes ces remarques, observe encore que quoiqu'on puisse mettre quelquefois *en & dans* indifféremment devant un mot, s'il y a plusieurs mots semblables dans la même période, & que ce soit le même sens & la même suite du discours, l'uniformité demande que la première de ces prépositions qu'on a employée, regne par tout. Ainsi il faut dire, *fidele dans ses promesses, inépuisable dans ses bienfaits, juste dans ses jugemens, & non pas, fidele dans ses promesses, inépuisable en ses bienfaits*. Il faut dire tout de même, *la gloire d'un Souverain consiste bien moins en la grandeur de son Etat, en la force de ses Citadelles & en la magnificence de ses Palais, qu'en la multitude des peuples*

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 113

plés auxquels il commande, & non pas, consiste bien moins en la magnificence de ses Palais, que dans la multitude des peuples. Quand ce n'est pas le même ordre & le même sens, on doit varier, comme en cet exemple, il passa un jour & une nuit entiere en une si profonde méditation, qu'il se tint toujours dans une même posture; la raison est qu'une si profonde méditation & une même posture, ne sont pas de même espèce. Il y a de la négligence de style à dire en parlant de la mort, nous entrerons tous dans ce moment dans une solitude éternelle. Il n'y a personne qui ne convienne qu'il est beaucoup mieux de dire, nous entrerons tous en ce moment dans une solitude éternelle.

On disoit autrefois, *ès mains, ès prisons, ès Loix, ès Arts*, pour dire, *dans les mains, dans les prisons*. Monsieur Menage a observé que ce mot *ès* a été dit par syncope, au lieu d'*en les*, *en les mains, en les prisons*. Il fait remarquer ailleurs que quoiqu'on ait toujours dit, *en Arles, en Avignon*, ainsi qu'*en Jerusalem*, il y a quelques années qu'on a commencé à dire, *à Arles, à Avignon*, comme on dit, *à Angers, à Angoulême*, malgré le bâillement des deux voyelles. Il ajoute qu'on dit, *dans le Lyonnais, dans le Vendomois*, & non pas, *en Lyonnais, en Vendomois*; *au Maine, au Perche, au Vexin*, *dans le Maine, dans le Perche, dans le Vexin*, & non pas, *en Maine, en Perche, en Vexin*, quoiqu'on dise, *en Poitou, en Anjou, en Saintonge*. On dit, *en Tur-*

114 REMARQUES
quie, & on ne peut dire, en Perou. Il faut
dire, au Perou, dans le Perou.

CCCCXXIX.

Narration historique.

IL y en a qui tiennent que dans le style historique il ne faut pas narrer le passé par le présent ; comme par exemple, en décrivant une tempête arrivée il y a long-temps, ils ne veulent pas que l'on dise, *mais tout à coup une grêle épaisse, suivie d'une effroyable tempête, déroba la vue & la conduite aux Nautonniers. Le soldat apprenti dans les fortunes de la mer, trouble l'art des matelots par un service inutile. Les vaisseaux abandonnés du Pilote flottent à la merci de l'orage ; tout cede enfin à la violence du vent, & ce qui s'ensuit dans cette excellente & nouvelle traduction de Tacite au second livre des Annales, que j'ai bien voulu rapporter ici pour un des plus beaux exemples qu'aucun Historien eût pû me fournir sur ce sujet. Ceux qui sont dans ce sentiment, voudroient que l'on dît, le soldat apprenti dans les fortunes*

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 115
*de la mer , troubloit , & non pas trouble
l'art des matelots ; les vaisseaux aban-
donnez du Pilote flottoient , & non pas ,
flottent à la merci de l'orage ; tout cedoit ,
& non pas , tout cede ; sur-tout après
avoir employé , disent-ils , le prétérit
défini déroba , immédiatement devant
la période qui emploie le temps pré-
sent , trouble.* Mais je ne puis assez m'é-
tonner que des gens, qui d'ailleurs écri-
vent parfaitement bien, soient tombés
dans cette erreur; car outre que l'exem-
ple des Historiens Grecs & Latins les
condamne, tous les autres n'en usent
point autrement, ni Monsieur de Mal-
herbe, ni Monsieur Coëffeteau, ni
aucun autre. Même en parlant on a
accoutumé de narrer ainsi, & j'ai vû
force Relations de gens de la Cour &
de gens de guerre, qui se servent d'or-
dinaire du présent, comme ayant meil-
leure grace que le prétérit.

Il est vrai que pour diversifier &
rendre le style plus agréable, il se faut
servir tantôt de l'un & tantôt de l'au-
tre, & savoir passer adroitement & à
propos du prétérit au présent, & du
présent au prétérit; autrement on fe-

116 R E M A R Q U E S
roit une faute que plusieurs font , de
commencer par un temps & de finir par
l'autre , qui est d'ordinaire un très-
grand défaut.

N O T E .

Monfieur de la Mothe le Vayer est du
sentiment de Monsieur de Vaugelas sur
l'exemple rapporté dans cette remarque ,
& dit qu'on a eu tort de reprendre l'ex-
pression du Tacite François qui est très-
bonne. Il y a de l'art à passer du prétérit
au présent.

C C C C X X X .

D'autant plus.

C E terme étant relatif d'une chose
à une autre , il faut l'employer
d'une même façon en toutes les deux
choses ; par exemple , *d'autant plus*
qu'une personne est élevée en dignité ,
d'autant plus doit-elle être humble , &
non pas , d'autant plus qu'une personne
est élevée en dignité , d'autant doit-elle
être humble , comme l'a écrit un excel-
lent Auteur , & plusieurs autres aussi.
Que si l'on met *d'autant plus* au pre-
mier , il faut mettre *d'autant plus* , au
second ; si l'on ne met que *d'autant* au

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 117
premier sans *plus*, il le faut mettre au second de même. Et il est à noter qu'il ne suffit pas de répéter *plus*, mais qu'il faut aussi le mettre en la même place que l'autre, & ne dire pas, *d'autant plus qu'une personne est élevée, d'autant doit-elle être plus humble*, ni, *elle doit d'autant plus être humble*, mais, *d'autant plus doit-elle être humble*.

N O T E.

Il semble que *plus* ait pris la place de *d'autant plus*, & qu'on se contente aujourd'hui de dire, *plus une personne est élevée en dignité, plus elle doit être humble*. Quand on emploie *d'autant plus*, on ne le répète que lorsqu'il commence le premier membre de la période, comme dans l'exemple de cette remarque. S'il est au milieu, on fait seulement suivre *que*; *on doit être d'autant plus humble, qu'on est élevé en dignité*.



CCCCXXI.

Le verbe auxiliaire avoir , conjugué avec le verbe substantif & avec les autres verbes.

QUand le verbe auxiliaire *avoir* ; se conjugue avec le verbe substantif *être* , il n'aime pas à rien recevoir entre deux qui les sépare , non pas que ce soit absolument une faute , mais c'est une imperfection à éviter. Par exemple, si l'on dit , *il a plusieurs fois été contraint* , il ne sera pas si bon que de dire , *il a été plusieurs fois contraint* , ou *il a été contraint plusieurs fois* , en mettant *a* , & *été* immédiatement l'un auprès de l'autre. De même , *s'il eût été encore malade* , est mieux dit , nonobstant la cacophonie d'*encore* après *été* , que de dire , *s'il eût encore été malade*. Mais quand ce même verbe *avoir* , se conjugue avec un autre verbe que le substantif , il n'en est pas ainsi ; car par exemple , *je l'en ai plusieurs fois assuré* , est bien mieux dit que *je l'en ai assuré plusieurs fois*.

N O T E.

Monfieur de la Mothe le Vayer trouve que, *s'il eût encore été malade*, vaut bien, *s'il eût été encore malade*. Je crois que soit que le verbe *avoir* se conjugue avec *être* ou avec un autre verbe, l'oreille feule est à confulter fur ces fortes de transpositions.

C C C C X X X I I .

Voile.

PEu de gens ignorent, comme je crois, que ce mot a deux significations, & deux genres. Il est masculin quand il signifie *ce dont on se couvre le visage & la tête*, comme, *le voile blanc*, *le voile noir des Religieuses*, & *un voile devant les yeux*, que l'on dit, & proprement & figurément, & alors on voit par ces exemples qu'il est masculin. Mais il est féminin quand il signifie *la toile ou autre étoffe dont les matelots se servent pour prendre le vent qui pousse leurs vaisseaux*. Néanmoins je vois une infinité de gens qui font ce dernier masculin, & disent, *il faut caler le voile*, *les voiles enflez*. Soit qu'on s'en serve dans le propre ou dans le figuré

120 R E M A R Q U E S
en ce dernier sens , il est toujours fé-
minin.

N O T E.

Monsieur Menage dit que *voile* est masculin , non seulement quand il signifie couverture de tête , *un voile blanc* , mais encore quand il signifie un navire , *dix grands voiles*. On dit , *caler la voile* , & non pas *le voile* ; *les voiles enflées par le vent* , & non pas *enflés*. En ce dernier sens il est toujours féminin.

C C C C X X X I I I .

*Si l'adjectif de l'un des deux genres
se peut appliquer à l'autre dans
la comparaison.*

L'Exemple le va faire entendre. Si un homme dit à une fille , *je suis plus beau que vous* , ou qu'une fille dise à un homme , *je suis plus vaillante que vous* , on demande si cette façon de parler est bonne. On répond qu'elle ne se peut pas dire absolument mauvaise , mais qu'elle n'est pas fort bonne aussi , & qu'il la faut éviter en se servant d'une autre phrase , comme , *j'ai plus de beauté que vous* , *j'ai plus de courage*

SUR LA LANGUE FRANÇOISE: 121
vage que vous. Autrement il faudroit dire pour parler régulièrement, *je suis plus beau que vous n'êtes belle, & je suis plus vaillant que vous n'êtes vaillant;* car en cette phrase l'adjectif regarde les deux personnes de divers sexe, & leur étant commun à tous deux, il doit aussi être du genre commun, & non pas d'un genre qui ne convienne qu'à l'un des deux : c'est pourquoi un homme dira fort bien à une femme, ou une femme à un homme, *je suis plus riche que vous, je suis plus pauvre & plus noble que vous,* parce que tous ces adjectifs, *riche, pauvre, noble,* sont du genre commun, & conviennent également à l'homme & à la femme.

N O T E.

Je suis tout-à-fait du sentiment de Monsieur Chapelain, touchant ce qu'il a écrit sur cette remarque. En voici les termes. *C'est une élégance qui consiste à la sousentente de n'êtes belle ou beau, & il est meilleur que les exemples par lesquels Monsieur de Vaugelas a voulu corriger ceux-ci. L'adjectif, pour ne regarder qu'un des deux sexes, ne laisse pas de convenir à l'autre par la sousentente, qui tacitement le fait du genre qu'il faut, & il n'est*

Tome III.

L

point besoin de recourir à un adjectif du genre commun pour rendre la phrase bonne, la sousentente y remédiant élégamment, comme je l'ai dit.

Cette façon de parler est vicieuse dans un autre sens, à cause qu'elle fait une équivoque. Quand on dit, *j'aime mieux souffrir que vous*, cela ne veut pas dire, *j'aime mieux souffrir que vous n'aimez à souffrir*, comme, *je suis plus beau que vous*, signifie, *je suis plus beau que vous n'êtes belle*, mais seulement, *j'aime mieux que la souffrance tombe sur moi que sur vous*. On connoîtra que cette phrase n'est pas correcte, si on donne un régime au verbe qui précède *que*. On ne fauroit dire, par exemple, *j'aime mieux souffrir cette perte que vous*, il faut dire, *j'aime mieux souffrir cette perte que de vous la voir souffrir*.

CCCCXXXIV. •

A même.

CETTE façon de parler, *à même*, pour dire *en même temps* ou *à même temps*, comme, *à même que la prière fut faite, l'orage fut apaisé*, est très-mauvaise, & je ne conseillerois à qui que ce soit d'en user, ni en parlant, ni en écrivant.

N O T E.

A même pour dire *en même temps*, est une façon de parler inconnue présentement, & dont il n'y a personne qui se serve. Quelquefois dans le discours familier on l'emploie à un autre usage qui n'est pas reçu par ceux qui parlent correctement. C'est quand on dit, *boire à même la bouteille*.

Monsieur Menage dit qu'à *même temps*, *au même temps*, *en même temps*, *dans le même temps*, sont des façons de parler très-bonnes & très-naturelles. Le Pere Bouhours permet de les employer indifferemment selon les occasions qui se présentent mais il observe qu'il y a des endroits où l'élégance demande qu'on se serve de l'un plutôt que de l'autre, comme pour éviter deux *en* ou deux *au*. Il leva les yeux *au Ciel en même temps*, & non pas *au même temps*. Il observe aussi que quand il s'agit d'une heure précise, & qu'on parle tout-à-fait dans le propre, on doit plutôt dire *au même temps* ou *à même temps*, qu'*en même temps*, comme en cet exemple, *ayant reçu un paquet à cinq heures du matin, il partit au même temps*, & qu'au contraire quand il ne s'agit pas d'un temps précis, & qu'on parle plus dans le figuré que dans le propre, on dit d'ordinaire, *en même temps*. Quand vous envoyez des maux, dit Tobie à Dieu, *donnez en même temps le courage de les supporter*. Il fait voir encore qu'*en même temps* signifie quelquefois *tout*

124 R E M A R Q U E S

ensemble , tout à la fois. Il en donne ces exemples. Il arrive souvent qu'une chose qui est très-sérieuse , est en même temps très-agréable. Des passions diverses & quelquefois contraires , se rencontrent en même temps dans une même personne. Je crois comme lui , qu'au même temps ou à même temps ne viendrait pas bien en ces endroits-là.

C C C C X X X V .

Gens.

CE mot a plusieurs significations ; tantôt il signifie *personnes* , tantôt *les domestiques* , tantôt *les soldats* , tantôt *les Officiers du Prince en la Justice* , & tantôt *des personnes qui sont de même suite & d'un même parti*. Il est toujours masculin en toutes ces significations , excepté quand il veut dire *personnes* ; car alors il est féminin si l'adjectif le précède , & masculin si l'adjectif le suit. Par exemple , on dit , *j'ai vû des gens bien faits , bien résolus* , vous voyez comme l'adjectif *bien faits* après *gens* est masculin. Au contraire on dit , *voilà de belles gens , ce sont de sotes gens , de fines gens , de bonnes gens , de dangereuses (1) gens* , & ainsi l'adjectif devant *gens* est féminin. Il n'y a qu'une seule

exception en cet adjectif *tout*, qui étant mis devant *gens*, y est toûjours masculin, comme, *tous les gens de bien, tous les honnêtes gens*, jusques-là que l'on ne dit point *toutes les bonnes gens*, ce mot *toutes*, ne se pouvant accommoder devant *gens*, avec les autres adjectifs féminins qu'il demande. Nous avons quelques autres mots en notre Langue qui se gouvernent de même avec les adjectifs. Voyez *ordres*, je ne me souviens pas des autres.

N O T E.

Il est certain que *gens*, dans la signification de *personnes* est masculin, quand il est suivi de l'adjectif, & féminin quand il en est précédé, surquoi le Pere Bouhours fait une remarque fort particuliere, qui est que dans la mesme phrase, ce mot est masculin & féminin, & que le premier adjectif mis au féminin, n'oblige point à mettre le second adjectif qui suit au même genre. Ainsi il faut dire, *il y a de certaines gens qui sont bien sots*, & non pas, *bien sotes*. *Ce sont les meilleures gens que j'aye jamais vûs*, & non pas *que j'aye jamais vûes*. Il dit encore, sur ce que Monsieur Menage a tres-bien remarqué que *gens* ne se dit point d'un nombre déterminé, par exemple, *quatre*

126 REMARQUES

gens, six *gens* que quand on joint *gens* à *cent* & à *mille*, c'est seulement pour signifier un nombre indéterminé, comme *il y a cent gens dans cette maison*, *j'ay vû aujourd'hui mille gens*, & que s'il y avoit justement cent personnes dans une maison, ou que l'on eût vû mille personnes de compte fait, ce seroit mal parler que de dire, *il y a cent personnes*, *j'ay vû cent personnes* ou *mille hommes*. Monsieur Menage blâme Monsieur d'Ablancourt d'avoir dit dans son Marmol, *Ali quise douta de ce que c'étoit*, prit son ami nommé *Yahia*, & dix autres jeunes gens de sa faction. Le Pere Bouhours doute avec raison que ce soit mal dit, & croit que quand on met un adjectif devant *gens*, on peut joindre un nombre déterminé, *dix jeunes gens*, *quatre honnêtes gens*. C'est une chose particuliere que l'adjectif *tout*, se mette au masculin devant *gens*, *tous les gens de bien*. Il se met aussi devant quelques adjectifs, comme *tous les habiles gens*, *tous les honnestes gens*, *tous les jeunes gens*, mais il faut observer que c'est seulement devant les adjectif qui ont le masculin & le féminin semblables, car quoiqu'on dise bien, *tous les jeunes gens*, on ne sauroit dire *tous les vieilles gens*, n'y *toutes les vieilles gens*, non plus que *les savantes gens*, parce que dans *vieil* & *savant*, le masculin & le féminin ne sont pas semblables. Monsieur Menage ajoute aux remarques de Mon-

sieur de Vaugelas que ce mot *gens*, en la signification de *Nation*, se disoit autrefois au singulier, *la Gent qui porte le Turban*, & qu'il peut encore avoir grace dans un poëme Epique, comme en cet endroit du cinquième de l'Enéide de Monsieur Segrais.

De cette gent farouche adoucira les mœurs.

(1) De dangereuses gens.] Marot p. 340. en son Cantique à la Déesse Santé, le fait féminin, quoique l'adjectif suive. *Les vieilles gens tu rends fortes & vives, les jeunes gens tu fais recreatives, à chasse, à vol, à tournois intentives.*

CCCCXXXVI.

Futur.

CE mot pris du Latin, pour dire, à venir, est plus de la Poësie que de la bonne prose; car en style de Notaire on dit bien, *futur époux & futur épouse, futurs conjoints*, & les Grammairiens disent bien, *le temps futur* pour *le temps à venir*; mais je ne sache point d'endroit dans le beau langage où il puisse être employé. Les Poëtes s'en

128 R E M A R Q U E S
servent magnifiquement, comme Monsieur de Malherbe ,

Que direz-vous , races futures ?

N O T E.

Le Pere Bouhours n'est point de l'avis de Monsieur de Vaugelas qui bannit *futur* du beau style , & il a raison de n'en être pas. On dit fort bien *les presages de sa grandeur future , les biens de la vie future*. M. de la Mothe le Vayer ne sauroit non plus souffrir que l'on bannisse *futur* de la Prose. Il approuve *les races futures , les assemblées futures , & autres*, semblables.

CCCCXXXVII.

Fatal.

C E mot le plus souvent se prend en mauvaise part , comme , *le jour fatal , l'heure fatale , le tison fatal , le cheveu fatal , fatal à la République , Scipion fatal à l'Afrique , Hannibal fatal à l'Italie*. Mais il ne laisse pas de se prendre quelquefois en bonne part ; comme Monsieur de Malherbe a dit , *dans le fatal accouplement ; un autre ,*

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 129
C'étoit une chose fatale à la race de
Brutus de délivrer la République.

N O T E.

Fatal en mauvaise part, signifie *malheureux*, *funeste*, mais il ne signifie point *heureux* dans un sens contraire; & lorsqu'il est pris en bonne part selon les adjectifs auxquels il est joint, il veut dire seulement que la chose dont il s'agit a été ordonnée par une puissance supérieure, à laquelle l'homme est en quelque façon assujetti. Ainsi le *fatal accouplement* de Malherbe veut dire qu'il a été fait par l'ordre de la destinée. Selon le sens naturel il devroit signifier *un accouplement funeste.*

CCCCXXVIII.

Incognito.

DÉpuis quelques années nous avons pris ce mot des Italiens pour exprimer une chose, qu'ils ont les premiers introduite fort sagement, afin d'éviter les cérémonies auxquelles les Grands sont sujets quand ils se font connoître; car par ce moyen on exempte d'une importune obligation, & ceux qui doivent recevoir ces honneurs, & ceux qui les doivent rendre.

Aujourd'hui toutes les Nations se servent d'une invention si commode, & empruntent des Italiens, & la chose, & le mot tout ensemble. Nous disons, *il est venu incognito*, *il viendra incognito*, non pas qu'en effet on ne soit connu, mais parce qu'on ne le veut pas être. Mais ce qui est digne de remarque, c'est que si nous parlons d'une femme, ou d'une Princesse, nous ne laisserons pas de dire, *elle vient incognito*, & non pas *incognita*; & si nous parlons de plusieurs personnes, comme de deux ou trois Princes, nous dirons aussi, *ils viennent incognito*, & non pas *incogniti*, parce qu'*incognito* se dit en tous ces exemples adverbialement, comme qui diroit *incognitamente*, & ainsi il est indéclinable. Seulement il seroit à désirer que la plupart des François qui prononcent ce mot, ne missent point l'accent sur la dernière syllabe, disant *incognitò*, au lieu de dire *incógnito*, en mettant l'accent sur l'antepenultième.

N O T E.

Monfieur de la Mothe le Vayer prétend qu'on ne dira jamais que très-mal en par-

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 135

tant d'une Princeſſe , elle vient *incognito* , & qu'on dira , elle vient ou paſſe comme *inconnue*. Il ajoûte que ſi l'on vouloit ſe ſervir alors du terme Italien, de même qu'on fait en parlant d'un homme , il faudroit former une phraſe , & dire , elle veut paſſer à l'*incognito* , comme on dit , à l'*improviſte*. Monſieur de la Mothe le Vayer n'a pas raiſon. Il eſt certain qu'*incognito* ſe dit adverbialement , & que n'ayant ni nombre ni genre, il ſe dit auſſi-bien d'une femme que d'un homme.

Nous employons pluſieurs mots Latins en notre Langue , auſquels on ne donne point de pluriel. On n'en donne point ſurtout aux mots terminez en *a*. Un *Opera* , deux *Opera* ; un *errata* , un *duplicata* , deux *errata* , deux *duplicata*. Monſieur Menage croit qu'il faut dire , un *acacia* , deux *acacia* , & non pas deux *acacias*. Il fait auſſi obſerver que les lettres de l'Alphabet ne ſe déclinent point , à l'imitation des lettres Grecques & Latines , & qu'on dit deux *a* , comme deux *alpha*. On dit de même , cinq *Pater* & cinq *Ave* , & non pas , cinq *Paters* & cinq *Avez*. Je ne crois pas non plus qu'on puiſſe donner un pluriel à *recepiffé* , & je dirois , on m'a mis entre les mains trois *recepiffé* , & non pas , trois *recepiffez*. Il en eſt de même d'*alibi* , les *alibi* ne ſont pas reçûs. On dit , deux *in-folio* , deux *in-quarto* , deux *in-octavo* , & non pas , deux *in-folios* , deux *in-quartos* , deux *in-octavos* , comme on le pourroit dire par le

132 REMARQUES

même abus qui fait dire à quelques-uns *inpromptus* au pluriel. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'en parlant des autres sortes de volumes de Livres, on ne garde que le premier mot Latin *in*, ce qui fait une façon de parler moitié Latine & moitié Française. Tous ces mots sont aussi sans pluriel, *des in-douze, des in-seize, des in-vingt-quatre*, & non pas, *des in-douzes, des in-seizes, des in-vingt-quattres*. *Placet* & *debet* sont mots d'un si grand usage, que quelque Latins, ils ont pris un pluriel. Il y a un jour réglé où l'on présente les *Placets au Roi*. Les *debets de compte*. Pour les mots en *um*, comme, *factum, dictum, rogatum*, on leur donne un pluriel, non pas seulement en y ajoutant une *s* comme aux autres mots, mais en écrivant, *des factums, des dictons, des rogatons*. Monsieur Menage veut pourtant qu'on dise, *deux Te Deum*, & non pas, *deux Tedeons*. Je suis de son sentiment. Comme il n'y a pas si souvent occasion d'employer ce mot au pluriel que les autres mots Latins qui sont de même terminaison, l'oreille n'est pas si accoutumée à entendre *Tedeons* que *factons* & *rogatons*. On dit seulement, *Le Te Deum fut chanté dans toutes les Eglises pour une telle victoire*, & non pas, *on chanta des Tedeons*, parce qu'en des rencontres semblables on n'en chante qu'un dans chaque Eglise. Il est vrai qu'on pourroit présentement donner un pluriel à ce mot, après le grand nombre de *Te Deum* que l'amour ardent

des Peuples pour notre Auguste Monarque a fait chanter plusieurs fois dans toutes les Eglises du Royaume en actions de graces du recouvrement de sa santé. Je suis encore pour Monsieur Menage qui dit *des inpromptu* au pluriel, quoiqu'on ne puisse blâmer *inpromptus*, après que des célèbres Auteurs l'ont écrit de cette sorte

CCCCXXXIX.

Que conjonctive, répétée deux fois dans un même membre de période.

PAR exemple, *Je ne saurois croire, qu'après avoir fait toutes sortes d'efforts, & employé tout ce qu'il avoit d'amis, d'argent & de crédit pour venir à bout d'une si grande entreprise, qu'elle lui puisse réussir, lorsqu'il l'a comme abandonnée.* Je dis qu'il ne faut pas répéter le *que*, encore qu'il y ait trois lignes entre deux, & qu'ayant dit, *qu'après avoir fait toutes sortes d'efforts, &c.* il ne faut pas dire, *qu'elle lui puisse réussir*, mais seulement, *elle lui (1) puisse réussir*, par-

(1) *Elle lui puisse réussir.*] Cela est vrai, mais à mon avis il faut toujours faire la répétition dont parle l'Auteur sur la fin. Autrement, & si ce *que* porte trop loin, l'esprit se trouve comme embarrassé à chercher la construction, & notre Langue aime surtout la clarté.

ce que le premier *que* suffit pour tous les deux , quand même la distance du régime seroit plus grande. Il est vrai qu'en ce cas-là , lorsqu'elle est trop longue , on a accoûtumé pour soulager l'esprit du Lecteur ou de l'Auditeur , de reprendre les premiers mots de la période , & de dire , comme en cet exemple , *je ne saurois croire qu'après avoir fait toutes sortes d'efforts , & employé tout ce qu'il avoit d'amis , d'argent & de crédit pour venir à bout d'une si grande entreprise , & qu'après que toutes les Puissances s'en sont mêlées , les unes sous main , & les autres ouvertement ; je ne saurois , dis-je , croire qu'elle lui puisse réussir , &c.* Alors il faut nécessairement répéter le *que* , & non pas autrement. Il n'en est pas comme de *ce* , qui aime à être répété , encore que les deux soient proches , & qui le veut être absolument lorsqu'ils sont éloignés. Je n'en donne point d'exemple , parce qu'il y en a (2) une Remarque particulière.

N O T E.

La faute que reprend ici Monsieur de Vaugelas , est fort ordinaire , & on ne

la cominet qu'à cause que la pluspart de ceux qui écrivent ne s'attachant point à écrire purement, oublient quand la période est un peu longue, qu'ils ont employé la particule *que* dans la première ligne. Quand on répète *que* comme dans le dernier exemple de Monsieur de Vaugelas, ce n'est point à cause de la grande distance du régime, mais parce qu'on répète le verbe *croire*, qui demande toujours *que* après soi; car si on ne répétoit le verbe, il y auroit une faute à répéter *que*.

(2) C'est la remarque CCLX.

CCCCXL.

Banquet.

CE mot est vieux, & n'est plus gueres en usage que parmi le peuple. Il se conserve néanmoins dans les choses sacrées où il est meilleur que *festin*; car on dit, *le banquet des sept Sages*. Mais le verbe *banqueter* est beaucoup moins encore en usage que *banquet*.

N O T E.

Monsieur Menage a raison de ne plus trouver le mot de *Banquet* du bel usage. Il ajoûte aux exemples de Monsieur de Vaugelas, *Le Banquet des Dieux*, *le Ban-*

136 R E M A R Q U E S

quet de Platon , le Banquet des Lapithes , où Festin seroit moins bon que Banquet. Il fait encore observer que le mot de Cadeau n'est que de la Ville , & qu'au lieu de donner un Cadeau , on dit à la Cour , donner un grand repas , donner une fête.

C C C C X L L.

Débarquer , desembarquer.

TOUS deux sont bons , mais *débarquer* est plus doux & plus en usage ; car ces verbes composez d'un verbe simple qui commence par *em* ou *en* , laissent d'ordinaire cette premiere syllabe dans leur composition , comme *d'engager* simple , se forme le composé *dégager* , *d'envelopper* se fait *développer* , & *d'embarrasser* , *débarrasser*, quoiqu'il y ait apparence qu'au commencement on a dit *desengager* , *développer* & *desembarrasser* ; mais depuis on a ôté l'*em* ou l'*en* , pour rendre ces mots plus courts & plus doux. Et de fait , il y en a fort peu qui ayent gardé l'une ou l'autre de ces syllabes ; car *d'embourser* on a dit *déboursier* ; *d'embrouiller* , *débrouiller* ; *d'emmaillotter* , *démaillotter* ; *d'emmancher* , *démancher* ; *d'empaqueter* , *dépaqueter* ; *d'empêtrer* , *dépêtrer*.

Il n'y a qu'*emparer* qui fait *desemparer*, & *embarquer* qui fait *desembarquer*; mais *débarquer*, comme nous avons dit, est beaucoup meilleur. Et pour *en*, d'*enchevêtrer* se fait *déchevêtrer*; d'*encourager*, *décourager*; d'*engraisser*, *dégraisser*; d'*enlacer*, *délacer*; d'*enrouiller*, *dérouiller*; d'*enraciner*, *déraciner*; & à mon avis, il n'y a d'excepté que *desenyvrer* d'*enyvrer*, *desennuyer* d'*ennuyer*, & *desensorceler* d'*ensorceler*; car pour les verbes de deux syllabes, ils ne tombent pas sous cette règle, parce que du simple *emplir*, on ne sauroit faire que *desemplir*, ni d'*enfler* que *desenfler*.

Par où il se voit que *débarquer* & *desembarquer* ont cela de particulier, que l'un & l'autre se dit, quoique l'un soit meilleur que l'autre; au lieu que de tous ceux que nous avons nommez, qui sont à peu près tout ce que nous en avons dans notre Langue, je n'en vois pas un qui se puisse dire de deux façons. Au reste, on se sert de ce verbe, & en actif & en neutre; car on dit *débarquer son armée*, pour dire, *la faire descendre ou la mettre hors du navire*, & *l'armée a débarqué en un tel lieu*.

NOTE.

On ne dit plus *desembarquer*, mais seulement *débarquer*. Outre *desemparer*, *desenyurer*, *desennuyer* & *desensorceler*, qui gardent *em* ou *en* de leurs simples, voici encore d'autres verbes qui le gardent, *desembaumer*, *desenfumer*, *desenchanter*, *desenvenimer* & *desentêter*. Le Pere Bouhours dit que ce dernier mot est nouveau, & plus heureux que *desaveugler*, *desappliquer* & *desoccuper*, qui ne réussissent point dans le monde. *Desaveugler* me paroît un fort bon mot. Quoique de celebres Ecrivains se soient servis des deux autres, ils ne sont pas encore bien reçûs, & je ne voudrois pas dire, par exemple, *le temps desapplique des objets dont on est trop occupé*; *toute son étude étoit de se desoccuper des soins de la terre*. Quelques-uns disent, *yurer*, *s'yurer*, *desyurer*; ce sont termes de Province, il faut toujours dire, *enyurer*, *s'enyurer*, *desenyurer*.

CCCCXLII.

Pluriel.

JE dois cette petite Remarque non seulement au Public, mais à moi-même pour ma propre justification; car dans le cours de cet Ouvrage, où il faut souvent user de ce mot, je mets

toûjours *pluriel* avec une *l*, quoique tous les Grammairiens François ayent toûjours écrit *plurier* avec une *r*, au moins jusqu'ici je n'en ai pas vû un seul qui ne l'ait écrit ainsi. La raison sur laquelle je me fonde, est que venant du Latin *pluralis*, où il y avoit une *l* en la dernière syllabe, il faut nécessairement qu'il la retienne en la même syllabe au François, parce que je pose en fait que nous n'avons pas un seul mot pris du Latin, soit adjectif ou substantif, qui ne retienne l'*l*, quand elle se trouve en la dernière ou penultième syllabe Latine où il y ait une *l*. Pour vérifier cela, je pense avoir jeté les yeux sur tous les mots Latins où il y a une *l* à la dernière ou penultième syllabe, & dont nous avons fait des mots François, car il y a un certain moyen de trouver en moins de rien tous ces mots Latins; mais je n'en ai pas rencontré un qui en notre Langue ne garde l'*l* qui est dans la Latine. Il seroit ennuyeux de les mettre tous ici, j'en ai compté jusques à cent ou environ. Il suffit que quiconque ne le croira pas, en pourra lui-même faire l'expérience;

& si par fortune il s'en trouvoit un ou deux d'exceptez, ce que je ne crois point, toujours la règle subsisteroit puissamment, ne souffrant au plus qu'une ou deux exceptions; & ainsi quand on dira *pluriel* avec une *l*, ce fera selon le règle générale. Outre que c'est aussi le sentiment général de ceux qui savent parfaitement notre Langue, lesquels j'ai consultez, & que je puis opposer à nos Grammairiens qui manquent bien en d'autres choses. Ce qui les a trompez, c'est sans doute que l'on dit *singulier* avec une *r* à la fin, & ils ont crû qu'il falloit écrire & prononcer *plurier* tout de même, ne songeant pas que *singulier* vient de *singularis*, où il y a une *r* à la fin, & que *pluriel* vient de *pluralis* où il y a une *l*, & non pas une *r* en la dernière syllabe.

Un excellent esprit m'a objecté que l'usage est pour *pluriel*, & qu'il ne voit pas comme je puis soutenir cette Remarque, faisant profession d'être toujours pour l'usage contre le raisonnement; mais je lui ai répondu que lorsque je parle de l'usage, & que je dis qu'il est le maître des Langues vivan-

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 141
tes , cela s'entend de l'usage dont on
n'est point en doute , & dont tout le
monde demeure d'accord , ce qui ne
nous apparoît proprement que d'une
façon qui est quand on parle; car l'écriture
n'est qu'une image de la parole, &
la copie de l'original; de sorte que l'usage
se prend , non pas de ce que l'on
écrit, mais de ce que l'on dit & que l'on
prononce en parlant. Or est-il qu'en
prononçant *plurier* , on ne sauroit dis-
cerner s'il y a une *l* à la fin ou une *r* ,
tellement qu'on ne peut alleguer l'usage
en cette occasion non plus qu'en
plusieurs autres , où l'on est contraint
d'avoir recours à l'analogie , comme
dit Varron, & comme nous l'avons am-
plement expliqué en la Remarque de
Euir , dans la page 101. de ce volume

N O T E.

Monfieur Menage préfere *plurier*, quoi-
qu'il ne condamne pas *plurier* , & dit que
ce mot ne vient pas de *pluralis* , parce
qu'on auroit dit ou *plurel* , comme , *tel* &
mortel , de *talis* & de *mortalis* , ou *plural* ,
comme *fatal* & *moral* , de *fatalis* & de *mo-
ralis* , mais qu'il vient de *plurialis* , que les
Auteurs de la basse Latinité ont dit au lieu

de *pluralis*, & qu'ils ont formé de *pluria*, qui étoit l'ancien mot Latin. En effet s'il vient de *pluralis*, on ne peut dire d'où est venu l'*i* qui s'est coulé dans *pluriel*, puisqu'il ne se trouve dans aucun mot de tous ceux qui sont formez des mots Latins en *alis*. *Particularis* a formé *particulier*, *singularis*, *singulier*, & à cause de *singulier*, on a donné la même terminaison à *plurier*. Messieurs de l'Académie Française prononcent tous *pluriel*, mais ils ne laissent pas de recevoir *plurier* dans leur Dictionnaire. Le Pere Bouhours admet aussi *plurier*, & dit que ce mot s'éloigne moins de l'analogie, si l'on en croit nos plus habiles Grammairiens. Il est certain que c'est seulement depuis la remarque de Monsieur de Vaugelas, qu'on a commencé à dire *pluriel*. Ainsi le grand usage a toujours été auparavant d'écrire *plurier*, & par conséquent on ne peut condamner ceux qui le disent aujourd'hui. La prononciation de *pluriel* & de *plurier*, n'est pas si semblable, qu'on ne distingue aisément s'il y a une *l* à la fin ou une *r*, ce qui feroit contre Monsieur de Vaugelas, qui prétend qu'on ne sauroit découvrir, si l'usage est pour *pluriel*, parce, dit-il, que *pluriel* & *plurier* se prononcent de la même sorte.

CCCCXLIII.

Arc-en-Ciel.

IL faut écrire ainsi *arc-en-ciel*, avec les trois mots dont il est composé, séparé par deux tirets, & non pas écrire *arcenciel*. Et au pluriel, s'il y avoit lieu de l'employer, ce qui ne peut arriver que rarement, il faut dire par exemple, *deux arc-en-ciels*, *plusieurs arc-en-ciels*, & non pas *arc-en-cieux*, ni *arcs-en-ciel*, ou *arcs-en-cieux*, cela étant assez ordinaire en notre Langue aux mots composez, soit noms ou verbes, de ne suivre pas la nature des simples qui les composent, comme il se voit en plusieurs de ces Remarques.

N O T E.

Si l'on écrivoit *Arcenciel*, sans séparer par deux tirets les trois mots qui le composent, cela obligeroit à le prononcer, comme on prononce la seconde syllabe du mot *encenser*, puisque *cen* se prononce comme s'il y avoit une *s*, au lieu d'un *c*, & de la même sorte que la première syllabe de *sentiment*, se prononce.

CCCCXLIV.

Faute, à faute, par faute.

ON dit par exemple, *faute d'argent* on manque à faire beaucoup de choses, & à *faute d'argent* on manque, &c. & encore *par faute d'argent* on manque, &c. Tous les trois sont bons ; mais le meilleur c'est de dire *faute d'argent*, après celui-là, *à faute* est le meilleur, & *par faute* est le moins bon des trois. Cela s'entend quand *faute* est devant un nom ; mais quand il est devant un verbe à l'infinitif, il est mieux de dire à que *par*, ni que *faute* tout seul, comme, *à faute de payer les intérêts il a doublé le principal*, est beaucoup mieux dit que *par faute de payer*, ni que *faute de payer*, quoique ce dernier (1) me semble assez bon.

N O T E.

M. Chapelain dit que *faute* & *à faute* ; sont également bons, soit devant un nom ou devant un verbe. Je dirois plutôt, *faute d'argent*, *faute de payer*, que, *à faute d'argent*, *à faute de payer*. *Par faute d'argent*

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 145
gent, par *faute de payer*, sont des façons
de parler qui ne sont plus en usage.

(1) *Faute de payer.*] Je l'aime mieux qu'à
faute.

CCCCXLV.

Florissant, *fleurissant*.

Cette Remarque est curieuse ; car
dans le propre on le dit d'une fa-
çon, & dans le figuré d'une autre. Dans
le propre on dit plus souvent *fleuris-*
sant, comme, *un arbre fleurissant*, &
dans le figuré on dit plutôt *florissant*,
que *fleurissant*, comme, *une armée flo-*
rissante, *un Empire florissant*. Le verbe
fleurir a aussi de certains temps où l'on
emploie (1) plutôt l'o que l'en dans le
figuré, comme dans l'imparfait on dira,
un tel florissoit sous un tel regne ; l'élo-
quence ou l'art militaire florissoit en un
tel temps. J'ai dit dans le figuré, parce
que dans le propre on diroit par exem-
ple, *cet arbre fleurissoit tous les ans*
deux fois, & non pas *florissoit*.

N O T E.

Quoique dans le figuré on dise fort bien
à l'imparfait, *un tel florissoit sous un tel regne*,
on ne peut dire *florissent* au présent, ni *flo-*

rir à l'infinif. Les beaux Arts fleuriffent , & non pas , floriffent. Ce Prince qui fit fleurir les beaux Arts , & non pas , qui fit florir. Il en eft de même du futur , les beaux Arts fleuriront toujours dans les Etats qui feront bien gouvernez , & non pas , floriront. Fleuri fe dit agréablement du teint , pour dire , vermeil , un teint fleuri. On dit auffi , un fyle fleuri , des termes fleuris , des manieres de parler fleuries , fur quoi le Pere Bouhours a dit qu'à l'égard du fyle , fleuri fe prend ordinairement en mauvaife part , & il en donne des exemples qui font connoître que fyle fleuri fignifie quelquefois un fyle fardé , un fyle affecté. Monsieur Menage obferve au contraire que fyle fleuri fe prend toujours en bonne part , & que les Critiques ne le blâment dans les matieres sublimes , dans les feveres , dans les tragiques où il n'eft pas propre , que comme ils blâment le fyle sublime dans les petites chofes. Il avoue pourtant qu'un fyle qui feroit trop fleuri , ne feroit pas eftimable.

(1) *Où l'on emploie l'O.] Calvin en fon Inft. liv. 4. c. 12. n. 26. L'ancienne Eglife a plus flori en fainteté. On parloit ainfi , mais préfentement il faut dire fleuri , & généralement parlant dans le verbe , il eft mieux par eu que par o : Un tel floriffoit fous un tel regne , eft bien dit ; mais à mon avis fleuriffoit feroit encore mieux dit , & l'Auteur lui-même en fa remarque 490. fur la fin dit , les Orateurs qui fleuriffient de fon temps ;*

tellement qu'il n'y a que l'adjectif au figuré, dont on puisse se servir à mon avis avec l'O, *Armée florissante*; mais notre Auteur a raison de dire qu'au figuré, on dit plutôt *florissant* que *fleurissant*, car il se pourroit trouver des endroits où *fleurissant* au figuré seroit très-bien dit.

CCCCXLVI.

Solliciter.

J'Ai déjà fait une Remarque (1) sur ce mot, où j'allegue un passage de Quintilien, qui m'oblige encore à faire celle-ci. C'est que j'ai dit que ce grand homme avoit employé le verbe *sollicitare*, au même sens que le vulgaire l'emploie en notre Langue pour dire, *avoir soin de quelqu'un*, comme on dit tous les jours à Paris parmi le peuple, qu'il faut *donner une garde à un malade pour le solliciter*, c'est-à-dire, *pour en avoir soin & pour le servir*. Voici le passage, *illud verò insidiantis quò me validius cruciaret, fortuna fuit ut ille mihi blandissimus, me suis nutricibus, me avia educanti, me omnibus qui sollicitare solent illas etates, anteferet*. Je ne fais

(1) C'est la remarque LXV.

si je me flatte ; mais il me semble que le sens le plus naturel de ces paroles va tout droit à celui que je lui donne , & que c'est leur faire violence , & les tirer , comme on dit , par les cheveux , de les interpreter autrement. En effet *sollicitudo* qui signifie *soin* , venant sans doute de *sollicitare* , est un grand indice que *sollicitare* en bon Latin , veut dire aussi *avoir soin* , & que c'est une de ses significations ; car il en a plusieurs. Néanmoins une personne qui sait aussi bien la Langue Latine & sa pureté , qu'homme du monde , n'est pas de cet avis , & lisant devant moi ma Remarque déjà imprimée , m'a conseillé de refaire le quarton , comme ayant avancé une chose qui ne se pouvoit soutenir. Son opinion fut encore suivie le même jour par deux autres personnes qui ne me permettoient plus d'en douter. Ayant donc donné les mains , comme j'étois sur le point de suivre leur conseil , j'ai trouvé un homme consommé dans les bons Auteurs , & qui entre admirablement dans leur sens aux passages les plus difficiles , qui maintient que *sollicitare* en cet endroit de Quintilien , se doit entendre

selon ma Remarque, & non pas comme l'interpretent ces autres Messieurs, pour signifier *se jouer avec les enfans*, qui est un sens bien forcé au prix du mien, & qui semble ne s'accorder gueres bien avec *illas atates*. Cela m'ayant obligé à consulter encore d'autres Oracles, j'en ai rencontré plusieurs du même sentiment, de sorte que demeurant en suspens, & ne m'appartenant pas de décider entre tant de grands hommes, j'ai crû que le meilleur parti que je pouvois prendre, étoit de ne pas refaire le quarton, mais de refaire une Remarque pour en laisser le jugement au Lecteur.

CCCCXLVII.

Arsenal & Arsenac.

Arcenal est le plus usité. Plusieurs disent aussi *arcenac* avec un *c* à la fin; & il semble qu'en parlant on prononce plustôt *arcenac* qu'*arcenal*; mais que l'on écrit plus volontiers *arcenal* qu'*arcenac*, un *arcenal bien muni*, *dresser un arcenal*, On dit au pluriel, *arcenaux*, & je n'ai jamais oui dire

arcenacs, qui est encore une marque pour faire voir qu'*arcenal* avec une *t* au singulier est le vrai mot. L'Italien dit *arcenale*, & quelques-uns croient que nous l'avons pris de là; car si *arcenac* étoit aussi bon, je ne vois pas pourquoi on ne diroit pas *arcenacs* au pluriel aussi-bien qu'*arcenaux*, comme on dit *arcs* d'*arc*.

NOTE.

Monsieur Menage après avoir rapporté l'endroit d'une lettre de Monsieur de Balzac, dans laquelle le mot d'*Arsenac* est employé, dit qu'il croit contre l'opinion de Monsieur de Vaugelas, qu'il faut plutôt dire *arsenac* qu'*arsenal*, & quoiqu'il avoue qu'*arsenaux* au pluriel est plus usité qu'*arsenacs*, il ajoute qu'avec le temps *arsenacs* l'emportera sur *arsenaux*. Cela n'est point encore arrivé. Tout le monde dit, *arsenaux* au pluriel, & je n'entens point dire *arsenacs*. Il est vrai qu'à l'égard de l'*arsenal de Paris*, on prononce communément *arsenac*, je m'en vais à l'*arsenac*. Les uns écrivent *arcenal* avec un *c*, & les autres *arsenal* avec une *s*.

CCCCXLVIII.

Auparavant, auparavant que.

LE vrai usage d'*auparavant*, c'est de le faire adverbe, & non pas préposition; par exemple, c'est de l'employer ainsi; *il me presse de telle chose, mais il y faut songer auparavant; il ne lui est rien arrivé que je ne lui aye dit auparavant.* Ceux qui parlent & qui écrivent le mieux, ne s'en servent jamais que de cette façon; mais ceux qui n'ont nul soin de la pureté du langage, disent & écrivent tous les jours, par exemple, *auparavant moi, il est venu auparavant lui, & en font une préposition, au lieu de dire, il est venu devant moi, j'y suis devant lui.* C'est d'ordinaire avec les pronoms personnels qu'ils le font servir de préposition, comme aux exemples que nous venons de donner; car devant les noms je n'ai pas remarqué qu'ils le fassent, ni que l'on dise jamais, *auparavant le retour du Roi, auparavant Pâques, ou auparavant les fêtes de Pâques.* *Auparavant que pour devant que ou avant que, n'est*

plus aussi du bel usage. Les bons Ecrivains ne diront jamais par exemple, *auparavant que vous soyez venu*, pour dire, *avant ou devant que vous soyez venu*. Il en est comme de *cependant*, dont nous avons fait une Remarque; car pour bien parler, on ne doit jamais dire *cependant que*, non plus que *auparavant que*.

N O T E.

Non seulement *auparavant lui & auparavant que vous soyez venu*, ne sont point du bel usage, mais ce sont des fautes contre la Langue. Il faut dire *avant lui & avant que vous soyez venu*, *auparavant* ne pouvant être qu'adverbe. Quoique tout le monde demeure d'accord que c'est comme il faut écrire, quelques-uns tiennent qu'en parlant il ne faut pas garder tant d'exactitude. Je sais que le discours familier ne doit pas être arrangé, & qu'il y a une affectation vicieuse à vouloir parler comme on écrit; mais si ceux à qui l'exactitude ne paroît pas nécessaire dans la conversation, veulent qu'on leur passe, *avous fait* pour *avez-vous fait*, parce que c'est une manière de parler abrégée, comment se pardonnent-ils *auparavant lui & auparavant que*, qui loin d'abrégé, rendent le discours plus long? Il est aisé de s'accoutumer à dire *avant lui, & auparavant* pour

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 153
avant, blessé tellement les oreilles délicates, qu'il n'y en a point qui n'en soient choquées.

CCCCXLIX.

Galant, galamment.

Galant a plusieurs significations, & comme substantif, & comme adjectif. Je les laisse toutes pour ne parler que d'une seule, qui est le sujet de cette Remarque. C'est dans le sens qu'on dit (1) à la Cour, qu'un homme est galant, qu'il dit & qu'il fait toutes choses galamment, qu'il s'habille galamment, & mille choses semblables. On

(1) J'avois cru que ce mot en cette signification & avec cette orthographe étoit fait de nos jours, mais je le trouve dans Amyot, à la fin de la comparaison que Plutarque fait d'Aristophanes & de Menandre. *Ses ruses, dit-il, parlant d'Aristophanes, & ses finesse ne sont point galantes.* Il s'en sert de même au Traité des communes Conceptions contre les Stoïques p. 699. Le Roman de la Rose, p. 401. vers la fin du Roman, *Quand la douce saison viendra, Seigneurs galants, qu'il conviendra, Que vous alliez cueillir les roses, Et les ouvertes, & les closes.* Il parle d'une jouissance amoureuse. Villon, *Où sont ces gracieux galans ?*

demande ce que c'est qu'un *homme galant* ou une *femme galante* de cette sorte, qui fait & qui dit les choses d'un *air galant* & d'une *façon galante*. J'ai vû autrefois agiter cette question parmi des gens de la Cour & des plus galans de l'un & de l'autre sexe, qui avoient bien de la peine à le définir. Les uns souïtenoient que c'est *je ne sais quoi*, qui differe peu de *la bonne grace*; les autres, que ce n'étoit pas assez du *je ne sais quoi* ni de *la bonne grace*, qui sont toutes choses purement naturelles, mais qu'il falloit que l'un & l'autre fût accompagné d'un certain air qu'on prend à la Cour, & qui ne s'acquiert qu'à force de hanter les Grands & les Dames. D'autres disoient que ces choses extérieures ne suffisoient pas, & que ce mot de *galant* avoit bien une plus grande étendue, dans laquelle il embrassoit plusieurs qualitez ensemble; qu'en un mot c'étoit un composé où il entroit du *je ne sais quoi* ou de *la bonne grace*, de *l'air de la Cour*, de *l'esprit*, de *du jugement*, de *la civilité*, de *la courtoisie* & de *la gaieté*, le tout sans contrainte, sans affectation & sans vice. Avec cela il y a de quoi

7

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 155
faire un honnête homme à la mode de la Cour. Ce sentiment fut suivi comme le plus approchant de la vérité ; mais on ne laissoit pas de dire que cette définition étoit encore imparfaite , & qu'il y avoit quelque chose de plus dans la signification de ce mot , qu'on ne pouvoit exprimer ; car pour ce qui est , par exemple , *de s'habiller galamment , de danser galamment , & de faire toutes ces autres choses qui consistent plus aux dons du corps qu'en ceux de l'esprit ,* il est aisé d'en donner une définition ; mais quand on passe (2) du corps à l'esprit , & que dans la conver.

(2) *Mais quand on passe.*] Outre tout cela , *galant* signifie *amant* ; ce qui emporte presque toujours qu'on est favorisé , *c'est son galant*. En ma jeunesse on disoit , *c'est son ami* , témoin la Chanson , *car un mari sans un ami ce n'est rien faire qu'à demi*. Depuis *galant* prit sa place , & maintenant *ami* est revenu à la mode. *Galant* se dit pourtant encore , ayant paru dire les choses un peu trop ouvertement ; au lieu qu'*ami* qui est équivoque , parle plus cou-vertement. *Galant* signifie encore *fourbe & fripon* ; & en ce sens il se dit de toutes personnes , *mon galant n'y a pas manqué : le galant homme m'a fait le tour , c'est-à-dire , le fourbe , le fripon m'a fait le tour ; la galande m'en a*

fation des Grands & des Dames , & dans la maniere de traiter & de vivre à la Cour , on s'y est acquis le nom de *galant* , il n'est pas si aisé à définir ; car cela présuppose beaucoup d'excellentes qualitez qu'on auroit bien de la peine à nommer toutes , & dont une seule venant à manquer , suffiroit à faire qu'il ne seroit plus *galant*. On peut encore dire la même chose des *lettres galantes*. En cette sorte de lettres la France peut se vanter d'avoir une personne à qui tout le monde le cede. Athenes même ni Rome , si vous en ôtez Ciceron , n'ont pas de quoi le lui disputer , & je le puis dire hardiment , puisqu'à peine paroît-il qu'un genre d'écrire si délicat leur ait été seulement connu. Aussi tous les goûts les plus exquis font leurs délices de ses lettres , aussi-bien que de ses vers & de sa conversation , où l'on ne trouve pas moins de charmes. Je tiendrois le Public bien fondé à intenter action contre lui pour lui faire imprimer ses œuvres. Au reste , quoiqu'en une *audonné à garder* , c'est-à-dire , *la fourbe qu'elle est , ellem'a trompé.*

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 157
tre signification on dise (3) *galand* &
galande avec un *d* aussi-bien qu'avec
un *t* ; cependant en celle que nous trai-
tons il faut dire *galant* & *galante* avec
un *t* , & non pas avec un *d*.

N O T E.

La définition d'*homme galant*, que Mon-
fieur de Vaugelas donne dans cette re-
marque , nous en fait voir le vrai caractere.
Il y a cependant sujet d'admirer la
bizarrerie de notre Langue , en ce que
galant mis après *homme* , signifie toute au-
tre chose que quand il est mis devant. On
dit , *c'est un homme galant* , pour dire qu'il
a de la bonne grace , & qu'il cherche à
plaire aux Dames par ses manieres com-
plaisantes & honnêtes , & on dit , *c'est
un galant homme* , pour dire qu'il fait les
choses avec honneur , & qu'il fait bien se
tirer de toutes sortes d'affaires.

Galantiser pour signifier *faire la cour aux
Dames* , est un terme bas dont on ne se sert
plus.

(3) *Galand* & *galande* avec un *d* ne se dit
communément que des jeunes personnes , &
il marque qu'il y a dans leur manière de vivre
quelque chose de trop éveillé , & approchant
du fripon , sans pourtant aller au criminel ;
c'est un galand ; *c'est une galande* , *c'est un bon
galand* , *c'est une bonne galande* ; c'est ce qu'on

158 R E M A R Q U E S

dit autrement , *c'est un éveillé ou un bon éveillé ; c'est une éveillé ou une bonne éveillée.* Quand on dit , *c'est un petit galand ou petit éveillé , une petite galande ou une petite éveillée* , cela marque une plus grande jeunesse , & qui n'est point de l'enfance. Voyez la page 155.

Au reste , ce que notre Auteur semble dire que *galand* & *galande* en cette signification s'écrit avec un *t* aussi-bien qu'avec un *d* ; je ne le crois pas. Il est vrai que *galand* avec un *t* ou un *d* , viennent tous deux du vieux mot *galler* , qui signifie *plaisanter , se réjouir , faire la débauche* , honnêtement néanmoins ; comme *galles* au pluriel signifie *réjouissance , plaisanterie ou débauche honnête*. Mais l'usage qui a distingué la signification de *galant* avec un *t* , & de *galand* avec un *d* , semble desirer qu'on les distingue par l'orthographe ; & d'autant plus que nous n'avons point de verbe ni de substantif qui vienne de *galand* avec un *d* ; au lieu que de *galant* avec un *t* nous avons *galantiser* & *galanterie*. *Galantiser une Dame* , c'est-à-dire , *lui faire l'amour*. On disoit autrefois en ce sens-là , *mugueter une Dame* , qui se dit encore , mais en raillerie , *courtiser une Dame* , qui ne se dit plus que par le peuple. A l'égard de *galanteries* , il signifie les mêmes choses que *galant* avec un *t* ; & outre cela , il signifie *amourettes* ; *il a une galanterie* , c'est-à-dire , *une amourette* ; *c'est sa galanterie* , c'est-à-dire , *c'est son inclination*.

CCCC L.

Réussir.

ON se sert plus élégamment de ce verbe au sens actif, ou avec le verbe auxiliaire *avoir*, qu'au sens passif, ou avec le verbe auxiliaire *être*. Par exemple, il est beaucoup mieux dit, *ce dessein lui a réussi*, que non pas, *lui est réussi*; *cette entreprise lui a réussi*, que non pas, *lui est réussie*, quoiqu'un de nos plus célèbres Ecrivains (1) l'ait écrit de cette dernière façon. Nous avons fait une Remarque de la faute contraire que l'on fait en certains verbes où l'on emploie le verbe auxiliaire *avoir*, au lieu du verbe auxiliaire *être*, comme, *il a entré*, *il a sorti*, *il a passé*, pour *il est entré*, *il est sorti*, *il est passé*.

N O T E.

Monfieur de la Mothe le Vayer dit que le célèbre Ecrivain dont il est parlé dans cette remarque, souffre une injuste censure, & que *cette entreprise lui est réussie*, est aussi bien dit que, *cette entreprise lui a réussi*. Je ne suis point du tout de son sentiment; au contraire je crois qu'on ne sauroit dire,

ce dessein lui est réussi sans faire une faute. Réussir ne s'accommode qu'avec le verbe auxiliaire avoir. Cette affaire m'a réussi, & non pas, m'est réussie.

(1) *Lui est réussi, lui est réussie, ne valent rien du tout.*

C C C C L L

Servir, prier.

S*ervir régit maintenant l'accusatif, & non pas le datif, comme il faisoit autrefois, & comme s'en sert ordinairement Amyot & les anciens Ecrivains. Par exemple, ils disoient, il faut servir à son Roi & à sa patrie, pour dire, il faut servir son Roi & sa patrie, comme on parle aujourd'hui. M. de Malherbe a encore retenu ce datif, comme quelques autres phrases du vieux tems; le Médecin, dit-il, sert (1) aux malades,*

(1) *Sert aux malades, est bien dit, & sert les malades, se dit plutôt de tous les autres qui assistent les malades, que des Médecins, Apothicaires, Chirurgiens; car à leur égard, comme à l'égard de beaucoup d'autres choses, servir signifie aider, être en usage, employer, c'est-à-dire, on l'emploie à cela; la lecture sert à l'esprit, c'est-à-dire, forme l'esprit. Ce valct sert à cela; ma foi, les beaux habits servent bien à la mine, dit Regnier, c'est-à-dire,*
 au lieu

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 161

au lieu de dire , *sert les malades* ; car ici *servir* ne signifie pas être propre & convenable , auquel cas il régirait le datif , comme , *cela sert à plusieurs choses* , mais signifie rendre service & assister. Il en est de même de *prier*. Les Anciens disoient aussi (2) *prier à Dieu* , & même quelques-uns disent encore , *je prie à Dieu* , au lieu de dire , *je prie Dieu*. Favoriser a aussi le même usage.

aident à faire paroître la beauté. L'autorité sert à beaucoup de choses , c'est-à-dire , est utile , ou nécessaire , ou d'un grand usage en beaucoup de choses. Ces significations reviennent à peu près à *propre & convenable* , dont parle l'Auteur. Mais pour revenir à ce que nous avons touché , *servir les malades* , se dit proprement de ceux qui leur rendent un service assidu , comme , femme , enfans , garde , domestiques , Administrateurs des Hôpitaux Ecclésiastiques ou laïques. Il se dit aussi de ceux qui par dévotion ou par charité rendent de fois à autres aux pauvres une partie du service que les domestiques leur pourroient rendre , comme de leur servir leur boire & leur manger ; *cette Princesse est si charitable, qu'elle va aux bonnes Fêtes servir les malades à l'Hôtel-Dieu*. Et puisque nous en sommes venus si avant , *servir sur table* , signifie mettre les plats sur la table ; *on a servi sur table* , ou simplement , *on a servi* , c'est-à-dire , on étoit

prêt de mettre sur la table ; & ces expressions qui sont vagues , se déterminent par le temps du dîner & autres heures de manger.

Servir à table se dit en deux sens ; le premier , quand on sert à ceux qui sont à table de la viande , du fruit , ou autres choses ; *il est honnête , il sert tous ceux qui sont à sa table.* Au second sens , il se dit des valets qui servent ceux qui sont à la table , qui , par exemple ; leur donnent à boire , & autres choses semblables , *je l'ai vu servir à table chez un tel , ou à , ou tel cabaret.*

Servir un Fief , signifie rendre les devoirs au Seigneur féodal , & faire toutes les choses à quoi le Fief est obligé , comme , lui faire hommage , le suivre à la guerre , &c.

(2) *Prier à Dieu.*] On dit encore , *je prie à Dieu* , par bénédiction & par imprécation ; *je prie à Dieu qu'il soit ainsi , je prie à Dieu qu'il en soit puni.* Et en ces endroits-là il est très-François ; hors de là , *je prie Dieu* , est comme il faut parler. Marot , page 201. dit , *je prie à Dieu.*

N O T E.

Servir ne demande point le régime du verbe Latin *servire* , & il ne se met avec le datif que dans la signification d'être propre & convenable , *l'Etude sert à tous ceux qui veulent paroître dans le monde.* On a déjà marqué cette manière de parler de parler du peuple , *je prie à Dieu.* *Favoriser* gouverne toujours l'accusatif.

CCCCCLII.

Quantefois.

CE mot pour dire *combien de fois* ; est beau & agréable à l'oreille selon l'avis de beaucoup de gens ; tellement que je m'étonne qu'il ait eu une si mauvaise destinée , au moins en vers , où il a très-bonne grace , & où il est très-commode , même après l'exemple de Monsieur de Malherbe , qui l'a si bien mis en œuvre.

*Quantefois lorsque sur les ondes
Ce nouveau miracle flottoit , &c.*

Car pas un de nos Poëtes n'en voudroit user aujourd'hui , & pour la prose , je ne pense pas qu'il ait jamais été en usage , ni même que Monsieur de Malherbe s'en soit servi.

N O T E.

Quoique Malherbe ait employé *quantefois* , il n'a été suivi de personne. Il faut dire , *combien de fois*. Monsieur Menage condamne comme très-mauvaise cette façon de parler , *quel quantieme du mois*

Oij

164 R E M A R Q U E S

avons-nous aujourd'hui, & veut qu'on dise, *quantième du mois*. Il est vrai que *quantième* étant un terme de nombre ordinal, *quantième du mois avons-nous*, veut dire, *quel nombre des jours du mois avons-nous*, & ainsi *quel* est mis inutilement devant *quantième*. Cependant il semble que l'usage ait prévalu. Tout le monde dit, *quel quantième*, & ce mot s'est si bien fait substantif, qu'on s'en sert même hors de l'interrogation, en disant par exemple, *Pour trouver l'âge de la Lune, il faut savoir l'épacte, le quantième du mois, &c.*

C C C C L I I I .

Que non pas.

Quelques - uns de nos modernes Ecrivains le condamnent, & ne veulent pas, par exemple, que l'on dise, comme l'a écrit un excellent Auteur, *ils tiennent plus de l'Architecte & du Maçon, que non pas de l'Orateur, mais, ils tiennent plus de l'Architecte & du Maçon que de l'Orateur*. Il est vrai que bien souvent ils ont raison, mais bien souvent aussi *non pas* y a fort bonne grace, & rend l'expression plus forte. Il faut en cela consulter l'oreille; car il seroit mal-aisé d'en faire une règle

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 165
certaine : sans doute il est plus élégant
pour l'ordinaire de le supprimer.

N O T E.

Je crois qu'on ne sauroit employer
avec grace *que non pas* dans aucun en-
droit, & qu'il faut toujours dire simple-
ment *que*. Ces deux mots *non pas* sont su-
perflus.

CCCCLIV.

Arrangement des mots.

L'Arrangement des mots est un des
plus grands secrets du style. Qui
n'a point cela, ne peut pas dire qu'il
sache écrire. Il a beau employer de bel-
les phrases & de beaux mots; étant mal
placez, ils ne sauroient avoir ni beauté
ni grace, outre qu'ils embarrassent l'ex-
pression, & lui ôtent la clarté, qui est
le principal.

Tantum series, juncturaque pollet.

Un Auteur célèbre écrit, *voici pour
une seconde injure, la perte qu'avecque
vous, ou plustôt avecque toute la France;
j'ai faite de Monsieur, &c.* Quelle
oreille n'est point choquée de cette

transposition ? N'eût-il pas mieux dit ; *la perte que j'ai faite avecque vous , ou plustôt avec toute la France , de Monsieur ? &c.* A mon avis , ce qui l'a trompé , c'est qu'il a crû que ce génitif, *de Monsieur* , seroit bien mieux placé auprès de *j'ai faite* , dont il est régi, qu'auprès de ces mots , *avec toute la France* , avec lesquels il n'a aucune liaison ; mais il n'a pas pris garde que pour joindre sur la fin de la période les mots qui se construisent ensemble , il a séparé d'une trop longue distance la construction des mots qui étoient au commencement , à savoir , *la perte que* , qui vouloient être joints immédiatement à leur verbe , *j'ai faite* ; car il leur étoit bien plus nécessaire qu'à ces derniers , *de Monsieur* , tant parce que le verbe qui est construit avec le pronom relatif en l'accusatif , comme celui-ci , veut être le plus proche du pronom qu'il se peut , que parce qu'il y avoit plusieurs mots sans verbe , en quoi consiste un des principaux vices de l'arrangement. En effet si l'on fait bien placer & entrelasser le verbe au milieu des autres participes de l'oraison , on saura un des plus

grands secrets , & la principale règle de l'arrangement des paroles. L'autre règle est de suivre le même ordre en écrivant que l'on tient en parlant ; car on ne dira pas , *la perte qu'avecque vous ou plustôt avec toute la France , j'ai faite de Monsieur , mais , la perte que j'ai faite avec vous , ou plustôt avec toute la France , de Monsieur , &c.* ni l'on ne dira pas non plus comme a écrit encore le même Auteur , *je pense vous avoir conté qu'à l'entrée que douze ou quinze jours auparavant il avoit faite , &c.* mais , *qu'à l'entrée qu'il avoit faite douze ou quinze jours auparavant.* C'est la situation naturelle de ces paroles , au lieu que l'autre est forcée.

Plusieurs attribuent aux vers la cause de ces transpositions , qui sont des ornemens dans la Poësie , quand elles sont faites , comme celles de Monsieur de Malherbe , dont le tour des vers est incomparable ; mais pour l'ordinaire , elles sont des vices en prose , je dis pour l'ordinaire , parce qu'il y en a quelques-unes (1) de fort bonne grace. Il

(1) Quelques-unes de fort bonne grace.] Il en faut nécessairement dans les discours ora-

se pourroit faire que la tiffure du vers auroit corrompu celle de la prose; mais combien avons-nous de grands hommes, dont la prose & les vers sont également excellens? Parmi un si grand nombre on voit briller (2) cette vive lumiere de l'Eglise, qui par ses œuvres chrétiennes s'est acquis une double palme en l'un & en l'autre genre. Est-il rien de plus doux, de plus pompeux que son style, rien de plus éloquent que sa bouche & que sa plume? Et ne sont-ce point encore de nouveaux sujets d'admiration, que la quantité, que la diversité de ses ouvrages, & que la promptitude & la facilité avec laquelle il les fait? Certainement ce n'est point pour lui que l'on dit *que les talens sont partagez, & que le prix de l'Eloquence n'est pas de ceux qui se gagnent à la course.* Mais cette double gloire n'est-elle pas dûe aussi à l'Au-

toires, tant pour la force & la beauté, que pour éviter la répétition d'un mot, en le mettant à la fin de la période; tellement que dans la période suivante le pronom peut tenir sa place, sans qu'on soit obligé de le répéter.

(2) M. Godeau Evêque de Vence.

teur

teur (3) de ce grand Ouvrage qui a aujourd'hui tant d'éclat ? N'est-ce point un chef-d'œuvre d'éloquence, de piété, de jugement, & qui va immortaliser sur la terre un grand Cardinal déjà immortel dans le Ciel ? Se voit-il encore de plus belle prose ni de plus beaux vers que les lettres & les sonnets d'un autre (4) excellent esprit, desquels il suffit de dire pour toute louange, qu'ils sont dignes du fameux Endymion ? Combien en avons-nous d'autres encore qu'il seroit trop long de désigner, & que je me contente d'honorer d'un silence respectueux, puisque leur réputation parle assez ?

N O T E.

L'arrangement des mots ne consiste pas seulement à les placer d'une manière qui flate l'oreille, mais à ne laisser aucune équivoque dans le discours. Dans cet exemple, *je ferai avec une ponctualité dont vous aurez lieu d'être satisfait, toutes les choses qui sont de mon ministère*, il n'y a point d'équivoque, mais l'oreille n'est pas contente de l'arrangement des mots. Il faut écrire, *Je ferai toutes les choses qui sont de mon Ministère, avec une ponctualité dont vous aurez lieu d'être satisfait.* Dans cet

autre exemple, *Il se persuada qu'il repareroit la perte qu'il venoit de faire, en attaquant la Ville par divers endroits*, l'oreille ne trouve rien qui lui fasse peine, mais il y a de l'équivoque. Il semble que la perte qu'il a faite vient de ce qu'il a attaqué la Ville par divers endroits, au lieu qu'il ne veut faire cette différente attaque, que pour reparer la perte qu'il vient de faire. L'équivoque sera ôtée, comme l'a fort judicieusement observé le Pere Bouhours qui a rapporté cet exemple, si on arrange les mots de cette sorte. *Il se persuada qu'en attaquant la Ville par divers endroits, il repareroit la perte qu'il venoit de faire*. Il rapporte ailleurs ces autres exemples. *Il faut tâcher qu'ils placent tout ce qu'ils entendent dire dans leurs cartes*. On leur peut conter quelque Histoire remarquable sur les principales Villes qui y attache la memoire Il y a un air de vanité & d'affectation dans Pline le jeune, qui gâte ses Lettres. Cet arrangement est vicieux. Il semble que dans leurs cartes se rapporte à *entendent dire*, & non pas à *qu'ils placent*, & c'est ce qu'on éviteroit en disant, *Il faut tâcher qu'ils placent dans leurs cartes tout ce qu'ils entendent dire*. Il en est de même des deux autres exemples. L'arrangement sera juste si l'on met, *en leur montrant les principales Villes, on leur peut conter quelque histoire remarquable qui y attache la memoire*. Il y a dans Pline le jeune un air de vanité qui gâte ses Lettres. On fait par-là que

le relatif *qui* est auprès du substantif auquel il se rapporte. C'est ce qu'il faut surtout observer, car il n'y a rien de plus vicieux que d'éloigner *qui* de son substantif, & de le laisser auprès d'un autre substantif, auquel il ne se rapporte point. Si je dis, *Il y a un air de vanité dans Pline le jeune qui gâte ses Lettres*; il semble que ce soit Pline le jeune qui gâte ses Lettres, & non pas, l'air de vanité. Quand le relatif *qui*, mis après un substantif pluriel, gouverne le verbe qui suit au singulier, comme en cet exemple, *on leur peut conter quelque histoire remarquable sur les principales Villes qui y attache la mémoire*, on voit aisément que le relatif *qui* ne se rapporte pas à *Villes* qui est un pluriel, mais à *histoire*, puisque le verbe *attache* qui suit, est au singulier. Cependant cela ne laisse pas d'être mal construit, ou plutôt mal arrangé, & en general, *qui* ne doit jamais être séparé de son substantif, si ce n'est dans des phrases de cette nature, *Que l'homme est heureux qui peut faire dépendre son bonheur de soi-même!* mais en ce cas on peut dire qu'il est auprès de son substantif, puisqu'il n'y a point d'autre substantif entre *homme*, & *qui*.

(3) M. Habert Abbé de Censy, qui a fait la Vie du Cardinal de Bérulle.

(4) M. de Gombaut, qui a fait le Roman d'Endymion.

CCCCLV.

Au préalable , préalablement.

NOus n'avons gueres de plus mauvais mots en notre Langue. C'étoit l'aversion d'un grand Prince , qui n'entendoit jamais dire l'un ou l'autre sans froncer le sourcil. Il trouvoit qu'ils avoient quelque chose de monstrueux en ce qu'ils étoient moitié Latins & moitié François , quoiqu'en toutes les Langues il y ait beaucoup de mots *ibrides* qu'ils appellent , ou *metis* , & il étoit encore plus choqué de ce qu'*al-lable* entroit dans cette composition pour *qui doit aller*. Nous avons *auparavant* , *premierement* , *avant toutes choses* , & plusieurs autres termes semblables. Il faut laisser ces deux autres pour les Notaires & pour la chicane.

NOTE.

Monfieur de la Mothe le Vayer blâme Monfieur de Vaugelas de ce qu'il laiffe *préalable* & *préalablement* aux Notaires. Il n'a pas raifon. Ces mots ne font d'aucun ufage dans la converfation , & ceux qui les emploient encore quelquefois ,

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 173
ne s'en servent qu'en parlant d'affaires
& de procès.

CCCCCLVI.

Beaucoup.

C E mot étant employé pour *plu-*
sieurs, ne doit pas être mis tout
seul; il y faut ajoûter *personnes* ou *gens*,
ou quelque substantif, comme, *il don-*
noit peu à beaucoup, n'est pas bien dit;
il faut dire, *à beaucoup de personnes* ou
à beaucoup de gens. Il est vrai que l'on
dit, *nous sommes beaucoup*, *ils sont beau-*
coup, pour dire, *nous sommes beaucoup*
de gens; mais il faut remarquer que ce-
la n'a lieu que quand le pronom person-
nel le précède, lequel fait voir que ce
beaucoup qui suit, se rapporte au mê-
me pronom. De même quand on dit;
il y en a beaucoup, cet *en* emporte avec
soi la signification de *gens* ou de *person-*
nes, comme il se voit par cette phrase,
il y en a, qui veut dire entre autres cho-
ses, *il y a des gens*.

Quand *beaucoup* est adverbe, il y a
une belle remarque à faire, c'est que
lorsqu'on le met après l'adjectif, il y
faut nécessairement ajoûter *de* devant,

& dire *de beaucoup* ; car si je dis , *l'esprit de qui la promptitude est plus diligente beaucoup que celle des astres* , ce n'est pas bien dit , quoiqu'il soit échappé souvent à un célèbre Auteur de l'écrire ainsi , il faut dire , *l'esprit de qui la promptitude est plus diligente (1) de beaucoup que celle des astres*. Mais quand *beaucoup* est devant l'adjectif , il n'est pas nécessaire d'y mettre le *de* , même il est mieux de ne l'y pas mettre , comme , *l'esprit de qui la promptitude est beaucoup plus diligente* , est mieux dit que , *l'esprit de qui la promptitude est de beaucoup plus diligente*.

N O T E.

Selon Monsieur de la Mothe le Vayer ; c'est bien parler que de dire , par exemple , *Beaucoup croient que pour réussir dans les affaires , &c.* parce qu'on sousentend *gens* ou *personnes*. Il n'y a rien qui blesse l'oreille dans cette phrase , quoique *beaucoup* ne soit précédé d'aucun pronom personnel. Je croi pourtant qu'il est mieux de dire , *beaucoup de personnes croient*. Il est vrai que *beaucoup* est employé pour *plusieurs*. Cependant si au lieu de , *nous sommes beaucoup* , on disoit , *nous sommes plusieurs* , sans que rien suivît , on ne diroit pas la même chose. *Nous sommes plusieurs* &

ne fait pas entendre un si grand nombre que lorsqu'on dit, *nous sommes beaucoup*. Quand il s'agit quelque chose, on met indifferemment, *beaucoup* ou *plusieurs*; *nous sommes plusieurs*, ou bien, *nous sommes beaucoup qui voulons cela*. Si *beaucoup*, pour *beaucoup de gens*, peut être souffert au nominatif, comme, *beaucoup croient que*, &c. il ne peut être employé dans les autres cas, & on ne fauroit dire, *c'est l'avis de beaucoup*, *j'ai entendu dire à beaucoup*, *j'en connois beaucoup qui s'imaginent*. Il faut nécessairement ajouter *de gens* ou *de personnes*. C'est *l'avis de beaucoup de gens*, *j'ai entendu dire à beaucoup de gens*, *je connois beaucoup de gens qui s'imaginent*. On dit également bien, *beaucoup de personnes*, *beaucoup de gens*, & *plusieurs* ne se joint qu'avec *personnes*; au moins il me semble qu'on ne dit point *plusieurs gens*. Cela me paroît tout-à-fait sauvage.

Quoique Monsieur de la Mothe le Vayer défende celui qui a dit *l'esprit de qui la promptitude est plus diligente beaucoup que celle des Astres*, je tiens qu'il est indispensable de mettre la particule *de* devant *beaucoup*, toutes les fois que *beaucoup* est précédé d'un adjectif comme en cet exemple.

(1) De devant *beaucoup*, donne quelquefois de la force ou de la clarté, quelquefois il rompt un vers, tellement que pour s'en servir tantôt d'une manière & tantôt d'une autre.

il faut consulter l'oreille ; mais dans un discours uni la remarque de l'Auteur est presque toujours véritable.

CCCCLVII.

Barbarisme.

ON peut commettre un barbarisme, c'est-à-dire parler barbarement, & hors des bons termes d'une Langue, ou en une seule parole, ou en une phrase entière. Les barbarismes d'un seul mot, comme par exemple, *pache* pour *paction* ; *lent* pour *humide*, & une infinité d'autres semblables, sont aisez à éviter, & il y a peu de gens nourris à la Cour. ou versez en la lecture des bons Auteurs qui usent d'un mot barbare ; mais pour les barbarismes de la phrase qui est composée de plusieurs mots, il est très-aisé d'y tomber. Par exemple, un de nos meilleurs Ecrivains a dit, *élever les yeux vers le Ciel*. Cette phrase n'est point Françoisé, il faut dire, *lever les yeux au Ciel*. Quelques-uns disent aussi, *sortir (I) de la vie* ; cette phrase n'est

(I) *Sortir de la vie.*] Je ne saurois condamner cette phrase, & je crois qu'on la trouvera

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 177
pas François non plus , quoique les Latins disent , *vitâ excedere* ; car il n'y a point de consequence à tirer de la phrase d'une Langue à la phrase d'une autre , si l'usage ne l'autorise.

Ce qui fait que tant de gens sont sujets à commettre (2) cette sorte de bar-

dans tous nos bons Auteurs en vers & en prose. On dit tous les jours , *je veux sortir de cette affaire , de cet embarras ; sortir de prison.*

(2) *Cette sorte de barbarisme.*] Il n'y a rien de si fréquent dans nos Auteurs que ces barbarismes de phrases. Ils se découvrent en faisant l'analyse de la phrase , & en joignant le verbe avec la préposition *vers*. Coëffeteau en son Hist. Rom. dit , *le Pô avoit inondé sur les terres voisines.* *Inonder* ne s'accorde point avec la préposition *sur* ; il falloit dire , *avoit inondé les terres voisines.* Ou en joignant le verbe avec le substantif , *composer des differends* ou *des querelles* , pour dire , *accorder* ; *composer les affaires des Gaules* , pour donner ordre aux affaires. Toutes ces phrases qui sont de Coëffeteau en son Hist. Rom. sont faites sur le Latin , & ne valent rien en François. Le même Coëffeteau dit en cette même Hist. *acquitter des obligations sur quelqu'un ; la liberté du peuple Romain fut renversée ; épanchit des plaintes.* En toutes ces phrases le verbe ne s'accorde point avec le substantif : enfin pour découvrir ces phrases barbares , il faut joindre l'adjec-

barisme, c'est que tous les mots dont la phrase est composée, sont François, & ainsi on ne s'apperçoit point de la faute, au lieu qu'au barbarisme du mot, l'oreille qui n'y est pas accoûtumée, le rebute, & n'a garde de se laisser surprendre; mais au barbarisme de la phrase, l'oreille étant surprise & comme trahie par les mots qu'elle connoît, lui ouvre la porte, d'où après il lui est bien aisé de s'insinuer dans l'esprit.

rif au substantif qui s'y rapporte. Un de nos Poëtes a dit, *Grand Roi, dont la vertu fidelle à son devoir*; *fidele* ne se rapporte qu'aux personnes, *fidele à son Roi, fidele à son mari*; mais jamais on n'a dit, *une femme fidelle à son ménage, fidelle à son devoir*, pour dire qui fait exactement son devoir.

N O T E.

On ne voit point ce qui a obligé Monsieur de Vaugelas à mettre, *sortir de la vie* au nombre des barbarismes. Comme *entrer à la vie*, est fort bien dit pour signifier *naître*; *sortir de la vie*, pour dire *mourir*, ne peut être condamné. C'est le sentiment de Monsieur Menage. Monsieur de la Mothe le Vayer qui ne veut point que *élever les yeux vers le Ciel* soit un barbarisme, fait voir qu'en décrivant ce qui arri-

ve à une personne qui revient d'une défaillance, on dira fort bien, *que reprenant ses esprits, elle commença à lever peu à peu ses yeux vers le Ciel.* Il dit que cela explique beaucoup mieux la langueur de cette personne, au retour de la fyncope, que si on disoit simplement, *qu'elle leva les yeux au Ciel* par une action momentanée, au lieu que ce, *vers le Ciel*, témoigne qu'elle ne les pouvoit porter encore jusque-là, & que sa débilite l'obligeoit à les arrêter en chemin.

J'appelle barbarisme *sans point de faute*, pour dire, *sans faute*. J'appelle encore barbarisme de dire *à l'envie*, pour dire *à l'envi*, comme quelques-uns écrivent, *à l'envie les uns des autres*, au lieu de *à l'envi les uns des autres*.

On ne peut traiter de barbarisme ni *à l'étourdi*, ni *à l'étourdie*, car tous deux se disent. Monsieur Menage a observé qu'on dit plus communément *à l'étourdi*. Monsieur d'Ablancourt a dit *à l'étourdie*. *Les Assiegez qui les virent venir à l'étourdie, coururent dessus.* Je dirois aussi, *à l'étourdie*, parce qu'il me semble que notre Langue veut toutes ces façons de parler adverbiales au féminin, *à la longue, à la legere, à la Romaine, à la Siamoise.*

On dit aujourd'hui *étourderie & étourdimement*. *Il a fait une grande étourderie; il entra étourdiment.* Le Pere Bouhours qui donne ces deux exemples, dit que ces mots sont assez nouveaux, & qu'on s'en sert dans le

180 R E M A R Q U E S
discours familier , mais qu'*étourdimement* lui
semble plus en usage qu'*étourderie*.

CCCCLVIII.

Découverte ou découverte.

P Ar exemple , *la découverte* ou *la découverte du nouveau Monde*, ou *des Terres neuves*, sont tous deux bons. Amyot dit *découverte* , & je l'ai aussi oui dire à des femmes de la Cour & de Paris. Ceux qui ne veulent pas que l'on dise *découverte* , ont accoutumé d'alléguer une mauvaise raison , qui est que *découverte* est un adjectif ; car combien avons-nous d'adjectifs en notre Langue qui ne laissent pas d'être substantifs , & au masculin & au féminin , comme , *le couvert* , *le contenu* , *le brillant* , *la retenue* , *la venue* , *l'arrivée* , *l'enceinte* , & une infinité d'autres tirez des participes actifs & passifs , sans parler de ceux qui ne sont point pris des participes , comme , *chagrin* , *colere* , *dépit* , *sacrilege* , *parricide* , &c.

N O T E.

Le Pere Bouhours a très-bien décidé que *découverte* est devenu tout-à-fait

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 181
barbare, & qu'on ne dit plus que, *la découverte du nouveau monde, la découverte d'un Pays.* On dit aussi & fort bien, *faire des découvertes dans la Physique, dans la Médecine.* Monsieur Chapelain a écrit sur cette remarque que comme on dit *la découverte*, quelques-uns disent aussi *la couverte*, pour *la couverture du lit*, mais que *la couverture* est le seul bon.

CCCCLIX.

Et donc, donc.

PLusieurs croient que de commencer une période par *Et donc*, ne soit pas parler François, mais Gascon, comme en effet les Gascons ont souvent ce terme à la bouche. Mais Monsieur Coëffeteau & Monsieur de Malherbe en ont usé, & je l'entens dire tous les jours à la Cour à ceux qui parlent le mieux. Il se pourroit bien faire que les Gascons l'y auroient apporté avec beaucoup d'autres façons de parler qu'ils ont introduites du temps qu'ils étoient en regne; & ce qui m'en feroit douter, c'est qu'il n'en me souvient point de l'avoir lû dans Amyot, où j'ai trouvé beaucoup de phrases que nous

182 R E M A R Q U E S
croyons nouvelles. Quoi qu'il en soit ,
l'usage l'a établi.

On peut aussi commencer une période par *donc* , & il n'est que bon de s'en servir ainsi quelquefois pour diversifier son usage ; car la plus commune façon d'en user , & qui a le plus de grace , est à la seconde , ou à la troisième ou quatrième parole de la période.

N O T E.

Monfieur Chapelain est de ceux qui croient que ce ne soit pas parler François , que de commencer une période par *& donc* , & il avoue qu'il ne sauroit souffrir qu'on mette le Gasconisme de cette phrase en délibération. Il permet de commencer par *donc* , ce qui se fait aujourd'hui assez rarement , si ce n'est pour tirer une conséquence de ce qui a été dit auparavant.

C C C C L X.

Espace , intervalle.

CE mot est toujours masculin ; quoiqu'on l'ait fait féminin autrefois. Il faut dire *un long espace* , soit que l'on parle d'*un espace de temps* ou d'*un espace de lieu* ; car il se dit de tous les

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 183
deux. Et au pluriel il en est de même
qu'au singulier , *de grands espaces* , &
non pas , *de grandes espaces*. *Intervalle*
est de même en tout & par tout.

N O T E.

Monsieur Menage dit , qu'*espace* est fe-
minin en terme d'imprimerie , & blâme
Ronsard , dont il rapporte un exemple,
de l'avoir fait de ce même genre. Il est
masculin , ainsi qu'*intervalle*.

CCCCLXI.

Celle-ci pour *lettre*.

C*elle-ci* pour *lettre* , est bas. Néan-
moins plusieurs ont accoûtumé
d'en user commençant une lettre ainsi ,
je vous écris celle-ci. Il faut dire , *je vous*
écris cette lettre , ou simplement , *je vous*
écris ; car par *celle-ci* , de sousenten-
dre *lettre* , qu'on n'a point encore dit ,
il n'y a point d'apparence en notre
Langue qui n'aime pas ces suppressions.
Les Latins ne sont pas si scrupuleux en
plusieurs façons de parler , même en
celle-ci , témoin Ovide.

Hanc tua , Penelope , lento tibi mittit
Ulysse.

Et dans les Epîtres de Ciceron on trouve souvent , *hanc tibi reddet* , ou *has tibi exaravi* , ou chose semblable , sousentendant tantôt *epistolam* , tantôt *litteras*.

NOTE.

Les Italiens disent , *con questa prima di cambio* , mais nous ne suivons en notre Langue ni les Italiens ni les Latins , & on ne peut mettre *celle-ci* qu'après le mot de *lettre* , comme , *vous devez avoir reçu une de mes lettres , par laquelle je vous ai appris que , &c. Celle-ci vous confirmera , &c.*

CCCCCLXII.

Contemptible , contempteur.

Ces deux mots me semblent bien rudes , & particulièrement le dernier ; car pour le premier , encore y a-t-il beaucoup de gens qui s'en servent , bien que *méprisable* qui est si bon , ne coûte pas plus à dire. Néanmoins Monsieur de Malherbe s'en est servi en prose & en vers , *nous devenons* , dit-il , *aussi contemptibles* , *comme nous faisons les contempteurs*. Il est vrai qu'en vers il ne s'est jamais servi de ce dernier , mais seulement de l'autre.

Et

*Et qu'étant comme elle est , d'un sexe
variable ,
Ma foi , qu'en me voyant elle auroit
agréable ,
Ne lui soit contemptible en ne me
voyant pas.*

Apparemment il n'a pas mis *mépri-
sable* au lieu de *contemptible* , quoiqu'il
fût aussi propre au vers que l'autre ,
parce qu'il eût rimé dans la césure du
milieu avec *agréable*.

N O T E.

Contemptible seroit presentement aussi
insupportable en Vers qu'en Prose. On ne
dit plus du tout *contempteur*.

CCCCXLXIII.

Faisable.

ON demande *si une chose est faisable
ou non*. Quand on parle ainsi , on
ne veut pas dire *s'il est permis de la faire*,
mais *s'il est possible de la faire*. *Faisable*
regarde l'action seulement , & non pas
le devoir , & je ne vois personne qui
en parlant ou en écrivant l'emploie

186 R E M A R Q U E S
à un autre usage , si ce n'est un célèbre
Ecrivain qui a donné lieu à cette Re-
marque , de peur qu'étant imité &
digne de l'être en plusieurs autres cho-
ses , on ne l'imite encore en celle-ci.

CCCCLXIV.

Dévouloir.

P Our dire *cesser de vouloir*, Monsieur
de Malherbe s'est servi de ce mot ;
seroit-il possible, dit-il , *que celui vou-*
lût, qui peut dévouloir en un moment ? Je
ne sai s'il est l'inventeur de ce mot ,
mais je ne l'ai jamais oui dire ni vû ail-
leurs. Il est fort commode & fort si-
gnificatif , & il seroit à désirer qu'il fût
en usage. Selon l'analogie des mots il
seroit aisé de l'établir , parce que nous
en avons quantité de cette nature en
notre Langue , comme *détromper*, que
j'ai vû venir à la Cour , & que l'on
trouvoit aussi étrange au commence-
ment , qu'on fait maintenant *dévouloir* ,
mais qui est aujourd'hui entierement
en usage. Nous disons donc , *tromper* ,
détromper ; *mêler* , *démêler* ; *faire* , *dé-*
faire ; *croître* ; *décroître* *habiller* , *desha-*

billier ; car on met une *s* en la composition quand le verbe commence par une voyelle , comme , *armer* , *desarmer*. Le nombre de ces composez est très-grand , dans lesquels la préposition *de* emporte la destruction ou le contraire de ce que signifie le verbe simple.

Même cette sorte de composition de verbes semble avoir ce privilege, qu'on en peut former , & inventer de nouveaux au besoin, pourvû qu'on le fasse avec jugement & discrétion , & que ce ne soit que très-rarement. Ce fameux Poëte Italien en a ainsi usé au mot de *dishumanare* , quand il a dit dans le *Pastor fido* ,

Che nel dishumanarti

Non diventi una fera, anzi ch'un Dio.

Preng garde , dit-il , *qu'en te deshumanisant* , *tu ne deviennes plustôt une bête farouche qu'un Dieu*. Il s'est servi de ce mot le plus heureusement du monde , soit qu'il l'ait inventé lui-même , comme je crois , ou qu'il l'ait pris du *Dante* , qui n'a eu nulle pudeur à en faire autant de fois qu'il en a eu besoin, di-

fant par exemple , *immediare* , *intuiare* ; *insuiare* , pour dire , *convertir en moi* , *convertir en toi* , *convertir en soi* , & une grande quantité d'autres horribles comme ceux-là ; car je n'ai pas remarqué qu'il ait été aussi heureux que hardi en cette sorte d'invention. On a fait un mot en notre Langue depuis peu , qui est *débrutaliser* , pour dire , *ôter la brutalité* , ou *faire qu'un homme brutal ne le soit plus* , qui est heureusement inventé , & je ne saurois croire qu'étant connu , il ne soit reçu avec applaudissement. Au moins tous ceux à qui je l'ai dit , lui donnent leur voix , & pas un jusques ici ne l'a condamné pour sa nouveauté , comme on fait d'ordinaire tous les autres. Aussi a-t-il été fait par une personne qui a droit de faire des mots , & d'imposer des noms , s'il est vrai ce que les Philosophes enseignent , qu'il n'appartient qu'aux sages d'une éminente sagesse d'avoir ce privilege.

N O T E.

· Monsieur Chapelain traite *dévouloir* de mot factice qui n'a nul usage. C'est Madame la Marquise de Rambouillet qui a fait *débrutaliser*.

CCCCLXV.

Dueil pour duel.

CETTE Remarque me sembloit indigne de tenir rang parmi les autres, qui n'attaquent pas des erreurs si grossières qu'est celle de prononcer ou écrire *dueil* pour *duel*; mais se rendant commune, il n'est pas inutile de la remarquer. Ce sont pourtant des choses bien différentes, que *dueil* & *duel*, outre que *dueil* est d'une syllabe, & *duel* de deux.

CCCCLXVI.

De cette façon de parler, il fait la Langue Latine & la Langue Grecque.

LE sens de ces paroles se peut exprimer en quatre façons. On peut dire, *il fait la Langue Latine & la Langue Grecque*; *il fait la Langue Latine & la Grecque*; *il fait la Langue Latine & Grecque*; & *il fait les Langues Latine & Grecque*. On demande si ces quatre expressions sont toutes bonnes, & laquelle est la meilleure. Je répons

que les deux dernières sont mauvaises, & que les deux premières sont bonnes ; car *il fait la Langue Latine & Grecque*, ne se peut dire, parce que la construction de cette période ou de cette oraison, pour parler en Grammairien, se doit faire, ou selon les paroles qui sont exprimées, ou selon celles qui sont sous-entendues. Si selon celles qui sont exprimées au singulier, *la Langue*, ne peut convenir à deux Langues entièrement différentes, comme sont *la Latine & la Grecque*. Si selon celles qui sont sous-entendues, à savoir *la Langue*, encore qu'on ne dise pas *Langue*, il ne faut pas laisser d'exprimer l'article *la*, qui ne se peut supprimer ni sous-entendre, à cause qu'un même substantif, comme est *Langue* en cet exemple, ne peut pas être appliqué à deux choses différentes, qu'on ne lui donne deux articles effectifs qui ne se doivent jamais supprimer. Et pour l'autre expression que nous soutenons mauvaise, *il fait les Langues Latine & Grecque*, cela est si évident à ceux même qui ne savent pas les secrets de notre Langue, qu'il me semble superflu de le prouver. Il reste donc à

favoir lequel de ces deux est le meilleur , *il sait la Langue Latine & la Langue Grecque* , & *il sait la Langue Latine & la Grecque*. Les opinions sont partagées , les uns croient que de répéter deux fois *Langue* , est plus régulier & plus grammatical , & alleguent que M. Coëffeteau qui écrivoit si nettement, en usoit toujours ainsi. Les autres affurent que celui-ci est beaucoup meilleur & plus élégant , *il sait la Langue Latine & la Grecque* , parce, disent-ils, que la répétition des mots , à moins que d'être absolument nécessaire , est toujours importune, outre qu'en l'évitant on s'exprime avec plus de brieveté ; ce qui est bien agréable , sur-tout aux François.

N O T E.

Les opinions ne sauroient être partagées qu'entre les deux premières expressions des quatre qui sont employées dans cette remarque , puisque les deux dernières sont absolument mauvaises. Je croi qu'on dit également bien , *il sait la Langue Latine & la Langue Grecque* , & *il sait la Langue Latine & la Grecque* , mais on dit plus communément , *il sait le Latin & le*

192 R E M A R Q U E S
Grec , comme on dit , *il sait le Turc , l'Arabe , & la plupart des autres Langues Orientales.*

C C C C L X V I I .

Le pronom relatif le , devant deux verbes qui le régissent.

P Ar exemple , *envoyez-moi ce livre pour le revoir & augmenter.* C'est ainsi que plusieurs personnes écrivent , je dis même des Auteurs renommés ; mais ce n'est point écrire purement , il faut dire , *pour le revoir & l'augmenter , & répéter le pronom le nécessairement ; & cela est tellement vrai , que quand même les deux verbes seroient synonymes , il ne faudroit pas laisser de le répéter , comme pour l'aimer & le chérir , & non pas , pour l'aimer & chérir.* Cette règle ne souffre point d'exception.

N O T E .

Il est indispensable de répéter *le* dans les exemples de cette remarque. Il en est de même des pronoms personnels. Il faut dire , *on est venu me complimenter , & m'avertir en même temps que , & non pas , on est venu me complimenter , & avertir que.* Je croi qu'on veut vous surprendre , & vous obli-
ger.

ger à dire des choses qui vous pourroient être préjudiciables dans la suite, & non pas, qu'on veut vous surprendre & obliger à dire, &c.

CCCCCLXVIII.

D'une heure à l'autre.

UN de nos plus célèbres Auteurs a écrit, *il n'y a rien qui se doive conserver avec plus de soin que la mémoire d'un bienfait, il se la faut ramentevoir d'une heure à l'autre, il faut dire d'heure à autre, & d'une heure à l'autre n'est pas François.* En un autre endroit il écrit encore, *la tristesse s'étant emparée de mon esprit, s'y est tellement fortifiée, & s'y fortifie encore d'un jour à l'autre, il faut dire, de jour à autre, & non pas, d'un jour à l'autre; car ce dernier exprime un temps défini, comme par exemple, si je voulois dire qu'un homme qui étoit fort riche, est devenu fort pauvre le lendemain, je dirois que d'un jour à l'autre, du plus riche homme de la ville, il étoit devenu le plus pauvre. Ainsi d'un jour à l'autre, signifie proprement l'espace de deux jours, ou en tout, ou en partie; car cela n'importe. Que si en ce même exem-*

ple , je mettois *de jour à autre* , alors je ne dirois plus que ce grand changement fût arrivé déterminément dans deux jours , mais peu à peu , & dans un espace de temps indéfini. Il est de même , ce me semble , de *d'une heure à l'autre* , & *d'heure à autre*.

N O T E.

Je ne croi pas que la remarque de Monsieur de Vaugelas soit juste , & qu'il faille dire *d'heure à autre* , & *de jour à autre* , dans les deux exemples qu'il condamne. Celui qui a dit qu'il faut conserver avec grand soin la memoire d'un bienfait , a prétendu dire , que pour la bien conserver , il faut y penser à tous momens , ce qui est bien exprimé par ces mots *d'une heure à l'autre* , qui enferment toutes les heures du jour , au lieu que *d'heure à l'autre* , veut seulement dire *quelquefois*. Ne dit-on pas , lorsqu'on demande si un homme va souvent dans quelque maison , *il y va de fois à autre* , pour dire , *de temps en temps* ? Je dis la même chose du second exemple , & croi qu'il faut dire , *la tristesse se fortifie dans mon esprit d'un jour à l'autre* , pour signifier qu'elle s'y fortifie tous les jours. Monsieur Chapelain est du même sentiment , lorsqu'il dit que *de jour à autre* , ne seroit d'aucun sens raisonnable dans cet exemple , parce que la force de ces mots *de jour à autre* , va à dire , *tantôt*

un jour, tantôt l'autre, comme, il nous visite de jour à autre, mais avec quelque distance entre ces jours-la. L'exemple que Monsieur de Vaugelas rapporte pour dire, qu'un homme qui étoit aujourd'hui fort riche est devenu fort pauvre le lendemain, n'est pas de la même nature que le premier. *La tristesse se fortifie dans mon esprit d'un jour à l'autre, veut dire, se fortifie tous les jours, & d'un jour à l'autre, du plus riche homme de la ville, il est devenu le plus pauvre,* signifie qu'en l'espace de deux jours il a perdu tout son bien.

CCCCCLXIX.

Discord pour discorde. (1)

D *Discord* pour *discord*, ne vaut rien en prose, mais il est bon en vers,

Et si de nos discords l'infâme vitupere,

(1) Je ne le condamne pas absolument ni en prose ni en vers, mais moins en vers qu'en prose. Il est certain néanmoins qu'en l'un & en l'autre il n'en faut user que très-rarement, & lorsqu'il peut faire quelque bel effet, tellement qu'en cet exemple de Malherbe *discord* n'est pas meilleur que *vitupere*. Au reste, *discord* signifie *dissension, division*, & on n'en peut pas faire un personnage, comme on fait de *discorde*, la *discorde aux crins de couleurs*. *Discord* au lieu de *discorde*, en cet endroit, seroit ridicule.

196 R E M A R Q U E S
dit M. de Malherbe. Les autres Poëtes
en ont auffi usé & devant & après lui.
C'est un de ces mots que l'on emploie
en vers & non pas en prose , dont le
nombre n'est pas grand. Néanmoins je
suis bien trompé si un de nos plus ex-
cellens Ecrivains ne l'a employé une
fois dans la paraphrase , qui lui a acquis
tant de réputation. Quoi qu'il en soit,
on ne s'en sert en prose que très-rare-
ment , y ayant quelque lieu où peut-
être il pourroit trouver sa place.

N O T E.

Le Pere Bouhours dit que presentement
discord , ne vaut guere mieux en vers qu'en
prose , & que nos meilleurs Poëtes ne s'en
servent point. Je croi ce mot entierement
hors d'usage.

C C C C L X X.

Construction grammaticale.

PLusieurs croient que cette constru-
ction n'est pas bonne , *comme le*
Roi fût arrivé , il commanda , &c. &
qu'il faut dire , le Roi , comme il fut ar-
rivé , commanda , mais ils se trompent
fort ; car au contraire l'autre est beau-

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 197
Coup meilleure & plus naturelle, parce
que si je commençois la période par *le
Roi*, il faudroit dire, *étant arrivé*, &
non pas, *comme il fut arrivé*; *le Roi
étant arrivé*, *commanda*. Qui ne voit
que cette phrase est beaucoup plus
Françoise que cette autre, *le Roi,
comme il fut arrivé, commanda*? *A
l'abord*, dit Monsieur Coëffeteau,
*comme Tiridates apperçut Corbulon, il
descendit le premier de cheval*. On parle
& on écrit ainsi.

N O T E.

Il n'y a pas à douter qu'il ne faille dire,
comme le Roi fut arrivé, il commanda, plus-
tôt que, *le Roi, comme il fut arrivé, com-
manda*, mais je suis persuadé que, *le Roi
étant arrivé, commanda*, est beaucoup
meilleur que les deux autres.

C C C C L X X I.

C'est que, *où il est mauvais*.

CE terme est quelquefois superflu
& rédondant; par exemple, lors-
qu'il est employé de cette sorte, *quand
c'est que je suis malade*. Une infinité de
gens le disent ainsi, & particulièrement

les Parisiens & leurs voisins , plutôt que ceux des Provinces éloignées. Il faut dire simplement , *quand je suis malade*. Cela est hors de doute ; mais on n'est pas si assuré que cette autre façon de parler soit mauvaise , *quand est-ce qu'il viendra ?* car les uns la condamnent , & soutiennent qu'il faut dire , *quand viendra-t-il ?* & les autres disent qu'elle est fort bonne , & pour moi , je suis de cet avis.

NOTE.

Monfieur Chapelain dit , que ceux qui disent , *quand c'est que je suis malade* , le disent fort grossièrement. Il n'y a rien de plus commun que cette expression , *quand est-ce qu'il viendra ?* Je dirois plutôt , *quand viendra-t'il ?*

CCCCCLXXII.

Onguent pour parfum.

UN fameux Auteur est repris , & avec raison , d'avoir écrit *onguent* , en parlant de la Magdeléne , & dit *un précieux onguent* , au lieu d'*un précieux parfum*. Nous avons encore plusieurs de nos Ecrivains & de nos Prédicateurs,

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 199
qui font cette faute. Ce qui les trompe , c'est que les Latins disent *unguentum* en cette signification , parce que les Anciens se servoient de certains parfums , comme il y en a encore de plusieurs sortes parmi nous , dont le vrai usage étoit de s'en oindre quelques parties du corps , tellement qu'il semble qu'on avoit raison de l'appeller *onguent*. Mais parce que ce mot se prend toûjours pour médicament , il ne s'en faut jamais servir pour *parfum* , l'usage le veut ainsi.

N O T E.

Monsieur Chapelain a dit sur cette remarque , que si l'on avoit à souffrir *Onguent* , ce ne seroit que dans les choses saintes parmi les Chrétiens où il demeure consacré. Il ajoute que cela porte avec soi quelque majesté , de conserver les vieux mots , *in sacris* , sur-tout quand on en ôte l'équivoque par un adjectif , comme ici celui de *precieux* , éloigne d'*onguent* , le sens de *médicament*.

CCCCLXXIII.

Poste.

Quand c'est un terme de guerre, il est toujours masculin, & ceux qui le font de l'autre genre, parlent mal. Il faut dire, *prendre un bon poste, garder son poste, & non pas, prendre une bonne poste, ni garder sa poste.* Quand il signifie *une certaine course de cheval, ou le lieu où sont les chevaux destinez à cet usage, ou l'espace qu'ils ont accoutumé de faire en courant,* chacun fait qu'il est féminin, & que l'on dit, *courre la poste.* Tous deux viennent de l'Italien, qui appelle l'un *posta,* & l'autre *posto.* En faisant cette différence de genre on parlera selon l'usage, & l'on évitera l'équivoque.

CCCCLXXIV.

Abus du pronom démonstratif, celui.

Plusieurs abusent du pronom démonstratif *celui* en tout genre & en tout nombre. Ce sont particuliere-

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 201
ment les femmes & les Courtisans, quand ils écrivent ; & tant s'en faut qu'ils le veuillent éviter, qu'au contraire ils l'affectent comme un ornement. Ils le trouvent fort commode, & s'en servent d'ordinaire pour passer d'un discours à un autre. Par exemple, ils finiront une période par *joie*, en mettant un point après, & en commenceront une autre, qui n'aura rien de commun avec la première, disant, *celle que j'ai reçûe d'une telle chose, &c.* voulant dire, *la joie que j'ai reçûe.* Autre exemple, *j'ai parlé à un tel de notre affaire, il s'y portera avec affection. Celle que vous m'avez témoignée ces jours passez,* pour dire, *l'affection que vous m'avez témoignée ces jours passez, est extraordinaire.* Je dis que cette façon de parler, ou plustôt d'écrire, est vicieuse, & que jamais les bons Auteurs ne s'en sont servis en aucune Langue, parce que ce pronom, quand il se rapporte à des choses de cette nature, n'a son usage que dans une même période ; comme par exemple, si je disois, *il m'a promis de vous servir avec la même affection que celle que vous lui avez témoignée ces jours passez.*

Mais , comme j'ai dit , cette règle n'a lieu que lorsque ce pronom se rapporte à des choses d'une certaine nature , qui sont *les choses morales* ou *intellectuelles* , comme , *joie , affection , esperance , action , &c.* car *aux matérielles* ou *aux personnes* , il n'y a point de mal de commencer la période par ce pronom , comme si je finis ainsi , *pour payer le cabinet que j'ai acheté , je puis fort bien recommencer , Celui qu'un tel vous donna , &c.* De même quand il s'agit d'une ou de plusieurs personnes , *la femme de Septimius , dit Monsieur Coëffeteau , pour épouser son adultere , fit proscrire & tuer son mari. Celle de Salassus alla elle-même querir les soldats pour l'exécuter.* Il y a bien sans doute quelque belle raison de différence , mais je ne l'ai pas encore cherchée.

N O T E.

Monsieur Chapelain dit , que le pronom démonstratif , dont il est parlé dans cette remarque , étoit la figure favorite de Monsieur de Serizay , & à son imitation de Monsieur l'Abbé de Cerizy , & qu'elle n'est pas vicieuse par tout ni en toute occasion. Il trouve la distinction

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 203
des choses morales & des materielles plus
subtile que solide. Je ne croi pas qu'on
puisse blâmer l'exemple qui suit, quoi-
que le pronom démonstratif commence
une période. *On a appris ici votre mariage
avec une joie extraordinaire. Celle que j'en
ai va au de-là de tout ce que je pourrois vous
dire.*

CCCCCLXXV.

Adverbe.

Cette partie de l'oraison veut tou-
jours être proche du verbe, com-
me le mot même le montre, soit devant
ou après, il n'importe, quoique dans
la construction il aille toujours après
le verbe, comme l'accessoire après le
principal, ou l'accident après la sub-
stance. C'est pourquoi je m'étonne
qu'un de nos plus fameux Écrivains af-
fecte de le mettre si souvent loin de
son verbe à la tête de la période ; par
exemple, *comme l'on vit que presque
leurs propositions n'étoient que celles-mê-
mes qu'ils avoient faites à Rome, au lieu
de dire, comme l'on vit que leurs propo-
sitions n'étoient presque que celles-mêmes
qu'ils avoient faites à Rome, nonob-
stant la cacophonie des deux, que,*

presque que, qui n'est pas considerable; en comparaison de la rudesse qu'il y a à mettre *presque* au lieu où il le met. Et il pouvoit éviter ces deux *que*, en mettant, *comme on vit que leurs propositions étoient à peu près les mêmes*, &c.

Je croi néanmoins qu'il y a quelques adverbess, comme *jamais*, *souvent*, & quelquefois *toûjours*, qui ont meilleure grace au commencement de la période qu'ailleurs; mais aussi je n'en ai gueres remarqué d'autres que ceux-la, ce qui me fait soupçonner que ce sont principalement les adverbess du temps qui ont ce privilege, & encore n'est-ce pas toûjours. Le même Auteur dont j'ai allégué l'exemple de *presque*, a écrit, *quand jamais un de ses bienfaits ne lui devoit réussir*. Et en un autre endroit, *il devoit faire en sorte qu'il n'y eût moyen de jamais les faire sortir au jour*. Cette transposition est étrange, au lieu de dire, *il devoit faire en sorte qu'il n'y eût jamais moyen de les faire sortir au jour*.

N O T E.

Cet arrangement de mots, *comme l'on vit que presque leurs propositions*, a quelque

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 205
chose de fort vicieux Monsieur Chapelain l'appelle barbare. *Jamais & souvent*, peuvent se mettre avec grace au commencement d'une periode, quoique separez du verbe, comme en ces exemples. *Jamais aucun de ceux qui ont possédé la même charge, ne porta si loin, &c. Souvent ceux qui croient tromper les autres, sont trompez eux-mêmes*, mais il ne me paroît point que *toujours*, puisse commencer une periode, & ce seroit un mauvais arrangement de mots que de dire, *toujours les gens de bien sont persecutez par les méchans*. L'ordre naturel veut que l'on dise, *les gens de bien sont toujours persecutez par les méchans*. On souffriroit plustôt, ordinairement, au commencement d'une periode, comme en celle-ci. *Ordinairement ceux qui aiment les plaisirs, negligent le soin de leurs affaires*. Je ne croi pas qu'il fût bien de dire, *quand un de ses bienfaits ne lui devoit jamais réüssir*, parce que *jamais un*, mis ensemble signifient *aucun*, ce qui est le sens de cette phrase. La transposition qui se trouve dans celle qui suit, est très-choquante, & Monsieur de Vaugelas a eu raison de la condamner,



CCCCCLXXVI.

Perdre le respect à quelqu'un.

Cette façon de parler est de la Cour, s'il en fût jamais, toute ma vie je l'ai ainsi oui dire aux hommes & aux femmes qui la hantent: néanmoins depuis peu je vois tant de gens qui condamnent cette phrase, ou qui en doutent, que je croi qu'il faut être retenu à en user. J'avoue que la construction en est étrange, & qu'il semble qu'on devroit dire, *perdre le respect avec quelqu'un*, ou beaucoup mieux encore, *pour quelqu'un*, & non pas *à quelqu'un*. Mais combien y a-t-il de ces phrases en toutes les Langues & en la nôtre? Ordinairement ce sont les plus belles & qui ont le plus de grace. Il se présente souvent occasion, comme ici, de redire ce beau mot de Quintilien, *aliud est latinè, aliud grammaticè loqui.*

Si nous voulions éplucher cette façon de parler, *se louer de quelqu'un*, & en faire une anatomie, selon que les mots sonnent, ou selon leur construc-

tion, ne la trouveroit-on pas encore plus étrange que l'autre, pour signifier ce qu'elle signifie ? Car par exemple, quand on dit, *un tel se loue fort des faveurs que vous lui avez faites*, la raison voudroit que l'on dise, *un tel vous loue fort des faveurs que vous lui avez faites*, & non pas *se loue*, qui n'est nullement à propos ; & néanmoins il faut dire, *se loue*, si l'on veut parler François. Toutes les Langues ont de ces façons de parler, comme j'ai dit. Il suffit d'en alléguer un exemple en la Latine, *dabis mihi pœnas*, veut dire en bon Latin, *je vous donnerai le fouet*, ou *je vous battrai* ; & à le prendre au pied de la lettre, ne semble-t-il pas qu'il veuille dire tout le contraire, à savoir, *vous me donnerez le fouet*, ou *vous me battrez* ? Mais pour revenir à cette phrase, *perdre le respect à quelqu'un*, *il lui a perdu le respect*, ceux qui la condamnent, veulent que l'on dise *manquer* au lieu de *perdre*, comme, *manquer de respect à quelqu'un* ; *il lui a manqué de respect* ; & c'est le plus sûr, si ce n'est le meilleur. Il est vrai qu'il ne se dit pas tant que *perdre le respect*.

NOTE.

Le Pere Bouhours dit que, *perdre le respect à quelqu'un*, qui étoit autrefois une phrase de la Cour, a beaucoup perdu de sa faveur, & qu'il n'y a plus de bons Auteurs qui l'emploient. Monsieur Chapelain dit au contraire que c'est une des plus exquises élégances de la Langue, que ceux qui veulent tout réduire à la Syntaxe ordinaire ne sauroient sentir; qu'il en est de même de, *se louer de quelqu'un*, & que *il lui a manqué de respect*, est encore une élégance. Il ajoûte que le droit grammatical seroit, *il a manqué de respect pour lui*, & que l'analogie de la phrase, *il lui a manqué de respect*, seroit *il a manqué de respect à lui*, qui ne seroit pas si bien que *pour lui*, dans la rigueur de la grammaire, ou au moins si usité ni si agréable. *Perdre le respect à quelqu'un*, & *se louer de quelqu'un*, sont des expressions dont je ne croi pas qu'on doive faire difficulté de se servir.

CCCCLXXVII.

Quelque chose, *quel genre*
il demande.

ON demande si *quelque chose* veut toujours un adjectif féminin selon le genre de *chose*, ou bien un adjectif masculin

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 209
masculin qui réponde à l'*aliquid* des
Latins, & à ce qu'il signifie. Par exem-
ple, s'il faut dire, *il y a quelque chose*
dans ce livre qui est assez bonne, ou quel-
que chose qui est assez bon, quelque chose
qui est assez plaisante, ou qui est as-
sez plaisant. Les sentimens sont di-
vers ; car j'ai entendu agiter cette
question en la compagnie du monde
qui la pouvoit le mieux décider. Les
uns croient que l'un & l'autre est bon,
les autres, qu'il le faut toûjours faire
féminin, les autres toûjours masculin,
& quelques-uns sont d'avis d'é luder la
difficulté, & de dire, *il y a dans ce*
livre quelque chose d'assez plaisant. Ceux
qui croient que tous deux sont bons, se
fondent sur ce qu'on le peut faire fémi-
nin par la règle générale, qui veut
que l'adjectif soit du genre du substan-
tif, & que *chose* étant un mot féminin,
l'adjectif le soit aussi, & qu'on le peut
faire aussi masculin, eu égard, non pas
au mot, mais à ce qu'il signifie, qui
est l'*aliquid* des Latins, & un neutre
que nous n'avons pas en François,
mais que nous exprimons par le mascu-
lin qui fait l'office de neutre. Ceux qui

le font toûjours féminin , ne peuvent comprendre ni consentir que *chose* qui est féminin , puisse jamais être joint avec un adjectif masculin. Et ceux au contraire qui le font toûjours masculin , disent que ce n'est pas *chose* simplement qu'ils considerent en cette question ; mais ces deux mots ensemble , *quelque chose* , qui font tout un autre effet étant joints, que si *chose* étoit seul , ou qu'il fût accompagné d'un autre mot , comme *une* ; car avec *une* il n'y a point de doute , & l'on ne met point en question qu'il ne faille dire, *une chose qui est assez bonne , & qui est assez plaisante , & non pas , assez bon ni assez plaisant*. Or ils soutiennent que *quelque chose*, se doit prendre neutralement, & tout de même que l'*aliquid* des Latins. Même quelques-uns de cette opinion passent jusques-là , que de dire que *quelque chose* ne doit être pris & considéré que comme un seul mot composé de deux , qui voudroit être orthographié ainsi , *quelque-chose* , avec un tiret & une marque de composition, & qu'alors *quelque-chose* n'est plus féminin , mais est un neutre selon les Latins , & un masculin selon nous.

Et quant à ceux qui pensent échapper la difficulté avec la préposition ou la particule *de*, devant l'adjectif, ils ont raison en certains exemples, comme sont les deux que nous avons proposés : mais cet expédient ne sert pas toujours ; car si je dis, *il y a quelque chose dans ce livre qui n'est pas bon*, ou *qui n'est pas plaisant*, on ne sauroit employer le *de* en cette phrase ni en toutes les négatives où cet échapatoire ne vaut rien. De même si je dis, *il y a quelque chose dans ce livre, qui mérite d'être lû ou lûe*, on ne sauroit éviter ce doute avec la particule *de*, ni une infinité d'autres phrases semblables.

On en demeurera-là ; mais depuis ayant médité sur ce sujet, il me semble qu'il y a des endroits où le féminin ne seroit pas bien, & d'autres où le masculin seroit mal. Par exemple, *il y a quelque chose dans ce livre qui mérite d'être lûe*, je ne puis croire que ce soit bien dit, & qu'il ne faille dire, *quelque chose qui mérite d'être lû*, *quelque chose qui mérite d'être censuré*, & non pas, *d'être censurée*. Et si je dis, *il y a quelque chose dans ce livre qui n'est pas tel*

que vous dites , ou il y a dans ce livre quelque chose qui n'est pas tel que vous dites , quoique quelques-uns l'approuvent , j'ai néanmoins peine à croire que ce soit bien dit , & qu'il ne faille dire , il y a quelque chose dans ce livre qui n'est pas telle que vous dites. D'où l'on peut former une quatrième opinion différente des autres trois , à savoir qu'il y a des endroits où il faut nécessairement mettre le masculin , & d'autres où il faut mettre le féminin , comme sont les deux que nous venons de proposer. Mais pour discerner ces endroits-la , je ne sai point de règle , ou du moins d'autre règle que l'oreille. Seulement je dirai qu'il est beaucoup plus fréquent , plus François & plus beau de donner un adjectif masculin à quelque chose , qu'un féminin.

C'est une belle figure en toutes les Langues , & en prose aussi-bien qu'en vers, de regler quelquefois la construction , non pas selon les mots qui signifient , mais selon les choses qui sont signifiées. Par exemple , nous avons fait une remarque de *personnes*, où l'on voit qu'encore que *personnes* soit féminin ,

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 213
néanmoins parce qu'il signifie *hommes*
& *femmes*, quand on a dit *personnes*
dans un membre de période, on peut
dire *ils* au masculin dans un autre mem-
bre de la même période, à cause que
cet *ils* se rapporte, non pas au mot si-
gnifiant, qui est *personnes*, mais au
mot signifié, qui est *hommes*. Mais y
a-t-il un plus bel exemple que celui
que nous avons déjà allégué ailleurs,
& qui est tout propre pour cette Re-
marque ?

Ogni cosa distrage era ripieno ;

Et non pas *ripiena*, dit le Tasse dans
sa Hierusalem. Voilà un exemple pour
le genre, en voici un autre pour le
nombre, *j'en ai vû une infinité qui meu-
rent*, &c. *Infinité* est singulier, & *meu-
rent* est pluriel, & cependant il faut
dire ainsi, & non pas, *j'en ai vû une in-
finité qui meurt*, qui seroit très-mal dit,
& cela, parce que *meurent* se rapporte,
non pas au mot signifiant, qui est *infi-
nité*, & singulier, mais à la chose signi-
fiée, qui est *quantité de personnes*, ou
d'animaux, qui comme un terme collec-

214 R E M A R Q U E S
tif, équipolle le pluriel, tellement
qu'on n'a pas égard au mot, mais à la
chose.

N O T E.

J'ai consulté quantité d'habiles gens sur cette remarque. Ils veulent tous que *quelque chose*, soit un neutre selon les Latins qui le rendent par *aliquid*, & un masculin selon nous, & ils ne peuvent souffrir que l'on dise, *il y a dans ce livre quelque chose qui n'est pas telle que vous dites*. Il faut donc regarder *quelque chose*, comme un seul mot qui est toujours masculin. Monsieur Chapelain a raison de dire qu'on n'élude point la difficulté par *assez*, inseré entre *de* & *bon*, en disant, *il y a dans ce livre quelque chose d'assez bon*, au lieu de, *quelque chose qui est assez bon ou assez bonne*, car si *chose*, étoit-là considérée comme féminin, le mot d'*assez* inseré n'empêcheroit pas que *bon*, ne dût se changer en *bonne*, pour construire régulièrement. Il est certain que la force est dans le mot *quelque*. Il déclare qu'il est de ceux qui ne considèrent *quelque chose*, que comme un seul mot composé de deux, sur quoi il ajoute en parlant de Monsieur de Vaugelas, *nous agitâmes la chose ensemble plusieurs fois, moi lui expliquant la bizarrerie de ce genre féminin qu'il ne faut pas suivre, par l'aliquid des Latins, dont quelque chose, est la traduction en deux mots, notre lan-*

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 215

que ne le pouvant rendre en un, comme quicquid, est rendu par quelque chose, en un autre sens, quelque chose que, pour tout ce que, l'un & l'autre neutralement, & dans le sens Latin. Il dit encore que dans cette phrase, quelque chose qui n'est pas telle que vous dites, ni tel ni telle ne valent rien; & qu'il faut dire, qui n'est pas comme vous dites, & non pas, qui n'est pas tel que, ou telle que vous dites

Monfieur de Vaugelas a employé *quelque chose*, d'une maniere, qui fait que le relatif qui suit est au feminin, & que ce seroit une faute de le mettre au masculin. C'est lorsqu'il dit dans la remarque qui a pour titre, *sur sous; si je suis assis sur quelque chose, & qu'on la cherche*. Il n'auroit pas bien parlé, s'il eût dit, *& qu'on le cherche*. La raison est que quand on dit, *si je suis assis sur quelque chose*, on n'en détermine aucune. C'est la même chose que si on disoit, *si je suis assis sur une chose, quelle qu'elle puisse être papier, linge, étoffe*, ainsi il faut dire ensuite, *& qu'on la cherche*, & non pas, *& qu'on le cherche*, parce que le relatif doit se rapporter au genre de *chose*, puisque c'est une chose indéterminée, & que *quelque chose*, ne veut dire-là que, *une chose*; mais quand je dis, *il y a dans ce livre quelque chose qui mérite d'être lu*, j'ai déjà connu un ou plusieurs endroits qui méritent qu'on les lise. De même si je dis, *je vais vous montrer quelque chose que vous trouverez*

fort beau, je sai quelle est la chose que je veux montrer, & ce *quelque chose*, étant déterminé, n'est plus qu'un *seul* mot qu'on doit faire masculin.

CCCCLXXVIII.

Succeder pour réussir.

Lorsque *succeder* veut dire *réussir*; il s'emploie au prétérit avec le verbe auxiliaire *avoir*, & non pas avec le verbe auxiliaire *être*; par exemple, il faut dire, *cette affaire lui a bien succédé*, & non pas, *lui est bien succédée*. Néanmoins un de nos plus célèbres Auteurs a écrit dans le meilleur de ses ouvrages, *deux combats qui lui étoient glorieusement succédez*. C'est ce qui a donné lieu à cette Remarque, parce que je ne croi pas que cette façon de parler soit à imiter. Le même Ecrivain a employé *réussir* de la même façon, comme nous l'avons remarqué ailleurs.

NOTE.

On parle aussi mal en disant, *cette affaire lui est bien succédée*, que quand on dit, *ce dessein lui est bien réussi*. Monsieur de la Mothe le Vayer veut pourtant que
l'usage

Usage soit autant pour, *lui est bien succédée*, que pour, *lui a bien succédé*. Personne ne met plus le verbe substantif *être*, avec le préterit de *succéder*, on y met toujours le verbe *avoir*. Il me semble même qu'on emploie bien moins *succéder* que *réussir*, dans cette signification.

CCCCLXXIX.

Bien que, quoique, encore que.

Ces conjonctions ne doivent pas être répétées dans une même période ; par exemple, *bien que l'expérience nous fasse voir tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie ; & quoique les plus gens de bien soient exposez à la persécution, si est-ce, &c.* Je veux dire qu'après avoir commencé la période par *bien que*, il ne faut pas mettre *quoique* ni *encore que* dans le second membre de la même période, mais écrire ainsi, *bien que l'expérience nous fasse voir tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie, & que les plus gens de bien sont exposez à la persécution.* Je ne me serois pas avisé de faire cette Remarque, si je n'avois trouvé cette

218 - REMARQUES
faute dans les œuvres d'un bon Ecrivain.

N O T E.

De la maniere que Monsieur de Vaugelas corrige cette phrase, pour éviter la répétition de *bien que*, il ne fait pas que la conjonction & tienne la place de *bien que*, car en ce cas, il faudroit que le verbe qui la suit fût au subjonctif, & qu'il y eût, & que les plus gens de bien soient exposez à la persécution, ce qui voudroit dire, & quoique les plus gens de bien soient exposez; mais quand il met à l'indicatif, sont exposez, le que, qui est après la conjonction & n'est pas la répétition du que, qui est dans *bien que*, mais de celui qui est après, nous fasse voir tous les jours. Ainsi il ne s'agit point ici de répéter *bien que*, mais de dire simplement, nous voyons tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie, & nous voyons tous les jours que les plus gens de bien sont exposez à la persécution. Ce qu'il y a de certain, c'est que quand on met la conjonction & pour ne pas répéter quoique il faut nécessairement, comme je l'ai déjà dit, que le verbe suivant soit au subjonctif. En voici un exemple. Quoique je fasse tout ce que je puis pour éviter la surprise, & que je sois toujours sur mes gardes. Il faut dire, je sois au subjonctif.

parce que *Et que je sois*, veut dire, *Et quoique je sois*, au lieu que dans l'exemple corrigé par Monsieur de Vaugelas, *Et que les plus gens de bien sont exposez*, ce que est gouverné par nous *fasse voir*, & ne veut pas dire *Et bien que*, puisque si cela étoit, il faudroit dire, *soient exposez*, & non pas, *sont exposez*. Voici un exemple, où si l'on ne repete point *quoique*, il peut y avoir une équivoque. *Bien que l'expérience nous fasse voir que les plaisirs amolissent l'homme, Et que les loix divines défendent l'excès en toutes choses, il y a des gens si peu raisonnables, &c.* Ce n'est point l'expérience qui fait voir que les loix divines défendent l'excès en toutes choses. Cependant comme on ne sauroit connoître si *défendent*, est à l'indicatif ou au subjonctif, il semble que ce second membre de la période soit gouverné par *fasse voir*, au lieu que, *Et que les loix divines défendent*, veut dire, *Et quoique les loix divines défendent*. Ainsi il seroit peut-être mieux de répeter *quoique*, & de dire, *bien que l'expérience nous fasse voir que les plaisirs amolissent l'homme, Et quoique les loix divines défendent, &c.* Il est vrai qu'on peut remédier à cela, en mettant un verbe où le subjonctif ne soit point douteux, comme, *Et que les loix divines soient contraires à la tolerance de l'excès*. Alors il ne fera point nécessaire de répeter *quoique*, puisqu'il sera aisé de connoître par ce subjonctif que

la conjonction & s'y rapporte, & non pas à *fasse voir*, qui gouverne l'indicatif

CCCCLXXX.

Comme ainsi soit.

M On sieur Coëffeteau use souvent de cette façon de parler à l'imitation d'Amyot, qu'il s'étoit proposé pour le plus excellent patron de son temps, & sur lequel il avoit formé son style avec les changemens & les modifications qu'il y falloit apporter. Dans ses premiers Ouvrages, ce terme ne fut pas mal reçu; mais bientôt après il vint à un tel décri, que l'autorité d'un si grand homme ne le pût sauver, au contraire on le lui reprochoit comme un crime, ou du moins comme une tache qui souilloit toute cette beauté de langage, en quoi il excelle. La cause de ce décri, c'est que les Notaires ont accoutumé de s'en servir au commencement de leurs contrats. Néanmoins on a souvent affaire de ces sortes de termes, & celui-ci me sembloit fort grave à l'entrée d'un discours, lorsqu'il est question d'entamer quelque matière importante; & nous n'avons pas plus

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 221
de mots de cette nature en notre Lan-
gue qu'il ne nous en faut. J'avoue
que dans une lettre il seroit exhorbi-
tant ; mais qui ne fait qu'il y a des pa-
roles & des termes pour toutes sortes
de styles ? Les Italiens n'ont-ils pas leur
confosfiaco saché ou *conciosienco sache* ,
pour dire , *comme ainsi soit* , qui est
encore bien plus étrange , duquel
néanmoins ils ne laissent pas de se ser-
vir depuis plusieurs siècles au commen-
cement de quelque grave discours ,
quand ils veulent écrire d'un style ma-
jestueux ? Avec tout cela il faut au-
jourd'hui condamner *comme ainsi soit* ,
puisque l'usage le condamne ; mais il
n'avoit pas encore prononcé l'Arrêt
définitif , quand Monsieur Coëffeteau
s'en servoit ; c'est pourquoi il n'est pas
tant à blâmer de ne s'en être pas abste-
nu. Il fait assez paroître en tous ses
Ecrits combien il étoit religieux &
exact à ne point user d'aucun mot ni
d'aucune phrase qui ne fût du temps &
de la Cour.

CCCCCLXXXI.

Si bien.

S*I bien*, conjonction, ne se dit jamais, qu'il ne soit suivi immédiatement de *que*, & que l'on ne dise, *si bien que*, qui veut dire *de sorte que*, ou *tellement que*. J'ai ajoûté *conjonction*, parce que *si bien* sans *que* après, est fort bon quand il n'est pas conjonction, mais adverbe, comme par exemple quand on dit, *il est si bien fait, il est si bien né*; mais ce n'est pas de quoi il s'agit. Nous condamnons *si bien*, dont une infinité de gens ont accoûtumé d'user pour *bien que*, *encore que*, comme quand ils disent, *si bien j'ai dit cela, je ne le ferai pas*. C'est une façon de parler purement Italienne, *se bene l'ho detto, &c.* & je m'étonne qu'un de nos plus célèbres Auteurs ait écrit, *si bien ces commencemens nous ont été nécessaires*, au lieu de dire, *bien que ces commencemens*, ou *encore que ces commencemens*, &c.

N O T E.

Entre ceux qui ont usé de *si bien*, pour *encore que*, Monsieur Chapelain dit que Monsieur de Salles Evêque de Genève s'en servoit toujours, soit en parlant, soit en écrivant, & qu'il avoit contracté ce vice avec les Italiens ses voisins. Les Espagnols se servent aussi de cette façon de parler, mais elle n'est plus en usage parmi nous.

CCCCLXXII.

Consideré que.

CE terme de conjonction pour *où que*, n'est plus gueres en usage. Néanmoins Monsieur Coëffeteau s'en sert souvent après Amyot & avec plusieurs autres bons Ecrivains ; mais je ne conseillerois pas aujourd'hui à qui que ce fût de s'en servir, si ce n'est dans un grand ouvrage de doctrine plutôt que d'éloquence. *Attendu que* commence à se rendre fort commun dans le beau style ; mais du temps du Cardinal du Perron & de Monsieur Coëffeteau, il étoit banni de leurs écrits & de ceux de tous les meilleurs Auteurs qui l'a-

voient relegué dans le pays *d'icelui*, & de *pour* & à *icelle fin*. Mais l'usage comme la fortune, chacun en sa juridiction, élève ou abaisse qui bon lui semble, & en use comme il lui plaît.

N O T E.

Attendu que, qui commençoit à se rendre si commun du temps de Monsieur de Vaugelas n'est guere meilleur aujourd'hui, que *considéré que*, & beaucoup de bons Ecrivains font difficulté de s'en servir. Ils disent, *parce que*, *puisque*, ou tournent la phrase.

CCCCCLXXIII.

S'attaquer à quelqu'un.

Cette façon de parler, *s'attaquer à quelqu'un*, pour dire, *attaquer quelqu'un*, est très-étrange & très-Françoise tout ensemble; car il est bien plus élégant de dire, *s'attaquer à quelqu'un*, qu'*attaquer quelqu'un*. Ce sont de ces phrases dont nous avons parlé ailleurs, qui ne veulent pas être épluchées ni prises au pied de la lettre, parce qu'elles n'auroient point de sens, ou même sembleroient en avoir un tout

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 225
contraire à celui qu'elles expriment ,
mais qui bien loin d'en être moins bon-
nes , en sont beaucoup plus excellen-
tes. Voyez la Remarque intitulée ,
perdre le respect à quelqu'un.

N O T E.

On ne peut pas dire que *s'attaquer à quelqu'un* , soit plus élégant que *attaquer quelqu'un* , puisque ces deux façons de parler signifient deux diverses choses. L'une marque le sentiment qui nous fait entreprendre d'attaquer une personne plus considérable , & plus puissante que nous ; l'autre signifie l'action même. Ainsi si l'on vouloit exprimer qu'un homme ayant rencontré son ennemi dans la rue , auroit mis l'épée à la main contre lui , ce seroit mal parler que de dire , *l'ayant trouvé dans la rue il s'est attaqué à lui.* Il faudroit dire , *il l'a attaqué.* Mais si on vouloit marquer la hardiesse que quel-
qu'un auroit de vouloir attaquer une
personne qu'il devoit craindre , il fau-
droit alors se servir de cette façon de
parler , *s'attaquer* , comme dans le Cid,
lorsque le Comte dit à Rodrigue ,

*Mais t'attaquer à moi ! qui t'a rendu
si vain
Toi qu'on n'a jamais vû les armes à
la main ?*

CCCCLXXXIV.

*Que le changement des articles
a bonne grace.*

JE dis que le changement des articles a bonne grace, lorsqu'on emploie deux substantifs l'un après l'autre avec la conjonction & , tellement que pour avoir cette grace, il faut tâcher autant qu'il se peut, de mettre deux substantifs de divers genre. L'exemple le va faire entendre, *je dois beaucoup à la conduite & au soin de cet homme*, est dit sans doute avec plus de grace que, *je dois beaucoup à la conduite & à la diligence de cet homme*, parce que la variété donne beauté & grace à toutes les choses. C'est pourquoi cette variation d'articles, féminin & masculin, *à la conduite & au soin*, est bien plus agréable à l'oreille que ne seroit l'uniformité d'un seul article répété deux fois, *à la conduite & à la diligence*. Je ne doute point que plusieurs ne disent que c'est un trop grand raffinement, à quoi il ne se faut point amuser. Aussi je ne blâme point

ceux qui n'en useront pas ; mais je suis certain que quiconque suivra cet avis, plaira davantage, & fera une de ces choses dont se forme la douceur du style, & qui charme le Lecteur ou l'Auditeur, sans qu'il sache d'où cela vient. L'usage de cet avis ne doit avoir lieu que lorsque l'on a le choix de plusieurs mots dont on peut diversifier le genre, & qu'il ne coûte rien d'en user ; car je n'entens pas que l'on se contraigne en rien, ni que l'on se départe pour cela de la grace de la naïveté & d'une expression naturelle.

N O T E.

Il n'y a personne qui ne demeure d'accord que la variation d'articles, féminin & masculin, est plus agréable à l'oreille que l'uniformité d'un seul article répété deux fois, pourvû que cela n'ôte rien de l'expression naïve & naturelle. Monsieur Chapelain dit seulement sur cette remarque, que lorsqu'on met *à la conduite & au soin*, ce n'est pas changer d'article, mais changer la terminaison ou le son du même article.

CCCCCLXXXV.

Qu'il est nécessaire de répéter les articles devant les substantifs.

VOici une des principales & des plus nécessaires règles de notre Langue, que la répétition des articles. Je n'avois néanmoins résolu d'en traiter, qu'en passant, selon les occasions qui s'en sont présentées dans ces Remarques, parce que je ne vois presque personne avoir tant soit peu de soin de bien écrire, qui manque à une loi si connue & si établie. Mais outre qu'y ayant pris garde de plus près, j'ai trouvé cette faute moins rare que je ne m'étois imaginé, on m'a conseillé d'en parler à plein fonds, m'assurant que ma peine ne seroit pas superflue.

Donc pour proceder par ordre, la répétition des articles est toujours nécessaire au nominatif & à l'accusatif, quand il y a deux substantifs joints ensemble par la conjonction &. Exemple, *les faveurs & les graces sont si grandes,* & non pas, *les faveurs & graces,* &c. Mais la faute est bien encore plus

grande de ne pas répéter l'article, quand les deux substantifs sont de deux genres différens, comme de dire, *le malheur & misere dont on est accablé*, au lieu de répéter l'article, *le malheur & la misere*, &c. Aussi n'y a-t-il que les Ecrivains insupportables qui fassent une faute si grossiere.

Cette même répétition est encore nécessaire au génitif & à l'ablatif, qui sont toûjours semblables en notre Langue, comme le nominatif & l'accusatif le sont. Il faut dire, *l'amour de la vertu & de la Philosophie*, & non pas, *l'amour de la vertu & Philosophie*. A l'ablatif de même, il faut dire, *dépouillé de la Charge & de la dignité qu'il avoit*, & non pas, *dépouillé de la Charge & dignité qu'il avoit*. Il est vrai qu'au génitif on s'en dispensoit autrefois aux mots synonymes & approchans, comme, *j'ai conçu une grande opinion de la vertu & générosité de ce Prince*, au lieu de dire, *une grande opinion de la vertu & de la générosité de ce Prince*; & Monsieur Coëffeteau qui écrivoit si purement, le disoit souvent ainsi sans répéter l'article; mais je pense avoir déjà

dit en quelqu'une de mes Remarques que cela ne se fait plus aujourd'hui, & qu'encore que les mots soient synonymes ou approchans, il ne faut pas laisser de répéter l'article. Ainsi de l'ablatif, *je puis esperer cela de la bonté & de la générosité de ce Prince, & non pas, de la bonté & générosité.* Que si les deux substantifs sont de divers genre, ce seroit une plus grande faute de ne pas redoubler l'article, parce que le premier article ne convient pas au second substantif; par exemple si je disois, *il jeûne au pain & eau*, au lieu de dire, *au pain & à l'eau; au dîné & collation*, pour *au dîné & à la collation*; car l'article *au* ne convient pas à *eau* ni à *collation*. Que si les deux substantifs sont de même genre, mais que l'un commence par une consonne, & l'autre par une voyelle, comme, *au Midi & à l'Orient*, ce seroit encore une grande faute de dire *au Midi & Orient*, parce que l'article *au*, quoique masculin, ne convient pas à l'autre masculin commençant par une voyelle.

Pour le datif, il y en a qui le voudroient excepter, croyant que de dire,

Je dois cela à la bonté & générosité de ce Prince, est mieux dit que, *je dois cela à la bonté & à la générosité de ce Prince*, parce que *bonté & générosité* étant approchans des synonymes, il semble qu'ils tombent dans cette belle règle des synonymes ou des approchans, qui ne veulent pas la répétition de plusieurs particules, comme les mots contraires, ou tout-à-fait différens, la veulent absolument avoir; par exemple, *je dois cela à l'adresse & à la force d'un tel; j'ai égard à la vigueur & à la foiblesse d'un homme*. Mais je ne ferois pas de cet avis maintenant, quoique du temps de Monsieur Coëffeteau je confesse que je l'aurois été.

N O T E.

Monsieur Chapelain trouve qu'on feroit une double faute en disant, *au Midy & Orient*, parce que l'article manqueroit au second substantif, & parce que celui qui est au premier, ne conviendrait pas au second. Il tient qu'il seroit plus pardonnable de dire, *à la bonté & générosité*, la rudesse du manquement de l'article étant moindre, peut-être, parce que la répétition de, *à la*, est plus importune que celle de *la seu-*

lement. Pour moi, je croi qu'il est indispensable de dire, *je dois cela à la bonté, & à la générosité de ce Prince.* Il y en a qui disent, par exemple. *On ne sauroit faire son salut, si on ne quitte tous les plaisirs & les vanitez du monde.* Quoiqu'en rigueur ce soit bien parler, parce qu'on peut dire que *tous* ne se rapporte qu'à *plaisirs*, ces deux mots *plaisirs & vanitez* sont si bien liez ensemble, qu'il semble que *tous* se doive rapporter à l'un & à l'autre. Ainsi je dirois, *il faut quitter tous les plaisirs, & toutes les vanitez du monde,* parce que *tous* qui est joint avec *plaisirs* masculin, ne sauroit s'accommoder avec *vanitez* qui est féminin.

C C C C L X X V I.

Quel est l'usage des articles avec les substantifs accompagnez d'adjectifs, avec particules ou sans particules.

L Es articles joints aux substantifs, accompagnez d'adjectifs, soit que ces adjectifs soient tout seuls, ou qu'ils ayent quelque particule avec eux, ont le même usage en tout & par tout que les articles joints aux seuls substantifs. Exemples de tous les cas. Au nominatif

tif, *c'est le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde.* De même à l'accusatif, qui est toujours semblable au nominatif, *il a vû le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde.* Au génitif & à l'ablatif, *c'est le fils du meilleur homme & du meilleur ouvrier du monde.* Ce qui se dit du masculin, s'entend du féminin, & des deux nombres de même.

Il y a exception quand les deux substantifs sont synonymes ou approchans; car alors on n'est pas obligé de répéter ni l'article ni l'adjectif, comme, *c'est le fils du meilleur parent & ami que j'aye au monde*, est bien dit, quoique ce soit encore mieux dit, *le fils du meilleur parent & du meilleur ami*; car cette répétition n'est absolument nécessaire que quand les deux substantifs sont tout-à-fait différens, comme en cet autre exemple, *le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde*, où il ne faut pas dire, *le meilleur homme & ouvrier du monde.* Voilà quant aux articles qui sont joints à deux noms substantifs accompagnés d'un même adjectif qui sert à tous les deux.

Que si les deux substantifs ont cha-

cun leur adjectif différent , comme ,
c'est le bon homme & le mauvais ouvrier ,
 c'est ainsi qu'il faut dire , & non pas ,
c'est le bon homme & mauvais ouvrier ;
 c'est-à-dire qu'il faut toujours répéter
 l'article. Enfin le second substantif joint
 au premier par la conjonction & , lors-
 qu'ils ne sont pas synonymes ou appro-
 chans , veut être traité tout de même
 que le premier ; car si le premier a un
 article , le second en veut avoir un ; si
 le premier a un adjectif ou une épithete,
 le second en veut avoir un aussi , com-
 me s'il étoit jaloux de tout le bien que
 l'on fait à l'autre ; au lieu qu'étant sy-
 nonymes ou alliez, ils s'accordent com-
 me bons amis , & se passent d'un seul
 article & d'un seul adjectif pour eux
 deux.

Quand les deux adjectifs contraires
 ou différens sont accompagnez de la
 particule *plus* , il faut toujours répéter
 l'article & la particule *plus* , soit que le
 substantif soit devant ou après les ad-
 jectifs ; par exemple , *aux contraires* ,
 en parlant d'un riche avaricieux , *c'est*
le plus riche & le plus pauvre homme que
je connoisse , & non pas , *c'est le plus*

riche & plus pauvre homme, & moins encore, c'est le plus riche & pauvre homme, &c. Et aux différens, *c'est le plus riche & le plus liberal homme du monde, & non pas, c'est le plus riche & plus liberal homme du monde, & moins encore, c'est le plus riche & liberal. Et c'est l'homme le plus riche & le plus liberal du monde, & non pas, le plus riche & plus liberal, & encore moins, le plus riche & liberal.* Mais quand ils sont synonymes ou approchans, il n'est pas nécessaire de répéter l'article ni la particule *plus*, comme, *il pratique les plus hautes & excellentes vertus*, est bien dit, parce qu'ici *hautes & excellentes* sont comme synonymes, quoique *il pratique les plus hautes & les plus excellentes vertus*, non seulement ne soit pas mal dit, mais soit encore mieux dit que l'autre, selon l'opinion de Monsieur Coëffeteau qui l'a toûjours écrit ainsi. *Et promirent d'être obéissans & fideles à de si généreux & de si magnifiques Empereurs*, dit-il en un lieu, bien que *généreux & magnifiques* soient deux épithetes approchans. La particule *si* veut être traitée comme *plus* & quel-

ques autres. On le peut encore dire d'une troisième façon, *il pratique les plus hautes & plus excellentes vertus du Christianisme*, qui est selon quelques-uns la meilleure des trois, & celle dont Monsieur de Malherbe a accoûtumé d'user. *Devant le plus grand & plus glorieux courage*, dit-il en quelque endroit, tellement que de tout cela on peut recueillir que cette distinction des synonymes ou des approchans, & des contraires ou des différens, est d'un grand usage; car elle influe presque sur toutes les parties de l'oraison, sur les noms, soit substantifs, soit adjectifs, sur les verbes, sur les prépositions, & sur les adverbes, comme il s'en voit des exemples en divers endroits de ces Remarques.

N O T E.

Selon Monsieur Chapelain (& je croi qu'il a raison) ce n'est pas bien parler que de dire, *c'est le fils du meilleur Parent & Ami que j'aye au monde*. Il dit que nos Anciens même nous l'ont montré en la phrase de, *en Compère & en Ami*, par la répétition de la préposition *en*, qui est du même ordre que l'article, puisqu'on pourroit dire par cette règle

en Compère & Ami, ce qu'on ne dit pas. On dit pourtant ordinairement en parlant de Messieurs les Evêques, *ils étoient en camail & rochet*, quoique les plus scrupuleux vueillent qu'on dise, *en camail & en rochet*. M. de Vaugelas permet cette phrase. *Il pratique les plus hautes & excellentes vertus*. Je croi qu'il faut répéter l'article avec *plus*. Voici ce qu'a écrit là-dessus Monsieur Chapelain. *Et par conséquent, Monsieur de Balsac a introduit mal-à-propos la répétition de l'article aux adjectifs synonymes ou approchans, même sans plus devant, comme, il pratique les hautes & les excellentes vertus, tous ceux qui l'ont précédé s'étant contentez de l'article pour l'un & l'autre adjectif, synonyme ou approchant, il pratique les hautes & excellentes vertus, si l'on en excepte Monsieur Coëffeteau*. Monsieur Chapelain fait voir par-là qu'il est de l'avis de Monsieur de Balsac qui veut la répétition de l'article. A l'égard de cette troisième façon de parler, *il pratique les plus hautes & plus excellentes vertus du Christianisme*, il dit qu'elle est très-bonne, parce que la répétition de l'article n'est nécessaire, que quand les adjectifs sont opposez ou differens, pour marquer par cette répétition, l'opposition ou la difference. Il ajoûte que, *le Ciel & la Terre, la Terre & l'Onde, l'un & l'autre, ou l'un ou l'autre* ont eu de tout temps l'article redoublé par cette raison. J'avoue que

je dirois encore, *il pratique les plus hautes & les plus excellentes vertus.*

CCCCLXXXVII.

Ressembler.

ON demande si *ressembler* régit aussi bien l'accusatif que le datif ; car personne ne doute qu'il ne régisse le datif. Monsieur de Malherbe a écrit en un certain lieu, *gardons-nous de le ressembler*, & en un autre, *avec ce langage & autres qui le ressemblent*, & Monsieur Bertaut lui a fait aussi régir l'accusatif en cette fameuse stance,

*Quand je revis ce que j'ai tant aimé,
Peu s'en fallut que mon feu rallumé
Ne fit l'amour en mon ame renaître,
Et que mon cœur autrefois son captif
Ne ressemblât l'esclave fugitif,
A qui le sort fait rencontrer son maître.*

Il y a beaucoup d'autres Auteurs qui lui donnent l'accusatif, mais ce sont les vieux & non pas les modernes. Ce qui fait voir que c'étoit la vieille façon de parler que de lui faire régir l'ac-

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 239
cufatif , & qu'aujourd'hui il demande
toûjours le datif. Il est vrai qu'en fa-
veur de la poësie j'ai oui dire à plu-
sieurs personnes très-savantes en notre
Langue , qu'en vers ils le souffriroient
à l'accufatif auffi-bien qu'au datif ,
mais qu'en prose ils le condamneroient
absolument.

N O T E.

On ne fait plus gouverner l'accufatif
à *resembler* ni en Vers ni en Prose. Ce
verbe demande toûjours le datif.

CCCCLXXXVIII.

*S'il faut dire cueillera & recueil-
lera , ou cueillira & recueil-
lira. (1)*

Cette question a été agitée en une
célèbre compagnie , où les voix
ont été partagées. Les uns alléguoient

(1) *Cueillera & recueillera.*] Amadis , liv.
2. ch. 6. *il vous secourira & aidera.* Par là il
se voit quel étoit l'usage ancien , & que cet
usage a été changé , à cause que *secourira* ,
cueillera , & autres futurs des verbes en *ir* ,
étoient trop rudes à l'oreille. Amadis , liv. 3.
ch. 3. & 6. & par tout , font les temps du

qu'on disoit autrefois *cueiller* à l'infini-
tif, au lieu de *cueillir*, & que de *cueil-*
ler on avoit formé le futur *cueillerai* ;
verbe *finir*, comme si alors on disoit *finer*, *y*
finent, pour *finissent malheureusement leurs*
jours : puis *finirent leurs jours*. Cependant au
liv. 2. ch. 9. il dit *finir*, & non *finer*. Lorsque
fine (pour *finit*) *la gloire. Gloire est de finir la*
vie. Ces vers d'une chanson que fit Amadis en
la Roche pauvre, montrent que les temps du
verbe *finir* se faisoient comme si à l'infini-
tif on eût dit *finer*. Mourir fait *meure* & *meurent* :
de *meurir* on disoit *meure* pour *meurit* : que
mauvais est li arbre dont li fruits ne meure,
ne meurit, & rime à écriture. Pierre de Cloy
dans Fauchet, pag. 554. Coëffeteau, Hist.
Rom. liv. 1. dit, *Tout le fruit qu'il recueille-*
roit de s'être abaissé. Villon, pag. 87. *Frez*
cueillez pour frais cueillis.

La plupart des verbes en *ir* font leur temps
comme si l'infini-
tif étoit en *er*. *Je couvre*,
découvre, & autres, comme la règle qui veut
qu'on dise, *je couvris*, comme *je salis* &
saillis, de *saillir* & *salir*. Amadis l. 3. c. 6.
dit *ils craignèrent*, pour *ils craignirent* ;
c'est plutôt une faute d'impression.

Richard de Sommilui dans Fauchet au
Traité des anciens Poètes p. 570. dit *vieillesse*
l'accueillera.

Amyot en l'Epître Dédicatoire à Henri II.
dit, *Vos sujets en recueilleront ce fruit*, en
parlant sur la fin de l'utilité des traduc-
tions.

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 241
car c'est sans doute de l'infinitif que se
forme le futur de l'indicatif. Les autres
qui étoient de la même opinion, qu'il
falloit dire *cueillera*, n'avançoient
point cette raison ni aucune autre,
mais se fondoient sur l'usage seulement,
& affuroient que l'on dit en parlant,
cueillera & *recueillera*, & non pas,
cueillira & *recueillira* avec un *i* devant
r. Ceux de l'opinion contraire sou-
tenoient que l'usage étoit pour *cueilli-
ra* & *recueillira* avec *i*, & que jamais
ils ne l'avoient lû ni oui dire autre-
ment. Sur quoi il y en eut quelques-uns
qui les accordèrent par cette distinc-
tion, qu'à la Cour tout le monde dit
cueillira & *recueillira*, & qu'à la Ville
tout le monde dit *cueillera* & *recueille-
ra*; ce qui à mon avis est très-vérita-
ble. Et cela présupposé, que s'ensuit-il
autre chose, sinon que *cueillira* & *re-
cueillira*, est comme il faut parler, puis-
que c'est un des principes de notre
Langue, ou pour mieux dire, de tou-
tes les Langues, que lorsque la Cour,
en quelque lieu du monde que ce soit,
parle d'une façon, & la Ville d'une au-
tre, il faut suivre la façon de la Cour?

Outre que celle-ci est encore fortifiée par les Auteurs où je n'ai jamais vû *cueillera* ni *recueillera*, cela étant si véritable, que la plupart même de ceux qui sont pour *cueillera*, demeurant d'accord qu'on ne l'écrit pas ainsi, mais qu'on le dit en parlant, comme si cela se faisoit en notre Langue, ni en aucune autre, que l'on dît un mot (2) d'une façon en parlant, & d'une autre en écrivant, en quoi jen'entens point parler de la différence de la prononciation & de l'orthographe.

Et quant à ce qu'ils alleguent l'ancien infinitif *cueiller*, ils ne prennent pas garde que cela fait contre eux; car puisqu'ils tirent une consequence de l'infinitif au futur de l'indicatif, qui n'est pas mauvaise, étant vrai, comme nous avons dit, qu'il en est formé; que s'en-

(2) *L'on dit un mot d'une façon en parlant.]*

On dit en parlant le Comte de Cramail, & il s'écrit *Carmaing*. Le Pere *Suffren* Jesuire se prononce *Souffran*. *Moyse* se prononce *Mouyse*, *Pentecoste* *Pentecouste*, *Noé* *Noué*, *du Molins* *du Moulins*, *Tholose* *Thoulouse*, *Montholon* *Monrlon*, *Convent* *Couvent*, *Monstier* *Moustier*, *Faremonstier* *Faremoustier*, & autres composez de *Monstier*.

Suit-il autre chose, sinon que quand on disoit *cueiller* & *recueillir*, on disoit (& il le falloit dire aussi) *cueillera* & *recueillera*, & qu'à cette heure parce que l'on dit *cueillir*, il faut dire *cueillira* & *recueillira*; car ils ne contestent point que l'on dise encore *cueiller* à l'infinif?

N O T E.

Il est évident que l'on a dit autrefois *cueiller*, à l'infinif, & que c'est de cet ancien verbe qu'on a conservé, *je cueillera*, au futur. Comme l'on dit aujourd'hui *cueillir*, à l'infinif, on devoit dire au futur, *je cueillirai*, puisque c'est de-là qu'il se forme, & que tous les verbes gardent l'*i*, ou l'*e*, de l'infinif au futur, *aimer*, *j'aimerai*, *vieillir*, *je vieillirai*. Il y en a qui suppriment *i*, comme *courir*, *je courrai*, & non pas, *je courirai*, mais il n'y a que le seul verbe *cueillir*, qui le change en *e*; ce qui fait voir, que ce futur *cueillera*, vient de *cueiller*, & non de *cueillir*. Toute la Cour qui du temps de Monsieur de Vaugelas disoit *cueillirai*, dit presentement *je cueillera*, ainsi l'usage en a décidé.

Ce que je viens de dire de l'ancien infinif, *cueiller*, m'engage à parler du nom substantif, *cueiller*, parce que j'ai souvent oui demander comment il falloit le prononcer & l'écrire. Nicod a

écrit *cueillier*. Monsieur Menage observe, que le petit peuple de Paris prononce *cueillié*, *la cueillié du Pot*, & que les honnêtes Bourgeois y disent *cueillere*. Il décide pour *cueiller*, comme étant la véritable prononciation, & la plus usitée à la Cour, ce qu'il justifie en disant que ceux-mêmes qui disent *cueillier* comme quelques-uns prononcent, disent *une cueillerée de potage*, & non pas, *une cueillierée*.

CCCCCLXXIX.

Sorte, *comme il se doit construire*.

Nous avons remarqué en divers endroits plusieurs façons de parler, où le régime du genre ne fuit pas le nominatif, mais le génitif, qui est une chose assez étrange, & contre la construction ordinaire de la Grammaire en toutes sortes de Langues. En voici encore un exemple en ce mot *sorte*; car il faut dire, *il n'y a sorte de soin qu'il n'ait pris*, & non pas, *qu'il n'ait prise*, quoique *sorte* soit le nominatif féminin, auquel l'adjectif participe *pris*, se doit rapporter dans la bonne construction grammaticale, & par conséquent il faudroit dire *prise*, le génitif ne pou-

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 245
vant être construit avec le nominatif
adjectif. Mais en ceci, comme en plu-
sieurs autres façons de parler que nous
avons remarquées, on regarde plustôt
le sens que la parole, c'est-à-dire qu'en
cet exemple, *il n'y a sorte de soin*, on
ne considère pas *sorte*, mais *soin*, tout
de même que si l'on disoit, *il n'y a soin*,
parce que tout le sens va à *soin*, & non
pas à *sorte*.

N O T E.

On dit, *il n'y a sorte de soin qu'il n'ait
pris*, par la même raison qui fait dire,
une partie du pain mangé. Comme on ne
peut supprimer le mot de *pain* dans
cette dernière phrase, non plus que le
mot de *soin*, dans la première, c'est uni-
quement au substantif qui est mis au
genitif, que le sens s'applique, & ce
substantif règle le genre.

C C C C X C.

Répétition du mot Faire.

IL y a des répétitions d'un mot ou
de plusieurs mots qui sont nécessai-
res, comme, *je n'ai fait aujourd'hui
que ce que j'ai fait depuis vingt ans*.
Tous nos bons Auteurs en sont pleins,

& ce seroit une grande faute de ne pas user de ces répétitions, quoiqu'un des premiers Esprits de notre siècle les ait toutes condamnées également, en quoi il est aussi condamné de tout le monde. Il y a d'autres répétitions qui ne sont pas absolument nécessaires; comme le sont ces premières dont nous venons de parler, mais qui font grace & figure; & il y en a de beaucoup de façons différentes, qu'il seroit trop long de marquer par des exemples. Il suffit d'en faire voir d'une façon, comme, *une si-belle victoire méritoit d'être annoncée par une si belle bouche*; ces deux mots *si belle*, deux fois répétés, ont fort bonne grace, quoique la répétition n'en soit pas absolument nécessaire; car quand on diroit, *une si belle victoire méritoit d'être annoncée par cette bouche*, comme l'a écrit dans une lettre ce grand homme, de qui j'ai tiré cet exemple, ce seroit fort bien dit; mais en répétant *si belle*, on enrichit encore la pensée d'une figure qui est un ornement. Néanmoins celui (1) dont

(1) *Celui dont je parle.*] Feu Monsieur d'Avaux dans la lettre à Madame de Lougueville.

je parle l'a rejetée ; car il ne faut pas douter qu'elle ne lui soit tombée dans l'esprit ; & il l'a rejetée , parce qu'il y auroit eu trop d'affectation en cette figure , & qu'un jugement si solide & si éclairé que le sien , à qui l'on a confié les plus grandes affaires de l'Europe , n'a garde de recevoir toutes les belles productions de l'esprit , mais seulement celles qui sont accompagnées des circonstances nécessaires , du temps , du lieu , des occasions & de la qualité des personnes qui écrivent , & de celles à qui l'on écrit. Hors de-là il ne peut y avoir d'éloquence , & c'est faire valoir l'esprit aux dépens du jugement.

Mais pour revenir à ma Remarque , qu'une si juste digression a interrompue , il y a d'autres répétitions qui ne sont ni nécessaires ni belles , comme lorsque l'on répète un verbe , au lieu de se servir de *faire* , qui est un secours que notre Langue nous donne , & un avantage que nous avons pour éviter cet inconvénient. Par exemple , quand on dit , *je n'écris plus tant que j'écrivois autrefois* ; cette répétition du verbe *écrire* , n'est ni nécessaire ni belle en

cet endroit , & quoiqu'absolument elle ne se puisse pas dire mauvaise , cependant ce sera beaucoup mieux dit , *je n'écris plus tant que je faisois autrefois* , & parmi les Maîtres de l'éloquence & de l'art de bien parler , c'est une espece de faute de n'exprimer pas les choses de la meilleure façon dont elles peuvent être exprimées. Nous trouvons l'usage de *faire* si commode pour ne pas répéter un même verbe deux fois , que nous nous en servons non seulement en des phrases semblables à celle que nous venons de dire , mais encore en d'autres où nous faisons régir à *faire* le même cas que régît le verbe pour lequel nous l'employons ; comme par exemple , quand nous disons , *il ne les a pas si bien apprêtées qu'il faisoit les autres* , pour dire , *qu'il apprêtoit les autres*. *Il n'a pas si bien marié sa dernière fille qu'il a fait les autres* , pour dire , *qu'il a marié les autres*.

Il y a une autre sorte de répétition qui est vicieuse parmi nous , & qui choque les personnes même les plus ignorantes ; c'est que sans nécessité , sans beauté , sans figure on répète un mot,

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 249
ou une phrase par pure négligence.
Cela s'entend assez sans en donner des
exemples. J'ai dit *parmi nous* , parce
que les Latins n'ont pas été si scrupu-
leux en cela , non plus qu'en beaucoup
d'autres choses qui regardent le style
& le langage. On n'a qu'à ouvrir leurs
livres pour voir si je leur impose. Je
me souviens encore d'un passage de
César au premier livre *de bello Gallico* ,
où il met deux fois en une même pério-
de ces mots, *tridui viam procedere* , sans
qu'il soit nécessaire , ni qu'ils fassent fi-
gure , & au même endroit , *convocato
concilio* , & *ad id concilium* , &c. il met
deux fois le mot de *concilium* , ainsi pro-
che l'un de l'autre. Nous avons notre
particule *y* en François qui nous sauve
ces sortes de répétitions , en quoi no-
tre Langue a de l'avantage sur la La-
tine ; car nous dirions , *le Conseil étant
assemblé* , & *un tel y ayant été appelé*.
Cependant César est le plus pur de
tous les Latins. Quinte-Curce au si-
xième livre met deux fois *regnante
Ocho* en quatre lignes , & *occurrit &
occurrunt* à trois lignes l'un de l'autre.
Mais en faut-il chercher d'autres exem-

ples que celui de Cicéron qui a répété le mot de *dolor* quatre fois en quatre ou cinq lignes , qui d'ailleurs est un mot si spécieux , sans qu'il y eût ni nécessité ni figure ? Tout ce qui pourroit excuser cela , ce seroit la naïveté , qui est une des grandes perfections du style , comme nous avons dit si souvent ; mais il faut prendre garde qu'on ne la fasse dégénérer en négligence , dont nous avons fait une Remarque bien ample.

N O T E.

On ne peut éviter de dire , *je n'ai fait aujourd'hui que ce que j'ai fait depuis vingt ans*. Cette répétition n'a rien de désagréable. Monsieur de la Mothe le Vayer dit que , *je n'écris plus tant que j'écrivois autrefois* , vaut bien , *je n'écris plus tant que je faisois autrefois* , & que cela est égal au moins , si la répétition d'*écri-vois* , n'est pas quelquefois meilleure , comme il arrive quand on s'est déjà servi du mot *faire*. Dans cette autre phrase , *une si belle victoire méritoit d'être annoncée par une si belle bouche* , il y a un jeu de mots qui ne plairoit pas peut-être à tout le monde.

Monsieur de Vaugelas se sert dans cette remarque d'une façon de parler que l'on ne tient pas aujourd'hui correcte.

C'est lorsqu'il dit, *il l'a rejetée parce qu'un jugement si solide & si éclairé que le sien, n'a garde de recevoir, &c.* On employoit autrefois *si*, pour *aussi*, mais presentement il faudroit dire, *parce qu'un esprit aussi solide & aussi éclairé que le sien.*

CCCC LXCI.

Parfaitement ou *infiniment* avec
très-humble.

C'Est une faute que beaucoup de gens font, quand ils finissent une lettre, de dire, par exemple, *je suis parfaitement, Monsieur, votre très-humble serviteur*; car cet adverbe *parfaitement*, ayant la même signification, & au même degré de *très*, qui est la particule & la marque du superlatif, lequel superlatif exprime la perfection de la qualité dont il s'agit, il y a le même inconvénient à dire *parfaitement très-humble*, qu'à dire deux fois de suite, *parfaitement, parfaitement humble*, ou bien *très, très-humble*, qui seroit une chose impertinente & ridicule. Aussi plusieurs se sont apperçus & corrigez de ce pléonasme, où des meilleurs Esprits de France étoient

252 R E M A R Q U E S
tombez sans y penser & sans y faire
réflexion. Qui diroit , *je suis parfaite-
ment votre serviteur* , diroit fort bien ;
mais *je suis parfaitement votre très-hum-
ble serviteur* , ne se peut dire qu'en ne
sachant ce que l'on dit , ou du moins
n'y songeant pas. Il en est de même
d'*infiniment* , dont on se sert aussi sou-
vent que de *parfaitement* , & *je suis in-
finiment votre très-humble serviteur* , est
pour la même raison aussi mauvais que
l'autre.

C C C C X C I I .

Que devant l'infinif pour rien à.

P Ar exemple, *quand on n'a que faire*,
pour dire, *quand on n'a rien à faire*.
est très-François & très-élégant : mais
il ne le faut pas affecter , ni en user si
souvent que fait un de nos plus célé-
bres Auteurs. *Je ne puis que deviner* ,
n'ayant que répondre aux reproches , &
autres choses semblables , tout cela est
très-bien dit.

N O T E .

On dit fort bien , *il ne fait que faire* ,
il ne fait que dire , mais il semble que

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 253
cela doit être absolu , & que quand il
s'agit de quelque chose , il est mieux de se
servir de rien à. Ainsi je dirois , *n'ayant
rien à répondre à ses reproches , n'ayant rien
à dire à ceux qui l'interrogeoient , plustôt
que , n'ayant que répondre à ses reproches,
n'ayant que dire à ceux qui l'interrogeoient.*

CCCCXCIII.

*Que après si , & devant tant s'en
faut , veut être répété.*

UN célèbre Auteur a écrit , *la fin
de ma misere ne peut venir d'ailleurs
que de mon retour auprès de vous , qui est
chose dont je vois le terme si éloigné , que
tant s'en faut qu'en la tempête où je suis ,
j'apprehende le naufrage ; au contraire je
pense avoir toutes les occasions du monde
de le desirer. Je dis qu'en cette période
il manque un que qui doit être mis
immédiatement après naufrage & de-
vant au contraire , & qu'il faut écrire ,
qui est chose dont je vois le terme si éloigné,
que tant s'en faut qu'en la tempête où je
suis , j'apprehende le naufrage , qu'au
contraire je pense, &c. Ce qui a trompé
ce fameux Ecrivain & plusieurs autres
après lui en de semblables rencontres ,*

254 R E M A R Q U E S
c'est le *que* qui est devant *tant s'en faut*,
qu'il a crû ne devoir pas être répété
selon la règle que nous avons remar-
quée ailleurs. Mais il n'en est pas de
même en cet exemple ; car le *que* qui
est devant *tant s'en faut*, se rapporte à
si éloigné, qui va devant, & qu'il faut
nécessairement dire après *si*, & *tant*
s'en faut qu'en la tempête, &c. demande
un autre *que* devant *au contraire*, ou-
tre celui qui se trouve dans ces paroles,
qu'en la tempête.

CCCCXCIV.

Si pour adeò doit être répété.

IL faut dire par exemple, *vous êtes*
si sage & si avisé, & non pas *vous*
êtes si sage & avisé, comme disent
quelques-uns. Je sai bien que ce n'est
pas absolument une faute, mais il ne
s'en faut gueres ; car l'autre locution
est si Françoisse & si pure au prix de
cette dernière, où le *si* n'est pas ré-
pété au dernier adjectif, que quicon-
que ne le répète pas, n'a pas grand
soin, ou bien ne fait ce que c'est de
parler & d'écrire purement. Ainsi

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 255
cette règle de la répétition du *si*, en ce sens, n'a point d'exception, parce que si elle en avoit, ce seroit aux synonymes & aux approchans, comme la règle générale de la répétition des mots en souffre en ces deux espèces, ce que je suis obligé de dire souvent; mais on voit qu'en l'exemple que j'ai donné, où *sage* & *avisé*, sont synonymes, la répétition de *si*, ne laisse pas d'être nécessaire. Donc à plus forte raison quand les deux adjectifs sont contraires ou différens.

N O T E.

Monfieur de la Mothe le Vayer dit que tout au contraire de ce que Monfieur de Vaugelas a remarqué aux Synonymes de *sage* & *avisé*, il ne faut point répéter la particule *si*, parce que le dernier qui est *avisé*, signifie moins que le premier, en sorte qu'en répétant *si*, vous êtes *si sage* & *si avisé*, il semble qu'on veuille faire passer *si avisé*, pour quelque chose de plus que *si sage*, ce qui seroit ridicule. Monfieur Chapelain trouve cette répétition encore plus nécessaire que celle des articles devant les adjectifs synonymes ou approchans.

C C C C X C V .

Soi, *pronom.*

C E pronom démonstratif ne se rapporte jamais au pluriel, si ce n'est quelquefois avec la préposition *de*. Par exemple, un célèbre Ecrivain a dit, *comme gens qui ne croient pas avoir occasion de penser à soi*, sans doute il s'est mépris, il faut dire, *comme gens qui ne croient pas avoir occasion de penser à eux*. Et ce seroit parler étrangement de dire, *ils ne font pas tant cela pour vous que pour soi*, ou *ils feront plutôt cela pour soi que pour vous*, au lieu de dire, *ils ne feront pas tant cela pour vous que pour eux*, ou *pour eux que pour vous*. Il y a une pareille chose en la Langue Latine, pour *suis & ipse*, qui ne veulent pas être confondus, à moins que de faire un solecisme. Et l'on a remarqué qu'un excellent Grammairien, (c'est Laurent Valle) faisant cette observation, & reprenant avec raison des passages de certains Auteurs célèbres, qui y avoient manqué, a commis lui-même
la

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 257
la faute au même lieu où il la re-
prenoit , tant il est aisé de faillir en
toutes choses.

N O T E.

Monsieur de Vaugelas qui dit ici que *soi* se peut quelquefois rapporter au pluriel avec la préposition *de* en a donné un exemple dans la remarque qui a pour titre *soi, de soi; ces choses de soi sont indifférentes*. Il est vrai que cette façon de parler est approuvée de beaucoup de monde , mais il faut prendre garde que *de soi* ne peut être mis qu'avec les choses , & non avec les personnes , car on ne diroit pas bien , *ces hommes de soi ne sont pas grand'chose* , il faut dire , *ces hommes d'eux-mêmes ne sont pas grand'chose*. J'ai rapporté sur cette remarque les judicieuses observations du Pere Bouhours , touchant *soi* employé au singulier.

CCCCXCVI.

*Belle & curieuse exception à la
règle des préterits participes.*

J'AI fait une Remarque (1) bien
ample sur les Préterits participes ,
où je croyois avoir traité de tous les

(1) Remarque CLXXXIV.

Tome III.

Y

usages qu'ils peuvent avoir, & dit de quelle façon il s'en falloit servir; car c'est une des choses de toute notre Grammaire, que l'on fait le moins, & dont même les plus savans ne conviennent pas, si ce n'est aux usages que nous avons marquez comme indubitables parmi eux; mais j'ai oublié une des façons d'employer ces préterits participes. C'est quand le nominatif qui régit le préterit participe ne va pas devant ce préterit, mais après. Par exemple, *la peine que m'a donné cette affaire*; en cette phrase, *affaire*, est le nominatif, qui dans la construction régit le préterit participe *a donné*. On demande donc s'il faut dire, *la peine que m'a donné cette affaire*, ou *que m'a donnée cette affaire*. La règle générale, comme nous avons fait voir en la Remarque alleguée, est que le préterit participe mis après le substantif, auquel il se rapporte, suit son genre & son nombre, comme, *la lettre que j'ai reçue*, & non pas *que j'ai reçu*, parce que le substantif *lettre*, étant devant le préterit participe *j'ai reçue*, il faut que ce

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 259
préterit se rapporte au genre du substantif précédent ; que si le substantif étoit après , il faudroit dire , *j'ai reçu la lettre* , & non pas , *j'ai reçue la lettre*. Ainsi pour le nombre , on dit , *les maux qu'il a faits* ; & non pas *les maux qu'il a fait*. Néanmoins voici une exception à cette Règle ; car encore que le substantif soit devant , & le préterit participe après en cet exemple , *la peine que m'a donné cette affaire* , si est-ce qu'à cause que le nominatif qui regit le verbe est après le verbe , ce préterit n'est point sujet au genre ni au nombre du substantif qui le précède , & il faut dire , *la peine que m'a donné cette affaire* , & non pas , *la peine que m'a donnée* : de même au pluriel , *les soins que m'a donné cette affaire* , *les inquiétudes que m'a donné cette affaire* , & non pas , *les soins que m'a donnez* , ni *les inquiétudes que m'a données*. Il faut donc ajoûter à la Règle générale , que le nominatif qui régite le verbe soit devant le verbe , & non pas après.

NOTE.

Dans la Note que j'ai faite sur la remarque qui a pour titre , *de l'usage des participes passifs dans les préterits*, j'ai déjà parlé de l'exception qui fait le sujet de celle - ci. La règle que Monsieur de Vaugelas y établit , est suivie de la plupart des habiles Ecrivains , & quoique je l'aye vûe contestée de quelques-uns , je n'ai pas laissé de la rapporter comme une règle générale que l'usage autorisoit. Cependant après y avoir fait une entière réflexion , j'avoue que je ne puis condamner ceux qui font difficulté de la suivre. Si on dit , *la peine que m'a donné cette affaire* , c'est parce que les mots qui sont après *m'a donné* , empêchent qu'on ne distingue si l'on prononce *m'a donné* , ou *m'a donnée* , au lieu qu'en disant , *la peine que cette affaire m'a donnée* , on s'arrête assez après ce dernier mot pour faire entendre *donnée*. C'est ce qui a fait dire à quelques-uns , que quand le participe est suivi de quelques mots , il ne doit point s'accorder en genre , & en nombre avec l'accusatif qui le précède , & qu'il faut dire , *les Lettres que j'ai reçû de mon Pere* , à cause de ces mots *de mon Pere* , qui étant prononcez de suite sans qu'on s'arrête à *reçû* , ne laissent point distinguer si l'on prononce *que j'ai reçû* , ou *que j'ai reçues*. Ainsi je tiens que c'est fort bien parler que de dire , *les maux*

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 261

qu'a enfantez la rébellion, les mesures qu'a prises le Roi. On ne sauroit condamner ces phrases, qu'en établissant pour une règle sans exception, que toutes les fois que le nominatif qui régit le verbe est après le verbe, le préterit participe n'est sujet ni au genre ni au nombre du substantif qui le précède. C'est dans ces termes que Monsieur de Vaugelas établit la règle. Si elle est à observer à l'égard de cette phrase, *la peine que m'a donné cette affaire*, parce que *affaire* qui est le nominatif de *m'a donné*, est après son verbe, ce qui est cause que le participe *donné* ne se met point au même genre du relatif *que*, qui se résout par *laquelle*, & qui est l'accusatif de *m'a donné*, *la peine laquelle m'a donné cette affaire*, cette même règle doit être observée dans toutes les phrases où le nominatif sera après le verbe, & l'accusatif devant. Ainsi il faudra dire en parlant d'une femme, *l'erreur où l'a retenu le malheur de sa naissance*, ce qui me paroît insoutenable. Cependant *le malheur* qui est le nominatif du verbe, est après le verbe, & *la*, qui en est l'accusatif, & qui se rapporte à *femme* est devant ce même verbe. Il faut pourtant dire, *l'erreur où l'a retenue le malheur de sa naissance*. Dirait-on que si au lieu du relatif *la*, il y avoit *que*, on suivroit la règle du nominatif après le verbe, & qu'on diroit *cette femme qu'avoit retenu long-temps dans*

l'erreur le malheur de sa naissance, & non qu'avoit retenue ? Je ne le croi pas, ou il faudroit du moins que l'on demeurât d'accord que la règle ne devoit être observée, que quand le relatif *que* précéderoit le verbe, dont il seroit gouverné à l'accusatif, & qu'on ne la suivroit point quand le verbe seroit précédé des relatifs *la* ou *les*, & des pronoms *me te, nous & vous*, afin de dire en parlant de femmes, *l'erreur où l'a retenue, les a retenues, m'a retenue, t'a retenue le malheur de &c. l'erreur où nous a retenus, vous a retenus, les a retenus le malheur de.* Ce ne seroit alors qu'une règle particulière pour le relatif *que* accusatif, mis devant un verbe qui auroit son nominatif après soi, & non pas une règle générale pour tous les préterits participes, quand les nominatifs qui les régiroient seroient mis après, & non pas devant. Il n'y a donc pas lieu de s'assujétir à une règle dont la pratique seroit si bornée, & puisque les exemples des relatifs *la* & *les*, & des pronoms possessifs font voir clairement, que le nominatif mis après son verbe, n'empêche point que les participes ne s'accordent en genre & en nombre avec ces pronoms, & avec ces relatifs, cela me fait croire que lorsqu'on a dit qu'il falloit écrire, *les inquiétudes que m'a causé cette affaire*, ce n'a été que parce que la prononciation ne fait point connoître, si l'on

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 263
dit, *que m'a causé, ou que m'a causées.*

Monsieur de Vaugelas a raison de dire encore dans cette remarque que l'usage des préterits participes, est une des choses de toute notre Grammaire que l'on fait le moins. J'ai lû dans un Livre assez estimé, & qui n'a été imprimé que depuis deux ans, *ils se font persuadé que pour réussir, &c. Elle s'étoit imaginé que, &c.* C'est comme parle la plupart du monde, & c'est mal parler : il faut dire, *ils se sont persuadé, elle s'est imaginé.* La raison est que le préterit participe ne change de genre & de nombre, que quand l'accusatif gouverné par le verbe, précède le verbe. On dit *les fautes que j'ai faites*, & non pas, *que j'ai fait*, parce que le relatif *que* qui est devant *j'ai faites*, en est gouverné à l'accusatif. Ainsi il faut que le participe *faites*, s'accorde avec cet accusatif en genre & en nombre. On dit en parlant de femmes, *je les ai vûes ce matin*, & non pas, *je les ai vû*, parce que le relatif *les* qui est l'accusatif du verbe, est devant *ai vûes*. Mais quand on dit, *ils se sont persuadé ; Elles se sont imaginées que*, le pronom possessif *se* qui est devant ces préterits participes, n'est pas à l'accusatif, mais au datif. C'est comme si on disoit, *ils ont persuadé à eux, elles ont imaginé à elles*, c'est-à-dire, *elles ont mis dans leur imagination*, mais elles ne se sont pas imaginées elles-mêmes, elles

264 REMARQUES

ne se sont pas produites, dans le sens qu'on dit, *imaginer une chose, les choses que j'ai imaginées.* Ainsi il faut dire nécessairement, *ils se sont persuadé, elles se sont persuadé, elles se sont imaginé.* Il faut dire tout de même, *ils se sont représenté les périls où ils s'exposent, & non pas, ils se sont représentez les périls,* parce que le pronom *se* qui est mis devant *représenté* est au datif, & non à l'accusatif, *Ils ont représenté à eux.* Il faut dire tout au contraire, *ils se sont représentez en Justice, & non pas, ils se sont représenté,* parce que *se* dans cet exemple est l'accusatif du verbe devant lequel il est mis, & cela veut dire, *ils ont représenté eux-mêmes, c'est-à-dire, leurs propres personnes.*

Le verbe qui embarasse le plus dans l'usage du préterit participe, est le verbe *laisser.* Quelques-uns veulent qu'on dise, *ils se sont laissez emporter à leur penchant, elle s'est laissée aller aux promesses qu'on lui a faites.* Pour moi, je crois qu'il en faut user à l'égard de ce verbe, comme on en use à l'égard de *faire,* & je dirois, *ils se sont laissé emporter à leur penchant; elle s'est laissé aller aux promesses qu'on lui a faites,* de même qu'on dit, & qu'il faut dire; *ils se sont fait peindre, elle s'est fait peindre, & non pas, ils se sont faits, elle s'est faite peindre.* On en trouvera les raisons dans la première remarque des préterits participes. J'ajouterais seulement
ici

ici sur ce mot *laisser*, que beaucoup de gens se servent d'une façon de parler qui est condamnée de tous ceux qui ont l'oreille un peu délicate. Ils disent en voulant conter quelque nouvelle, *je me suis laissé dire*. Il faut dire simplement, *on m'a dit, j'ai oui dire*. Il semble qu'il faille souffrir quelque violence, qui contraigne à se laisser dire.

Il y en a d'autres qui disent par exemple, *quoiqu'il soit fort accablé par les grandes pertes qu'il a faites, il ne laisse pas que de chercher à se divertir*. La particule *que* est inutile, & même vicieuse après le verbe, *laisser*, & tous ceux qui parlent bien, disent seulement, *il ne laisse pas d'agir, il ne laisse pas de le voir toujours*, & non pas, *il ne laisse pas que d'agir, il ne laisse pas que de le voir*.

J'acheve ce que j'ai observé sur les préterits participes en répondant à ce qui peut être opposé contre la règle établie, que le participe ne change de genre & de nombre, que quand l'accusatif régi par le verbe, est devant le verbe. On dit, *ils se sont repentis, elle s'est abstenue*, & non pas, *ils se sont repenti, elle s'est abstenu*. Cependant ces deux participes changent de genre & de nombre, quoiqu'on ne puisse dire que *se* qui est devant ces deux verbes, en soit gouverné à l'accusatif, puisque ce sont des verbes neutres passifs, & que ces sortes de verbes ne sauroient jamais gouverner

266 R E M A R Q U E S

l'accusatif. Il y a là-dessus une règle qui ne souffre point d'exception. Tous les verbes auxquels le pronom possessif *se* est joint à l'infinitif, & qui peuvent être suivis d'un génitif, prennent le genre & le nombre de leurs nominatifs dans le préterit participe. On dit à l'infinitif, *se repentir, s'abstenir de quelque chose*, & par conséquent il faut dire, *ils se sont repentis, elle s'est abstenue*, parce que *repentis* & *abstenue*, doivent s'accorder en genre & en nombre avec *ils* & avec *elle*, qui sont les nominatifs de ces deux verbes, ce qui ne se fait pas dans *ils se sont imaginé, elle s'est imaginé*, parce qu'on dit à l'infinitif *s'imaginer une chose*, & qu'on ne peut dire, *s'imaginer d'une chose*. On dit de même, *ils se sont plaints, elle s'est plainte; ils se sont fâchez, elle s'est fâchée; ils se sont apperçûs, elle s'est apperçûe*, parce qu'on dit, *se plaindre, se fâcher, s'appercevoir de quelque chose*.

Il me reste à parler d'une autre faute qui n'est pas fort ordinaire, mais qui pourtant ne laisse pas d'échapper à quelques-uns. J'ai lû depuis peu dans un discours, qui d'ailleurs est bien écrit, *cette conduite m'a parue si criminelle*. Je crus d'abord que c'étoit une faute d'écriture, mais je remarquai dans toute la suite que l'Auteur de ce discours en usoit par tout de même. Le participe *paru* ne peut recevoir ni genre ni nombre, parce qu'il se met toujours avec

le verbe auxiliaire *avoir*, qui ne souffre point qu'aucun participe s'accorde avec son nominatif. Le participe d'*apparoître* prend le genre & le nombre du nominatif du verbe, parce qu'il se met avec le verbe *être*. *Une grande lumiere est apparue tout d'un coup, des spectres horribles nous sont apparus*, & en général, il n'y a que les participes joints avec le verbe *être* qui s'accordent avec le nominatif. On dit, *ils sont entrez, elle est entrée, & ils ont entré, elle a entré*, & non pas, *ils ont entrez, elle a entrée*. On doit dire de même, *une grande lumiere m'a apparue, des spectres nous ont apparus*, & non pas, *m'a apparue, nous ont apparus*.

CCCCXCVII.

Synonymes.

JE ne puis assez m'étonner de l'opinion nouvelle qui condamne les synonymes & aux noms & aux verbes. Outre que l'exemple de toute l'Antiquité la condamne elle-même, & qu'il ne faut qu'ouvrir un livre Grec ou Latin pour la convaincre, la raison même y répugne; car les paroles étant les images des pensées, il faut que pour bien représenter ces pensées-la on se gouverne comme les

Peintres, qui ne se contentent pas souvent d'un coup de pinceau pour faire la ressemblance d'un trait de visage, mais en donnent encore un second coup qui fortifie le premier, & rend la ressemblance parfaite. Ainsi en est-il des synonymes. Il est question de peindre une pensée, & de l'exposer aux yeux d'autrui, c'est-à-dire aux yeux de l'esprit. La première parole a déjà ébauché ou tracé la ressemblance de ce qu'elle représente, mais le synonyme qui suit est comme un second coup de pinceau, qui achève l'image. C'est pourquoi tant s'en faut que l'usage des synonymes soit vicieux, qu'il est souvent nécessaire, puisqu'ils contribuent tant à la clarté de l'expression, qui doit être le principal soin de celui qui parle ou qui écrit. Que si les synonymes sont souvent nécessaires, autant de fois qu'ils le sont, autant de fois ils servent d'ornement, selon cette excellente remarque de Cicéron, qu'il n'y a presque point de chose au monde soit de la Nature ou de l'Art, qui étant nécessaire à un sujet, ne serve

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 269
auffi à l'orner & à l'embellir. Je n'ai point donné d'exemple de ces synonymes, parce que j'ai dit que les livres des Anciens en étoient pleins; mais en voici deux de cet incomparable Orateur dans son livre *De senectute*, après lesquels il n'en faut plus chercher, *cùmque homini Deus nihil mente præstabilius dedisset, huic divino muneri ac dono, nihil esse tam inimicum, quàm voluptatem.* Remarquez, je vous prie, *muneri ac dono.* Et plus bas, *quod idem contingit adolescentibus adversante & repugnante naturâ.* Voyez *adversante & repugnante*, ne font-ce pas là les deux coups de pinceau que je dis, ou si nous voulons encore emprunter une comparaison de ceux qui battent la monnoye, ne font-ce pas comme deux coups de marteau pour mieux exprimer la marque du coin; & ne font - ce point encore comme ces deux coups que donnent les Imprimeurs pour mieux marquer dans la feuille qui est sous la presse, la figure de leurs caracteres? Il est vrai qu'il n'en faut pas abuser, & qu'une seule parole est souvent une image.

si parfaite de ce que l'on veut représenter, qu'il n'est pas besoin d'en employer deux, la première ayant fait l'impression entière dans l'esprit du Lecteur, ou de l'Auditeur; & c'est le défaut qu'on reproche au grand Amyot, d'être trop copieux en synonymes; mais nous devons à ce défaut l'abondance de tant de beaux mots & de belles phrases, qui sont les richesses de notre Langue. On peut dire que c'est un trésor qu'il a laissé, mais qu'il faut ménager & dispenser avec jugement, sans gâter le style en le chargeant de synonymes; outre qu'ils obligent à une fréquente répétition de la conjonctive *et*, ce qu'il faut éviter selon la Remarque que nous en avons faite en son lieu, si nous voulons rendre nos périodes agréables. Sans doute le style veut être égayé, non pas étouffé ni accablé de mots superflus, & en toutes sortes d'ouvrages il doit y avoir une certaine grace, qui résulte de la proportion que le plein & le vuide ont ensemble; de sorte que comme c'est une erreur de bannir les synony-

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 271
mes, c'en est une autre d'en remplir les périodes. Il faut que le jugement, comme j'ai dit, en soit le dispensateur & l'œconome, sans que l'on puisse donner une règle certaine pour savoir quand il en faut mettre, ou n'en mettre pas. Seulement est-il très-certain qu'il est mieux de n'en user pas fort souvent; & si je ne me trompe, il me semble qu'à la fin de la période ils ont beaucoup meilleure grace, qu'en nul autre endroit. On peut s'en éclaircir dans les bons Auteurs, sans qu'il soit nécessaire d'en rapporter des exemples, mais s'il en faut dire la raison, c'est à mon avis, parce que le sens étant complet à la fin de la période, & par conséquent l'esprit du Lecteur ou de l'Auditeur demeurant satisfait, & n'étant plus en suspens, ni impatient de savoir ce qu'on lui veut dire, il reçoit volontiers le synonyme, ou comme une plus forte expression, ou comme un ornement, ou comme étant tous les deux ensemble, ou bien encore si vous voulez, comme une pièce qui sert à arrondir la période, & à lui donner sa cadence.

Enfin ce n'est pas de cette façon que la Langue Françoisse doit faire parade de ses richesses, en entassant synonymes sur synonymes, mais en se servant tantôt des uns & tantôt des autres, selon les occasions qu'il y a de les employer & de revêtir en divers lieux une même chose de paroles différentes. Sur quoi il faut que je dise que jamais notre Langue ne m'a paru si riche ni si magnifique que dans les écrits d'une personne, qui en use de cette sorte. Il ne multiplie point les synonymes des mots ni des phrases, qui arrêtent l'esprit du Lecteur, mais gagnant pais & fournissant toujours de nouvelles choses, il leur donne de nouveaux ornemens; il soutient si bien la grandeur & la pompe de son style selon la dignité du sujet, que non seulement il justifie notre Langue de la pauvreté qu'on lui reproche, mais il fait voir qu'elle a des trésors inépuisables. J'ai accoutumé de lui dire que son style n'est qu'or & azur, & que ses paroles sont toutes d'or & de soie, mais je puis dire encore avec plus de vérité, que

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 273
ce ne sont que perles & que pierres.

Il reste à remarquer une chose très-importante sur les synonymes, c'est que les synonymes des mots, comme nous avons dit, sont fort bons, pourvû qu'ils ne soient pas trop fréquens; mais les synonymes des phrases pour l'ordinaire ne valent rien, & dans les meilleurs Auteurs Grecs & Latins, si l'on y prend garde, on n'en trouvera que très-rarement, & encore ne sera-ce pas peut-être une phrase synonyme, mais qui dira quelque chose de plus que la première, au lieu qu'ils sont pleins de synonymes de mots. Il n'y a que Seneque, qui aussi en a été repris, comme corrupteur de la vraie éloquence, disant bien souvent de suite une même chose en plusieurs façons & avec des pointes différentes, sans se souvenir du sentiment & du précepte de son pere, qui en la Controverse 28. reprend Montanus & Ovide même de ce vice. *Habet, dit-il, hoc Montanus vitium, sententias suas repetendo corrumpit, dum non est contentus unam rem*

semel bene dicere , efficit ne bene dixerit ; Et propter hoc & alia , quibus Orator potest Poëta similis videri , solebat Scaurus Montanum inter oratores Ovidium vocare , nam & Ovidius nescit , quod bene cessit , relinquere. La raison pourquoi les synonymes des phrases sont vicieux , & que ceux des mots ne le sont pas , est naturelle ; car l'esprit humain impatient de savoir ce qu'on lui veut dire , aime bien deux mots synonymes , parce qu'ils le lui font mieux entendre , & qu'un mot est bientôt dit , mais il n'aime pas deux phrases ou deux périodes synonymes , parce qu'une phrase ou une période entière est trop longue , & que la première ayant achevé le sens , & exprimé clairement une pensée , il veut que l'on passe aussi-tôt à une autre , & de celle-la encore à une autre jusqu'à la fin ; c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il soit pleinement satisfait de ce qu'il desire savoir ; au lieu que deux phrases ou deux périodes synonymes le tiennent en suspens , le font languir , & pour de nouvelles choses qu'il demande , ne lui donnent que de

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 275
nouvelles paroles. Que si après deux phrases synonymes il y en a encore une troisième , & quelquefois une quatrième tout de suite , & qu'ainsi tout le style soit composé de ce genre d'écrire , comme nous avons certains Auteurs d'ailleurs très-renommez, qui l'affectent , on peut dire que ce style-la est très-vicieux , & qu'il ne fauroit presque l'être davantage.

N O T E.

J'entre tout-à-fait dans le sentiment du Pere Bouhours , qui condamne les Synonymes , lorsqu'ils ne contribuent ni à la clarté de l'expression ni à l'ornement du discours , tels que sont *contentement* & *satisfaction*, *bornes* & *limites*, dans ces deux exemples qu'il rapporte. *J'ai lu votre Lettre avec tout le contentement & la satisfaction que, &c.* Outre que *satisfaction* n'ajoute rien à *contentement*, je voudrois dire, & *toute la satisfaction*, parce que la conjonction &, semble joindre *tout* avec les deux substantifs , & qu'étant de divers genres , chacun veut un adjectif qui lui soit propre. Je ne fai même si on ne diroit pas mieux, *avec tout le contentement, & tout le plaisir possible*, que de dire, *avec tout le contentement & le plaisir possible*, quoique ces deux substantifs

soient du même genre. L'autre exemple est, *ce n'est pas seulement pour être le plus bel esprit de votre siècle que vous ressemblez à Cicéron, ni pour avoir étendu presque à l'infini les bornes & les limites de l'éloquence de votre Nation.* *Limites* ne dit pas plus que *bornes*, & comme la période demeure assez arrondie sans ce synonyme, on le pourroit supprimer, car c'est sur-tout pour donner plus de cadence à la période qu'on peut se permettre les Synonymes, n'y ayant rien de plus désagréable à l'oreille qu'un second membre qui n'a point son étendue, & qui finissant trop tôt ne répond pas au premier. Le Pere Bouhours, après avoir expliqué la comparaison que fait le Cardinal Palavicin des mots superflus aux Passévolans, en ce que les Lecteurs délicats ont autant de peine à voir une même chose revêtue de paroles différentes, que les Commissaires des Guerres en ont à voir passer plusieurs fois en revue les mêmes Soldats sous des habits differens, dit qu'il ajoute que l'usage de ces Synonymes ne se peut permettre que quand on fait parler une personne passionnée; qu'alors ils se souffrent, & qu'ils plaisent même quelquefois, parce que c'est le propre de la passion d'user de redites, & d'exprimer la même pensée avec toutes les paroles qui se présentent. Il est certain que les choses dites avec trop d'ordre & d'exac-

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 277
tude dans la passion , sont fort éloignées
de représenter le naturel.

CCCCXCVIII.

Si l'on dit bonheurs au pluriel.

L'Opinion commune est que *bonheur* ne se dit qu'au singulier , & que l'on ne dit jamais *bonheurs* au pluriel , quoique l'on dise *malheur* & *malheurs* en tous les nombres. J'ai dit que c'étoit l'opinion commune , parce que j'ai vû des gens très-savans en notre Langue , & très-excellens Ecrivains ; qui soutiennent le contraire , & alléguent des exemples où l'on ne sauroit dire que *bonheurs* au pluriel ne fût bien dit, comme, *il lui pourroit arriver tous les malheurs & tous les bonheurs du monde , il ne se hausse ni ne se baisse , il porte toujours même visage.* Ils donnent encore cet exemple , *il est si heureux que pour un malheur qui lui arrive , il lui arrive cent bonheurs.* Pour moi , je le trouverois bon en certains endroits , comme aux exemples que nous venons de donner , & autres semblables ; mais avec tout cela je n'en voudrois pas user ,

puisque la pluspart du monde le condamne, & que je me souviens de cette belle différence qu'il y a entre les personnes & les mots, qui est que quand une personne est accusée, & que l'on doute de son innocence, on doit aller à l'absolution; mais quand on doute de la bonté d'un mot, il faut au contraire le condamner & se porter à la rigueur. A plus forte raison, si non seulement la pluspart en doutent, mais le condamnent comme on fait celui-ci. Le passage de Scaliger en sa Poétique est trop beau pour n'être pas allégué sur ce sujet. *Contra nobis, dit-il, atque Jurisconsulti sanxere, faciendum est, illis enim ita videtur preclarius consuli rebus humanis, si decem fontes absolvantur, quam si unus innocens damnetur. Etenim verò Poëta id agendum est, ut potius centum bonos versus jugulet, quam unum plebeium relinquat.*

NOTE.

Je croi qu'on peut fort bien dire, depuis un certain temps il lui est arrivé toutes sortes de bonheurs, des bonheurs de toutes sortes. Se voir estimé de tout le monde, entrer dans les grandes charges, & acquerir

vir la confiance de son Prince, ce sont des bonheurs qui arrivent rarement à une même personne. Néanmoins Monsieur Ménage dit, que *Bonheur* ne se dit plus seul au pluriel, c'est-à-dire, s'il n'est opposé à *malheurs*, & que même en ce cas-la, il ne se dit plus guère. Quant à la prononciation, il dit qu'il faut prononcer *heur*, *bon-heur*, *mal-heur*, & non pas, *hur*, *bon-hur*, *mal-hur* comme on dit dans les Provinces; mais qu'encore qu'il faille prononcer *heur*, *bon-heur*, *mal-heur*, on ne ne laisse pas de dire, *hureux*, *bien-hureux*, *malhureux*. Il fait observer qu'on dit aussi *valoureux*, quoique l'on dise *va-leur*.

CCCCXCIX.

Allé au prétérit, comme il en faut user.

Cette Remarque est séparée & distincte de celle des prétérits qui servent de participes passifs, dont nous avons traité à plein fonds; & néanmoins elle ne laisse pas de lui ressembler en quelque chose. Par exemple, on demande s'il faut dire, *ma sœur est allée visiter ma mere*, ou *est allé visiter ma mere*; car on dit, *ma sœur est allée à Paris*, & non pas, *est allé*, & ainsi il semble qu'il faut dire, *ma sœur est*

allée visiter ma mere , & non pas , est allé visiter . Néanmoins c'est tout au contraire, il faut dire , *est allé visiter , & non pas , est allée visiter ,* parce que l'infinif a cette propriété d'empêcher le verbe qui va devant, de se rapporter au genre dont il est régi & précédé , comme nous avons dit en la Remarque des préterits, qu'en parlant d'une femme il faut dire , *je l'ai vû venir , & non pas , je l'ai vûe venir ,* en quoi consiste ce que j'ai dit au commencement , que cette Remarque ressembloit en quelque chose à celle des préterits des participes passifs. Il en est du nombre comme du genre. Il faut dire par exemple , *mes freres sont allé visiter ma mere , & non pas , sont allez visiter ,* tout de même encore que l'on dit , *je les ai vû venir , & non pas , je les ai vûs venir .*

NOTE.

Comme je suis fort persuadé qu'il faut dire d'une femme , *je l'ai vûe venir , & non pas , je l'ai vû venir ,* par la règle établie sur la remarque des préterits participes , je tiens de même qu'il est indispensable de dire , *ma sœur est allée visiter ma mere , mes freres sont allez demander justice au Roi .* Il en est de même du verbe

be *venir*, elle est *venue me trouver*, ils sont *venus m'avertir*. Tous les participes qui sont joints au verbe auxiliaire *être*, prennent le genre & le nombre du nominatif du verbe, comme je l'ai déjà dit. Monsieur de Vaugelas prétend que l'infinitif a la propriété d'empêcher le verbe qui va devant, de se rapporter au genre, dont il est régi & précédé. Je ne sais pas sur quoi il la fonde. Ce ne sauroit être que sur l'usage, mais comment le découvrir ? L'oreille qui en pourroit décider, ne peut connoître si on dit *ma sœur est allée visiter*, ou *est allé visiter*, car Monsieur de Vaugelas ne rapporte ici que des exemples où le participe *allé* précède des infinitifs qui commencent par des consonnes.

Je sens bien que devant des infinitifs qui commencent par une voyelle, mon oreille n'est pas contente, quand j'entens dire, *mes freres sont allé apprendre au Juge*, *mes sœurs sont venu avertir ma mere*. Cela blesse autant que si on disoit, *mes freres sont allé à Paris*, *mes sœurs sont venu ici*, puisque les infinitifs *apprendre* & *avertir*, ne doivent pas avoir plus de privilège que ces autres mots, *à Paris* & *ici*. Ainsi je ne doute point qu'il ne faille dire, *sont allez apprendre*, *sont venues avertir*.

Voici une observation fort curieuse que nous devons à Monsieur Menage sur la différence qu'il y a entre *aller* & *venir*. Il remarque qu'*aller* se dit du lieu où l'on

est à celui où l'on n'est pas, & que *venir* au contraire se dit du lieu où l'on n'est pas à celui où l'on est. Un homme qui est à Paris, dira, *qu'un Courier est allé de Paris à Rome en dix jours, & qu'il est venu de Rome à Paris dans le même temps.* Il ajoute que *venir* reçoit deux exceptions, la première qu'il se dit aussi du lieu où l'on est à celui où l'on n'est pas, lorsqu'on est prêt de quitter ce lieu où l'on est, comme, *je parts demain pour l'Anjou, voulez-vous venir avec moi, & non pas, voulez-vous aller avec moi?* L'autre exception est, que *venir* se dit encore de ce même lieu où l'on est, à celui où l'on n'est pas, quand on parle de celui où l'on demeure; ainsi l'on dit à quelqu'un qu'on rencontre dans la rue, *voulez-vous venir demain dîner chez moi.* La raison qu'il donne de ces façons de parler, c'est qu'on feint que la personne à qui ces choses sont dites, part ou partira du lieu où elle est, ou de celui où elle ira, pour se rendre au lieu où elle n'est pas.

D.

Convent.

IL faut écrire *convent*, qui vient de *conventus*; mais il faut prononcer *couvent*, comme si l'on mettoit un *u* pour l'*n* après l'*o*. Cela se fait pour la douceur de la prononciation, comme

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 283
on prononce *moustier* pour *monstier* ;
vieux mot François qui veut dire *mo-
nastere*. On dit *Farmoustier*, *Noirmou-
stier*, *S. Pierre le moustier*, au lieu de
dire, *Farmonstier*, *Noirmonstier*, *Saint
Pierre le monstier* avec une *n*, comme il
ne faut pas laisser de l'écrire, encore
qu'on le prononce autrement. *Impetra-
tum est à consuetudine suavitatis causâ,
ut peccare liceret*, dit le Maître de
l'Eloquence, & cela se pratique en
toutes les Langues.

N O T E.

Monsieur Menage veut qu'on pronon-
ce & qu'on écrive *Couvent*. Le Pere Bou-
hours est du même avis. Néanmoins
presque tout le monde écrit *Convent* ;
quoiqu'il soit certain qu'il faut pronon-
cer *Couvent*. Je croi que ce qui fait con-
server cctte orthographe, c'est le mot
de *Conventuel* qui se prononce comme il
est écrit.



D I.

Que dans les doutes de la Langue il vaut mieux pour l'ordinaire consulter les femmes & ceux qui n'ont point étudié, que ceux qui sont bien savans en la Langue Grecque & en la Latine.

QUand je parle ici des femmes, & de ceux qui n'ont point étudié, je n'entens pas parler de la lie du peuple, quoiqu'en certaines rencontres il se pourroit faire qu'il ne le faudroit pas exclure, & qu'on en pourroit tirer l'éclaircissement de l'usage, non pas qu'il faille en cela tant déferer à la populace que l'a crû un de nos plus célèbres Ecrivains, qui vouloit que l'on écrivît en prose comme parlent les Crocheteurs & les Harangeres. J'entens donc parler seulement des personnes de la Cour ou de celles qui la hantent, & dans le mot de *personnes*, je comprends les hommes & les femmes qui n'ont point étudié, & je croi que pour l'ordinaire il vaut mieux les consulter

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 285
dans les doutes de la Langue , que ceux qui savent la Langue Grecque & la Latine. La raison en est évidente , c'est que douter d'un mot ou d'une phrase dans la Langue , n'est autre chose que de douter de l'usage de ce mot ou de cette phrase , tellement que ceux qui nous peuvent mieux éclaircir de cet usage , sont ceux que nous devons plutôt consulter dans cette sorte de doutes. Or est-il que les personnes qui parlent bien François , & qui n'ont point étudié , seront des témoins de l'usage beaucoup plus fidèles & plus croyables que ceux qui savent la Langue Grecque & la Latine , parce que les premiers ne connoissant point d'autre Langue que la leur , quand on vient à leur proposer quelque doute de la Langue , vont tout droit à ce qu'ils ont accoutumé de dire ou d'entendre dire , qui est proprement l'usage , c'est-à-dire ce que l'on cherche & dont on veut être éclairci ; au lieu que ceux qui possèdent plusieurs Langues , particulièrement la Grecque & la Latine , corrompent souvent leur Langue naturelle par le commerce des

étrangeres, ou bien ont l'esprit partagé sur les doutes qu'on leur propose par les differens usages des autres Langues qu'ils confondent quelquefois, ne se souvenant pas qu'il n'y a point de conséquence à tirer d'une Langue à l'autre. Par exemple, je voi tous les jours des personnes bien savantes, qui font *erreur* masculin, lequel néanmoins aujourd'hui est féminin si déclaré, que qui le fait d'un autre genre, fait un solécisme. Toutefois si vous en prenez ces gens-la, ils vous diront aussitôt qu'*erreur* en Latin est masculin, & qu'il le doit être aussi en François. De même ils croiront que *servir à Dieu* soit mieux dit que *servir Dieu*, parce qu'en Latin on dit *servire Deo*, au datif, & ainsi d'une infinité d'autres: c'est pourquoi le plus éloquent homme qui ait jamais été, avoit raison de consulter sa femme & sa fille dans tous les doutes de la Langue, plustôt qu'Hortensius, ni que tous ces autres excellens Orateurs qui fleurissoient de son temps. De-là vient aussi que pour l'ordinaire les gens de lettres, s'ils ne hantent la Cour ou les Courtisans, ne parlent

pas si bien ni si aisément que les femmes, ou que ceux qui n'ayant pas étudié sont toujours dans la Cour. Nous avons à Paris une personne de grand mérite qui ne fait point la Langue Grecque ni la Latine, mais qui fait si bien la Françoise, qu'il n'y a rien de plus beau que sa prose & que ses vers. Presque tous ceux qui se mêlent de l'un & l'autre, & nos maîtres même le consultent comme leur oracle, & il ne sort guères d'ouvrages de prix auxquels il ne donne son approbation avant que d'en expédier le privilége.

DIII.

De quelle façon il faut demander les doutes de la Langue.

CE n'est pas une chose inutile de découvrir le moyen par lequel on peut savoir au vrai l'Usage que l'on demande, quand on en est en doute; car faute de savoir la méthode qu'il faut observer, & de quelle façon il faut interroger ceux à qui l'on demande l'éclaircissement du doute, on n'en est point bien éclairci,

au lieu que par le moyen que je vai donner, on voit clairement la vérité, & à quoi il se faut tenir. Par exemple, je suis en doute s'il faut dire, *elle s'est fait peindre*, ou *elle s'est faite peindre*. Pour m'en éclaircir qu'est-ce qu'il faut faire? Il ne faut pas demander, comme on fait ordinairement, lequel faut-il dire des deux? car dès-là, celui à qui vous le demandez, commence lui-même à en douter, & tâtant lequel des deux lui semblera le meilleur, ne répondra plus dans cette naïveté qui découvre l'Usage que l'on cherche, & duquel il est question, mais se mettra à raisonner sur cette phrase, ou sur une autre semblable, quoique ce soit par l'Usage & non pas par le raisonnement, que la chose se doit décider. Voici donc comme j'y voudrois proceder. Si je parle à une personne qui entende le Latin, ou quelque autre Langue, je lui demanderai en Latin, ou en cette Langue-la, comme il diroit en François ce que je lui demande en Latin, ou en cette autre Langue; & s'il n'en fait point d'autre que la Française;

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 289
çoise , il sera beaucoup plus difficile de lui former la question , en sorte qu'il ne s'apperçoive point du nœud de la difficulté & du point auquel consiste le doute dont on veut s'éclaircir ; car c'est tout le secret en ceci , que de ne point donner à connoître où est le doute , afin qu'on découvre l'Usage dans la naïveté de la réponse , qui ne feroit plus cet effet , si lorsque l'on fauroit de quoi il s'agit , on y apportoit le raisonnement , au lieu de la naïveté. Si je m'adressois donc à une personne , qui ne sût point d'autre Langue que la Françoise , je lui dirois dans l'exemple que j'ai proposé les paroles suivantes : *Il y a une Dame , qui depuis dix ans ne manque point de se faire peindre deux fois l'année par des Peintres différens. Je vous demande , si vous vouliez dire cela à quelqu'un , de quelle façon vous le lui diriez sans répéter les mêmes paroles que j'ai dites ?* Ayant ainsi formé ma question , il est certain d'un côté qu'on ne sauroit jamais deviner le sujet pour lequel je la fais , & d'autre part il est comme

impossible, que par ce moyen je ne tire la phrase que je cherche, où je trouverai l'éclaircissement de ce que je veux savoir; car tôt ou tard, cette personne seule, ou plusieurs ensemble dans une même compagnie, à qui je me serai adressé, ne manqueront point de dire, *elle s'est fait peindre*, ou *elle s'est faite peindre*, & de ce qu'elles diront ainsi naïvement sans y penser, & sans raisonner sur la difficulté, parce qu'elles ne savent point quelle elle est, on découvrira le véritable Usage; & par conséquent la façon de parler, qui est la bonne, & qui doit être suivie.

Cet exemple peut servir pour tous les autres, & il n'importe point quel circuit ou quelle voie on prenne, pourvu qu'on cache bien le doute dont on veut être éclairci, & que néanmoins on ait l'adresse de tirer la phrase que l'on demande, où le doute est contenu; car je dis encore une fois, que de demander de but en blanc s'il faut dire ainsi, ou ainsi, est un très-mauvais moyen d'en savoir la vérité, jusques-là que j'ai remar-

qué bien souvent une chose assez plaisante, que des personnes qui se servoient constamment d'une façon de parler, dont plusieurs étoient en doute, lorsque l'on a demandé à ces personnes - là s'il falloit dire de cette façon ou d'une autre, pour l'ordinaire ils prononçoient contre ce qu'eux-mêmes avoient accoutumé de pratiquer, & contre la bonne opinion. C'est qu'en parlant sans réflexion & sans raisonner sur la phrase, ils parloient selon l'Usage, & par conséquent parloient bien, mais en la considérant & l'examinant, ils se départoient de l'Usage, qui ne peut tromper en matière de Langue, pour s'attacher à la raison, où au raisonnement, qui est toujours un faux guide en ce sujet, quand l'Usage est contraire.

N O T E.

Selon les termes de la demande de Monsieur de Vaugelas, il seroit naturel de répondre, *Il y a une Dame qui se fait peindre deux fois l'année.* Ainsi l'usage de, *elle s'est fait peindre*, ou *elle s'est faite peindre*, ne seroit point éclairci. Il faudroit donc proposer la chose de cette manière

Si vous vouliez dire à quelqu'un qu'une Dame n'a point manqué depuis dix ans de se faire peindre deux fois l'année, par des Peintres differens, je vous demande de quelle façon vous le lui diriez, &c. car alors la réponse seroit, Il y a une Dame qui depuis dix ans s'est fait peindre deux fois l'année.

On vouloit savoir dernièrement s'il falloit prononcer *Quinte-Curse*, comme on prononce *Quintus* en Latin, en faisant sentir l'*u* ou *Quinte-Curse*, comme nous prononçons *quinze*. Pour s'éclaircir de l'usage, on pria plusieurs personnes qui se trouvoient alors assemblées, de vouloir bien nommer les Auteurs qui avoient écrit la vie d'Alexandre. On ne manqua point de nommer Arrian & *Quinte-Curse*, & la plus grande partie fut pour *Quinte-Curse* en gardant la prononciation Latine. Les avis furent partagés sur *Quintilien*.

D III.

De la plus grande erreur qu'il y ait en matiere d'écrire.

LA plus grande de toutes les erreurs en matiere d'écrire, est de croire, comme font plusieurs, qu'il ne faut pas écrire comme l'on parle. Ils s'imaginent que quand on se sert

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 293
des phrases usitées, & qu'on a accoutumé d'entendre, le langage en est bas, & fort éloigné du bon style. Je ne parle que des phrases & non pas des mots, parce qu'il n'y a personne à mon avis, qui prétende composer un discours de paroles nouvelles & inconnues; c'est-à-dire, faire une nouvelle Langue qu'on n'entend point. Mais pour les phrases, leur opinion est tellement opposée à la vérité, que non seulement en notre Langue, mais en toutes les Langues du monde, on ne sauroit bien parler ni bien écrire qu'avec les phrases usitées, & la diction qui a cours parmi les honnêtes gens, & qui se trouve dans les bons Auteurs. Chaque Langue a ses termes & sa diction, & qui par exemple, parle Latin, comme font plusieurs, avec des paroles Latines & des phrases Françoises, ne parle pas Latin, mais François, ou plutôt ne parle ni François ni Latin. Cela est tellement vrai, que je m'étonne qu'il y ait tant de gens infectez de l'erreur qui m'oblige à faire cette Remarque. Ce n'est pas

que parmi les façons de parler, établies & reçues, on ne puisse faire quelquefois des phrases nouvelles, comme nous avons dit ailleurs, mais il faut que ce soit rarement, & avec toutes les précautions que j'ai marquées. Ce n'est pas non plus, que comme notre Langue s'embellit & se perfectionne tous les jours, on ne puisse employer quelques nouveaux ornemens, qui jusques ici étoient inconnus à nos meilleurs Ecrivains, mais le corps des phrases & de la diction doit être toujours conservé, & l'essence & la beauté des Langues ne consiste qu'en cela. Il est vrai que l'on doit entendre sagement cette maxime, *qu'il faut écrire comme l'on parle*; car comme il y a divers genres pour parler, il y a divers genres aussi pour écrire, & il faut que le genre d'écrire réponde à celui de parler, le genre bas au bas, le médiocre au médiocre, & le sublime au sublime; de sorte que si j'employois une phrase fort basse dans un haut style, ou une phrase fort noble dans un style bas, je me rendrois également ridi-

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 295
cule ; mais pour tous ces genres-là
il y a des phrases en notre Langue
qui leur sont affectées. Et qu'on ne
lui reproche point sa pauvreté , car
c'est bien souvent celle des mauvais
Harangueurs , ou des mauvais Ecri-
vains , & non pas la sienne. Elle a
des magasins remplis de mots & de
phrases de tout prix , mais ils ne sont
pas ouverts à tout le monde , ou s'ils
le sont , peu de gens savent choisir
dans cette grande quantité ce qu'il leur
est propre.

N O T E.

Il est certain que beaucoup de person-
nes qui s'expliquent assez bien dans la con-
versation , font de fort méchantes Let-
tres , parce qu'ils croient qu'il faut écrire
autrement que l'on ne parle. Il n'y a
rien de si dangereux que de vouloir
donner dans les belles phrases. On ne
manque guere à tomber par-là dans des
expressions dures & guindées , qui font
quelquefois qu'on s'éloigne du bon sens.
Il faut exprimer ce qu'on a dessein de
dire sans qu'il y ait rien de recherché ,
& l'on écrit toujours assez bien , lors-
qu'on n'emploie que les termes qui se
présentent naturellement. Cela ne regar-
de que les simples Lettres , car pour les

ouvrages que l'on voudroit donner au Public, je ne croi pas qu'il y ait personne qui en entreprenne, sans s'être au moins formé quelque style.

D I V.

Autrui.

IL y a des gens qui croient que ce mot n'est pas bon, & qu'il est vieux, & à cause de cela ils disent toujours *autres* pour *autrui*; mais ils se trompent extrêmement, car au contraire c'est une faute, & ce n'est pas parler François que de dire *autres*, en beaucoup d'endroits, où il faut dire *autrui*. Par exemple, *il ne faut pas desirer le bien des autres* est très-mal dit, il faut dire *le bien d'autrui*. *Autre* a relation aux personnes dont il a déjà été parlé, comme si je disois, *il ne faut pas ravir le bien des uns, pour le donner aux autres*, je dirois bien, & de dire, *il ne faut pas ravir le bien des uns, pour le donner à autrui*, ne seroit pas parler François; parce quand il y a relation de personnes, il faut dire *autres*, & quand il n'y a point de relation, il faut di-

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 297
re *autrui*. D'ailleurs, *autre* s'applique
aux personnes & aux choses ; mais *autrui*
ne se dit que des personnes , &
tôûjours avec les articles indéfinis. Je
sai bien que quelques Grammairiens di-
sent qu'*autrui* se met quelquefois avec
l'article défini , & qu'alors il veut dire
le bien , & non pas *la personne* ; par
exemple , *je ne veux rien de l'autrui* ,
pour dire , *du bien d'autrui* ; mais cette
façon de parler est du vieux temps ,
d'où Monsieur de Malherbe l'a rame-
née , disant ,

A qui rien de l'autrui ne plaît.

Aujourd'hui elle n'est plus en usage
que dans la lie du peuple. Pourquoi ne
dirons-nous pas , *je ne veux rien d'au-
trui* ?

N O T E.

Autrui est un terme plus général qu'*au-
tres* , qui comme dit Monsieur de Vau-
gelas a toujours relation aux personnes ,
dont on a déjà parlé. Ainsi on dira plus-
tôt , *Il ne faut point faire à autrui ce que
nous ne voulons pas qui nous soit fait* , que de
dire , *il ne faut point faire aux autres* ,
quoique peut-être ce ne fût pas mal par-

ler. Monsieur Chapelain marque sur *l'autrui*, que c'est un terme de la formule dont les Seigneurs se servent en-faisinant les Contrats d'acquisition, *sauf notre droit & l'autrui*, c'est-à-dire, *celui d'autrui*.

D V.

Aronnelle, hirondelle, herondelle.

ON dit (1) *aronnelle, hirondelle & herondelle*; mais *herondelle avec e* est le meilleur & le plus usité des trois,

(1) L'Auteur met *Aronnelle* pour le moins bon, cependant c'est le vrai mot. Belleau a fait une Ode de *l'Aronnelle*. Voyez le même Belleau en ses *Bergeries* au mois d'Avril & de Mai. Coëffeteau en son Livre des Passions, au Traité de l'Amour, si je ne me trompe, dit, *Une Arondelle ne fait pas le Printemps*. Le mot *Herondelle* se dit par le peuple, de la même sorte qu'il dit *cherette* pour *charrette*, *chertier*, *chercutier*, au lieu de *chartier*, *charcutier*. Néanmoins il faut dire *la rue de l'Herondelle*, qui est une rue de Paris, parce qu'elle n'est connue que par ce nom. *Hirondelle* est Latin, & n'est connu que de ceux qui savent le Latin, & qui pensent qu'il y faut ramener le François autant qu'on peut. Amyot dit toujours *Aronnelle*. Voyez au livre 8. question 7. des propos de table au commencement, où il parle du précepte de

C'est à mon avis, parce que notre Langue qui aime la douceur de la prononciation, change volontiers l'*a* en *e*, n'y ayant point de doute que l'*a* est une voyelle beaucoup moins douce que l'*e*. Nous en avons donné des exemples en divers endroits, qu'il n'est pas besoin de répéter ici; mais quand nous dirons qu'il n'en faut pas pourtant abuser, ni dire *merque* pour *marque*, *merri* pour *marri*, ni *serge* pour *sarge*, je ne croi pas que ce soit une répétition inutile, vû le grand nombre de gens qu'il y a qui manquent en ces trois mots & en quelques autres semblables. Après *herondelle*, le meilleur est *hirondelle*, quoique ce dernier ait plusieurs partisans capables de l'autoriser, & même de le disputer à l'autre.

Pythagore de ne recevoir point d'Arondelle en sa maison. Celui qui a traduit le 12. Tome d'Amadis, au 84. chap. pag. 304. dit *Arondelle*: néanmoins il faut confesser que maintenant *Hirondelle* l'emporte. Marot en ses Opuscules p. 37. dit *Arondelle*. Alain Chartier en sa Ballade 4. dit *Arondelle*.

N O T E.

Monfieur de la Mothe le Vayer dit qu'*Aronnelle* eft le vrai mot François, témoin nos vieux Livres qui difent *aron-des* ; que le païs Latin a préféré *Hirondelle* à caufe de *hirundo*, & qu'*Hirondelle* eft du franc badaudois qui change toûjours l'*a* en *e*, comme *Mademe* pour *Madame*. Il ajoûte que cela n'empêche pas que fi *Herondelle* eft plus en ufage que les autres, on ne doive s'en fervir, puisqu'on a bien préféré *Mademoifelle* à *Madamoifelle*. Il n'y a point de doute que fi l'ufage s'étoit déclaré pour *Herondelle*, il faudroit le dire, mais il eft certain que tout le monde dit aujourd'hui *Hirondelle*; & M. Chapelain a eu raifon de décider que c'eft le feul bon des trois. Il dit que feu Monfieur de l'Etoile de l'Academie Françoisé étoit pour *Herondelle*, & que ce fut fur fon avis que Monfieur de Vaugelas fe déterminâ. Monfieur Menage qui trouve auffi-bien que Monfieur de la Mothe le Vayer qu'il a choifi le pire des trois, convient avec lui qu'*aronde* étoit l'ancien mot François, ce que l'on connoît par ces mots *en queue d'aronde*, que les Menuifiers difent encore aujourd'hui, au lieu de *en queue d'Hirondelle*. Il dit que d'*aronde* on a fait le diminutif *aronnelle*, & qu'on appelloit autrefois à Paris *la rue d'aronnelle*, celle que l'on ap-

pelle aujourd'hui de *l'hirondelle* : que cependant tous ceux qui parlent bien disent *hirondelle* ; & qu'afin qu'on ne lui oppose point le témoignage de Mademoiselle de Scudery qui dans sa prose & dans ses vers a dit *arondelle*, il se sent obligé de marquer qu'elle a changé d'avis, & qu'elle dit présentement *Hirondelle*. Le Pere Bouhours est aussi pour *hirondelle*, & après tant de fameux Ecrivains qui parlent ainsi, on ne sauroit parler autrement.

Je croi qu'on peut repeter ici avec Monsieur de Vaugelas qu'il ne faut point dire *merque* & *merri*, pour *marque* & *marri*; mais assurément il faut dire *serge* & non pas *sarge*.

D V I.

Quelque usage de la négative ne.

NOUS avons fait une Remarque ; où il se voit qu'avant *pas* ou *point* il est libre de mettre la négative *ne*, ou de ne la mettre pas, comme on peut dire, *avez-vous point fait cela ?* & *n'avez-vous point fait cela ?* Mais voici une addition à la Remarque qui est importante, & qui mérite elle-même une Remarque. C'est que lorsqu'on ne parle pas par interrogation, il faut

toûjours mettre la négative *ne*, & ce seroit une faute de ne la mettre pas. Par exemple, il faut dire, *il veut savoir s'ils n'ont point été mariez*, & non pas, *il veut savoir s'ils ont point été mariez*; au lieu qu'en interrogation on peut dire tous les deux, *n'ont-ils point été mariez?* & *ont-ils point été mariez?*

N O T E.

On a déjà dit que M. Menage préfère *n'ont-ils pas fait*, à *ont-ils pas fait*, sans la négative. Il trouve aussi, *je ne compte pour rien*, plus élégant que, *je compte pour rien*. Il semble qu'il y ait quelque différence de sens entre ces deux façons de parler que Monsieur de Vaugelas propose, lorsque l'on parle sans interrogation. *Il veut savoir s'ils n'ont point été mariez*, peut signifier, *il veut savoir s'il est vrai, comme on le dit, que quoiqu'ils vivent en gens mariez; ils ne le sont pas effectivement;* & quand on dit, *il veut savoir s'ils ont point été mariez*, on peut vouloir faire entendre, *il soupçonne qu'ils sont mariez, & il veut savoir si cela est vrai.*

Quelques-uns omettent la particule *ne* après *de peur*, & après les verbes *craindre*, & *empêcher*, & ils disent par exemple, *il renonçoit aux plaisirs, de peur que s'y abandonnant trop, il oubliât ce qu'il devoit au service de son Prince. Il craignit qu'en lui par-*

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 303
donnant sa faute , il devint plus téméraire. Il empêcha que ses amis lui parlassent. Je croi qu'il est mieux de mettre la négative dans toutes ces phrases , & je dirois , de peur qu'il n'oubliât. Il craignit qu'il ne devint. Il empêcha que ses amis ne lui parlassent.

DVII.

Detteur.

IL sembleroit que ce mot dont s'est servi un de nos plus célèbres Ecrivains , devoit être plus François que *débiteur* , parce qu'il s'éloigne plus du Latin , & s'approche plus du François *dette* ou *debte* , d'où *detteur* est formé ; mais il n'en est pas ainsi. *Detteur* est un vieux mot qui n'est plus gueres en usage. Il faut dire & écrire *débiteur*. Nous avons ainsi beaucoup de mots en notre Langue , comme *donation* , & plusieurs autres dont il ne me souvient pas maintenant , qui d'une façon approchent beaucoup plus du Latin que de l'autre ; & quoique ceux qui tiennent moins du Latin semblent plus François ; cependant le plus souvent c'est tout le contraire , l'usage le voulant ainsi.

N O T E.

Si *detteur* n'étoit plus guere en usage du temps de M. de Vaugelas, il ne l'est plus du tout à present. On dit toujourns *débiteur*.

D V I I I.

*De la situation des gérondifs ,
étant & ayant.*

IL faut que les gérondifs *étant & ayant* soient toujourns placez après le nom substantif qui les régit , & non pas devant , comme fait d'ordinaire un de nos plus célèbres Ecrivains. Par exemple , il a écrit , *étant le bienfait de cette nature* , au lieu de dire , *le bienfait étant de cette nature*. J'ai marqué les gérondifs *étant & ayant* , parce que c'est en cela principalement que cet Auteur renommé commet cette faute , qui pourroit être un piège à ceux qui se proposent de l'imiter , & qui se forment en tout sur ce modelle , s'ils n'étoient avertis par cette Remarque que cette façon de parler est ancienne , & qu'elle n'est plus en usage que chez les Notaires. Il en est de même

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 305
même du gérondif *ayant*, comme,
ayant ce bon-homme fait tout son possible,
au lieu de dire, *ce bon-homme ayant*
fait tout son possible. Je ne croi pas qu'aux
autres verbes cette faute se puisse com-
mettre.

N O T E.

Monfieur de la Mothe le Vayer pré-
tend qu'il y a quelquefois de l'élégance à
mettre les gerondifs *étant* & *ayant* de-
vant les noms fubftantifs dont ils font
régis. Il n'a pas raifon. Cette transpo-
fition eft vicieufe, & on n'écrit plus de
cette forte.

DIX.

Long pour longue.

LA commune opinion eft qu'il faut
dire, *tirer de longue* & *allonger de*
longue, pour dire, *avancer*, *gagner*
pays, *faire du chemin*, & non pas,
tirer de long ni *aller de long*, comme l'a
écrit un de nos plus célèbres Auteurs,
& d'autres après lui. Je ne penfe pas
qu'Amyot ait jamais ufé de cette façon
de parler. Elle eft fort baffe, & je ne
voudrois pas m'en fervir en écrivant.

Tirer en longueur, *aller en longueur*.

sont des choses différentes de *tirer de longue* & *aller de longue* ; car *tirer* ou *aller en longueur* veut dire qu'il se passera beaucoup de temps avant que l'on voye la fin de la chose qui tire en longueur , au lieu que *tirer* ou *aller de longue*, marque un progrès fort prompt, par le moyen duquel on parvient bientôt au but que l'on se propose.

N O T E.

Tirer de longue , & *aller de longue* , dans le sens marqué par M. de Vaugelas , sont des façons de parler qui ne sont pas aujourd'hui assez usitées pour les défendre contre *tirer de long* , & *aller de long*. Ce qu'il y a de certain , c'est qu'au datif dans les manières de parler adverbiales, notre langue préfère le féminin , à *la longue* , à *la legere*.

D X.

S'il faut dire landi ou landit.

IL faut écrire *landit* avec un *t* à la fin , quoiqu'il ne se prononce pas ; ce qui a été cause que plusieurs ont crû qu'il falloit écrire *landi*. C'est ce

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 307
que le Disciple (1) paye tous les ans à son Précepteur, en reconnoissance de la peine qu'il a prise à l'enseigner, & il vient de ces deux mots Latins *annus dictus*, ou comme d'autres croient, *d'indictum*, d'où il s'ensuit qu'il faut

(1) *A son Précepteur.*] Cela n'est point vrai, & jamais je ne l'ai oui ainsi nommer dans l'Université : c'est une bevûe de Malherbe, & Amyot dit toujours *écologie*.

Le mot vient d'*Indictum*, *Nundinas Indicti*. Voyez les Antiquitez de S. Denys, l. 4. c. 18. p. 1259. & suiv. Voyez Belleforest en la vie de Charles le Chauve Chapenust. Voyez Menage sur le mot de *Landi*, où il est de l'avis de Malherbe, & dit avoir appris ce qu'il rapporte à ce propos de Monsieur de Troye.

Le *Landi* que les Ecoliers payoient autrefois, ne se payoit pas aux Regens, mais au Recteur & aux Suppôts de l'Université, & ce qui se donnoit pour le *Landi* se mettoit dans une bourse commune, pour fournir aux frais du Recteur; qui alloit à S. Denys au temps de la Foire en grande cérémonie, accompagné des Facultez & des Officiers de l'Université, & de grand nombre d'Ecoliers. Mais l'Arrêt du Règlement a aboli ce droit de *Landi*, & par conséquent cette grande cérémonie.

écrire *landit* avec un *t* ; car c'est ordinairement au bout de l'an , c'est-à-dire de l'an scholaſtique , que ce préſent ſe fait au Précepteur. Monsieur de Malherbe a écrit *landit* avec un *t* dans ſa traduction des bienfaits de Seneque. Voici le paſſage , *vous me direz qu'à ce compte-là vous ne devez rien ni à votre Médecin qui a eu ſa pièce d'argent , quand il vous eſt venu voir , ni à votre Précepteur , à qui vous avez payé ſon landit.* Et pour ce qui eſt de l'*l* , par laquelle ce mot commence , qui ſemble détruire cette véritable étymologie , il faut ſavoir qu'il eſt arrivé à ce mot la même choſe qu'à pluſieurs autres , dont nous donnerons ici des exemples , qui eſt que l'*l* au commencement étoit l'article du mot , la voyelle qui la ſuit ſe mangeant par la rencontre de l'autre voyelle qui commence le mot , & l'on écrivoit ainſi , *l'an dit* en trois mots ſéparez , dont l'article eſt compté pour un ; mais depuis par corruption il eſt arrivé que l'article ſ'eſt joint & comme incorporé avec *an* , de ſorte que ne faiſant plus qu'un mot , il a fallu lui donner un nouvel

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 309
article , & dire *le landit*. Si nous n'en
donnions des exemples, comme nous
l'avons promis , il sembleroit que cette
étymologie seroit bien tirée par les
cheveux; il est certain que *hedera*, cette
feuille toujours verte, s'est long-temps
appelée en François *hierre*, il ne faut que
lire les vieux Auteurs pour en être as-
suré , & même l'*Abbaye d'Hierre* s'ap-
pelle en Latin *hedera*. On a donc été
long-temps que l'on disoit l'*hierre* pour
le hierre , à cause que l'*e* & l'*a* de l'ar-
ticle masculin & du féminin se man-
gent , comme chacun fait , devant la
voyelle du mot suivant ; mais depuis
on en a fait un seul mot *lierre* , & alors
il a fallu lui donner un nouvel article ,
& dire , *le lierre*. Tous nos meilleurs
Etymologistes croient aussi que *loisir*
s'est formé de la même façon, & qu'an-
ciennement d'*otium* on avoit dit *oisir*
en François , & que l'*l* qui va devant
oisir , en disant *loisir* , n'étoit que l'ar-
ticle ; mais depuis s'étant tout-à-fait
incorporé avec le mot , il lui a fallu
encore un article nouveau, avec lequel
on dit *le loisir*. Je sai qu'il y en a d'au-
tres exemples indubitables en notre

Langue qui ne se présentent pas à point nommé quand on en a besoin ; mais je suis assuré qu'il y en a. Et cela est si familier à la Langue Espagnole , que ce n'est pas une merveille si la nôtre en fait autant ; car en tous les mots que les Espagnols ont pris de l'Arabe , qui commencent par *al* , comme *alcova* , *alguazil* , *almohada* , *alcalde* , *alcayde* , & une infinité d'autres , quoique cet *al* soit l'article Arabe , on n'a pas laissé d'y ajoûter l'article Espagnol , & de dire , *el alcova* , *el alguazil* , *el almohada* , &c.

NOTE.

Monfieur Menage veut qu'on écrive *landi*. Il dit qu'il vient d'*indictum* , & non pas d'*annus dictus* , comme le prétend M. de Vaugelas ; que d'*inctum* , on a dit premierement , *l'endiect* , puis *lendit* , *lendi* , & enfin *landi*.

DXI.

Conjurateur pour conjuré.

Conjurateur pour un homme qui est auteur ou complice d'une conjuration , n'est pas François , il faut

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 311
dire *conjuré*. Ce qui a trompé ceux qui
ont dit les premiers *conjurateur*, c'est
que la terminaison en étant active, &
celle de *conjuré* passive, ils ont crû
que le nom verbal qui avoit la termi-
naison active, devoit être employé
pour exprimer une action, & non pas
celui qui a la terminaison passive, com-
me *conjuré*. Mais outre que l'usage le
voulant ainsi, il n'y a plus de réplique;
cet usage est encore fondé sur ce que
conjuré vient du Latin *conjuratus*, qui
signifie la même chose, & que les La-
tins le nomment ainsi, & non pas *con-
jurans* ni *conjurator*. D'ailleurs il n'est
pas fort extraordinaire en notre Lan-
gue, qu'il y ait des noms avec la ter-
minaison passive, qui néanmoins signi-
fient une action, comme *affectionné*, *pas-
sionné*, & une grande quantité d'autres,
non plus qu'il n'est pas nouveau qu'il
y ait des noms avec la terminaison ac-
tive, qui néanmoins ont une significa-
tion passive, comme *chemin passant*, &c.

N O T E.

M. Chapelain ajoute à *chemin passant*,
qui a la terminaison active, & la signi-

312 R E M A R Q U E S
fication passive, *tambour battant*, & *portes ouvrantes*.

DXII.

Cela dit.

Cette phrase ne vaut rien, quoique plusieurs l'écrivent, & particulièrement la plupart de ceux qui font des Romans. Elle ne se peut pas écrire, parce qu'elle ne se dit jamais; on dit ordinairement *ayant dit cela*, & c'est ainsi qu'il faut écrire. Ce qui les a trompez, c'est que l'on écrit fort bien *cela fait*, qui est bien meilleur & plus élégant que de dire, *cela étant fait*, mais ils ne considèrent pas, que si on l'écrit; on le dit aussi, & qu'à cause qu'on ne dit point *cela dit*, il ne faut point aussi l'écrire.

N O T E.

Monfieur de la Mothe le Vayer prétend que, *cela dit*, se prononce & s'écrit aussi-bien que *cela fait*, que M. de Vaugelas approuve. M. Chapelain dit que la phrase est vieille, & du style de Ronsard, qui disoit aussi, *ce dit*. Si *cela fait*, étoit une façon de parler reçue, & plus élégante que, *cela étant fait*, je ne vois pas

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 313
pas quelle raison on auroit de condamner, *cela dit*, puisque l'un paroît fort égal à l'autre.

DXIII.

Pronoms possessifs.

IL faut répéter le pronom possessif, comme on répète l'article; par exemple, on dit *le pere & la mere*, & non pas *les pere & mere*. Ainsi il faut dire *son pere & sa mere*, & non pas *ses pere & mere*, comme dit la plupart du monde, qui est une des plus mauvaises façons de parler, qu'il y ait en toute notre Langue. Par tout ailleurs il en faut user aussi comme de l'article; par exemple quand il y a des adjectifs avec des particules, comme *plus*, *moins*, *si*, & autres semblables, il faut répéter le pronom possessif aux mêmes endroits où l'on répéteroit l'article, & non pas aux autres. On dit, *les plus beaux & les plus magnifiques habits*, & l'on dit encore, *les plus beaux & plus magnifiques habits*, sans répéter l'article au second adjectif, selon la règle des

synonymes & des approchans, dont nous avons souvent parlé. Ainsi l'on dit, *ses plus beaux & ses plus magnifiques habits*, & l'on dit encore, *ses plus beaux & plus magnifiques habits*, selon la même règle. Mais on diroit mal, *il lui a fait voir les plus beaux & plus vilains habits du monde*, par la règle contraire à celle des synonymes & des approchans, qui veut que l'on répète l'article, & que l'on dise, *il lui a fait voir les plus beaux & les plus vilains habits du monde*. C'est pourquoi il faut dire aussi, *il lui a fait voir ses plus beaux & ses plus vilains habits*, en répétant deux fois *ses*, & non pas *ses plus beaux & plus vilains habits*. Ce que j'ai dit du pronom possessif de la troisième personne, s'entend de même du possessif de la première & de la seconde personne au singulier & au pluriel.

NOTE.

Mon sieur Chapelain a raison de dire, que, *ses pere & mere*, est une phrase Palatiale, & un style de pratique. M. de la Mothe le Vayer dit pourtant qu'on a tort de la bannir, & que c'est une pro-

priété de notre Langue qu'il faut con-
server. La raison qu'il en donne est,
qu'elle s'emploie où l'on diroit autre-
ment *ses Parens*, & où l'on veut unir les
deux Auteurs de notre être sans les con-
siderer séparément, ce qu'il trouve signi-
ficatif & élégant, comme, *il a maltraité
ses pere & mere*, *ses pere & mere sont
morts*; *les pere & mere sont obligez de*,
&c.

Si l'on dit fort bien, *ses plus beaux &
plus magnifiques habits*, c'est parce que les
mêmes habits qui sont beaux, sont ma-
gnifiques; mais il faut dire nécessaire-
ment, *Il lui a fait voir ses plus beaux &
ses plus vilains habits*, à cause que les ha-
bits qui sont beaux, ne sont pas les mê-
mes qui sont vilains, ce qui oblige à
répéter le pronom possessif *ses*.

DXIV.

Jusques à aujourd'hui.

J'AI vû disputer à des gens qui par-
lent fort bien, s'il faut dire (1)
jusques à aujourd'hui, ou *jusques au-
jourd'hui*. Ceux qui croient qu'il faut

(1) *Jusques à aujourd'hui.*] Amyot
dit toujours *jusques aujourd'hui*, en la vie
de Ciceron n. 13. & autres lieux. Coëffe-
teau Hist. Rom. p. 460. dit *N'ont scû jusques
aujourd'hui.*

dire *jusques à aujourd'hui*, alléguent pour leur raison, que la préposition *jusques*, soit qu'elle désigne le temps ou le lieu, car elle sert à l'un & à l'autre, régit d'ordinaire l'article du datif, soit singulier ou pluriel, comme, *jusques à l'année prochaine*, *jusques aux longs jours*, *jusques à Rome*, *jusques aux enfers*, excepté en ces deux phrases seulement, *jusques ici*, ou *jusqu'ici*, & *jusques-là*, qui se disent tous deux, & pour le temps & pour le lieu, sans que *jusques*, soit suivi du datif, ou de la préposition *à*, car ceux qui disent *jusques à ici*, & *jusques à là*, comme je l'ai souvent oui dire, parlent barbarement. Cela présupposé, ils inferent qu'il faut dire *jusques à aujourd'hui*, comme l'on dit, *jusques à demain*, *jusques à hier*, *jusques à ce jour*.

Mais ceux qui sont de l'opinion contraire, les combattent avec la même raison, & de leurs propres armes, disant qu'à cause que *jusques*, doit être suivi du datif, ou de la préposition *à*, il faut dire, *jusques aujourd'hui*, parce qu'*aujourd'hui*, est un

mot qui commence par l'article masculin du datif *au*, & ainsi selon la propre Règle des adverbiaires il faut dire, *jusques aujourd'hui*, & non pas, *jusques à aujourd'hui*.

A cela ils répartent, qu'il est vrai, qu'*aujourd'hui*, est un mot qui commence par l'article masculin du datif, mais que ce mot ne doit pas être considéré selon son étymologie, ou sa composition, piece à piece, & séparé en ces quatre mots, *au jour de hui*, ou *d'hui*, mais comme un adverbe qui ne fait plus qu'un mot François, comme *hodie*, qui signifie *aujourd'hui*, ne fait qu'un mot en Latin, quoiqu'il soit composé de deux, & comme *demain*, & *hier*, ne font aussi qu'un mot en François; de sorte que de la même façon que l'on dit *jusques à demain*, *jusques à hier*, on doit dire aussi, *jusques à aujourd'hui*, puisque *demain*, *hier* & *aujourd'hui*, sont trois adverbes de temps, dont il se faut servir tout de même sans mettre autre différence entre eux, que celle de leur signification.

Néanmoins on réplique, qu'enco-

318 REMARQUES

re qu'il soit vrai qu'*aujourd'hui*, ne fait plus qu'un mot, qui est adverbe, si est-ce que se rencontrant qu'il commence par l'article du datif, qui est celui que la préposition *jusques*, demande, on se sert de cette rencontre, & on la ménage si bien qu'on se passe de la préposition *à*, & l'on se contente de dire *jusques aujourd'hui*, sans dire *jusques à aujourd'hui*, comme si *aujourd'hui*, n'étoit pas adverbe, & un seul mot, mais quatre mots séparés, comme nous avons dit, *au jour d'hui*, & comme on diroit, *jusques au jour d'hier*. Outre qu'on évite la cacophonie des deux voyelles. Ce qui confirme cela, c'est une autre façon de parler toute semblable, qui est, *jusques à cette heure*; car ceux qui disent, *jusques à à cette heure*, comme il y en a plusieurs qui parlent ainsi, au lieu de dire, *jusques à cette heure*, disent si mal, que les partisans même de *jusques à aujourd'hui*, les condamnent. Et néanmoins il n'y a pas plus de raison d'un côté que d'autre, parce qu'*à cette heure*, est adverbe aussi bien

qu'*aujourd'hui*, & il ne faut pas alléguer, que la cacophonie des deux à sonnant de même en *jusques à cette heure*, en est la cause, & qu'en *jusques à aujourd'hui*, le second à, joint à l'*u*, fait un diphtongue, qui varie le son du premier *a*, & qui se prononce comme un *o*; car notre Langue n'a point d'égard, comme nous avons dit plusieurs fois, à ces cacophonies, quand l'Usage les autorise, puisque nous disons, *il commença à dire*, & qu'il le faut dire ainsi pour bien parler François, & non pas, *il commença de dire*; & ce qui est bien plus encore, puisqu'il faut dire, *il commença à avouer*, nonobstant la cacophonie des trois *a*, plutôt qu'*il commença d'avouer*. Enfin ceux qui sont pour *jusques à aujourd'hui*, ont encore trouvé une subtilité, qui est de dire que *jusques*, est une préposition qui régit le datif, & qu'en ce mot *aujourd'hui*, l'article *au*, n'y est point au datif, mais à l'ablatif, tout de même qu'en l'adverbe Latin *hodie*, qui est encore un mot composé de deux mots, on voit que ces deux

mots sont à l'ablatif. A cela les autres répondent, qu'il est très-vrai que cet article défini *au*, en *aujourd'hui*, est ablatif, comme l'article indéfini *à*, en *à cette heure*, est ablatif aussi; mais que l'article de l'ablatif & celui du datif étant souvent semblables, comme ils le sont en ces deux exemples *aujourd'hui*, & *à cette heure*, on se prévaut de la commodité, puisqu'ils se rencontrent tout propres pour être ajustez sans aucun changement avec *jusques*, qui demande un datif.

Il y a pourtant certains endroits; où non seulement on peut dire, *à aujourd'hui*, mais il le faut dire nécessairement, comme, *on m'a assigné à aujourd'hui*, & non pas *on m'a assigné aujourd'hui*; car ce dernier seroit équivoque, ou pour mieux dire, il ne signifieroit pas que *l'on m'a assigné à aujourd'hui*, mais que *c'est aujourd'hui qu'on m'a assigné*. De même *on a remis cette affaire aujourd'hui*, ne seroit pas bien dit, pour dire *on a remis cette affaire à aujourd'hui*. Il y auroit dans l'intelligence de ces paro-

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 321
les , *on a remis cette affaire aujourd'hui*, le même vice , & le même inconvénient qu'en celles-ci , *on m'a assigné aujourd'hui*.

N O T E.

Quoique de fort bons Auteurs ayent écrit *jusques aujourd'hui*, la plus commune opinion est qu'il faut dire , *jusques à aujourd'hui*. Ce qui me détermine à être de ce sentiment, ce sont les exemples que M. de Vaugelas rapporte sur la fin de cette Remarque , pour faire connoître qu'il faut dire nécessairement à *aujourd'hui*. Cela fait voir qu'*aujourd'hui* n'est regardé que comme un seul mot , puisque si on disoit , *on m'a assigné aujourd'hui*, cela ne signifieroit pas , *on m'a assigné pour m'obliger à répondre aujourd'hui*, mais simplement , *on m'a assigné aujourd'hui pour m'obliger à répondre dans un certain temps*, & que pour marquer que c'est aujourd'hui que je dois répondre , je suis obligé de dire que *je suis assigné à aujourd'hui*. Il y a beaucoup de différence entre à *cette heure* & *aujourd'hui*. On a toujours écrit à *cette heure* en trois mots separez , ce qui est cause que la préposition *jusque*, trouvant à dans la première , lequel à est la marque du datif , ne demande point un second à , & cela empêche qu'on ne puisse écrire *jusqu'à à cette heure* , au

lieu qu'*aujourd'hui* s'écrivant toujours en un seul mot, peut souffrir à devant soi; *jusqu'à* aujourd'hui. M. Menage remarque qu'il y en a qui font une faute en prononçant *aujord'hui* pour *aujourd'hui*. C'est une prononciation vicieuse.

DXV.

Bien *au commencement de la période.*

L'Adverbe *bien* au commencement de la période, sent son ancienne façon d'écrire, qui aujourd'hui n'est plus gueres en usage. Par exemple, un de nos fameux Auteurs a écrit, *bien est-il mal aisé, bien crois-je, & plusieurs autres semblables.* On le dit encore quelquefois en parlant, mais il semble que ce n'est pour l'ordinaire qu'en raillerie, & qu'on ne l'écrit que rarement. J'entends en prose, car en vers Monsieur de Malherbe en a souvent usé, & je trouve qu'il a aussi bonne grace en vers, qu'il l'a mauvaise en prose, pourvû qu'il soit bien placé, comme cet excellent Ouvrier avoit accoûtumé de s'en servir. Que si en prose j'avois jamais à le

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 323
mettre, ce seroit sans doute en cette
phrase, *bien est-il vrai*, qui a beau-
coup plus de force & de grace, que
de dire, *il est bien vrai*. Un de nos
Maîtres a écrit depuis peu, *bien sai-
je*.

N O T E.

Bien croi-je, *bien sai-je*, sont des façons
d'écrire, dont on ne se sert plus du tout
aujourd'hui. J'ai vû fort souvent, *bien
est-il vrai*, dans des ouvrages estimez de
tout le monde, mais j'avoue que je m'en
suis toujours senti blessé, & que je dirois
tout simplement, *il est vrai que la plupart
de ses amis*, plustôt que de dire, *bien est-il
vrai que la plupart de ses amis*.

DXVI.

Gracieux.

C E mot ne me semble point bon,
quelque signification qu'on lui
donne; la plus commune & la meil-
leure est de signifier, *doux*, *courtois*,
civil, & de fait, quand on dit *gra-
cieux*, on le met d'ordinaire après
doux; *doux & gracieux*, *courtois &
gracieux*, & en cette compagnie il
passe plus aisément. Un de nos plus

célebres Ecrivains a dit , *ils lui avoient apporté des réponses les plus gracieuses du monde* , pour dire , *les plus honnêtes , les plus civiles* . Je ne voudrois pas m'en servir . Il y a de certaines Provinces où l'on s'en sert pour dire qu'une personne a bonne grace à faire quelque chose ; *Il est gracieux* , disent - ils , *quand il fait ce conte - là* . Mais il ne vaut rien du tout , & ce n'est point parler François . On dit bien *mal gracieux* , comme , *vous êtes bien mal gracieux* , qui est opposé au premier & au vrai sens de *gracieux* , & qui veut dire *rude* , mais (1) il est bas , & je ne le voudrois pas écrire dans le style noble .

N O T E .

Monfieur de la Mothe le Vayer demeure d'accord qu'il y a des endroits où *gracieux* ne sonne pas bien . C'est , dit-il , quand on le dit exprès pour rire , & avec un ton de voix qui fait connoître l'intention qu'on en a ; mais il approuve qu'on dise , *Vous trouverez un homme le plus gracieux du monde & le plus civil* , ou tout au contraire , *un homme très-mal gracieux* . Selon le Pere Bouhours il ne se dit en prose sérieusement que quand

il s'agit de peinture, un tableau qui a quelque chose de gracieux, une Figure qui a l'air gracieux. Je croi qu'on le pourroit dire d'une personne qui auroit les manières engageantes; Il y a je ne sai quoi de si gracieux dans la maniere dont elle reçoit les gens, qu'on ne peut se défendre de l'aimer. M. Menage trouve gracieux très-bon en prose & en vers. Ce mot n'a pas mauvaise grace dans les deux exemples qu'il rapporte, l'un du Pere Bouhours, *Je ne sai quel air tendre & gracieux qui charme les connoisseurs*, & l'autre de lui.

Pour moi, de qui le chant n'a rien de gracieux.

(1) *Mais il est bas.*] Et ce bas peut quelquefois entrer dans les discours Ora- toires.

DXVII.

Par sus tout.

Cette façon de parler est vieille, & n'est plus aujourd'hui en usage parmi les bons Ecrivains. Néanmoins un des plus célèbres a écrit, *par sus tout j'admire*. Et c'est ce qui est cause que j'en fais une Remarque, de peur qu'on ne l'imite en cela, comme il est à imiter en d'autres choses. *Sus*, comme nous avons dit en son

lieu, n'est jamais préposition, mais adverbe. La préposition c'est *sur*, avec l'*r* à la fin, & *dessus*, encore quand il y a *par* devant, comme *par dessus la tête*, *par dessus le ventre*, mais *par sus*, ne se dit point, ni par conséquent *par sus tout*. Il faut dire, *par dessus tout j'admire*, ou plutôt encore, *par dessus tout cela j'admire*.

N O T E.

Cette phrase *par sus tout*, a trouvé un défenseur dans M. de la Mothe le Vayer, qui prétend qu'elle n'est point vieille, & que bien loin qu'on y puisse trouver de l'archaïsme, il n'y a que de la délicatesse. Il ajoute qu'on dit *par sus tout* changeant l'*r* en *s*, de sorte que si *sur tout* est bon, *par sus tout* doit l'être aussi, & par règle & par usage, la nature du mot ne pouvant être changée par l'amolissement d'une lettre. M. Chapelain ne croit pas que, *j'en ai par sur la tête*, soit mal dit, mais il écrit *par sur*, & non pas *par sus*, & même il avoue que le meilleur & le plus sûr est de dire *par dessus*. C'est ainsi qu'il faut parler. *Sus* en notre Langue ne peut s'employer que comme interjection. Elle sert à exhorter, *Sus amis, qu'on se reveille*. On l'emploie sur-tout dans les chansons à boire, & la répétition y a bonne grace. *Sus, sus, Enfants, prenons le verre*.

DXVIII.

Absynthe , poison.

Monsieur de Malherbe dans ses vers fait *absynthe* (1) tantôt masculin , & tantôt féminin. Il dit en un lieu , *tout le fiel & tout l'absynthe* , & en un autre , *il adoucit toutes nos absynthes*. Pour moi , je l'aurois mieux faire masculin que féminin , nonobstant l'inclination de notre Langue , qui va à ce dernier genre plutôt qu'à l'autre , & je ne vois presque personne qui ne soit de cet avis. *Poison* , est toujours masculin , quoique Monsieur de Malherbe l'ait fait quelquefois féminin , & que d'ordinaire les Parisiens le fassent de ce genre , & disent *de la Poison*. J'oublois de dire , qu'*absynthes* au pluriel n'est pas bon.

N O T E.

Monsieur Menage dit aussi que Malherbe a fait *Absynthe* masculin & féminin , mais il ne dit point de quel genre il croit qu'il soit. Tout le monde veut qu'il soit

féminin, & c'est de ce genre que Messieurs de l'Académie Française le font dans leur Dictionnaire, de *l'absynthe Romaine*, de *l'absynthe amère*. La plupart des femmes disent encore, *amer comme de la poison*; c'étoit son genre ancien, & on le faisoit féminin à cause qu'il vient de *potio*. *Poison* est présentement toujours masculin. M. Menage croit qu'on pourroit encore l'employer en vers au féminin, parce que la poésie aime les choses extraordinaires. Je ne voudrois pas le hasarder.

(1) Je croi qu'*Absynthe* est de l'un & de l'autre genre, mais plutôt masculin que féminin; c'est-à-dire qu'il ne faut féminin que lorsqu'en ce genre il rompt un Vers, ou un Hémistiche, ou fait quelque effet.

DXIX.

Certaine règle pour une plus grande netteté ou douceur de style.

JE dis qu'un substantif, qui suit un autre substantif est au génitif, s'il a un épithète après lui, & qu'ensuite il y ait encore dans le même régime un autre substantif au génitif, accompagné aussi d'un autre épithète, ces deux substantifs doi-

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 329
vent être situez d'une même façon ,
c'est-à-dire , que si le premier est de-
vant l'adjectif , le second le doit être
aussi , & si le premier est après l'adjectif ,
le second le doit être de même. L'exem-
ple le fera mieusementendre que la Règle,
*j'expose cet ouvrage au jugement du Siecle
le plus malin , & du plus barbare peuple
qui fût jamais.* Je dis que c'est écrire a-
vec beaucoup plus de netteté & de
douceur , de dire , *j'expose cet ouvra-
ge au jugement du Siecle le plus malin,
& du peuple le plus barbare , ou bien
au jugement du plus malin Siecle , &
du plus barbare peuple qui fût jamais.*
J'en fais juge l'oreille. On dira que
c'est un raffinement de peu d'import-
tance , mais puisqu'il ne coute pas
plus de le mettre d'une façon que
d'autre , pourquoi choisir la plus mau-
vaise , & celle qui sans doute blesse-
ra une oreille tant soit peu délicate,
encore que bien souvent celui qui est
choqué de semblables choses , ne sa-
che pas pourquoi , ni d'où cela vient ?

N O T E.

La règle proposée dans cette Remar-
que ne regarde que la douceur du style ,

Tome III.

E e

& non pas la netteté, puisque qu'aucune des deux façons de parler qu'on y examine, ne porte un sens qui embrasse l'esprit. Ainsi l'oreille seule à consulter, selon la chute & l'arrondissement de la période.

D X X.

Aimer mieux.

LA question est de savoir si après le *que*, qui suit toujours l'infinif que l'on met après cette phrase *aimer mieux*, il faut mettre la particule *de*, ou ne la mettre pas. L'exemple le va faire entendre. On demande s'il faut dire, *il aime mieux (1) faire cela que de faire autre chose*, ou bien, *il aime mieux faire cela que faire autre chose*. On répond que presque toujours il faut mettre le *de*, & que du moins il est plus François & plus élégant que de ne le pas mettre. *Il leur fit réponse*, dit Mon-

(1) *Il aime mieux faire cela que de faire autre chose.*] En cet exemple je croi qu'il est mieux sans *de*, par deux raisons, la 1. que c'est le même infinitif qui est repeté, & la 2. que l'Auteur touche, qu'ils sont proche l'un de l'autre.

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 331
sieur Coëffeteau, qu'ils aimoient (2)
mieux mourir, que de montrer aucun
signe de crainte & de lâcheté. Et en
un autre endroit, Antoine avoit mieux
aimé se rendre comme bourreau de la
passion d'Auguste, que de s'allier avec
lui, & avec Cassius. Et Monsieur de
Malherbe, il aime mieux lui donner
tout autre nom que de l'appeller Dieu.
Néanmoins ce dernier en un autre
lieu a écrit, vous aimez mieux mériter
des louanges que les recevoir. Je ne
le condamne pas; mais je croirois que
le de y seroit meilleur, & qu'il est plus
Français & plus naturel de dire, vous
aimez mieux mériter des louanges que
(3) de les recevoir.

Mais on dit fort bien, par exem-
ple, j'aime mieux mourir que (4) chan-
ger, & je doute fort que j'aime mieux

(2) Mieux mourir que de montrer.] En
cet exemple & au suivant de est absolument
nécessaire.

(3) Que de les recevoir.] Cela est vrai.

(4) Mourir que de changer.] Il seroit
très-mal dit, car outre ce que l'Auteur a
remarqué à l'égard des deux infinitifs, qui
ne sont separez que d'un que, avec cela cette
façon de parler est comme proverbiale.

E e ij

mourir que de changer , fût bien dit. En quoi consiste donc cette différence? & n'y a-t-il point de règle pour savoir quand il faut mettre le *de* , ou ne le mettre pas ? Jen'en ai jamais oui dire aucune. Voici seulement ce que j'en ai remarqué, je ne sai si je me trompe, qu'*aimer mieux* & l'infinif qui le fuit, demandent le *de* après *que* , quand le *que* est éloigné du premier infinif, comme en l'exemple que nous avons allégué de Monsieur Coëffeteau , *Antoine aimoit mieux se rendre comme bourreau de la passion d'Auguste, que de s'allier avec lui* ; car entre *aimoit mieux se rendre* , & *que de s'allier* , il y a ces paroles , *comme bourreau de la passion d'Auguste* , tellement que le fecond infinif *s'allier* , est éloigné du premier , *se rendre*. Je voudrois donc établir (5) cette règle générale fans exception , que toutes les fois que le fecond infinif est éloigné du premier , il faut mettre le *de* après *que* , & dire *que de* , & quand il n'y a rien entre les deux infi-

(5.) *Etablir cette regle générale.*] Cette Règle , ou plustôt ces deux règles font vraies.

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 333
nitifs que le *que*, qu'il n'y faut point
mettre *de*, comme en l'exemple allé-
gué, *j'aime mieux mourir que changer*.
Cette règle a deux parties, l'une pour
l'infinitif éloigné, l'autre pour le pro-
che. En l'éloigné je ne croi pas qu'elle
souffre d'exception; mais au proche il
faut distinguer. Si le dernier infinitif
finit le sens, comme en cet exemple,
j'aime mieux dormir que manger, je
croirois que la règle ne souffriroit (6)
point d'exception; mais si le dernier
infinitif ne finit point le sens, & que
je dise par exemple, *j'aime mieux dor-
mir que manger les meilleures viandes du
monde*, alors je pense que l'on a le
choix de mettre le *de* ou de ne le met-
tre pas, quoique selon moi il soit meil-
leur de le mettre & de dire, *j'aime
mieux dormir que de (7) manger les
meilleures viandes du monde*.

Il reste encore une troisiéme espece,

(6) *Souffriroit point d'exception.*] Cela est
vrai.

(7) *Que de manger les meilleures viandes
du monde.*] Il le faut dire ainsi, l'autre façon
de parler sans *de* est à mon avis très-mau-
vaise.

qui est quand le dernier infinitif n'est ni éloigné ni proche. Par *ni proche*, il faut entendre, quand après le premier infinitif le *que* ne suit pas immédiatement, mais qu'il y a quelque chose entre deux, comme en cet exemple, *j'aime mieux faire cela que de ne rien faire*, car après le premier infinitif *faire* il y a *cela* devant *que* : on demande s'il y faut mettre le *de* ou ne le mettre pas ; Je ne voudrois pas dire absolument que ce fût une faute de ne le mettre pas, & de dire, *j'aime mieux faire cela que* (8) *ne rien faire* ; mais je dirai bien hardiment qu'il est beaucoup mieux de le mettre. Il y en a qui veulent qu'il n'y ait point de règle pour ce dernier exemple, & que cette délicatesse dépend de l'oreille seule ; mais je doute fort de cela, & je ne sai même si pour rompre un vers on pourroit (9) quelquefois omettre le *de*.

(8.) *J'aime mieux faire cela que ne rien faire.*] Cela seroit mal dit.

(9) *Et je ne sai même si pour rompre un vers.*] Je ne le ferois pas.

NOTE.

Il y a bien de la subtilité dans les trois espèces que M. de Vaugelas établit ici, de l'infinitif éloigné, de l'infinitif qui est proche, & de celui qui n'est ni proche ni éloigné. Pour moi, j'avoue que je mettrois *de* par tout, & que je dirois, *j'aime mieux mourir que de changer*, plutôt que de dire, *j'aime mieux mourir que changer*. Notre Langue comme je l'ai dit ailleurs, veut *de* après *que*, toutes les fois qu'un terme de comparaison précède, à moins *que de faire cela*, & non pas, à moins *que faire cela*. Il est plus beau de vaincre ses passions que de triompher de ses ennemis. *J'aime autant mourir que de vivre toujours dans la misere*. Il en est de même de mieux; non seulement avec *aimer*, mais avec un autre verbe. On dit, *vous ne pouvez faire mieux que de vous attacher à sa fortune*, & non pas, *que vous attacher*.

Le Pere Bouhours fait voir une différence très-fine entre, *aimer mieux*, & *aimer plus*. Il dit, qu'*aimer mieux* dans son propre sens ne signifie point amitié, mais une préférence dont l'amitié n'est point la cause, & que quand on dit, *J'aime mieux un Valet mal fait & sage, qu'un Valet bien fait & fripon*. De tous nos Ecrivains c'est celui que j'aime le mieux, cela ne veut pas dire, *j'ai plus d'amitié pour l'un que pour l'autre*, mais je préfère l'un à l'autre; de tous

les Ecrivains c'est celui qui me plaît davantage. Il s'ensuit de-là qu'en voulant faire connoître qu'on a plus d'amitié, il faudroit dire, *aimer plus, comme j'aime plus mon frere que ma sœur, & non pas, j'aime mieux mon frere que ma sœur.* Néanmoins le Pere Bouhours demeure d'accord que la plûpart des gens du monde disent *aimer mieux pour avoir plus d'amitié, & que si l'homme que j'aime le plus, est plus selon la raison, l'homme que j'aime le mieux est plus selon l'usage.* Il ajoute sur la fin de sa Remarque, qu'il y a des endroits où il croit que *plus* seroit aussi bon, & même meilleur que *mieux*, & que, *c'est l'homme du monde qu'il a le mieux aimé, qui en étoit le mieux aimé, ne lui plairoit pas tant que, c'est l'homme du monde qu'il a le plus aimé, qui en étoit le plus aimé.*

DXXI.

Pour afin.

PAr exemple, *j'ai dit cela, pour afin de lui faire connoître, &c.* au lieu de dire, *j'ai dit cela afin de lui faire connoître, ou pour lui faire connoître.* Ce *pour afin* est si barbare, que je m'étonne qu'à la Cour tant de gens qui le disent. Pour ce qui est de l'écrire, je ne pense point avoir jamais lû de si mauvais

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 337
mauvais Auteur qui en ait usé. J'aimerois presque mieux dire , *pour & à celle fin* , quoiqu'insupportable , parce qu'au moins il y a du sens & de la construction , mais en *pour afin* il n'y en a point. *Pour & à icelle fin* , que l'on dit dans la chicane , est le dernier des barbarismes.

N O T E.

Tous les honnêtes gens se sont corrigez de *pour afin* ; il n'y a plus que le très-bas peuple qui le dise.

D X X I I.

Si *pour adeò*.

Cette particule *si pour adeò* , jointe avec un adjectif , aime après le *que* ou le *comme* qui la suit , le verbe substantif , & c'est une faute , selon l'opinion de plusieurs , que de ne le pas mettre. Par exemple , un fameux Auteur a écrit , *je ne pensois pas quand je vous écrivis ma dernière lettre , que la réponse que vous m'y feriez dût être accompagnée d'une si pitoyable nouvelle ; comme celle que vous me mandez*. Ils disent qu'il faut écrire , *comme est celle que vous me mandez* , avec le verbe

substantif *est*, & qu'il en est de même avec *que*, d'une *si* pitoyable nouvelle qu'est celle, & non pas *que* celle. Néanmoins la plus commune opinion est que tous deux sont bons. Sur quoi je dirai encore en passant ce que je croi avoir remarqué ailleurs, qu'après le *si* employé comme il est en cet exemple, le *que* est beaucoup meilleur que le *comme*, que je ne condamne pas absolument, comme font plusieurs; mais je n'en voudrois pas trop user, si ce n'est pour rompre le vers. Je mettrois toujours *que*. J'en dis presque autant d'*aussi* avec une épithete, & l'on a repris *aussi rude ennemi comme parfait ami*, au lieu de dire, *que parfait ami*. Le *que* est meilleur, mais *comme* n'est pas mauvais.

N O T E.

Je croi qu'il faut toujours mettre *que* après *si*, & *aussi* comparatifs, & que *comme* est une faute. D'une *si* pitoyable nouvelle qu'est celle que vous me mandez, me paroît beaucoup moins bon que, d'une *si* pitoyable nouvelle que celle, &c. Je dirois même plutôt, d'une *aussi* pitoyable nouvelle que celle que vous me mandez. *Aussi* ne peut s'accommoder avec *comme*, &

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 339
quand *si* est mis pour *aussi*, il ne s'y doit pas non plus accommoder.

D X X I I I.

Se fier.

JE remarque trois régimes en ce verbe. Il régit le datif, comme quand on dit, *on ne sait à qui se fier*; l'accusatif avec la préposition *sur*, comme, *se fier sur son mérite*; l'ablatif avec la préposition *en*, comme, *je me fie en vous*, & le même ablatif avec la préposition *de*. En voici deux exemples de Monsieur de Malherbe, *comme à celui, dont il croyoit que son maître se fioit le plus*; car ce *dont* vaut autant que *duquel*, qui est un ablatif. Et en un autre endroit il dit, *fiez-vous de vos mérites*, où il est à remarquer qu'on dit bien, *dont, duquel & de laquelle il se fioit*, & de même au pluriel; mais hors ces trois exemples, *fier* ne se dit point avec *de*, & je croi que c'est une façon de parler ancienne, ne l'ayant jamais entendu dire qu'à des gens fort vieux; car comme nous avons dit ailleurs, notre Langue a plusieurs verbes

anciens qui sont autant en vigueur & en usage qu'ils ont jamais été ; mais on s'en sert autrement aujourd'hui , que l'on ne faisoit autrefois , leur régime étant changé. Par exemple , ces verbes *servir* , *favoriser* , *prier* , régissoient le datif , & ils régissent maintenant l'accusatif. Ce n'est pas qu'il n'y en ait qui régissent l'un & l'autre , comme *survivre* ; car on dit également bien , *survivre à son pere* , & *survivre son pere*. Mais pour revenir à *se fier* , plusieurs croient que la vraie construction est en l'ablatif avec la préposition *en* , & qu'encore que l'on dise fort bien , *on ne fait à qui se fier* , néanmoins la vraie & ancienne construction est de dire , *on ne fait en qui se fier*. Et cet *à* employé pour *en* , dans beaucoup de phrases , n'est que depuis quelques années en usage , à cause sans doute qu'on le trouve plus doux que l'*en* , de sorte qu'il y a grande apparence qu'encore qu'aujourd'hui tous deux soient fort bons , néanmoins dans quelque temps on supplantera tout-à-fait l'autre , & on dira toujours *à* , & jamais *en* aux endroits on l'on aura le choix de

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 341
dire (1) celui des deux que l'on voudra ; car il y a des endroits où *en* ne peut être mis qu'avec grande rudesse , comme en cet exemple , *se fier en un homme si paresseux* , au lieu que je n'en voi point où *se fier à* soit rude. C'est pourquoi on met *si* souvent à pour *en*. Il y en a plusieurs exemples qui ne tombent pas à point-nommé sous la plume ; je n'en dirai qu'un en passant , qui est , *en même temps & à même temps*. Monsieur Coëffeteau use toujours du dernier , & beaucoup d'excellens Ecrivains en font de même.

N O T E.

Monsieur Chapelain marque sur , *dont* , *duquel & de laquelle il se fioit* , qu'il tient cette façon de parler étrangere , & qu'à *même temps* , est le bon , ou du moins le meilleur. *Fiez-vous de vos mérites* , est insupportable , & *se fier* , ne se construit plus avec l'ablatif. Ainsi personne ne diroit aujourd'hui , *dont il croyoit que son Maître se fioit le plus* , on diroit à *qui* ou *en qui il croyoit que* , &c. Quelques-uns font , *fier* , actif , & disent par exemple , *fier ses secrets à son ami*. C'est mal parler , il faut dire *confier*.

(1) De dire celui des deux que l'on voudra.] Je suis de cet avis , & à est plus élé-

gant que *en*, qui néanmoins est bien dit, & peut servir en beaucoup de rencontres, sur-tout aux Poètes, pour éviter le choc des deux voyelles.

DXXIV.

A avec l'un & l'autre.

L'Article ou la préposition *à* au datif, car il peut être pris pour article & pour préposition, veut être répétée en ces deux mots, *l'un & l'autre*. Par exemple, il faut dire, *cela convient à l'un & à l'autre*, & non pas, *cela convient à l'un & l'autre*, comme a écrit un célèbre Auteur. Et cen'est pas seulement avec l'article ou la préposition *à* que cela se pratique, c'est avec tous les articles des cas & avec toutes sortes de prépositions; car il faut toujours répéter & l'article & la préposition, comme, *je suis ami de l'un & de l'autre*, & non pas, *je suis ami de l'un & l'autre*; *je me défie de l'un & de l'autre*, & non pas, *je me défie de l'un & l'autre*. De même (1) aux autres prépositions, *je l'ai fait*

(1) De même aux prépositions.] Le reste est vrai, mais on dit aussi *avec l'un & l'autre*. *Avec l'un & avec l'autre* est plus soutenu.

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 343
*pour l'un & pour l'autre, avec l'un &
avec l'autre, sans l'un & sans l'autre,
sur l'un & sur l'autre, & ainsi de tou-
tes les prépositions, quelles qu'elles
soient. Ce qui confirme bien la règle
tant de fois alléguée de la répétition
des prépositions devant les mots,
quand ils ne sont ni synonymes ni ap-
prochans, mais différens ou contrai-
res; car y a-t-il rien de plus différent
que l'un & l'autre ?*

N O T E.

Quelques-uns croient que la répétition
d'*avec* n'est point nécessaire, & qu'on ne
parle pas mal en disant, *je suis fort bien
avec l'un & l'autre.* C'est cependant le
plus sûr de dire, *avec l'un & avec l'autre,*
puisque'il est indispensable de repeter à,
de, pour, & les autres prépositions.

mais on dit ordinairement *avec l'un & l'au-
tre.* J'ai arrêté cela *avec l'un & l'autre.*
Voyez plus haut.



D. XXV.

Asseoir pour établir.

A *S*éoir pour établir, comme quand on dit, *on ne sauroit asseoir aucun jugement sur cela*, ne se conjugue pas comme *asseoir* pour *sedere*, de la conjugaison duquel nous avons fait une Remarque; car *asseoir* pour établir ou *poser*, n'est en usage qu'en cet infinitif seulement, & ce seroit fort mal parler que de dire, *je n'assieds* ou *je n'ai assis aucun jugement là-dessus*. Et il en est de même de tous les autres temps & de tous les autres modes, sans en excepter les participes; car on ne dira pas non plus, *n'asseiant aucun jugement*. Il faut se servir en sa place du verbe *faire*, qui se peut employer partout, comme, *je n'ai fait, ni ne fais, ni ne ferai aucun jugement, ne faisant aucun jugement*, & ainsi de tous les autres.

NOTE.

M. de Vaugelas veut qu'*asseoir* pour *établir* ne soit en usage qu'en l'infinitif.

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 345
Cependant il a dit lui-même dans sa traduction de Quinte-Curce , *Alexandre assis son camp , & se retrancha au même endroit.* Je doute qu'on parlât mal en disant , *je n'ai assis aucun jugement là-dessus ; il n'asseroit aucun jugement , qu'il n'eût mûrement examiné si , &c.*

D X X V I.

Pas pour passage.

IL n'est pas permis de dire *pas pour passage* , que pour exprimer quelque détroit de montagne ou quelque passage difficile , comme *le pas de Suze* , tant de l'ancienne Suze que de celle des Alpes , & d'une infinité d'autres détroits , que l'on appelle *pas ; gagner le pas de la montagne.* C'est un mot consacré à ce seul usage , où il est si excellent , que ce ne seroit pas bien ni proprement parler , que de n'en user point , & de vouloir dire *passage* plutôt que *pas* , *le pas de Thermopyles.*

N O T E.

Selon la règle établie par M. de Vaugelas sur *pas* & *point* , & qui est très-vraie , qu'on ne met ni l'un ni l'autre ,

quand le *que*, qui suit un verbe accompagné de la négative, se résout par *sinon*, il devoit supprimer *pas* dans la première ligne de cette Remarque, & dire seulement, *il n'est permis de dire pas pour passage, que pour exprimer, &c.* M. de la Mothe le Vayer prétend que l'on dit très-bien *au passage*, de même qu'*au pas des Thermopyles*. Tous les bons Auteurs préfèrent *pas*. M. Chapelain remarque qu'on dit figurément & élégamment, *franchir le pas*, pour, *se déterminer, prendre un parti*, aussi-bien que, *franchir le saut*.

Le mot de *passage* me conduisant à *passer*, je rapporterai ici ce qu'a très-bien décidé le Pere Bouhours, touchant ce qui embarrasse beaucoup de gens qui ne savent s'il faut dire, *il est passé*, ou *il a passé*. Quand *passer* a un régime, & qu'il a rapport ou aux lieux ou aux personnes, il faut dire *a passé*, non seulement dans le propre, mais encore dans le figuré. *Il a passé par le Pont-neuf, il a passé chez un tel; le Roi a passé par Compiègne; l'Armée a passé par la Picardie; l'Empire des Assyriens a passé aux Medes.* Quand *passé* n'a ni régime ni relation, on dit, *est passé*. *Le Roi est passé, l'Armée est passée, l'Empire des Romains est passé.* On dit, *cette femme est passée*, pour dire qu'elle n'est plus ni belle ni jeune. On dit encore, *ce mot est passé, & ce mot a passé*, mais l'un est fort différent de l'autre. *Ce mot est passé* signifie qu'un mot est vieux, & qu'il n'est plus

en usage, & ce mot a passé, veut dire que le mot a été reçu, & qu'il a cours dans la Langue. Tout cela est du Pere Bouhours, qui fait encore remarquer qu'on met indifferemment en plusieurs endroits *passer* & *se passer*. *Les jours passent, les jours se passent insensiblement; les maux passent, les maux se passent; une vaine joie qui passe, qui se passe en un moment.* On dit de même, *le temps passe, la beauté passe; & le temps se passe, la beauté se passe;* mais s'il ne s'agissoit pas de la beauté en général, & que l'on parlât d'une personne qui commençât à vieillir, ou qu'une maladie auroit changée, on ne diroit pas *si bien, sa beauté passe*, il faudroit dire, *sa beauté se passe*. Il en est ainsi du temps quand on en parle avec rapport à l'usage que nous en faisons, il faut dire nécessairement *se passe*, comme, *la vie de la plupart des jeunes gens se passe dans des visites inutiles ou criminelles, & non pas, la vie de la plupart des jeunes gens passe dans des visites inutiles.*

On peut encore observer une autre chose sur ce même verbe, c'est la différence qu'il y a entre *se passer*, suivi de la préposition *de*, & *se passer*, avec la préposition *à*. *Il s'est passé d'un habit cette année*, veut dire, *Il n'a point eu d'habit cette année*, & *il se passe à un habit tous les ans*, veut dire, *Il se contente d'avoir un seul habit tous les ans.*

D X X V I I.

Insulter , pudeur.

C E premier mot est fort nouveau, mais excellent pour exprimer ce qu'il signifie. Monsieur Coëffeteau l'a vû naître un peu devant sa mort & il me souvient qu'il le trouvoit si fort à son gré, qu'il étoit tenté de s'en servir, mais il ne l'osa jamais faire, à cause de sa trop grande nouveauté, tant il étoit religieux à ne point user d'aucun terme, qui ne fût en usage. Il augura bien néanmoins de celui-ci, & prédit ce qui est arrivé, qu'il seroit reçu dans quelque tems aussi-bien qu'*insulte*, comme en effet on ne fait plus aujourd'hui de difficulté d'user de l'un & de l'autre en parlant & en écrivant. Cette phrase particulièrement lui sembloit si élégante, *insulter à la misere d'autrui.*

Il passera donc d'ici à quelques années pour un mot de la vieille marque, de même que nous en avons plusieurs en notre Langue, qui ne sont gueres plus anciens, & que néan-

moins l'on ne distingue point maintenant d'avec les autres. Je n'en dirai qu'un, mais il est beau, c'est *pudeur*, dont on ne s'est servi que depuis Monsieur des Portes, qui en a usé le premier, à ce que j'ai entendu dire. Nous lui en avons de l'obligation, & non seulement à lui, mais à ceux qui l'ont mis en vogue après lui; car ce mot exprime une chose, pour laquelle nous n'en avons point encore en notre Langue, qui fût si propre & si significatif, parce que *honte*, quoiqu'il signifie cela, ne se peut pas dire néanmoins un terme tout-à-fait propre pour exprimer ce que signifie *pudeur*, à cause que *honte*, est un mot équivoque, qui veut dire & la bonne & la mauvaise honte, au lieu que *pudeur*, ne signifie jamais que la bonne honte. Or est-il, qu'encore qu'il soit très-vrai qu'on ne laisse pas de parler proprement, quand on se sert de mots équivoques, si est-ce que c'est parler encore plus proprement, quand on emploie des mots, qui ne conviennent qu'à une seule chose.

NOTE.

M. de Vaugelas peche contre la règle qui défend de mettre *pas* ou *point* devant *aucun*, lorsqu'il dit dans cette Remarque, *tant il étoit religieux à ne point user d'aucun terme*, il faut dire selon la règle qu'il a très-bien établie, à *n'user d'aucun terme*.

Insulter est un mot généralement reçu. On dit, *Insulter quelqu'un, insulter à quelqu'un, Insulter contre quelqu'un*. J'aimerois pourtant mieux dire, *il s'emporta contre lui*, que, *il insulta contre lui*. M. Chapelain qui veut qu'on dise aussi, *insulter sur quelqu'un*, marque que c'est le plus rude. *Insulter* en terme de guerre signifie, *attaquer quelque poste hautement & à découvert*. Quant au nom substantif, *insulte*, que quelques-uns font masculin, je suis du sentiment de M. Menage qui dit qu'il est constamment féminin. *Une grande insulte*, & non pas, *un grand insulte*. Il avoue que nos anciens disoient *un insult*, il étoit alors masculin, & ne se terminoit point en *e*,

DXXVIII.

Il sied.

C E verbe est fort anomal en sa conjugaison. Il ne se conjugue qu'aux temps que je vais marquer, *il sied*, au présent de l'indicatif, comme *il sied bien, il sied mal, cet habit lui sied bien, ou lui sied mal; il seioit*

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 351
à l'imparfait, comme *cela lui seioit bien*,
ou *lui seioit mal*. Il n'y a point de
préterit parfait, ni défini, ni indéfi-
ni, ni de préterit plus que parfait,
mais il a le futur, *il seiera*, comme,
cela vous seiera bien; à l'imperatif,
seie, comme *qu'il lui seie bien*, *qu'il lui*
seie mal, & non pas *sie*; & en l'op-
ratif & subjonctif *seieroit*; il n'a point
d'infinitif. Au participe, il a *seant*.
Mais comme ce verbe *il sied*, a deux
usages, l'un pour les mœurs, & l'au-
tre pour les habits, ou pour les cho-
ses qui ont du rapport aux person-
nes, comme par exemple pour les
mœurs, quand on dit, *il sied mal à*
un pauvre d'être glorieux, & pour les
habits, ou ce qui concerne la per-
sonne, *cet habit lui sied bien*, *les grands*
cheveux lui sient mal. Il faut remar-
quer qu'au participe *seant*, il ne s'em-
ploie jamais que pour les mœurs, &
non pas pour les habits; car on dira fort
bien, ce qui est *seant*, ou *bien-seant* à
l'un, ne l'est pas à l'autre, mais
c'est toujours pour les mœurs, &
jamais pour les habits, ni pour au-
cune chose qui donne bonne ou mau-
vaise grace à la personne. Et qu'ain-

si ne soit, si je dis, *les grands cheveux vous sient bien*, & à lui, *ils lui sient mal*, & qu'en suite j'ajoute dans le même sens, *ce qui est séant à l'un ne l'est pas à l'autre*, je parlerai très-mal, & ne dirai point ce que je veux dire, qui se doit dire en ces termes, *ce qui sied bien à l'un, sied mal à l'autre*. *Sied*, emporte les deux significations, & *seant*, n'en a qu'une : *séant*, est participe seulement, & non pas gérondif, puisqu'il ne s'emploie qu'avec le verbe auxiliaire substantif ; il est *seant*, étant mal *seant* ; & jamais *seant* tout seul, selon l'usage ordinaire des gérondifs ; car on ne dira pas par exemple, *certaines choses seant bien en un âge, qui ne sient pas bien en un autre*. Si l'on pouvoit parler ainsi, sans doute *seant*, en cet exemple seroit gérondif, mais ce ne seroit point parler François de dire, *certaines choses seant bien*, pour dire, *étant bien-seantes*. Au reste il est à remarquer pour la satisfaction de ceux qui entendent les deux Langues, que les Latins ont usé du mot de *sedere*, en cette signification. Plin en son *Panégyrique*

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 353
négyrique, quam bene humeris tuis se-
deret imperium. Et Quintilien, *nam*
& ita sedet melius toga, &c. On ne
 se sert gueres de ce verbe qu'en la
 troisième personne ; mais on ne lais-
 se pas de dire, *je lui seois bien, vous*
lui seiez bien, pour dire, *je lui étois*
vous lui étiez utile, ou nécessaire ; mais
 ce n'est que dans le style bas.

N O T E.

M. Menage a raison de dire, contre
 l'opinion de M. de Vaugelas, qu'à l'im-
 personnel *il sied*, il faut dire au pluriel
 du présent, *ces habits lui siéent bien*, &
 non pas *lui sient bien* ; au futur de l'indi-
 catif, *cela vous siera bien* ; à l'imperatif,
qu'il lui siée bien, & à l'optatif *quand il*
lui sieroit mal, & non pas, *seiera, seie,*
& seieroit. M. Chapelain qui veut aussi
 au futur *siera*, & non pas, *seiera*, pré-
 tend qu'au pluriel du présent cet imper-
 personnel fait *seient*. Il doit faire *siéent*, puis-
 qu'il se forme du singulier, *il sied*, en
 changeant le *d*, en *ent*, selon la règle de
 tous les autres verbes, où quand la troi-
 sième personne du singulier du présent
 finit par une consonne, cette consonne
 se change en *ent*, pour le pluriel, sans
 qu'aucun verbe prenne un *i*, devant. *Il*
meurt, ils meurent ; il rompt, ils rompent ;

il court , ils courent ; il veut , ils veulent ; car autrefois on disoit *il veult*, ce qui est cause que l'*l* est conservée au pluriel. Tous ces verbes changent en *ent* au pluriel, la dernière des deux consonnes qu'ils ont au singulier. Il y en a d'autres qui les gardent toutes deux, comme *il perd*, *ils perdent* ; *il mord*, *ils mordent* ; *il descend*, *ils descendent* ; *il répond*, *ils répondent*. *Il prend*, change le *d* en *n*, *ils prennent* ; & *il vient*, change aussi le *t* en *n*, *ils viennent*. *Il peut* change ce même *t* en *v* consonne, *ils peuvent*. Quelques-uns ne reçoivent point *ent* au pluriel, *il fait*, *ils font* ; *il a*, *ils ont* ; *il va*, *ils vont* ; mais enfin aucun de ceux dont la troisième personne du pluriel se termine en *ent*, ne prend *i* devant. Pourquoi *il sied* le prendroit-il pour dire *sieient*, & non pas *siéent*. M. Chapelain prétend qu'il faut dire à l'imparfait *sieiois*, *sieiez*. Personne ne dit, *je lui seiois bien*, *vous lui sieiez bien*, pour dire, *je lui étois*, *vous lui étiez*, utile, & si l'on pouvoit recevoir ces phrases, on ne diroit ni *je lui sieiois*, *vous lui sieiez bien*, comme veut M. Chapelain, ni *je lui seiois*, *vous lui sieiez bien*, comme le marque M. de Vaugelas, il faudroit dire, *je lui seiois*, *vous lui seiiez bien*. La raison est que l'imparfait ne se forme pas de la première personne du singulier du présent. Si cela étoit, & qu'à cause qu'on dit présent *d'asseoir*, *je m'assieds*, il falût dire, *je m'assieiois*, on diroit aussi *je veniois* à l'imparfait de *venir*, *je meurois* à l'imparfait de

mourir, parce que ces verbes sont *je viens*, *je meurs*, au présent. Tous les imparfaits se forment de la première personne du pluriel du présent, laquelle personne n'est pas semblable à celle du singulier dans plusieurs verbes, comme je l'ai déjà dit ailleurs. *Je veux*, *nous voulons*; *je meurs*, *nous mourons*; *je vai*, *nous allons*; *je viens*, *nous venons*; & cela à cause qu'on dit à l'imparfait, *Je voulois*, *je mourois*, *j'allois*, *je venois*. Il en est de même du verbe *asseoir*. On dit au singulier du présent, *je m'assieds*, *tu t'assieds*, *il s'assied*, & au pluriel, *nous nous asseions*, *vous vous asseiez*, & non pas, *nous nous assieions*, *vous vous assieiez*. Si l'on pouvoit conjuguer le verbe impersonnel, *il sied* dans toutes les personnes du présent, comme on le conjugue dans celle de l'imparfait, selon les exemples de M. de Vaugelas, *je lui seois bien*, *vous lui seiez bien*, on diroit, *je lui sieds bien*, *tu lui sieds*, *il lui sied*, & au pluriel, *nous lui seions bien*, & non pas, *seions*, ni *seons*, & par conséquent on diroit à la première personne de l'imparfait, *je lui seiois*; & non pas, *seiois* ni *seois*, puisqu'elle se formeroit de la première personne du pluriel du présent, *nous lui seions*, & à la seconde du pluriel du même imparfait, *vous lui seiez bien*, & non pas *vous lui seiez bien*, qui est la seconde personne du pluriel du présent, de laquelle celle du pluriel de l'imparfait doit être différente, ce qui arrive

par un second ; qu'on met après le premier dans tous les verbes qui en ont déjà un aux deux premières personnes du pluriel du présent. Cela se connoît dans les verbes , *voir* , *envoyer* , *justifier* , &c. On dit au pluriel du présent , *nous voyons* , *vous voyez* ; *nous envoyons* , *vous envoyez* ; *nous justifions* , *vous justifiez* , & il faut dire aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait , *nous voyions* , *vous voyiez* ; *nous envoyions* , *vous envoyiez* ; *nous justifions* , *vous justifiez*.

M. de la Mothe le Vayer fait voir que *séant* se dit fort bien des habits. Il en donne pour exemple ; *ce court manteau n'est pas séant à un homme de sa sorte*. Je suis du sentiment de ceux qui trouvent *séant* bien placé en cet endroit.

DXIX.

Croyance , créance.

C*royance & créance*, se prononcent tous deux à la Cour d'une même façon , à cause que la diphthongue *oi* ou *oy*, se prononce en *e*, en beaucoup de mots, dont celui-ci est du nombre. Ce sont néanmoins deux choses différentes ; car *créance* avec *e*, comme quand on dit, *une lettre de créance*, & *avoir de la créance en quelqu'un*, ou *parmi les peuples*, ou *parmi les gens de guerre*, est tou-

te autre chose que *croissance*, avec *oy*, comme quand on dit, *ce n'est pas ma croissance*, pour dire, *je ne crois pas*, ou *ajouter croissance à quelqu'un*, pour dire *ajouter foi*. Ce n'est pas qu'à les bien considérer, ils ne viennent tous deux d'une même source, parce que dire, *qu'un homme a de la croissance parmi les peuples*, qu'est-ce à dire autre chose, sinon que ces peuples ajoutent foi & croissance à cet homme-là, & à tout ce qu'il leur veut persuader ? De même, que signifie *une lettre de croissance*, sinon une lettre qui déclare & assure, que l'on peut, ou que l'on doit avoir croissance à celui qui la porte, ou à ce qu'il dira ? Mais la plupart croient qu'il ne faut pas pourtant laisser de les distinguer, en écrivant toujours *croissance*, avec *e*, aux exemples que nous avons donnés, & *croissance*, avec *oy*, aux deux autres exemples, & en leurs semblables, car pour l'orthographe ils conviennent qu'il y faut mettre de la différence, quoiqu'il n'y en faille point mettre dans la prononciation, & qu'en l'un & en l'autre sens, il

faillie toujourns prononcer *creance*, pour prononcer délicatement, & à la mode de la Cour. Je croi néanmoins qu'à la fin on n'écrira plus que *creance*, c'est déjà l'opinion de plusieurs, à laquelle je souscris.

N O T E.

Peu de personnes écrivent presentement *croyance*. La délicatesse de la prononciation a passé dans l'orthographe. M. Chapelain dit, qu'*avoir de la créance en quelqu'un*, c'est y avoir de là confiance, & qu'*avoir de la créance parmi les peuples*, c'est un sens renversé, & par-là très-élégant, pour dire de quelqu'un que les peuples le croient & lui déferent.

D X X X.

Entaché.

C E mot est dans la bouche presque de tout le monde, qui dit par exemple, *entaché d'un vice*, pour dire *taché*, ou *souillé d'un vice*, mais il est extrêmement bas, & jamais Monsieur Coëffeteau, ni qui que ce soit qui aime la pureté du langage, n'en a usé. Il est vrai qu'un de nos

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 359
plus excellens Poëtes modernes s'en
est servi , s'étant laissé aller au torrent
du peuple qui parle ainsi , ou bien
ayant eu besoin d'une syllabe pour
faire son vers , mais aussi on l'en a
repris , comme d'un mot indigne d'a-
voir place en cette belle piece , où
il l'emploie. *Entaché* , se dit en An-
jou , *des fruits*.

N O T E.

M. de la Mothe le Vayer trouve *en-
taché* un mot très-significatif & digne
d'être conservé. M. Chapelain dit qu'il
est bon , & qu'en France on se sert de
celui d'*entiché* , qui est fort bas. L'au-
tre ne me paroît pas plus relevé , & s'il
se dit encore quelquefois dans le discours
familier , on ne devoit pas l'écrire.

D X X X.

Inonder.

Monsieur Coëffeteau , & quel-
ques autres de son tems , se ser-
vent de ce verbe d'une façon qui
n'est pas commune ; & c'est , comme
je croi , à l'imitation d'Amyot. Ils
s'en servent avec la préposition *sur* ,

& neutralement ; comme par exemple, Monsieur Coëffeteau dit en la vie d'Auguste , *le Po qui avoit inondé sur les terres voisines* , & je n'ai pas remarqué qu'il en use jamais autrement. Néanmoins l'usage ordinaire d'aujourd'hui est de faire *inonder* , actif , & de s'en servir sans préposition , comme de dire , *le Po qui avoit inondé les terres voisines*. Peut être est-il de ce verbe , comme de *frapper* , & de quelques autres , qui s'emploient activement , & neutralement avec la préposition *sur* ; car on dit par exemple , *frapper la cuisse* , & *frapper sur la cuisse* , & ce dernier est beaucoup plus élégant & plus François que l'autre.

N O T E.

M. Chapelain blâme avec raison *inonder sur* , & dit que le vrai mot étoit *qui s'étoit répandu sur* , &c. *Inonder* est présentement toujours actif. M. de la Mothe le Vayer trouve *frapper sur la cuisse* , beaucoup plus élégant & plus François que *frapper la cuisse* , par une raison qui met de la différence dans le sens de ces deux phrases. Il dit que *frapper la cuisse* , c'est donner un coup pour faire mal , & que *frapper sur la cuisse* est un terme d'amourettes.

DXXXI.

Faillir.

J *Aillir*, pour *réjaillir*, n'est pas fort bon, quoique l'un de nos plus fameux Auteurs en ait usé, disant, *il a fait jaillir de l'ordure sur vous*, au lieu de dire, *il a fait réjaillir de l'ordure*. Peut-être que c'est un défaut du país, où l'on se sert de plusieurs verbes simples au lieu des composez, dont on use par tout ailleurs : j'en ai fait une remarque, où *tasser*, & *sieger*, sont marquez pour dire, *entasser*, & *assiéger*. Il y a des verbes simples, qui ne sont gueres en usage, & l'on se sert des composez en leur place, qui ne laissent pas de retenir la signification du simple, & non pas du composé ; comme par exemple, *refroidir* est beaucoup mieux dit que *froidir*, dont je doute même s'il est bon, quoique plusieurs le disent, & ce *re*, bien qu'il dénote une répétition, ou réiteration, ne lui donne point une autre signification que celle du simple. Il en est de même de

362 R E M A R Q U E S
réjaillir ; il y en a quelques autres
de cette nature, qui ne se présentent
pas maintenant à ma mémoire.

N O T E.

M. Menage met de la différence entre
jaillir & *rejaillir*. Il dit que *jaillir* mar-
que une action simple, absolue & directe,
& que *rejaillir* signifie le redoublement
de cette action. Comme on dit *des eaux*
jaillissantes, & non pas *rejaillissantes*, il
préfère *jaillir* à *rejaillir*, en matière d'eaux,
qui s'élevent dans les airs, ce qui lui a
fait dire :

Et faire en cent façons, ou couler dans les
plaines,
Ou jaillir dans les airs le cristal des Fon-
taines.

parce qu'il ne s'agissoit en cet endroit
que d'exprimer une simple action, &
non pas une action redoublée, ou *rejai-*
lir n'auroit rien valu. Il ajoute qu'on
dit *verdir* & *reverdir*, *jaunir* & *rejaunir*,
& que les composez lui semblent meil-
leurs que les simples. On dit, *emporter*
& *remporter le prix*, mais beaucoup mieux
remporter. Le Pere Bouhours remarque
fort bien qu'on dit *remporter la victoire*,
& non pas, *emporter la victoire*, & qu'au
contraire il faut dire, *emporter le butin*,

& non pas, *remporter le butin. Froidir, pour refroidir*, ne se dit point.

M. Chapelain a marqué sur le verbe *jaillir* que plusieurs, & des bons Auteurs, croient qu'il faut écrire *rejalir, jalir, des eaux jalissantes*, & que *jaillir* est le même abus que *métail* pour *métal*. Il me semble que l'usage a décidé pour *jaillir*,

DXXXII.

De l'usage & de la situation de ces mots, Monseigneur, Monsieur, Madame, Mademoiselle, & autres semblables dans une lettre ou dans un discours.

Ces mots que l'on doit insérer dans les lettres que l'on écrit, ou dans les discours que l'on fait aux personnes de condition, ou de respect, ne se peuvent pas mettre indifferemment en tous lieux. D'ordinaire on les place fort mal. Voici quelques règles pour ne tomber pas dans ce défaut. Premièrement, il ne faut jamais dans la première période d'une lettre ou d'un discours, quelque longue qu'elle soit, répéter le

364 REMARQUES

mot par lequel on a commencé ; c'est à-dire , que si vous avez , par exemple , commencé ainsi , *Monseigneur* , ou par quelqu'un des autres , & que la première période soit fort longue , il ne faut point répéter *Monseigneur* , ou *Monsieur* , ou aucun des autres , que la période ne soit achevée , parce qu'une période n'en peut souffrir deux , & ce seroit importuner , & non pas respecter la personne que l'on prétend honorer , d'user de cette répétition si proche l'une de l'autre , avant que le sens soit complet.

La seconde est Règle , qu'après *vous* , quand ce pronom personnel finit le membre de la période , il faut mettre , *Monseigneur* , ou l'un de ces autres mots ; par exemple , si je dis , *il n'appartient qu'à vous* , *Monseigneur* , ou l'un des autres , je dirai beaucoup mieux , que si je disois seulement , *il n'appartient qu'à vous de faire* , &c. car ainsi je parlerai à cette personne-là , que je dois & que je veux honorer , avec beaucoup plus de respect , que si je disois simplement *vous* , qui de soi est un terme commun à

tous, & par consequent peu respectueux. C'est pourquoi, il n'y a point d'endroit dans la lettre, où cette répétition puisse avoir meilleure grace, qu'après ce pronom, parce qu'elle y est nécessaire. Il faut donc tâcher de l'y mettre toûjours. Que s'il se rencontre qu'on l'ait mise ailleurs en un lieu fort proche, il la faut ôter de là pour la placer après *vous*; ce qui se pratique en deux façons, ou en le répétant immédiatement après *vous*, comme en l'exemple que nous avons donné, *il n'appartient qu'à vous, Monseigneur*, ou en le répétant médiatement, comme, *pour vous dire, Monseigneur*, ou *pour vous assurer, Monseigneur*. Mais en cette dernière façon il n'est pas du tout si nécessaire qu'en l'autre, quoiqu'il ait toûjours bonne grace, & qu'il soit bon de l'y mettre autant qu'il se peut.

Il est bien placé aussi après les particules, ou les termes de liaison, qui commencent les périodes, comme après *car, mais, au reste, après tout, enfin, certes, certainement, c'est pourquoi, & autres semblables.*

On n'a gueres accoûtumé de le mettre au commencement de la période. Il semble que cette place ne lui appartient qu'à l'entrée de la lettre, ou du discours, & qu'après cela on le met toûjours en suite de quelques autres mots, qui ont commencé la période. Mais pourtant je ne le voudrois pas condamner, si ce n'est dans une lettre fort courte, où véritablement il seroit très-mal placé; car dans une longue épître, ou dans un long discours, il est certain qu'on peut encore en quelque endroit lui faire commencer une période avec beaucoup de grace, & d'emphase. Il est vrai que je ne voudrois pas que ce fût plus de deux fois en tout, & encore en y comprenant celle qui est à la tête de la piece.

Il faut prendre garde à ne le mettre point après un verbe actif, à cause de l'équivoque ridicule qu'il peut faire, & avec le verbe, & avec le nom qui en est régi, comme, *je ne veux pas acheter, Madame, si peu de chose à si haut prix*; car qui ne voit le mauvais effet que cela produit & devant &

après , en disant , *acheter , Madame , & Madame , si peu de chose ?* Et quand le nom qui est régi par le verbe ne fait point d'équivoque , comme si je dis , *je ne veux pas acheter , Madame , un ouvrage* , il ne laisse pas de faire que le mot de *Madame* ne soit mal placé , parce que deux substantifs de suite après un verbe qui en régit un , ne s'accoutument point bien , & ne sauroient avoir que mauvaise grace. Comme j'écrivois ceci , on m'a donné un livre , où en l'ouvrant j'ai vû , *je ne saurois jamais oublier , Monseigneur , cet heureux séjour* , cela m'a choqué ; mais aussi n'est-il pas vrai que ce n'est pas écrire nettement , que de mettre *Monseigneur* en cet endroit-là ? *je ne saurois , Monseigneur , jamais oublier cet heureux séjour , ou , jamais je ne saurois , Monseigneur , oublier , ou enfin , je ne saurois jamais , Monseigneur oublier , &c.*

C'est donc une des principales maximes , ou peut-être la seule en ce sujet , de ne mettre jamais *Monsieur* ni *Madame* , ni leurs semblables en aucun endroit , où ce qui va devant & ce qui va après puissent faire équivoque ;

car encore que ces équivoques pour l'ordinaire soient déraisonnables, & ne se puissent pas dire équivoques, sans faire violence à la phrase d'une façon grossière & impertinente, comme est celle qui est si triviale & si importune, mais que l'exemple m'oblige d'alléguer, *voulez-vous du veau, Monsieur?* cependant il ne faut pas laisser de les éviter, & avec d'autant plus de soin, qu'il y a plus de personnes déraisonnables & impertinentes, qu'il n'y en a de l'autre sorte. Il ne faut point non plus mettre ces mots, *Monsieur* ni *Madame*, ni leurs semblables, entre le substantif & l'adjectif, si l'adjectif se rencontre de même genre que *Monsieur* ou *Madame*; par exemple, *c'est un adversaire, Monsieur, très-insolent*, & l'on a beau mettre une virgule, comme il la faut mettre après *Monsieur*, on ne se paye pas de cela, & on ne laisse pas d'en rire. De même au féminin, *c'est une procédure, Madame, désapprouvée de tout le monde*.

Il est bien placé devant le *que*, comme, *je ne crois pas, Madame, que, &c. il est certain, Madame, que, &c. &*

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 369
devant *de*, comme, *c'est un effet, Madame, de votre bonté, & après oui & non, comme, oui Madame, non Madame, il ne se voit rien, &c.*

Il semble qu'il est inutile d'avertir qu'il ne le faut point mettre à la fin de la période ; car cela est trop visible. Néanmoins il se pourroit faire qu'il y trouveroit sa place, & de bonne grâce ; car pourquoi n'écriroit-on point en finissant une période, *ne le croyez point, Madame, ne le croyez point, Monseigneur ?* Mais il n'en faut pas user souvent.

On ne doit jamais aussi mettre ni *Sire*, ni *Monseigneur*, ni *Madame*, après *votre Majesté*, ou *votre Eminence*, ou *votre Altesse*, comme, *votre Majesté, Sire, ne souffrira pas, &c. votre Majesté, Madame ; votre Eminence, Monseigneur ; votre Altesse, Monseigneur ;* mais on les peut mettre devant, comme, *Sire, votre Majesté ne souffrira pas ; Madame, votre Majesté est si sage, & ainsi des autres.*

Il est à propos d'ajouter ici qu'il y a force gens en écrivant, aussi-bien qu'en parlant, qui répètent trop sou-

vent *Monsieur*, jusqu'à s'en rendre insupportables. En toutes choses l'excès est vicieux. Ils veulent honorer, & ils importunent. Il est bien aisé de se corriger de cette faute en écrivant, mais très-difficile en parlant, si une fois on a contracté cette mauvaise habitude, comme ont fait plusieurs que je connois, où il n'y a plus de remède.

NOTE.

Il me semble qu'après qu'on a mis, *Monseigneur*, ou *Monsieur*, au commencement d'une lettre, ou d'un discours, on ne peut plus commencer par-là aucune période de la même lettre. Il faut toujours que quelques mots le précèdent aux autres endroits, comme *je croi, Monseigneur; ne croyez pas, Monseigneur*. Je ne le croi pas bien placé après *de*; je dirois, *c'est, Madame, un effet de votre bonté, & non pas, c'est un effet, Madame, de votre bonté*. Cet arrangement blesse l'oreille. M. de la Mothe le Vayer ne trouve rien à reprendre en cette façon d'écrire, *je ne saurois oublier, Monseigneur, l'heureux séjour*. Il est certain qu'il est beaucoup mieux de ne pas séparer le verbe de l'accusatif qu'il regit, de dire, *je ne saurois, Monseigneur, oublier l'heureux séjour*. Il ne tombe pas d'accord qu'on ne

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 37E
doive jamais mettre ni *Sire*, ni *Madame*,
après *Votre Majesté*, ni *Monseigneur*, après
Votre Eminence. Je croi, comme lui,
qu'on peut fort bien dire dans la suite
d'un discours, *Votre Majesté*, *Sire*; *Votre*
Altesse, *Monseigneur*.

D X X X I I I.

Si en écrivant on peut mêler vous,
avec votre Majesté, ou votre
Eminence, ou votre Altesse,
& autres semblables.

SI vous écrivez une lettre qui ne
soit pas fort longue, il faut tou-
jours mettre *vous* *Majesté*, & jamais
vous. Je sai bien les inconvéniens qu'il
y a de s'assujettir à cela, & de parler
toujours en la troisiéme personne, soit
en disant, *vous* *Majesté*, soit en disant
elle; mais en une lettre courte il se
faut un peu contraindre, & il n'y a
point d'apparence de s'émanciper dans
un si petit espace. *Elle* doit être répété
beaucoup plus souvent que *vous* *Ma-*
jesté, quoique ce dernier le doive être
souvent, mais avec une certaine me-
sure judicieuse, qui empêche qu'on
ne se rende importun en voulant être
respectueux.



Que si c'est une longue lettre ou un discours de longue haleine, il n'y aura point de danger de mêler l'un avec l'autre, & de dire tantôt *vous* & tantôt *votre Majesté*, mais plus souvent *votre Majesté*. Les plus scrupuleux avoueront qu'il y a même des endroits où il faut nécessairement dire *vous*, comme, *vous êtes, Madame, la plus grande Reine du monde*. Il est certain qu'il faut nécessairement dire ainsi, & non pas, *votre Majesté, Madame, est la plus grande Reine du monde*, qui seroit une expression impertinente, tellement qu'en cet exemple on pourroit mettre *vous* dans une lettre de douze lignes, & en quelques autres cas semblables qui se pourroient présenter.

Quant aux autres titres de grandeur, moindre que la Royale, on ne doit faire aucune difficulté de mêler l'un avec l'autre, notre Langue s'étant réservé cette liberté, que l'Italienne ni l'Espagnole n'ont pas, à cause que *vous* en ces deux Langues est un terme incompatible avec la civilité, sur-tout *vos* en Espagnol, ce qui n'est pas en la nôtre. Les Latins font bien encore

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 373
moins cérémonieux , qui disent toujours *tu* à qui que ce soit , & il me semble que nous avons pris un milieu & un tempérament bien raisonnable entre ces deux extrémités , en donnant par honneur le nombre pluriel à une seule personne quand nous lui disons *vous* , & en évitant dans le commerce continuél de la vie , la fréquente & importune répétition des termes dont les Italiens & les Espagnols se servent en sa place.

N O T E.

Il est hors de doute que quand il s'agit de donner aux Rois un titre qui les distingue particulièrement , on doit toujours se servir de *vous* , & qu'il faut dire, *vous êtes, Sire, non seulement le plus grand des Rois, mais le plus grand de tous les hommes.* On dira bien, *votre Majesté est infiniment éclairée,* mais on ne peut dire, *votre Majesté est le plus éclairé, ni la plus éclairée de tous les Rois.*



DXXXIV.

S'il faut dire alte ou halte.

F *Aire alte.* On demande s'il faut dire *alte* ou *halte* avec une *h*. Pour résoudre la question, il y en a qui croient qu'il faut avoir recours à l'étymologie du mot, tellement que ceux qui le dérivent de l'Allemand *halten*, qui veut dire *arrêter*, soutiennent qu'il faut dire *halte* avec une *h* aspirée, qui marque son origine, parce que *faire halte*, comme chacun fait, ne signifie autre chose en termes de guerre, que *s'arrêter dans la marche*. Les autres au contraire le font venir du Latin *altus*, c'est-à-dire *haut*, parce que quand on fait *alte*, on tient les picques hautes, d'où est venu le proverbe, *haut le bois*, & par cette raison croient qu'il faut dire *alte* sans aspiration. Mais ceux qui veulent qu'on l'aspire, repliquent que quand ainsi seroit qu'il viendroit d'*altus*, dont ils ne demeurent pas d'accord, il ne s'en suivroit pas pourtant qu'il fallût écrire ni prononcer *alte* sans *h*, puisqu'étant certain que *haut* vient d'*altus*,

on n'a pas laissé d'y mettre une *h* qui s'aspire, ce qui est comme un préjugé, que si *alte* venoit d'*altus*, il faudroit pareillement & à l'exemple de l'autre, y mettre aussi une *h* aspirante, de sorte qu'ils retournent ainsi l'argument contre leurs adversaires.

La plus saine & la plus commune opinion est qu'il faut dire & écrire *alte* sans *h*, & sans avoir aucun égard à toutes les étymologies qu'on pourroit rapporter au contraire; car nous ne voudrions pas non plus en cette occasion nous servir de celles qui nous seroient favorables, n'y ayant pas lieu de recourir aux étymologies, lorsque l'usage est déclaré comme ici. Or est-il que je pose en fait après le témoignage d'une quantité de personnes irréprochables, auquel je joins encore ma propre observation, que dans tous les Livres & dans toutes les Relations qui se sont faites en ces dernières guerres, on n'a point vu *alte* imprimé ni écrit avec une *h*; & ce n'est que depuis ce temps-là qu'on a commencé à écrire ce mot, dont Monsieur Coëffeteau n'a jamais osé se servir, n'étant pas encore en usage dans

le beau style , quoique ce fût un terme bien nécessaire. Mais ce qui acheve de décider la question , c'est que ces mêmes témoins & une infinité d'autres affurent aussi-bien que moi , qu'ils ne l'ont jamais oui aspirer , qu'ils ont toujours entendu prononcer *faire alte* , comme si l'on écrivoit *fair' alte* , en mangeant l'*e* de *faire* par une apostrophe , ce qui ne se fait jamais devant l'*h* aspirée ou consonne.

N O T E.

¶ M. Chapelain dit que la vraie raison qui nous oblige à dire *alte* , est que nous le tenons des Italiens , qui disent *far alto* , pour signifier la même chose , & que nous le prononçons comme eux sans autre égard , en lui donnant la terminaison Françoisise pour toute différence.

D X X X V.

S'il faut dire hampe ou hante.

ON demande encore s'il faut dire *la hampe* ou *la hante* d'une *hallebarde*. On dit l'un & l'autre ; mais *hampe* est incomparablement meilleur & plus usité. Il est tellement en usage ,
que

que quelques-uns de la Compagnie où ce doute a été proposé, s'étonnoient qu'on le demandât ; mais on a fait une réponse qui peut servir en tous les doutes de cette nature. C'est que l'on demeure bien d'accord que là où l'usage est certain & déclaré, il n'y a point de question à faire, ni à hésiter, il le faut suivre : mais toutes les fois que l'on doute d'un mot, c'est un signe infailible que l'on doute de l'usage. Il est donc vrai, puisque l'on demande lequel est le meilleur de *hampe* ou de *hante*, que l'usage en est douteux ; & ce doute, comme plusieurs autres, qui se voient dans ces Remarques, ne procede d'autre chose que de ce que l'oreille ne discerne pas aisément si l'on prononce *hampe* ou *hante*. J'ai été tout de nouveau confirmé dans ce sentiment en une célèbre Compagnie, où l'on a proposé cette question, parce qu'encore que chacun, lorsqu'il opinait, prononçât bien distinctement & bien hautement, ou *hampe* ou *hante*, & que tous les autres fussent bien attentifs à recueillir lequel des deux il disoit, néanmoins il le lui falloit faire ré-

péter deux fois , & quelquefois trois pour le bien entendre ; de sorte qu'on fut contraint d'opiner en ces termes , *hampe avec un p est le meilleur : on dit aussi hante avec un t.* Si donc il est vrai qu'il n'est pas aisé à l'oreille de distinguer *hampe* de *hante* , sans qu'on y ajoûte ces paroles , *avec un p ou avec un t* , il ne faut pas s'étonner si l'usage en est douteux , vû même que ce n'est pas un mot dont l'usage soit fort fréquent , que parmi les gens de guerre dans l'Infanterie. Outre que dans les livres qui traitent de l'art militaire , on le voit écrit tantôt d'une façon & tantôt de l'autre ; mais les Auteurs qui ont plus hanté la Cour , écrivent *hampe* & non pas *hante*.

N O T E.

M. Menage a décidé qu'il faut presentement dire toujours *hampe* , & que *hante* , qui étoit encore bon du temps de M. de Vaugelas est devenu tout-à-fait barbare. Il fait venir ce mot d'*amite* , ablatif d'*ames* , *amitis* , qui signifie un long bâton , une perche , un fust. Il dit qu'on a fait premierement *ante* par syncope , en changeant *m* en *n* , comme *sente* & *sentier* , de *semita* , *semitarium* ; qu'en-

suite on a dit *hante*, en y préposant l'aspiration, comme en *haut*, d'*altus*, & que comme plusieurs de nos anciens avoient dit *amte* au lieu d'*anté*, en conservant l'*m* dans la contraction d'*amitié*, laquelle lettre *m* emporte avec soi le *p* devant le *t* comme il se voit dans *emptus* & dans *sumtus*, qui se prononcent *emptus* & *sumptus*, on a enfin prononcé *hampe* pour une plus grande douceur, le *t* de *hampe* s'étant perdu insensiblement.

D X X X V I.

Sur & dessus.

NOUS avons déjà fait une Remarque sur ces prépositions *sur*, *dessus*, *sous*, *dessous*, *dans*, *dedans*, & quelques autres, & nous ne répéterons pas ici ce qui en a été dit ; mais nous ajouterons une chose qui a été omise. C'est qu'à la règle que nous avons donnée, de n'employer jamais pour prépositions ces composez, *dessus*, *dessous*, *dedans*, & les autres, mais toujours les simples, comme, *sur*, *sous* & *dans*, nous avons mis une exception, qui est que quand ces composez sont précédés d'une autre préposition, alors il se faut servir des composez, & non

pas des simples. Par exemple , il faut dire , *par dessus la tête* , & non pas , *par sur la tête* , quoiqu'il faille dire , *sur la tête* , & non pas , *dessus la tête* , quand il n'y a point de préposition devant , comme est *par*. De même il faut dire , *par dessous la table* , *par dedans l'Eglise* , & non pas , *par sous la table* ni *par dans l'Eglise* , quoiqu'il faille dire , *sous la table* & *dans l'Eglise* , quand il n'y a point de *par* devant.

Tout cela a déjà été dit , mais il étoit absolument nécessaire de le répéter , pour faire entendre ce que nous y ajoûtons ; qui est qu'avec *de* , il en est de même qu'avec *par* , & ce qui me l'a fait remarquer , c'est la faute que j'ai trouvée dans un Auteur assez renommé , à qui elle est familière. Il a sù qu'il falloit se servir de ces propositions simples , & non pas des composées , qui sont d'ordinaire adverbes , & non pas prépositions : mais il n'a pas sù , que quand il y a une autre préposition devant , il faut user de composées , qui deviennent prépositions , d'adverbes qu'elles étoient. Il écrit donc

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 381

toujours, par exemple, *il se leva de
 sur son lit*, au lieu de dire, *il se leva
 de dessus son lit*; *il ne fait que sortir
 de sous l'aile de la mere*, au lieu de
 dire, *il ne fait que sortir de dessous
 l'aile de la mere*, car ce *de*, est une
 préposition qui répond à *l'ex.*, ou à
l'e, des Latins, & il me semble qu'il
 n'y a que ces deux prépositions *par*,
 & *de*, où cette exception ait lieu.
 Et il ne faut pas objecter que l'on
 dit *au-dessus de la tête*, *au-dessous du
 genouil*, &c. parce qu'en ces exem-
 ples, *dessus* & *dessous*, & leurs sem-
 blables, passent pour mots substan-
 tifiez, & non pas pour prépositions.
 Les articles qui vont devant & der-
 rière, en sont des preuves infailli-
 bles.

N O T E.

Comme on ne peut douter que dans
 les exemples que M. de Vaugelas rap-
 porte ici, *de* ne soit une préposition qui
 répond à *l'ex* ou à *l'e* des Latins, il est
 certain qu'il faut dire, *tirer de dessous la
 table*, & non pas *de sous la table*, de mê-
 me qu'on dit, *par dedans l'Eglise*, & qu'on
 ne dit point, *par dans l'Eglise*. La règle
 qui veut qu'on dise, *dessus*, *dessous*, *de-*

dedans, quand une autre préposition précède ces composez, est très-judicieusement établie, & ne peut souffrir d'exception. C'est fort mal parler que de dire, *il a enfermé cela dedans son coffre*, au lieu de, *il a enfermé cela dans son coffre*, mais on fait encore une faute bien plus grande, lorsqu'on dit *dedans*, pour signifier l'*intra* des Latins, comme *je partirai dedans huit jours*, pour, *dans huit jours*; c'est ce que M. Menage blâme avec raison dans ce vers de Voiture.

*Qui, s'il ne la voit promptement,
Enragera dedans une heure.*

D X X X V I I.

Qu'ainsi ne soit.

Nous avons remarqué de certaines façons de parler, qui semblent dire tout le contraire de ce qu'on leur fait signifier. Celle-ci est de ce nombre; car lorsqu'il est question d'entrer en preuve d'une proposition, si je dis, *Et qu'ainsi ne soit, vous voyez telle & telle chose*, qui est, comme on a accoûtumé de parler, n'est-il pas vrai qu'à l'examiner de près, il n'y a point de raison de dire,

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 383
& *qu'ainsi ne soit*, & qu'au contraire
il faut dire *& qu'ainsi soit*. Cela est
tellement vrai que tous les Anciens
l'écrivoient ainsi, & ces jours passez
je le voyois encore dans Joachim
du Belay. Neanmoins il y a plus de
cinquante ans que cette phrase est
changée, & que l'on dit, *& qu'ainsi
ne soit*, ou *& qu'il ne soit ainsi*, &
non pas, *& qu'ainsi soit*, ou *&
qu'il ne soit ainsi*, qui aujourd'hui ne
seroient pas reçûs parmi ceux qui
savent parler François. Il seroit mal-
aisé d'en rendre aucune raison, puis-
que c'est contre la raison que cela
se dit de cette sorte. Se peut-il voir
un plus bel exemple de la force ou
de la tyrannie de l'Usage contre la
raison ? Cependant ce sont ces cho-
ses-là, qui font d'ordinaire la beauté
des langues.

N O T E.

M. de Vaugélas se sert si souvent de
& qu'ainsi ne soit dans ses Remarques,
qu'il y a grande apparence que cette
façon de parler étoit fort en usage de
son temps. On entend encore ce qu'elle
veut dire, mais aucun de ceux qui écri-
vent bien, ne s'en sert presentement.

Et qu'ainsi soit, que l'on disoit autrefois, veut dire, & pour faire voir qu'il est ainsi, voyez telle & telle chose, & qu'ainsi ne soit, qu'on a dit depuis, signifie, & si vous dites qu'il n'est pas ainsi, voyez telle & telle chose. L'oreille n'a pas de peine à s'accoutumer à ce qui est autorisé par l'usage, & l'on y fait aisément venir un sens.

D X X X V I I I .

Tout de même.

IL faut considérer ce terme de comparaison en différentes façons; car si l'on s'en sert en répondant à une interrogation, par exemple si l'on me demande, *l'autre est-il comme cela?* & que je réponde *tout de même*, ce sera bien parler. Sans interrogation encore je dirai fort bien, *vous voyez celui-là, l'autre est tout de même*, il n'y a point de style si noble, où ce terme ne puisse entrer. Mais s'il y a un *que* après, comme, *celui-là est tout de même que l'autre*, il n'est pas absolument mauvais, mais il est extrêmement bas, & ne doit être employé que dans le dernier de tous les styles. Que si l'on m'objecte que dans le

cours.

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 385
cours de ces Remarques , je m'en suis servi fort souvent de cette sorte, j'avouerai franchement que j'ai failli en cela comme en beaucoup d'autres choses, & que je n'ai connu la faute dont j'avertis maintenant les autres, que depuis peu. Tellement qu'il faut en user selon cette Remarque, & non pas selon le mauvais exemple que j'en ai donné.

N O T E.

M. de la Mothe le Vayer dit que M. de Vaugelas croit sans sujet avoir parlé basèment, lorsqu'il a mis *tout de même* devant *que*, ce qui fait voir qu'il approuve cette façon de parler, *celui-là est tout de même que l'autre*. Il me semble qu'on ne la peut condamner sans se déclarer trop scrupuleux. Ce *tout* signifie *entièrement*; & ce ne seroit pas mal parler que de dire, *celui-là est entièrement de même que l'autre*. Il est vrai qu'on parleroit mieux si on disoit, *celui-là est tout semblable à l'autre*. Quelques-uns disent par exemple en termes de comparaison, *tout de même que le Soleil forme les diamans dans la terre, ainsi, &c.* Je croi qu'il suffit de dire, *de même*, & que tout est superflu quand il est question de comparer.

DXXIX.

L'adjectif tout avec plusieurs substantifs.

CEt adjectif suivi de plusieurs substantifs dans la même construction du membre de la période, veut être repeté devant chaque substantif; par exemple il faut dire, *toute la Syrie, & toute la Phenicie*, & non pas, *toute la Syrie & la Phenicie*. Et non-seulement le premier, où *toute* est repeté deux fois est meilleur, mais le dernier où il n'est employé qu'une fois, est mauvais, & contre la pureté naturelle de notre Langue. C'a bien toujours été ma créance, mais ce seroit peu de chose si ce n'étoit aussi le sentiment de nos Maîtres. Que s'il y a plus de deux substantifs, c'est encore de même. Par exemple un excellent Auteur a écrit, *pour voir toutes les beautez, l'artifice & les graces parfaitement employées*, il falloit dire, *pour voir toutes les beautez, tout l'artifice & toutes les graces parfaitement employées*. Cela est hors de doute parmi

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 387
les Ecrivains. Il semble que les substantifs qui suivent soient jaloux du premier, s'ils ne marchent tous à même train, & si l'on ne les traite avec autant d'honneur, que celui qui va devant. Et quand les deux substantifs sont de divers genre, la faute est inexcusable de ne pas répéter *tout*, comme par exemple de dire, *il a perdu toute sa splendeur & son lustre*, c'est sans doute mal parler, il faut dire, *il a perdu toute sa splendeur & tout son lustre.*

Mais si les deux substantifs sont de même genre & synonymes, ou approchans, on demande s'il le faut répéter; comme si je dis, *il a perdu toute l'affection & l'inclination qu'il avoit pour moi*, dirai-je mieux que si je disois, *il a perdu toute l'affection, & toute l'inclination qu'il avoit pour moi*? On répond que tous deux son bons, & que la grande Règle des synonymes ou approchans, & des contraires ou differens a lieu ici; c'est-à-dire, qu'aux mots contraires ou differens, il faut necessairement répéter *tout*, mais aux synonymes ou appro

chans, il n'est point nécessaire, quoique ce ne soit pas une faute de le répéter, comme c'en seroit une de ne le répéter pas aux contraires & aux differens ; car par exemple, si je disois, *il a oublié tout le bien & le mal que je lui ai fait*, je parlerois mal, il faut dire par nécessité, *il a oublié tout le bien & tout le mal que je lui ai fait*. Aux differens de même ; *il a perdu toute l'affection & l'estime qu'il avoit pour moi*, n'est pas bien dit, il faut dire, *il a perdu toute l'affection, & toute l'estime qu'il avoit pour moi*.

N O T E.

J'ai parlé de la répétition de *tout*, sur quelqu'une de ces Remarques. Pour écrire purement il est nécessaire de le répéter devant chaque substantif, & quoiqu'*affection* & *inclination*, soient synonymes ou approchans, je sens que mon oreille n'est point satisfaite quand j'entends dire, *il a perdu toute l'affection & l'inclination qu'il avoit pour moi*. Ainsi je dirois, *toute l'affection & toute l'inclination*. C'est une faute qu'on ne doit jamais se pardonner de ne pas répéter *tout*, lorsque les deux substantifs sont de divers genre, & il n'y a personne qui pût souf-

frir cette fin de lettre, je suis avec toute l'ardeur & le respect possible ; il faut dire indispensablement, avec toute l'ardeur & tout le respect possible.

Voici une autre façon de parler, qui peut causer du scrupule. Dans la remarque qui a pour titre, *des negligences sur le style*, M. de Vaugelas a dit, *la naïveté est une des premières perfections & des plus grands charmes de l'éloquence*. Ce mot *une* s'accommode fort bien avec *perfection* qui est féminin, mais il ne peut s'accommoder avec *charme* qui est masculin. Je sais que la répétition d'*un*, blesseroit davantage que celle de *tous*, & qu'il seroit mal de dire, *la naïveté est une des premières perfections, & un des plus grands charmes de l'éloquence*, mais peut-être seroit-il mieux de choisir deux noms substantifs du même genre, pour les accorder avec *un* ou avec *une*, que l'on ne répète point, ou de ne mettre qu'un seul substantif.

DXL.

Crainte dans le prétérit.

CE mot employé avec le verbe auxiliaire dans les préterits, a si mauvaise grace, qu'il le faut éviter, y ayant peu d'endroits où l'on s'en puisse servir. L'exemple le va faire voir. *C'est une chose que j'ai toujours*

390 R E M A R Q U E S
crainte. Qui ne sent point la rudesse de ce mot ? sans doute elle provient (1) de l'équivoque de ce participe qui sert aux préterits de son verbe, avec le substantif *crainte*, lequel étant un mot que l'on oyt dire à toute heure en cette signification, fait trouver l'autre étrange & sauvage, dans un usage différent. Il y a pourtant quelques endroits, où il ne sonneroit pas mal, comme si l'on disoit, *plus crainte qu'aimée*, ce qui arrive en cet exemple, tant parce que le *plus*, qui va devant, ôte l'équivoque du nom, qu'à cause de l'opposition, *qu'aimée*, qui lui donne & lumière & grace tout ensemble.

N O T E.

Il est aisé d'éviter *crainte* dans le préterit, en disant, *c'est une chose que j'ai toujours appréhendée*, mais il me semble qu'on peut dire, *que j'ai toujours crainte*, sans qu'il y ait ni rudesse dans le mot, ni équivoque du participe *craindre* avec *crainte* substantif. Cette phrase ne peut recevoir un double sens.

(1) *Sans doute elle provient de l'équivoque.*] Cette raison y peut aider, mais elle

ne conclut pas ; car il y a beaucoup de verbes dont les participes passifs sont semblables à des substantifs de même ou de différente signification , qui néanmoins gardent la règle dont il est parlé en la remarque 184. Car il faut dire, *C'est à quoi elle a été contrainte : C'est à quoi on l'a contrainte : c'est le lieu où on l'a prise , où elle a été prise : c'est en quoi elle s'est méprise (abusée) c'est la figure ou image du Roi qui y est empreinte.*

DXLI.

De certains noms que nous avons en notre Langue , qui ont tout ensemble une signification active , & une passive.

Nous avons déjà remarqué de certains mots qui ont la terminaison active & la signification passive , & d'autres qui ont la terminaison passive & la signification active : mais en voici d'autres , qui ont un double usage , & une signification active & passive tout ensemble. Par exemple , *estime* est un mot qui se dit avec le pronom possessif , & de *l'estime que l'on a de moi* , & de *l'estime que j'ai d'un autre*. Voici comment. *Mon*

estime n'est pas une chose dont vous puissiez tirer grand avantage. Ici, estime, est dans une signification active, eu égard à moi, car il veut dire, l'estime que je fais de vous; & si je dis, mon estime ne dépend pas de vous, il est dans une signification passive; car il veut dire l'estime que l'on fait, ou que l'on peut faire de moi. Il en est de même de cet autre mot, aide; par exemple, mon aide vous est inutile; car ici il a un usage actif, & veut dire, l'aide que je vous puis donner, & si je dis, venez à mon aide, il a un usage passif, & veut dire, l'aide que l'on me donnera, & non pas celle que je donnerai. Ainsi de secours, mon secours vous est inutile, & venez à mon secours. Ainsi d'opinion, sans le possessif, comme, il est mort dans l'opinion de Copernicus, a un sens actif; c'est-à-dire qu'il avoit l'opinion de Copernicus, & il est mort dans l'opinion de sainteté, a un sens passif qui veut dire, qu'on a crû qu'il étoit mort saint; & ainsi de plusieurs autres. Cette observation est curieuse & digne de celui que j'ai nommé un des plus grands Genies

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 393
de notre Langue. Je la tiens de lui
avec plusieurs autres choses qui ren-
dront ces Remarques plus utiles &
plus agréables ; & plût-à-Dieu qu'il
les eût pû toutes voir, comme il eût
fait sans doute, si son loisir eût se-
condé sa bonté, & si tout ce que
nous avons d'excellens Hommes en
France pour les belles Lettres &
pour l'exquise érudition, ne parta-
geoient tout son temps avec son He-
roïne, avec ses amis, & l'élite de la
Cour.

N O T E.

Je ferois difficulté d'employer *estime*
autrement que dans la signification acti-
ve, comme, *son estime est une chose que tout
le monde recherche avec soin*, pour dire,
*l'estime qu'il a pour ceux qui ont du merite
est recherchée de tout le monde*, mais il me
semble qu'on ne diroit pas fort bien dans
la signification passive, *son estime diminue
de jour en jour*, pour dire, *l'estime qu'on
avoit pour lui*. *Estime* est un mot qui ap-
proche de *considération*; on dit fort bien,
*tous les honnêtes gens ont beaucoup d'estime
& de considération pour lui*, mais comme
on ne sauroit dire *sa considération diminue*,
pour dire, *la considération qu'on avoit pour
lui*, je ne croi pas que l'on puisse dire,

son estime diminue , dans le même sens qu'on dit, sa reputation diminue.

DXLII.

Prendre à témoin..

ON demande s'il faut dire , *je vous prends tous à témoin* , ou *je vous prends tous à témoins* , avec une *s* , au pluriel. Cette question fut faite dans une célèbre Compagnie , où tout d'une voix on fut d'avis qu'il falloit dire , *je vous prends tous à témoin* , au singulier. Quelques - uns seulement ajoûterent , qu'ils ne condamneroient pas tout-à-fait le pluriel à *témoins* , mais que l'autre étoit incomparablement meilleur , & plus François. Celui qui proposa le doute trouvant tout le monde d'une opinion , comme d'une chose indubitable , fit bien voir néanmoins qu'il y avoit lieu de douter. Il avoit pour lui la règle ordinaire , qui veut qu'après *tous* , au pluriel , le substantif qui s'y rapporte , soit pluriel aussi. Et de fait , on ne diroit jamais , *je vous reçois tous pour témoin* , mais *pour témoins*. A cela on répondoit , qu'il n'étoit pas ici

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 395
question de la règle ni de l'exemple,
mais de l'Usage qui vouloit que l'on
dît à *témoin*, & non pas à *témoins*.
Sa replique sembloit encore plus forte ;
car il disoit que si c'étoit l'Usage il
donnoit les mains ; mais que c'étoit
là le nœud de la question, de savoir
si c'étoit l'Usage ou non, parce que
l's finale n'ayant gueres accoûtumé
de se prononcer en notre Langue,
& particulièrement en ce mot, où
l'on n'apperçoit comme point de dif-
ference pour la prononciation entre
le singulier & le pluriel, car *un faux*
témoin, & *les faux témoins*, se pro-
noncent tous deux également sans s,
on ne pouvoit pas déterminer si l'U-
sage étoit pour *témoin*, ou pour *té-*
moins, & par conséquent l'usage n'é-
tant point déclaré, il s'en falloit tenir
à la Grammaire & à l'analogie, aus-
quelles on a accoûtumé d'avoir re-
cours dans ces incertitudes ; *in dubiis*
vocibus, dit un grand Homme, *ana-*
logiam loquendi magistram ac ducem
sequimur, & ainsi il falloit dire, à *témoins*,
& non pas, à *témoin*. A cette replique
on reparti qu'à *témoin*, se prenoit là

adverbialement , & indéclinablement ;
 comme nous en avons plusieurs exem-
 ples en notre Langue , qui sont femez
 dans ces Remarques , & entre autres
 celui-ci , *elle se fait fort de cela , & ils
 se font fort , & non pas , elle se fait
 forte , ni ils se font forts.* Et pour ne
 sortir pas même de la phrase , dont
 il s'agit , on allegua pour une preuve
 convaincante de cette adverbialité ,
 s'il faut user de ce mot , que nous
 disons , *je vous prends tous à partie* ,
 au singulier , & non pas , *je vous prends
 tous à parties* , au pluriel , & que cela
 est si vrai qu'il n'y a personne qui
 en doute. On y en ajoutoit encore
 une autre , qui est , *je vous prends tous
 à garant* , & non pas *à garans*. Sans ces
 deux exemples , j'aurois été d'avis
 d'une chose dont je ne m'avisai pas
 alors ni personne , mais qui m'est tom-
 bée depuis dans l'esprit , qui est que
témoin , en cet endroit-là , signifie *té-
 moignage* ; & il ne faut point d'autre
 preuve pour faire voir qu'il se prend
 quelquefois pour cela , que cette clause
 si ordinaire , *en témoin de quoi j'ai signé
 la presente* , où l'on ne peut pas dire ,

que *témoin* ne signifie *témoignage*, si l'on veut que ces mots ayent quelque sens. Mais ces autres deux à *partie*, & à *garant*, me ferment la bouche. Ce mot *témoin*, est encore indéclinable, & comme adverbe en cette phrase, *témoin tous les anciens Philosophes*, *témoin tous les Peres de l'antiquité*; car assurément il faut dire *témoin*, & non pas *témoins*, comme l'on dit *excepté*, ou *reservé cent personnes*, & non pas *exceptées*, ou *reservées cent personnes*. Ce qui confirme extrêmement, qu'en cette phrase, *les prendre tous à témoin*, *témoin* est adverbial & indéclinable.

N O T E,

M. Chapelain a raison de dire que, *un faux témoin* se prononce avec la dernière syllabe breve, & *les faux témoins* qui est le pluriel, avec la dernière longue, ce qui les distingue notablement, mais supposé qu'il y eût si peu de différence pour la prononciation entre le singulier & le pluriel, qu'on ne pût déterminer si l'usage est pour, *je vous prends tous à témoin*, ou pour, *je vous prends tous à témoins*, ce ne seroit pas une preuve convainquante, qu'à *témoin* se dût pren-

dre adverbialement, que d'apporter pour exemples, *je vous prends tous à partie, je vous prends tous à garant*, puisque la prononciation ne sauroit faire connoître si l'on dit *à partie* ou *à parties*, *à garant* ou *à garans*. Il est certain cependant, comme l'assûre aussi M. Menage, que toutes ces façons de parler sont adverbiales, & qu'il faut dire, *je vous prends tous à témoin, à partie, à garant*. Il est de même de, *vendre à credit, mettre à profit, donner de l'argent à interêt, prêter à usure, pension à vie, boutons à queue, fruits à noyau*. Tous ces noms joints avec l'article indéfini *à*, se mettent au singulier, & il n'y en a aucun au pluriel, que quand on met avec *à*, quelque pronom possessif qui le rend article défini, comme, *à mes périls & fortunes, il entreprend cela à ses risques*. C'est ce qui fait qu'on dit fort bien, *je vous prends tous pour témoins*, parce que *mes* est sousentendu, *je vous prends tous pour mes témoins*, ce qui n'est pas dans *je vous prends tous à témoin*, car que voudroit dire, *je vous prends tous à mes témoins*? J'ai ouï dire *témoine* au féminin. Elle est *témoine de cela*, c'est très-mal parler. On dit *témoin & garant* dans les deux genres. Elle est *témoin, elle en est garant*.

DXLIII.

Pardonnable.

ON abuse souvent de ces adjectifs verbaux. Nous avons fait une Remarque d'un de ceux-là, qui est *faisable*, qu'un Auteur célèbre a employé pour une chose qu'on a permission de faire, quoiqu'il n'ait jamais cette signification, & qu'il veuille dire seulement *ce qui est possible*, & non pas, *ce qui est permis*. J'ai vû un autre Auteur abuser aussi d'un autre adjectif verbal, qui est *pardonnable*, car il dit, *je ne serois pas pardonnable*, pour dire, *je ne serois pas digne de pardon*, ou *je ne meriterois point de pardon*. *Pardonnable* ne se dit jamais des personnes, mais seulement des choses, comme, *cette faute n'est point pardonnable*, *cela ne seroit pas pardonnable*, & non pas, *je ne serois pas pardonnable*.

Excusable, se dit & des personnes & des choses, comme, *vous n'êtes pas excusable*. *Consolable* & *inconsolable*, & *c'est une faute qui n'est pas excusable*, se disent & de la douleur & de la personne affligée. ||

NOTE.

Ce qui est cause qu'*excusable* se dit des personnes & des choses, & que *pardonnable* se dit seulement des choses, & non des personnes, c'est que le verbe *excuser* veut également les personnes & les choses, à l'accusatif, & que *pardonner* n'y veut que les choses. On dit, *excuser une faute, excuser un criminel, je vous prie de m'excuser*; mais quoiqu'on dise, *pardonner une faute*, on ne dit point, *pardonner un criminel*, il faut dire, *pardonner à un criminel*, & si l'on dit, *je vous prie de me pardonner*, aussi-bien que, *je vous prie de m'excuser*, il faut prendre garde que dans, *je vous prie de me pardonner*, le pronom possessif *me* est au datif, *je vous prie de pardonner à moi*, & que dans, *je vous prie de m'excuser*, *me* est à l'accusatif, *je vous prie d'excuser moi*. L'adjectif verbal ne doit pas avoir plus de privilège que son verbe, & puisqu'on ne dit point, *pardonner un homme*, on ne sauroit dire, *cet homme n'est point pardonnable*.

On dit ordinairement, *il est dans une douleur inconsolable*, quoiqu'on ne dise guere *consoler la douleur*, pour, *appaier, soulager, adoucir la douleur*. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'on ne diroit pas bien, *son déplaisir est inconsolable*. Il semble que ce mot ne se puisse accommoder qu'avec *douleur*.

M.

M. de Ségrais de l'Académie Française, a fait le mot d'*impardonnable*, qui encore que hardi, n'a point été condamné dans sa traduction de l'Enéide.

Sa beauté méprisée, impardonnable outrage.

Il est bien placé dans cet endroit, mais il seroit dangereux de le hasarder après M. de Ségrais, parce que l'usage ne l'a pas autorisé. Il y a beaucoup de mots de cette terminaison qui n'ont point de composez, comme, *aimable, méprisable, faisable, haïssable, stable*. On ne dit point *naimable, imméprisable, infaisable, inhaïssable, instable*, pour signifier le contraire de leurs simples. Il y en a d'un autre côté qui n'ont point de simples. On dit *implacable, insatiable, indubitable, immanuable*, & on ne dit point, *placable, satiable, dubitable, manuable*. On dit *inestimable*, mais ce n'est pas pour signifier le contraire de son simple dans le sens où *estimable* veut dire, *digne d'être estimé, comme, un homme estimable par sa probité, une action estimable*; il signifie, *qui est d'une si grande valeur que l'on n'en sauroit fixer le prix. Ce diamant est d'un prix inestimable*. Ainsi il ne s'applique point aux personnes, & l'on ne peut dire, *c'est un homme inestimable*, pour dire, *c'est un homme qui ne merite point d'être estimé*.

DXLIV.

Qu'il y a une grande différence entre la pureté & la netteté du style. Et premierement, de la pureté.

LA plûpart du monde confond ces deux choses, qui néanmoins sont fort différentes, & n'ont rien de commun. La pureté du langage & du style consiste *aux mots, aux phrases, aux particules, & en la syntaxe*; & la netteté ne regarde que *l'arrangement, la structure, ou la situation des mots, & tout ce qui contribue à la clarté de l'expression*. Examinons maintenant par le menu l'une & l'autre, & pour commencer *par la pureté*, voyons les quatre parties qui la composent; mais auparavant disons, qu'il n'y a qu'à éviter le barbarisme & le solécisme pour écrire purement. Le barbarisme est *aux mots, aux phrases & aux particules*; & le solécisme est *aux déclinaisons, aux conjugaisons, & en la construction*.

DXLV.

*Du barbarisme , premier vice
contre la pureté.*

Pour les mots , on peut commettre un barbarisme en plusieurs façons , ou en disant un mot qui n'est point François , comme *pache* , pour *paëte* , ou *paction* , ou un mot qui est François en un sens , & non pas en l'autre ; comme *lent* , pour *humide* ; *sortir* , pour *partir* , ou qui a été en usage autrefois , mais qui ne l'est plus , comme , *ains* , comme *ainsi soit* , & une infinité d'autres , ou enfin un mot , qui est encore si nouveau , & si peu établi par l'usage , qu'il passe pour barbarisme , à moins que d'être adouci par un , *s'il faut ainsi parler* , *si j'ose user de ce mot* , ou quelque autre terme semblable , comme nous avons dit ailleurs ; ou bien en se servant d'un adverbe pour une préposition , comme de dire *dessus la table* , pour *sur la table* ; *dessus le lit* , pour *sous le lit* ; *dedans le lit* , pour *dans le lit* ; ou en disant au pluriel un nom , qui ne se

404 R E M A R Q U E S
dit bien qu'au fingulier, comme *bon-*
beurs, ou au contraire, comme *délice*,
pour *délices*.

Pour les phrases, en ufant d'une
phrase, qui n'est pas Françoisé, com-
me; *élever les mains vers le Ciel*, au
lieu de dire, *lever les mains au Ciel*;
Je m'en fuis fait pour cent pistoles,
comme difent les Gascons, pour dire,
j'ai perdu cent pistoles au jeu. Non
pas qu'il ne foit permis de faire quel-
quefois des phrases nouvelles avec les
précautions que nous avons marquées
en quelque endroit de ce livre, au
lieu qu'il n'est jamais permis de faire
de nouveaux mots, nonobftant cet
oracle Latin.

Licuit, semperque licebit
Signatum presente nota producere
verbum:

parce que cela est bon en la Langue
Latine, & plus encore en la Grec-
que, mais non pas en la nôtre, où
jamais cette hardiesse n'a réuffi à qui
que ce foit, au moins en écrivant;
car en parlant on fait bien qu'il y a

de certains mots que l'on peut former sur le champ, comme *brusqueté*, *inaction*, *impolitesse*, & d'ordinaire les verbaux qui se terminent en *ent*, comme *criement*, *pleurement*, *ronflement*, & encore n'est-ce qu'en raillerie. Outre que ce passage du Poëte ne permet que d'étendre des mots qui sont déjà faits, & non pas d'en faire de tout nouveaux, qui est ce qui ne nous est point du tout permis, témoin le mauvais succès qu'ont eu tous les mots que Ronfard, Monsieur du Vair & plusieurs autres grands personnages ont inventez, pensant enrichir notre Langue : mais en matiere de phrases, c'est un barbarisme pour l'ordinaire de quitter celles qui sont naturelles & usitées par tous les bons Auteurs, pour en faire à sa fantaisie de toutes entieres, ou changer en partie celles qui sont de la Langue, & de l'usage.

C'est aussi un *barbarisme de phrase*, que d'user de celles qui ont été en usage autrefois, mais qui ne le sont plus, comme vous en pouvez voir un grand nombre dans Amyot ; & en-

core d'user de celles qui ne font presque que de naître, & que l'usage n'a pas encore bien autorisées.

Pour les particules, c'est un barbarisme de laisser celles qu'il faut mettre. Il en faut donner des exemples en toutes les parties de l'oraison, qui en sont capables, comme aux articles, aux pronoms, aux adverbess, & aux prépositions. Aux articles, si l'on dit, les peres & meres sont obligez, &c. au lieu de dire, les peres & les meres sont obligez; si l'on dit, pour les aimer & cherir, au lieu de dire, pour les aimer & les cherir; si l'on dit, ils sont obligez de faire & dire tout ce qu'ils pourront, au lieu de dire, ils sont obligez de faire & de dire; si l'on dit, avant que mourir, au lieu de dire, avant que de mourir; & ainsi de beaucoup d'autres.

Aux pronoms, si par exemple l'on dit, aussi-tôt cette lettre reçûe, ne manquerez de faire telle chose, au lieu de dire, vous ne manquerez; si l'on dit, ses pere & mere; au lieu de dire, son pere & sa mere; ses habits & joyaux; au lieu de dire, ses habits & ses joyaux; si l'on dit, nos amis & ennemis, au lieu de dire, nos amis & nos ennemis.

Aux adverbes, si l'on dit par exemple, *il ne manquera de faire son devoir*, au lieu de dire, *il ne manquera pas*, ou *il ne manquera point de faire son devoir*; car c'est une espece de barbarisme insupportable en notre Langue, que d'omettre les *pas*, & les *point*, où ils sont necessaires; si l'on dit, *il est si riche, & liberal*, au lieu de dire, *il est si riche & si liberal*; si l'on dit, *il est plus juste & facile de faire telle chose*, au lieu de dire, *il est plus juste & plus facile de faire*, & ainsi de plusieurs autres.

Aux prépositions, comme si l'on dit, *par avarice & orgueil*, au lieu de dire, *par avarice & par orgueil*; si l'on dit, *se venger sur l'un & l'autre*, au lieu de dire, *sur l'un & sur l'autre*, & plusieurs autres semblables.

Mais c'est une autre sorte de barbarisme, de *mettre des particules où il n'en faut point*. Il est vrai, qu'il n'arrive que très-rarement en comparaison de l'autre, qui les omet quand il les faut mettre, ce vice étant très-commun parmi la foule des mauvais Ecrivains. Voici quelques exemples

des particules, comme si l'on dit, *de depuis* pour dire *depuis*; *en après*, ou *par après*, pour *après*; si l'on dit, *il supplioit avec des larmes*, au lieu de dire *avec larmes*, & quelques autres semblables. Voilà quant au barbarisme.

N O T E.

Je ne connois point *pache* pour *paçte*, & je n'ai jamais entendu *lent* pour *humide*.

Il est vrai que quelques-uns disent *sortir* pour *partir*, ce qui est mal. *Je sortis de Paris à cinq heures du matin, & arrivai le même jour de bonne heure à Orleans*. Comme on ne peut arriver au lieu où l'on veut aller, sans sortir de la Ville d'où l'on part, on abuse du verbe *sortir*, en le mettant au lieu de *partir*.

Outre, *je m'en suis fait pour cent pistoles*, on dit encore, *je m'en suis donné pour cent pistoles*, mais si cela se permet dans le discours familier, il n'y a personne qui l'écrive. *Brusqueté* ne se dit point; quelques-uns emploient *inaction*, & je m'apperçois qu'*impolitesse* commence fort à s'établir. Je n'ai oui dire ni *criement* ni *pleurement*, mais *ronflement* ne me semble pas mauvais; & je ne croi pas qu'il doive être mis au nombre des barbarismes. M. de la Mothe le Vayer défend ces deux façons

cons de parler , je suis obligé de dire & faire ce que je pourrai; se venger sur l'un & l'autre. La répétition de la particule de , dans je suis obligé de dire & de faire, & de sur , dans , se venger sur l'un & sur l'autre me paroît indispensable. Il blâme M. de Vaugelas de condamner , *Supplier avec des larmes* , & dit qu'on parlera très-bien en ces termes, *il le supplioit avec des larmes qui eussent attendri le cœur d'un barbare*, & que le barbarisme feroit plutôt à mettre *avec larmes* , sans des. Il est certain qu'on ne fauroit dire , *il le supplioit avec larmes qui eussent attendri*, & qu'il faut nécessairement mettre *avec des larmes* , parce que *qui* ne peut être le relatif d'un nom sans article , mais M. de Vaugelas ne condamne point *supplier avec des larmes* , lorsque *larmes* est suivi d'un *qui* relatif. Il condamne *supplier avec larmes* , dit absolument sans qu'il suive rien , & il a raison de soutenir qu'il faut dire *supplier avec larmes*.

Quelques-uns se trompent au relatif *leur* , & disent par exemple, *il leurs expliqua ce qu'ils n'entendoient pas* , croyant qu'il faut mettre *leurs* au pluriel , à cause qu'on parle de plusieurs personnes. Il est vrai que *leur* change de nombre , selon qu'il se joint à un substantif singulier ou pluriel , *leur affaire* , *leurs affaires*; mais lorsqu'il est relatif & qu'il signifie , à eux , il faut toujours dire *leur* , & jamais *leurs*. *Je leur appris; il leur en-*

voya dire, c'est-à-dire, *j'appris à eux*, *il envoya dire à eux*. Il y en a qui disent encore *des soins inutiles*, pour, *des soins inutiles*, comme si on disoit *inutil* au masculin, & *inutile* au féminin. On dit *inutile* en l'un & en l'autre genre. Il faut dire aussi *le teint*, & non pas *le tein*, comme j'en voi beaucoup qui l'écrivent.

Tout cela peut-être nommé barbarisme, & c'en est un encore que d'employer *faire* en la place d'un verbe passif. On dira fort bien, *On l'estima d'abord comme on fait toute nouveauté*, parce que dans cette phrase, *fait* tient lieu d'un verbe actif, *on l'estima d'abord comme on estime toute nouveauté*, mais on ne peut dire, ainsi que je l'ai trouvé écrit dans un assez beau discours, *elle fut d'abord estimée comme on fait toute nouveauté*, il faut dire nécessairement, *comme l'est toute nouveauté*, ou, *comme on estime toute nouveauté*, parce que *fait* qui est actif ne peut être mis pour *est estimée*, qui est passif. M. de Vaugelas est tombé lui-même dans cette espèce de barbarisme, en disant au commencement de la Remarque qui a pour titre, *de la situation des gerondifs étant & ayant*; il faut que les gerondifs étant & ayant, soient toujours placez après le nom substantif qui les régit, & non pas devant, comme fait d'ordinaire un de nos plus celebres Ecrivains. Il faut dire, comme les place d'ordinaire, ou bien, comme ils sont placez d'ordinaire dans les ouvrages d'un de

nos plus celebres Ecrivains. Il dit ailleurs ; *comme l'écrivoient les anciens , & encore aujourd'hui quelques-uns de nos Auteurs.* Le mot *aujourd'hui* ne fauroit s'accommoder avec *écrivoient* , qui désigne un temps passé , & je croi qu'il falloit répéter le verbe , & dire , *comme l'écrivoient les anciens , & comme l'écrivent encore aujourd'hui quelques-uns de nos Auteurs.*

Le Pere Bouhours rapporte une construction qu'on peut mettre au rang des barbarismes ; c'est dans cet exemple. *Il avoit tant de chaleur à la guerre qu'elle l'empêchoit de faire des réflexions.* Ce relatif *elle* ne se rapporte pas bien à *tant de chaleur* , qui est indéfini. La construction seroit reguliere en mettant *une si grande chaleur* au lieu de , *tant de chaleur* , parce qu'un & une tiennent lieu d'article. *Il avoit une si grande chaleur à la guerre qu'elle l'empêchoit , &c.* Le Pere Bouhours ajoute que selon cette Remarque il ne faut pas dire , *j'ai tant de joie qu'elle m'empêche de parler* , mais , *j'ai tant de joie que je ne saurois parler.* Je croi aussi qu'on ne peut pas dire , *comme je l'ai vû en quelque endroit. Tout parut en joie : pour la mieux solemniser , &c.* le relatif *la* ne se rapporte à ce mot *en joie* , qui est indéfini.

Je trouve aussi qu'il y a quelque barbarisme à dire , *cette femme qui n'avoit jamais été saignée , ni pris aucun remède , je croi qu'il faut dire , qui n'avoit jamais été saignée , & qui n'avoit pris aucun remède ,*

412 R E M A R Q U E S

parce que *n'avoit* ne peut servir en même temps à un verbe passif & à un verbe actif sans qu'on le répète.

D X L V I.

Du solécisme , second vice contre la pureté.

ET pour le solécisme , qui a lieu dans les déclinaisons , dans les conjugaisons , & dans la construction , voici des exemples de tous les trois. Aux déclinaisons , par exemple si l'on dit les éventeaux , au lieu de dire , les éventails , ou les émaux , au lieu de dire les émaux ; mais il est très-rare en ce genre , & il n'y en a comme point.

Aux conjugaisons , il a bien plus d'étendue ; car combien y en a-t-il qui y pechent en parlant , mettant des *i* , pour des *a* , & des *a* , pour des *i* , comme on fait en plusieurs endroits du préterit simple , quand on dit par exemple *j'alla* , pour *j'allai* ; *il allit* , pour *il alla* , & en un autre temps , *nous allissions* , pour *nous allas-*
sions ! J'ai dit en parlant , parce qu'en

écrivain, je n'ai point encore vû de si monstrueux Ecrivain, qui fasse des fautes si énormes. Combien y en a-t-il qui disent *j'ai sentu*, pour *j'ai senti*, *cueillit* & *recueillit*, pour *cueille*, & *recueille*; *conduit*, & *réduit*, au préterit défini, pour *conduisit*, & *réduisit*; *faisons* à l'optatif, & au subjonctif, pour *fassions*; *vous médites*, pour *vous médisez*; *il faillira faire*, pour *il faudra faire!* Toute la Normandie dit ce dernier. *Resoudons*, pour *resolvons*; car le *d*, du verbe *resoudre*, ne se garde point dans la conjugaison, que là où il y a une *r* après, comme *resoudrai*, *resoudrois*, &c. & une grande quantité d'autres de cette nature qu'on trouvera semez par ci, par là, dans mes Remarques.

Tout cela sont des fautes contre la pureté du langage. Quelques-uns disputent s'il les faut appeller solécismes, ou barbarismes; mais n'étant question que du nom, il importe peu; car que ce soit l'un, ou que ce soit l'autre, il le faut également éviter pour parler & écrire purement; quoique selon mon avis on doive plutôt

appeller solécisme que barbarisme des fautes dans les déclinaisons, & dans les conjugaisons, puisqu'elles font une partie principale de la Grammaire, contre laquelle il me semble qu'on ne peut pecher, que ce ne soit proprement un solécisme.

Quant au solécisme qui se fait dans la construction, il comprend toutes les fautes qui se commettent contre les règles de la syntaxe ; aux articles, aux noms, aux pronoms, aux verbes, aux participes, & aux prépositions ; mais il faut noter, que ce n'est qu'entant qu'un mot a du rapport à un autre, parce qu'étant considéré seul en soi-même, c'est un solécisme d'un mot, ou mal décliné, ou mal conjugué, & non pas un solécisme de construction, ou de syntaxe.

Aux articles, en les mettant quand il ne les faut pas mettre, comme quand on dit *de là Loire*, je n'ai point de l'argent, au lieu de dire, je n'ai point d'argent, ou en ne les mettant pas quand il les faut mettre, comme quand on dit, j'ai d'argent,

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 415
au lieu de dire, *j'ai de l'argent.*

Aux noms, comme de faire masculin un nom qui est féminin, par exemple, si l'on dit, *un grand erreur*, au lieu de dire *une grande erreur*, au de faire féminin un nom qui est masculin, comme de dire *la navire*, que l'on disoit autrefois, au lieu de dire *le navire.*

Aux pronoms, de même, comme quand toutes les femmes & de la Cour & de la ville disent à Paris en parlant de femmes, *ils y ont été, ils y sont*, au lieu de dire, *elles y ont été, elles y sont*, & *j'irai avec eux*, au lieu de dire, *avec elles*; ou bien quand on met un pronom singulier avec un pluriel, comme quand on dit, *il faut que ces gens-là prennent garde à soi*, au lieu de dire, *prennent garde à eux*; ou bien quand on se sert du pronom relatif, *qui*, en certains cas au lieu du pronom *lequel*, comme quand on dit *c'est un ouvrage à qui l'on donne de grandes louanges, c'est une table sur qui je me couche*, au lieu de dire, *c'est un ouvrage auquel on donne de grandes louanges,*

c'est une table sur laquelle je me couche, & mieux encore, où je me couche.

Aux verbes, par exemple, quand le participe passif du préterit ne répond pas au genre & au nombre du substantif qui le précède, comme si l'on dit, la lettre que j'ai reçu, au lieu de dire, la lettre que j'ai reçue, & les maux que vous m'avez fait, au lieu de dire, les maux que vous m'avez faits. Ou quand on manque dans ces préterits composez en quelqu'une des façons que j'ai remarquées en son lieu, j'entends de celles qui ne sont point contestées, & qui passent pour fautes sans contredit. Ou quand on met le verbe au singulier après un nom collectif, qui est suivi d'un génitif pluriel, comme si l'on dit une infinité de gens se perd, au lieu de dire se perdent, ou bien au contraire quand le genitif est singulier, comme une infinité de monde se perdent, au lieu de dire se perd, & en beaucoup d'autres façons encore, qui seroient trop longues à mettre ici, & dont plusieurs ont été touchées dans ces Remarques.

Aux participes, comme quand on les emploie au lieu des gerondifs, par exemple, si je dis *les hommes ayans reconnu*, au lieu de dire, *ayant reconnu*, au gerondif, qui est indéclinable en François. Ou quand on joint les participes pluriels terminez en *ans*, qui sont masculins avec des feminins, comme *les femmes ayans leurs maris*. En cet exemple *ayans* au pluriel, ne peut convenir avec *femmes*, qui est féminin, & l'on ne peut dire *ayantes*, qui n'est pas François. Il faut dire *ayant*, au gerondif. Il en est de même d'*étant*, car il ne faut pas dire *les hommes étans marris*, mais *étant marris*, ni *les femmes étans marries*, mais *étant marries*. Et aux verbes actifs il ne faut pas se servir pour les féminins, du participe masculin, comme par exemple, il ne faut pas dire, *c'est une femme si ponctuelle & si examinant toutes choses*; car assurément le participe present actif, comme *examinant*, n'est point du genre commun, mais seulement masculin, & ne convient point à la femme. Voyez la Remarque que j'en ai faite, où l'on trou-

vera comme il faut dire. Ou enfin , quand on ne donne pas au participe le regime de son verbe , comme si en ces verbes *prier* , *favoriser* , qui ne regissent plus maintenant que l'accusatif , on faisoit regir le datif à leurs participes , & que l'on dît , par exemple , *priant à Dieu* , & *favorisant à son ami*. Et enfin *aux prépositions* , quand on leur donne des articles qui ne leur conviennent pas , comme quand on dit *au travers le corps* , au lieu de dire , *au travers du corps* , ou *à travers le corps* ; & c'étoit encore un solécisme du temps de M. Coëffeteau de dire *à travers (1) du corps* , mais

(1) *De dire à travers du corps.*] Au Traité de Plutarque des Conceptions communes contre les Stoïques pag. 719. art. 34. Amyot dit qu'un corps passe à travers d'un corps. Voyez ci-dessus. Au Traité de la face qui paroît au rond de la Lune , art. 291. 851. à travers des nuées. Coëffeteau Hist. Rom. liv. 1. pag. 252. dit , *ayant passé à travers de l'armée ennemie* , & pag. 387. *Se passa l'épée à travers du corps*. Il dit le même p. 479. Amyot vie de Pyrrhus n. 15. dit , *il le perça d'outre en outre à travers du corps*. Et Vie de Caton le Censeur n. 7. p. 671. dit , *marchant à travers les Oliviers sauvages* ; & p. 679. *se jettoient à travers les détroits*.

aujourd'hui l'Usage commence à l'autoriser, quoique les meilleurs Auteurs ne s'en servent point encore, & que je ne voudrois pas être des premiers à m'en servir. C'est encore un solécisme dans les prépositions, de dire par exemple, *auprès* (2) *le Palais*, au lieu de dire, *auprès du Palais*. Mais le plus grand & le plus grossier de tous, c'est de mettre l'article de l'ablatif pluriel après la préposition *en*, comme par exemple de dire, *en les affaires du monde*, au lieu de dire *aux affaires du monde*, ce qui est pourtant familier à un Ecrivain moderne, qui d'ailleurs est digne de recommandation.

N O T E.

On ne dit pas si ordinairement *évan-
zaux* pour *éventails* que *baux* pour *bals* ;
il y a eu quantité de baux ce Carnaval. Ce
qui fait que l'on s'y trompe, c'est que
baux, pluriel de *baïl*, est usité. Je n'ai
rien à dire sur toutes sortes de solécif-
mes marquez par M. de Vaugelas. Il y
a eu des Remarques particulières sur
chacun, & l'on a fait voir qu'*ayans* &
étans ne s'écrivent point. Il dit, que du
temps qu'il composoit ces Remarques,

l'Usage commençoit à autoriser à *travers du corps*. On dit aujourd'hui à *travers le corps*, & il me semble qu'il n'y a personne qui parle autrement. On dit aussi à *travers champs*, fans aucun article.

Voici une façon de parler où je croi qu'il y a un solécisme. Plusieurs disent par exemple, *Ce fut moi qui lui donna ce conseil*. Il faut dire *qui lui donnai ce conseil*, parce que *qui* étant relatif de *moi*, ne peut servir de nominatif qu'à une première personne. On trouvera dans ce livre une Remarque pour savoir s'il faut dire, *si c'étoit moi qui eusse fait cela*, ou *si c'étoit moi qui eût fait cela*.

(2) *Auprès le Palais.*] *Auprès le Palais* se dit tous les jours. L'autre est plus régulier, mais celui-ci est pour le moins aussi usité.

DXLVII.

De la netteté du style.

Après avoir parlé *de la pureté*, il reste à parler *de la netteté du style*, laquelle consiste, comme j'ai dit, en l'arrangement des mots, & en tout ce qui rend l'expression claire & nette : car je n'entends pas traiter ici de la netteté du raisonnement, qui est la partie essentielle du discours, sans la-

Quelle avec toute la pureté & la netteté du langage, on est insupportable, la raison n'étant pas moins essentielle au style, qu'à l'homme. Un langage pur, est ce que Quintilien appelle *emendata oratio*, & un langage net, ce qu'il appelle, *dilucida oratio*. Ce sont deux choses si différentes, qu'il y a une infinité de gens qui écrivent nettement, c'est-à-dire clairement & intelligiblement en toutes sortes de matieres, s'expliquant si bien, qu'à la simple lecture on conçoit leur intention; néanmoins il n'y a rien de si impur que leur langage. Comme au contraire, il y en a qui écrivent purement, c'est-à-dire sans barbarisme, & sans solécisme, & qui néanmoins arrangent si mal leurs paroles & leurs périodes, & embarrassent tellement leur style, qu'on a peine à les entendre. Mais le nombre de ces derniers est fort petit en comparaison de celui des autres, qui est presque infini. Il est vrai que ceux qui n'écrivent pas purement, mais qui écrivent nettement, ont cet avantage sur les autres, qu'ils peuvent apprendre

la pureté du langage par la lecture des bons Auteurs , & par la fréquentation des personnes savantes en cette matiere ; au lieu que ceux qui n'écrivent pas nettement , en ce qui est de l'arrangement des mots , sont presque incorrigibles , soit que ce défaut de les mal arranger procede du vice de l'oreille , ou de celui de l'imagination , ou de tous les deux ensemble , qui sont deux choses que l'art donne rarement , quand la nature les refuse. Un des plus célèbres Auteurs de notre temps que l'on consultoit comme l'Oracle de la pureté du langage , & qui sans doute y a extrêmement contribué , n'a pourtant jamais connu la netteté du style , soit en la situation des paroles , soit en la forme & en la mesure des periodes , péchant d'ordinaire en toutes ces parties , & ne pouvant seulement comprendre ce que c'étoit que d'avoir le style formé , qui en effet n'est autre chose que de bien arranger les paroles , & de bien former & lier les periodes. Sans doute , cela lui venoit de ce qu'il n'étoit né qu'à exceller

dans la poésie, & de ce tour incomparable de vers, qui pour avoir fait tort à sa prose, ne laisseront pas de le rendre immortel. Je dois ce sentiment à sa mémoire, qui m'est en singulière veneration, mais je dois aussi ce service au public, d'avertir ceux qui ont raison de l'imiter en d'autres choses, de ne l'imiter pas en celle-ci.

Donnons des exemples de ses transpositions : *si vous réservez l'honneur de vos bonnes graces à celui qui les desire avec plus d'affection, je ne pense point qu'il y en ait un, qui plus que lui se doive justement promettre la gloire d'y parvenir.* Voyez je vous prie l'embarras de ces dernières paroles, qui sont après le second *qui, qui plus que lui se doive justement promettre la gloire d'y parvenir*, au lieu de dire, *qui doive plus justement que lui se promettre la gloire, &c.* ou bien *qui plus justement que lui se doive promettre la gloire.* En voici un autre, *ils firent les uns & les autres si bien*, au lieu de dire, *ils firent si bien les uns & les autres, ou les uns & les autres firent si bien.* Et

encore celui-ci. C'étoit du bled que les Siciliens en l'honneur de C. Flaminius & de son pere, avoient fait apporter de Rome; au lieu de dire, du bled que les Siciliens avoient fait apporter de Rome, en l'honneur de C. Flaminius & de son pere. Et celui encore, entre les personnes que votre bienveillance a par le passé jamais obligées; au lieu de dire, que votre bienveillance a jamais obligées par le passé, ou bien entre les personnes que votre bienveillance a jamais obligées, sans ajoûter par le passé; & encore, où est allée cette crainte de Dieu, qui si exactement vous a toujours fait conformer à ses volontez; au lieu de dire, qui vous a toujours fait conformer si exactement à ses volontez; car cet exactement, ne se rapporte point à la crainte de Dieu qui vous a toujours fait, mais à conformer, qui se rapporte à la personne à qui l'Auteur parle, & cependant de la façon qu'il est situé, il ne se peut joindre avec conformer.

C'est donc le premier vice opposé à la netteté du style, que la mauvaise situation des mots. Il y en a de deux sortes

fortes : l'une simple, comme est celle de tous les exemples que nous venons de donner, que j'appelle ainsi, non pas qu'elle soit la moins vicieuse : car au contraire, c'est celle qui l'est davantage, & qui se fait le plus remarquer, mais parce que les mots y sont simplement transposez & considerez en eux-mêmes, sans avoir aucun rapport aux autres mots, & sans blesser en rien la construction grammaticale, comme en l'exemple allegué, *Il n'y en a point qui plus que lui se doive justement promettre la gloire, &c.* Ces mots *plus que lui*, qui sont si mal situez, ne choquent point pourtant la syntaxe ni les règles de la Grammaire, parce qu'ils n'ont aucun rapport vicieux ni avec ceux qui précèdent, ni avec ceux qui suivent, mais seulement ont tout leur défaut en eux-mêmes; au lieu que l'autre espece de mauvaise situation n'est vicieuse que selon le rapport qu'elle a aux autres mots, comme par exemple, si je dis, *il ne se peut taire ni parler*, je ne parle pas nettement, il faut dire, *il ne peut se taire ni parler*, parce qu'encore qu'il ne se peut taire,

soit bien dit, à s'arrête là, & mieux dit que ne seroit, *il ne peut se taire*, qui pourtant ne seroit pas mauvais, mais moins bon que l'autre, à cause qu'il est beaucoup moins dans l'usage; cependant étant suivi d'un autre verbe, & ne s'arrêtant pas là, il faut arranger les paroles en sorte que le verbe qui régit les deux infinitifs, ait sa construction nette (1) avec l'un & avec l'autre. Ce qui ne se fait pas en cet exemple; car *peut* est le verbe qui régit les deux infinitifs *taire* & *parler*, & il n'est pas possible qu'il les régisse comme il faut, qu'en mettant *se* après *peut*, & disant, *il ne peut se taire ni parler*, parce que *se peut* ne s'accorde point ici avec *parler*. Que si le second infinitif veut la même construction que le premier, comme, *il ne peut se taire ni fâcher*, alors il faut dire, *il ne se peut taire*, & non pas, *il ne peut se taire*, tant à cause que cette façon de parler, *il ne se peut taire*, est meilleure, comme plus usitée que l'autre, & que rien n'empêche qu'on n'en use, puisqu'elle convient

(1) Avec l'un & avec l'autre.] Avec l'un & l'autre en cet endroit seroit très-bien dit.

aux deux infinitifs , que parce que ce seroit mal parler de dire , *il ne peut se taire ni fâcher* , & qu'il faut dire , *il ne peut se taire ni se fâcher*. Je pourrois bien alléguer d'autres exemples ; mais je veux abrégér ce discours , en ajoûtant seulement qu'il y a cette différence entre ces deux especes de mauvaise situation , que la premiere choque l'oreille , & non pas la construction grammaticale , & que la derniere au contraire choque la construction grammaticale , & non pas l'oreille , si elle n'est savante & délicate en ces matieres.

Le second vice contre *la netteté du style* , c'est la mauvaise structure , & il y en a de plusieurs sortes. Mais avant que de les dire , on remarquera qu'il y a cette différence entre la mauvaise situation & la mauvaise structure , qu'en la premiere il n'y a rien à ajoûter ni à diminuer , mais seulement à changer , & mettre en un lieu ce qui est en un autre , hors de sa situation naturelle ; au lieu qu'en la mauvaise structure il y a toujours quelque chose à ajoûter , ou à diminuer , ou à changer , non pas sim-

plement pour le lieu, mais pour les mots. Voyons-en maintenant des exemples de toutes les façons. Et premièrement pour *ajouter*, en voici un beau que je trouvai hier à l'ouverture d'un livre, *selon le sentiment du plus capable d'en juger de tous les Grecs*. Je dis que ce n'est pas écrire nettement, parce que ces mots *de tous les Grecs*, sont trop éloignés de *capable*, duquel ils sont régis, & veulent être mis immédiatement après *capable*, & que si vous disiez, *selon le sentiment du plus capable de tous les Grecs, d'en juger*, vous n'écrieriez pas encore nettement, parce que ces mots, *d'en juger*, veulent être mis immédiatement après *capable*, dont ils sont régis, & comme ils ne peuvent pas tous deux remplir cette même place, il s'ensuit que cette expression ne peut être nette qu'en ajoutant quelques paroles, & disant ainsi, *selon le sentiment de celui de tous les Grecs qui étoit le plus capable d'en juger*. Pour diminuer, en voici un du même Auteur, *en cela plusieurs abusent tous les jours merveilleusement de leur loisir*. Cela n'est pas écrit nettement, il y a trop de mots pour un seul verbe; car les verbes

dans les périodes ou dans les membres ,
 font comme la chaux , & les autres
 parties de l'oraison comme le sable ; de
 forte que lorsqu'on environne un ver-
 be seul de plusieurs mots , on peut dire
 que c'est du sable sans chaux , *arena
 sine calce* , comme l'Empereur Caligula
 appelloit le style de Seneque. Donc
 pour former cette période , *en cela plu-
 sieurs abusent tous les jours merveillose-
 ment de leur loisir* , & la rendre nette ,
 il en faut ôter quelque chose , & dire ,
*en cela plusieurs abusent tous les jours de
 leur loisir* , ou *en cela plusieurs abusent
 merveillosement de leur loisir* .

Pour *changer* , non pas de lieu , mais
 de mot , en voici un exemple ; car pour
 abrégé il suffit d'en donner un , *il tra-
 vaille extrêmement proprement* . J'entends
 à la Cour de ces façons de parler , où
 l'on joint deux adverbes de même ter-
 minaison , & je m'étonne que ceux
 qui les disent ne s'apperçoivent point
 d'une si grande rudesse. Mais outre ce-
 la , c'est encore un vice contre la net-
 teté qui demande que l'on change un
 de ces adverbes , & que l'on dise , *il
 travaille fort proprement* . On peut aussi

430 R E M A R Q U E S
se servir de *très* superlatif, & au lieu
de dire, *il écrit extrêmement élégam-*
ment, on dira, *il écrit fort élégamment*,
ou *très-élégamment* ; mais deux adver-
bes de suite de cette même terminaison
sont contraires à la netteté.

Mais c'est encore un autre vice bien
plus grand contre la netteté, de don-
ner un même régime à deux verbes qui
demandent deux régimes différens,
comme de dire, *il a embrassé & donné*
le baiser de paix à son fils ; car *embrassé*
veut un accusatif, & *donné* un datif.
Il faut donc mettre deux verbes qui
aient même régime, comme, *il a em-*
brassé & baisé son fils. Ce même vice se
peut encore rencontrer dans les divers
genres des noms.

N O T E.

Il est certain que l'arrangement des
mots, quand on les place dans leur juste
situation, contribue beaucoup à la net-
teté du style. M. de Vaugelas le fait
voir dans plusieurs exemples qu'il recti-
fie. *En cela plusieurs abusent tous les jours*
merveilleusement de leur loisir, est celui où
l'on peut trouver le moins à redire.
Aussi M. de la Mothe le Vayer ne croit
pas qu'on en doive retrancher aucune

chose. Il semble qu'il soit indifférent de mettre *il ne se peut taire*, ou *il ne peut se taire*. Cependant il est aisé de connoître qu'on ne peut dire, *il ne peut se taire ni fâcher*, & qu'on dit fort bien, *il ne se peut taire ni fâcher*. Il en est de même d'une autre façon de parler, où la transposition du pronom possessif *se* ne fauroit être permise. On dit, *il va s'achever de peindre*, pour dire, *il va achever de se perdre, de se ruiner*, & on ne peut dire, *Il va achever de se peindre*. Du moins cela ne signifieroit pas la même chose que *il va s'achever de peindre*, & voudroit dire dans le propre qu'un homme qui auroit commencé son portrait, va l'achever.

Il me semble que ce n'est pas écrire nettement, que de dire par exemple, *pour réussir il employoit l'artifice & l'adresse qu'il mettoit en usage le faisoit venir à bout de beaucoup de choses*. On croit d'abord que la conjonction & joint *adresse* avec *artifice*, quoi qu'*artifice* soit à l'accusatif, gouverné par *employoit*, & qu'*adresse* soit le nominatif de, *le faisoit venir à bout*. L'esprit ne se trouve pas long-temps embarrassé, mais comme on ne parle que pour se faire entendre, il seroit à souhaiter que dans le discours il n'y eût jamais ni ambiguïté ni équivoque; que tout y fût clair & facile; qu'en lisant un livre on comprît d'abord ce qu'on lit, sans être obligé de lire deux fois la même chose pour la comprendre, que rien ne

fit de la peine, & que chaque mot d'une période fût si bien placé qu'on n'eût pas besoin d'interprète, ni même de réflexion pour en démêler le sens. Ce sont les termes dont s'est servi le Pere Bouhours, avant que de rapporter ces exemples où les expressions ne sont pas nettes.

Ayant appris la défaite de ses Généraux par les Juifs, il résolut de marcher contre eux. Il semble qu'il ait appris par les Juifs la défaite de ses Généraux, au lieu qu'on veut dire, qu'il apprit que les Juifs avoient défait ses Généraux.

Il n'y a peut-être point de conseil dans l'Europe, où le secret se garde mieux que celui de la République de Venise. Il semble que celui se rapporte à secret, qui est le substantif le plus proche, au lieu qu'il se rapporte à conseil, & qu'on veut dire que le secret se garde mieux dans le conseil de la République de Venise, que dans aucun autre conseil de l'Europe.

Scipion doit être en cela leur modèle comme en tout le reste. Titelive a remarqué que quand il alla assiéger Carthage. Naturellement il alla doit se rapporter à Titelive, quoiqu'il se rapporte à Scipion. Ainsi pour écrire nettement, il faut dire, après avoir parlé de Scipion, Titelive a remarqué que quand ce grand Capitaine alla assiéger Carthage.

*J'ai lû dans une Relation du Siège de Bude, ils rencontrèrent un parti de Hongrois envoyé pour prendre langue de la marche
des*

des ennemis qu'ils taillèrent en pièces. Cela n'est point net, il faut dire, *& ils le taillèrent en pièces,* pour faire entendre que c'est le parti de Hongrois qui a été taillé en pièces, & non pas les ennemis. Il y a dans un autre endroit, *un Transfuge fut amené au Prince Charles de Lorraine, qui lui apprit que.* Il semble que ce soit le Prince Charles qui ait appris quelque chose au Transfuge. Il falloit dire, *on amena au Prince Charles un Transfuge qui lui apprit que,* &c. & en général on ne doit jamais séparer le relatif *qui* du substantif auquel il se rapporte.

DXLVII.

Des équivoques.

LE plus grand de tous les vices contre la netteté, ce sont les équivoques, dont la plupart se forment *par les pronoms relatifs démonstratifs, & possessifs.* Les exemples en sont si fréquens dans nos communs Ecrivains, qu'il est superflu d'en donner; néanmoins comme ils font mieux entendre les choses, j'en donnerai un de chacun; *du relatif, comme c'est le fils de cette femme, qui a fait tant de mal.* On ne sait si ce qui, se rappor-

te à *filz*, ou à *femme*, de sorte que si l'on veut qu'il se rapporte à *filz*, il faut mettre *lequel*, au lieu de *qui*, afin que le genre masculin ôte l'équivoque. En l'autre relatif de même. En voici un bel exemple d'un celebre Auteur, *Qui trouverez vous, qui de soi-même ait borné sa domination, & ait perdu la vie sans quelque dessein de l'étendre plus avant ?* Au sens on voit bien que *l'étendre* se rapporte à *domination*, & non pas à *vie*, mais parce qu'*étendre*, est propre aux deux substantifs qui le precedent, & que *vie*, est le plus proche, il fait équivoque & obscurité. Il y en a encore un autre bel exemple dans le même Ecrivain, *Je voi bien que de trouver de la recommandation aux paroles, c'est chose que mal-aisément je puis esperer de ma fortune : Voilà pourquoi je la cherche aux effets : Ce la est équivoque ; car selon le sens il se rapporte à recommandation, & selon la construction des paroles il se rapporte à fortune, qui est le substantif le plus proche, & qui convient à fortune, aussi bien qu'à recommandation.*

Aux pronoms possessifs, comme, il a toujours aimé cette personne au milieu de son adversité. Ce son est équivoque, car on ne fait s'il se rapporte à cette personne ou à il qui est celui qui a aimé. Quel remede? il faut donner un autre tour à la phrase, ou la changer.

Aux démonstratifs, comme dans cet exemple tiré d'un celebre Auteur écrivant pour une femme, Ce sont deux choses que mal-aisément les paroles seront capables de vous représenter; toutefois, puisqu'à faute de mieux, je suis contraint de les employer, vous me ferez, s'il vous plaît, cet honneur de les en croire, & vous assurer, Monsieur, qu'entre celles que votre bienveillance a par le passé jamais obligées, & qu'elle obligera jamais à l'avenir, il n'y en a pas une à qui je ne fasse avec raison céder la gloire d'être votre bien humble servante. Qui ne voit que ces mots qu'entre celles font une équivoque notable, & qu'il n'y a personne qui ne les entendît des paroles, dont il a toujours parlé auparavant, & néanmoins elles ne s'entendent de rien moins que de cela, mais des personnes, c'est pour-

436 R E M A R Q U E S

quoi il faut dire *qu'entre les personnes.*

Les équivoques se font aussi quand un mot qui est entre deux autres, se peut rapporter à tous les deux, comme en cette période d'un célèbre Auteur, *mais comme je passerai par dessus ce qui ne sert de rien, aussi veux-je bien particulièrement traiter ce qui me semblera nécessaire.* Le bien, se rapporte à *particulièrement*, & non pas à *veux-je*, c'est pourquoi pour écrire nettement, il falloit mettre, *aussi veux-je traiter bien particulièrement, &c.* & non pas, *aussi veux-je bien particulièrement traiter.*

Les équivoques se font encore quand on met quelques mots entre ceux qui ont du rapport ensemble, & que néanmoins les derniers se peuvent rapporter à ceux qui sont entre deux. L'exemple le va faire entendre, comme si l'on dit, *l'Orateur arrive à sa fin, qui est de persuader, d'une façon toute particulière, &c.* L'intention de celui qui parle ainsi, est que ces mots *d'une façon toute particulière*, se rapportent à ceux-ci, *arrive à sa fin*, & néanmoins comme ils sont placez, il sem-

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 437
ble qu'ils se rapportent à *persuader*. Il faudroit donc dire, *l'Orateur arrive d'une façon toute particuliere à sa fin, qui est de persuader*, & l'on a beau mettre une virgule après *persuader*, elle ne sert de rien pour l'oreille, & quoique pour la vûe, elle serve de quelque chose, & fasse voir que *d'une façon toute particuliere*, ne se rapporte pas à *persuader*, car il ne faudroit point de virgule, si est-ce qu'elle n'est pas suffisante de lever entierement l'équivoque. Un de nos fameux Auteurs commence ainsi cette belle lettre, qui est le chef-d'œuvre de sa prose. *Ne pouvant aller à S. Germain si tost que je desirois pour une affaire qui m'est survenue*. On ne fait s'il veut dire, qu'il lui étoit survenu une affaire, pour laquelle il desiroit aller à S. Germain, ou bien qu'il ne pouvoit aller à S. Germain, à cause d'une affaire qui lui étoit survenue; si au lieu de *pour une affaire*, il eût mis à *cause d'une affaire*, il eût levé l'équivoque. Neanmoins ce grand Homme avoit accoûtumé de dire, parlant de la clarté avec laquelle il se faut expliquer,

que si l'on relisoit deux fois l'une de ses périodes, où l'un de ses vers, il vouloit que ce fût pour les admirer, & pour le plaisir qu'il y a de repeter les belles choses, & non pas pour chercher ce qu'il vouloit dire. Certes il faut donner cette louange à Monsieur Coëffeteau, & je doute qu'on la puisse donner aux meilleurs Auteurs de l'antiquité, qu'en tant de volumes qu'il a faits, il ne s'y trouvera pas une seule période, qu'il faille relire deux fois pour l'entendre.

Ce ne seroit jamais fait de vouloir marquer toutes les sortes d'équivoques, qui se peuvent faire en écrivant, & qui sont autant de fautes contre la netteté. Quintilien dit que le nombre en est infini. Je sai bien qu'il y en a quelques-unes que l'on ne peut éviter, & que les plus excellens Auteurs Grecs & Latins nous en fournissent des exemples; on a accoutumé de dire pour les excuser, que le sens supplée au défaut des paroles, & j'en demeure d'accord pourvû que ce ne soit que très-rarement, & en sorte que le sens y soit tout évi-

dent. Mais à dire le vrai, je voudrois toujours l'éviter autant qu'il me feroit possible ; car après tout, c'est à faire aux paroles de faire entendre le sens, & non pas au sens de faire entendre les paroles, & c'est renverser la nature des choses, que d'en user autrement. C'est faire comme à la fête des Saturnales, où les serviteurs étoient servis par leurs maîtres, le sens étant comme le maître, & les mots, comme les serviteurs. Certainement ce grand homme que je viens de nommer, condamne absolument toutes sortes d'équivoques, puisqu'il ne pardonne pas à celle que vous allez voir ici. Il faut que je mette ses propres termes en Latin parce que les exemples qu'il donne ne peuvent s'accommoder à notre Langue, qui ne souffre pas les transpositions de la nature de celle-ci.

Vitanda imprimis ambiguitas, non hæc solum quæ incertum intellectum facit, ut Chremetem, audiivi percussisse Demeam, sed illa quoque quæ etiam si turbare non potest sensum, in idem tamen verborum vitium incidit, ut si quis dicat, visum à se hominem librum scribentem ; Nam

etiam si librum ab homine scribi pateat, malè tamen composuerat, feceratque ambiguum, quantum in ipso fuit. Après cela, il n'y a plus d'équivoque qui se puisse défendre, & il ne reste plus rien à dire qu'une chose, qui seroit bien hardie, & que je ne voudrois pas dire le premier, que Quintilien, s'est trompé. Il encherit bien encore dans ce même Chapitre *de perspicuitate*, il veut que l'expression soit si claire, qu'elle frappe l'esprit du Juge, je dirai de l'Auditeur, ou du Lecteur, comme le Soleil frappe les yeux des personnes qui le voient & le sentent malgré qu'ils en aient. Enfin il réduit la clarté à ce dernier degré de perfection, qu'il faut tâcher autant qu'il se peut, quand on parle, ou quand on écrit, non seulement de se faire entendre, mais de faire en sorte qu'on ne puisse pas n'être pas entendu, *non ut intelligere possit, sed ne omnino possit non intelligere curandum.*

Il y a encore un autre vice contre la netteté, qui sont certaines constructions, que nous appellons *louches*, parce qu'on croit qu'elles regardent

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 441
d'un côté, & elles regardent de l'autre. J'en ai fait une Remarque, à laquelle je renvoie pour abreger. Il la faut chercher à la table au mot de *construction*.

Et encore un autre, quand le second membre d'une période, qui est joint au premier par la conjonctive, &, en est fort éloigné, à cause d'une autre période longue, qui est entre deux, comme une parenthèse, par exemple, *il y a de quoi confondre ceux qui le blâment, quand on leur aura fait voir que sa façon de chanter est excellente, quoiqu'elle n'ait rien de commun avec celle de l'ancienne Grece, qu'ils louent plustôt par le mépris des choses presentes, que par aucune connoissance qu'ils aient de l'une ni de l'autre, & qu'il merite une grande louange.* Je dis que ce dernier membre & *qu'il merite une grande louange*, est trop éloigné du premier par cette longue parenthèse, qui commence *quoiqu'elle n'ait, &c.* & que quand elle n'auroit que le tiers de la longueur qu'elle a comme, *que sa façon de parler est excellente, quoiqu'elle n'ait rien de commun avec la*

nôtre, & qu'il mérite, &c. la période ne laisseroit pas d'être vicieuse, & de pecher contre la netteté.

La longueur des périodes est encore fort ennemie de la netteté du style. J'entends celles qui suffoquent par leur grandeur excessive ceux qui les prononcent, comme parle Denys d'Halicarnasse, περίοδοι μακραί και ἀποπνίγουται τὰς λέγοντας, sur-tout si elles sont embarrassées, & qu'elles n'ayent pas des repositoires, comme en ont celles de ces deux grands Maîtres de notre Langue, Amyot & Coëffeteau. Il seroit importun & superflu d'en donner des exemples, qui ne sont que trop fréquens dans nos mauvais Ecrivains. Les longues & fréquentes parentheses y sont contraires aussi.

Il y a bien d'autres vices sans doute contre *la netteté* ; mais il suffit d'en avoir marqué les principaux, & de dire pour la gloire de la France, qu'elle n'a point encore porté tant d'hommes qui aient écrit purement & nettement, qu'elle en fournit aujourd'hui en toutes sortes de styles.

À la pureté & à la netteté du style ;

SUR LA LANGUE FRANÇOISE. 443
il y a encore d'autres parties à ajoûter
*la propriété des mots & des phrases, l'élé-
gance, la douceur, la majesté, la force,*
& ce qui résulte de tout cela, *l'air &
la grace*, qu'on appelle *le je ne sai quoi*,
où le nombre, la briéveté & la naïveté
de l'expression, ont encore beaucoup
de part. Mais ce n'est pas à moi à traiter
de tant de belles choses qui passent ma
portée, & qui ne demandent pas moins
qu'un Quintilien François. C'est bien
assez, si j'apprens que ce petit travail
n'est pas inutile ni desagréable au pu-
blic.

N O T E.

Les équivoques qui embarrassent le plus
sont celles qui se forment des pronoms
relatifs, démonstratifs & possessifs. On
remédie aux équivoques du relatif *qui*,
en mettant *lequel* ou *laquelle*. C'est *le fils*
de cette femme lequel a fait tant de mal,
mais le moyen d'y remédier dans les
pronoms possessifs, si l'on ne change la
phrase ? En voici des exemples rappor-
tez dans le livre des doutes du Pere
Bouhours. *Telle fut la fin de cette malheu-
reuse Princesse, qui fut un grand instrument*
*de la justice de Dieu pour purifier ses servi-
teurs par ses violences.* Le premier *ses* se
rapporte à Dieu, & le second à cette

*malheureuse Princesse. Il y auroit moins d'obscurité si on disoit, pour purifier ses serviteurs par les violences qu'elle commet-
soit.*

Samuel offrit son holocauste à Dieu, & il lui fut si agréable qu'il lança au même moment de grands tonnerres contre les Philistins. Selon la construction ordinaire & naturelle, quand un nom propre a servi de nominatif au verbe, tous les *il* qui suivent dans la même période se rapportent à ce nom propre. Cependant dans cette phrase aucun des deux *il* ne se rapporte à Samuel qui est le nominatif du premier verbe de la période. Le premier *il* se rapporte à *holocauste*, & le second se rapporte à *Dieu*. Ainsi l'équivoque ne peut être ôtée entièrement qu'en répétant les deux divers noms auxquels ces *il* se rapportent. *Samuel offrit son holocauste à Dieu, & cet holocauste lui fut si agréable que Dieu lança au même moment, &c.* Il faut tâcher d'éviter de mettre dans la même période deux *il*, ou deux *lui*, de suite, lorsqu'ils se rapportent à diverses choses.

Voici deux exemples de constructions touchées, tirées aussi du livre des Doutes. *Vous me commandez d'approcher de vous avec confiance, si je desire d'avoir part avec vous, & de recevoir la nourriture d'immortalité, si je veux acquérir une vie, qui dure éternellement. Il n'y a personne qui ne croie que, de recevoir la nourriture d'immortalité est gouverné par si je desire, au*

lieu que dans le sens de l'Auteur il est gouverné par, *vous me commandez*. Comme *desirer* ne demande point de après soi. Il n'y auroit point d'équivoque en mettant, si je *desire avoir part avec vous*, & on verroit aisément que le sens seroit, *vous me commandez d'approcher de vous avec confiance, & de recevoir, &c.*

On ne doit pas éviter avec moins de soin la construction de cet autre exemple. Lorsque le combat se donna Moïse s'adressa à Dieu en tenant ses mains étendues, & formant ainsi la figure de la Croix, qui devoit être un jour si salutaire, & si redoutable à nos ennemis. La conjonction & fait que si salutaire se rapporte à nos ennemis, aussi bien que si redoutable, ce qui n'est pas le sens de l'Auteur, & on remédie à cet inconvenient, en disant selon la correction du Pere Bouhours, qui devoit être un jour si salutaire aux fidèles, & si redoutable à leurs ennemis.

Pour les longues périodes, il n'y en a presque point qui n'embarassent l'esprit. Plus elles sont courtes, plus elles contentent le Lecteur ou l'Auditeur. Il faut qu'elles aient des reposoirs, comme dit M. de Vaugelas, & on n'aime point à être conduit trop loin, sans qu'on trouve où s'arrêter.

F I N.



TABLE DES MATIERES.

Pr. indique la Préface , I. le premier Volume , II. le second , III. le troisième , * les Notes de T. Corneille , ** celles de Monsieur Patru.

A

- A** Article ou préposition , avec *l'un & l'autre* III. 342. 343. * *A ce faire*, II. 216. Ne peut être souffert que dans le style de Pratique , *la même*. *
- A ce que*, II. 213. entierement hors d'usage, *la même*. *
- A cela près*, à cent écus près, II. 121. & suiv.
- A faute*, III. 144. Façon de parler hors d'usage maintenant, *la même*. * 145 **
- A fort près*, pour à peu près, s'il se peut dire, II. 120. 123. *
- A la réservation*, pour dire, à la réserve, est une phrase barbare, II. 108. 109. *
- A l'encontre de*. Cette façon de parler est hors d'usage, II. 170. 171. *
- A l'improvisiste*, à l'impourvu ; il n'y a que le premier qui soit en usage, II. 54. Amyot dit le second, *la même*. *
- A même*, pour dire *en même temps* ; ce n'est pas bien parler, III. 122. 123. * 124. * Le premier se doit dire plutôt, III. 123. * 124. *

TABLE DES MATIERES.

Il faut dire, *A moins que de faire cela*, II. 352.

353.*

moins près ne se dit point, II. 122.

A peu près, n'est pas une façon de parler que l'usage a établi contre la raison, II. 120.

& suiv. 123.*

plus près, s'il peut se dire au lieu d'*à peu près*, II. 123.*

A présent, faux scrupule contre cette expression, II. 112. Qu'il est un fort bon mot, II. 112.* & suiv.

A qui mieux mieux, locution vieille & basse, I. 113. 114.*

Abondant, voyez *D'abondant*.

Absynthe, dans l'usage le plus ordinaire est féminin; au pluriel n'est pas bon, III. 327.*

Qu'il est des deux genres, & quand il le faut féminin, III. 328.**

Acacia, sans pluriel, III. 131.*

Accent aigu & circonflexe, pourquoi on les marque sur certaines lettres, III. 85. & suiv. 88.*

Accens, du temps de Démosthène, on ne les marquoit point, I. 369.

Accoutumance. On dit maintenant *coutume*, II. 417. Si ces deux mots se peuvent prendre pour une même chose, II. 418.* On s'en sert encore, II. 418.*

Accoutumer, chose à remarquer dans ce verbe, selon qu'il est joint avec les verbes auxiliaires, *avoir* & *être*, II. 418.* 419.*

Accroire, *faire accroire* & *faire croire*; celui-ci se dit des choses vraies, & l'autre des fausses. Il faut écrire, *accroire*, & non pas, *à croire*, II. 185. & suiv. 186.*

T A B L E

- Accueil*, *accueillir*, II. 275. & *suiv.* Usage qu'on fait de ces mots, II. 275. 276. *
- Acheter*, sa prononciation, II. 238.
- Il va s'*Achever* de peindre, remarque sur cette phrase, III. 431. *
- S'*Acquitter aux Grands*, il faut dire, s'*acquitter envers les Grands*, III. 31.
- Actifs*, on change facilement les verbes neutres en actifs, I. 44. 220. & *suiv.* 221. *
- Actifs*, mots qui ont une signification active & passive tout ensemble, III. 391. & *suiv.*
- Adjectif*, quand il veut un article à part, outre celui du substantif, I. 248. & *suiv.* Pour quoi l'article de l'*Adjectif* se met toujours au nominatif, encore que celui du substantif soit en un autre cas, I. 249.
- Un *Adjectif* avec deux substantifs de différent genre, I. 263. & *suiv.* 266. *
- De l'*Adjectif* devant ou après le substantif, II. 33. & *suiv.* 37. * & *suiv.*
- Si l'*Adjectif* de l'un des deux se peut appliquer à l'autre dans la comparaison, III. 120. & *suiv.* 121. * & *suiv.*
- Adjectifs verbaux*, III. 399. 400. * & *suiv.*
- Quand deux *Adjectifs* contraires ou fort différens, suivent un substantif, il faut répéter le substantif devant le second adjectif, ou pour le moins répéter l'article, I. 469. & *suiv.*
- Adverbe & verbe*, comme inséparables dans le sens, I. 415.
- Etymologie du mot *Adverbe*, la même.
- Où l'*Adverbe* veut être mis, III. 203. & *suiv.* Plusieurs noms sont pris adverbialement

DES MATIERES.

- ment en François , III. 395. & suiv. 397.
 * & suiv.
- Adverbes* terminez en *ment*, comment ils doi-
 vent être prononcez , III. 84. & suiv.
 87. * & suiv.
- Affaire* , toujours féminin , II. 157. & suiv.
 158. * & suiv.
- Affectionné*, *passionné*, & beaucoup d'autres
 mots semblables ont la terminaison passive,
 & la signification active , III. 311.
- Affectonner*, verbe , &c. I. 341. & suiv.
- Affectonner* une affaire , II. 313. *
- Affectonner* une personne, II. 313. *
- Toute *Affligée* qu'elle étoit, façon de parler
 extrêmement pure , I. 383. 383. **
- Afin*, avec deux constructions différentes en
 une même période, se doit éviter, quoique
 cette négligence ne doive pas être traitée
 de faute , II. 445. & suiv. 446. * & suiv.
- Il en *Agit mal*, *il en a mal agi*, II. 129. *
- Agrément*, & non pas *agreement*, II. 29.
- Ai*. Quand il peut être prononcé pour *oi*, I.
 297. 297. ** & suiv. 300. ** Son grand
 usage pour *oi*, I. 299. & suiv. 300. **
- Aide* a un usage actif, & un usage passif, III.
 397.
- Aigle*, est des deux genres dans le propre,
 & féminin dans le figuré, II. 193. &
 suiv.
- Ail*, *al*, voyez *Aux*.
- Aimer mieux*; si après le *que*, qui suit toujours
 cet infinitif, il faut mettre la particule *de* ou
 non, III. 330. & suiv. 330. ** 331 **
 333. ** 335. ** & suiv.

T A B L E

- Aimer mieux, aimer plus*, III. 335. * & suiv.
- Ams*, n'est plus en usage, II. 459.
- Par *Ainsi* n'est plus en usage, I. 262. & suiv. 263. *
- Ainsi blessé qu'il étoit*, condamné, I. 383. 385. *
- Alibi*, s'il a un pluriel, III. 131. *
- Allé* au prétérit, comme il en faut user, III. 279. & suiv. 280. * & suiv.
- Il s'en est *Allé*, III. 110.
- Aller*, ceux qui prononcent *allier*, & tous les autres infinitifs des verbes de la même conjugaison, prononcent mal, III. 75. 77. *
- Sa vigueur *Alloit* diminuant de jour en jour; si cette phrase peut se dire, 40. 41. * & suiv.
- Aller au devant*, sa différence d'*aller à la rencontre*, II. 109.
- Aller au devant*, on dit, *il est allé au devant de lui*, & non pas, *il lui est allé au devant*, II. 380.
- Aller à la rencontre*, pour dire, *aller au devant*; cette dernière phrase est beaucoup meilleure que la première, sur-tout quand on l'emploie sans pronom personnel, II. 380. 380. *
- Aller, venir*, leur différence, III. 281. *
- Allier*, on dit *s'allier avec quelqu'un*, & *s'allier à quelqu'un*, III. 31. & suiv.
- Allusion de mots*, à éviter, I. 431. & suiv. 433. **
- Alors & lors*, II. 115. & suiv. 118. * & suiv.

DES MATIERES.

- Alte*. Il ne faut pas dire *alte*, mais *balte*, en aspirant *ph*, III. 374. & *suiv.*
- Pourquoi l'on dit *Alte*, III. 376.
- Ambitieux* d'honneur, II. 313. * & *suiv.*
- Ambitionner*, est un fort bon mot, II. 311. & *suiv.*
- A même*, III. 122. 123. *
- Amyot*, en grande estime. L'obligation que lui a la Langue Française, *Pr.* 68. Il a parfaitement su son génie, & l'a écrit fort purement, *Pr.* 69. Toutes les richesses de la Langue sont dans ses Ecrits. On le compare à Plutarque, *la même.*
- M^e Amie*, *m^e amour*, quand on les peut dire, II. 325. & *suiv.* 325. ** & *suiv.*
- Amour*, ce mot est masculin, quand on parle de l'Amour de Dieu; & quand il est pris pour la passion de l'amour, il est masculin & féminin; mais au pluriel il est toujours féminin, II. 434 & *suiv.* 436. *
- An* & *Année*, différence de leur emploi, II. 473. & *suiv.*
- Anagramme*, est féminin, I. 144. & *suiv.* 145. *
- L'Analogie*, ce que c'est, *Pr.* 38. & *suiv.* Elle n'a lieu que là où l'usage l'autorise, ou bien où il ne paroît pas, II. 355. Sa force, III. 104. 141.
- Ancêtres*, pourquoi il se prend, II. 300. * 397. * & *suiv.*
- Ancienneté*, voyez *Antiquité.*
- Ancien*, en quoi il diffère de *vieux*, II. 397. * & *suiv.*
- Antique*, son usage, en matière de médailles, &c. II. 399. * P pij

T A B L E

- Antiquité, Ancienneté*, II. 397. & *suiv.*
397. **
- ouït, ouïster*, le premier se prononce en une syllabe comme *ouït*, & le dernier qui signifie *faire mourir*, en a trois, II. 250. & *suiv.* 251. *
- L'*Apostrophe* ne se met jamais qu'en la place d'une voyelle qu'elle supprime, L. 114.
- Appareiller*, verbe neutre, II. 252. & *suiv.* 252. * & *suiv.* 252. **
- Il avoit *Appris*, pour *il avoit accoutumé*, II. 147.
- Approcher*, régime de ce verbe, I. 418. & *suiv.*
- S'Approcher du Roi*, & *Approcher du Roi*, leur différence, I. 419. & *suiv.*
- Approcher*, se dit d'une étoffe, des couleurs, des arbres, de toutes choses, & même des animaux, I. 418. **
- Approchez cette table, ce siège de moi*, se dit fort bien; il y a plus d'élégance quand ce verbe s'applique aux personnes, I. 420. *
- Après souper*, ou *après soupé*; tous deux sont bons, L. 411. & *suiv.*
- Qu'on en a formé un substantif; on dit, *L'Après-soupé des Aubergistes*, I. 412. *
- Après* mis devant un infinitif; fait une mauvaise façon de parler, II. 295. & *suiv.*
- Par *Après*, en *après*, ne se disent plus, il faut dire *après* sans ces particules *par* & *en*, II. 110. 110. * & *suiv.*
- À présent*, pour dire, *à cette heure, maintenant*, &c. est un très-bon mot, & on a peine à s'imaginer que la Cour l'ait autrefois

DES MATIERES.

- condamnée, II. 112. & suiv. 112. * 113.
- A** qui mieux mieux, est une locution qui n'est ni vieille, ni basse, II. 113. & suiv. 114. *
- Aragnée**, s'il faut dire ainsi, ou *araignée*, II. 284. *
- Arbre**, prononciation de ce mot, III. 49. & suiv. 50. * & suiv.
- Archange**, on doit écrire *Arcange*, II. 82.
- Arcenal** & *Arcenat*, le dernier n'est point reçu, III. 149. & suiv. 150. *
- Arc-en-Ciel**, comment ce mot doit s'écrire, & son pluriel, III. 143. 143. *
- Archal** vient d'*aurichalcum*, III. 3.
- Armé à la légère**, & *légerement armé*; le premier préféré, I. 433. 434. *
- Armes, armoiries**, II. 450. *
- Arondelle**, voyez *Hirondelle*.
- Arrangement de mots**, un des plus grands secrets du style, &c. 165. & suiv. En quoi il consiste, III. 169. & suiv.
- Arrian** & *Arrien*, I. 396.
- Arrivé qu'il fut**, *arrivé qu'il étoit*, phrases qui vieillissent, I. 382. & suiv. 385. * & suiv. Mais il y a des cas où l'on dirait avec élégance, *le malheureux qu'il étoit*, I. 384. 385. * & suiv.
- Arroser**, & non pas *arrouser*, II. 101. & suiv. 102. *
- Article** aux adjectifs avec *plus*, & s'il veut toujours avoir son article, I. 248. & suiv. 249. ** & suiv. 250. *
- On se dispense quelquefois des *Articles* avec *grace*, II. 452. & suiv. 453. *

T A B L E

- Article*, quand il le faut mettre devant les noms propres, II. 176. & suiv. 177. * 177. **
- Règle nouvelle & infaillible pour savoir quand il faut répéter les *Articles*, tant devant les noms, que devant les verbes, II. 93. & suiv. 99. * Autre usage de cette même règle, au régime des deux substantifs & du verbe, II. 100. & suiv. 101. *
- L'*Article* indéfini ne reçoit jamais après soi le pronom relatif, II. 424. & suiv. 424. ** 425. * & suiv.
- Le changement des *Articles* a bonne grace, III. 226. & suiv. 227. *
- Il est nécessaire de répéter les *Articles* devant les substantifs, III. 228. & suiv. 231. * & suiv.
- Quel est l'usage des *Articles* avec les substantifs accompagnez d'adjectifs, avec particules ou sans particules, III. 232. & suiv. 236. * & suiv. Voyez *Pronom relatif*.
- Assavoir*, conjugaison de ce verbe, I. 437. & suiv. 437. ** & suiv. 439. ** 440. * & suiv.
- Assavoir* pour établir, III. 344. & suiv. 344. * & suiv.
- Il lui *Assura*, ou il *l'assura*, II. 415. *
- Attaquer quelqu'un*, & *s'attaquer à quelqu'un*, deux choses bien différentes, III. 224. & suiv. 225. * & suiv.
- Attendu que*, III. 223. & suiv. 224. *
- Attirail* fait au pluriel *attirails*, II. 364. *
vant que, devant *que*, il n'y a plus que le premier qui soit en usage, I. 325. 325. * II. 240. 240. ** 241. * & suiv.

DES MATIERES.

- D'Avanture & par avanture*, voyez *D'avanture*.
- Au demeurant*, pour dire *au reste*, est vieux & hors d'usage, II. 267. 267. *
- Auparavant moi*, & *auparavant que vous* soyez venu, sont des fautes, III. 151. & suiv.
- Au préalable & préalablement*, ne sont bons qu'en parlant d'affaires ou de sciences, III. 172. 172. *
- Après*, son régime, II. 372. & suiv. 373. * & suiv.
- Au surplus*, peut être employé quelquefois, II. 433. 433. * & suiv.
- Au travers & à travers*; ils sont tous deux bons, suivant qu'ils sont employez On ne sauroit dire *à travers de*, mais seulement *à travers le ou les*, II. 168. & suiv. 169. ** & suiv. 170. *
- Avec*, *avecque*, *avec* n'a rien de choquant devant quelque consonne que ce soit, II. 223. & suiv.
- Ceux qui prononcent *Avé moi*, prononcent mal; il faut toujours faire sentir le *c*, II. 226. & suiv. 228. * & suiv. 228. **
- Avecques* ne s'écrit jamais, & *avecque* rarement, si ce n'est en vers, &c. II. 222. & suiv. 222. ** & suiv.
- Avec l'un & l'autre*, *avec l'un & avec l'autre*; le premier se dit ordinairement, le second est plus soutenu, III. 342. & suiv. 342. **
- Aviser* pour *appercevoir*, *découvrir*, est bas, III. 10. 10. *

T A B L E

- Avocat au Parlement*, & non pas *en Parlement*, III. 110.
- Avoine*, il ne faut pas dire *aveine*, I. 297.*
& *suiv.* 299.
- Avoir* & *être*; les seuls verbes qui prennent un *t* aux troisièmes personnes du subjonctif, I. 276. 277.*
- Avoir*, verbe auxiliaire conjugué avec le verbe substantif & avec les autres verbes, III. 118. 119.*
- Avoir à la rencontre*, hors d'usage, II. 442. & *suiv.* 443.
- Avoisiner*; ce mot a bonne grace dans la poésie, II. 198. & *suiv.* 199.*
- Avous dit*, *avous fait*, pour *avez-vous dit*, *avez-vous fait*, I. 272.
- Après* régit toujours le génitif, II. 373. & *suiv.* 374.*
- Autant*, quand il est comparatif, demande après lui *que*, & non pas *comme*, II. 149. 149.* & *suiv.*
- Autant plus*, III. 116. & *suiv.* 117.*
- Si les *Auteurs* seuls font l'usage, Pr. 21. Ce qu'ils y contribuent, Pr. 22.
- Si par la seule lecture des bons *Auteurs*, sans hanter la Cour, l'on peut apprendre à bien écrire Pr. 23. & *suiv.*
- Les *Auteurs* des Provinces surpassent quelquefois ceux des Villes capitales en pureté de langage, & pourquoi, Pr. 23. & *suiv.*
- Les bons *Auteurs* ne sont pas exemts de fautes, Pr. 81. & *suiv.* De quelle manière ils peuvent éviter d'y tomber, Pr. 82. & *suiv.* Comment ils doivent user des avis qu'on leur donne, Pr. 83. & s. Quelles

DES MATIERES.

- Quelles précautions l'*Auteur* a observées , en relevant les fautes des autres , *Pr.* 85.
- Il a traité différemment les *Auteurs* vivans & les morts , *Pr.* 86.
- Autrui* , comment ce mot s'emploie , III. 296. & *suiv.* 297. * & *suiv.*
- L'*Autrui* , pour dire le bien d'*autrui* , ne se dit pas , III. 297. 298. *
- Aux* ou *es* , le dernier est du vieux langage , I. 444.
- Les noms terminent en *Aux* au pluriel , on *al* ou *ail* au singulier , II. 361. & *suiv.* 363. * & *suiv.*
- Ayant* & *étant* ; qu'ils ne sont jamais participes , quand ils font la fonction du verbe auxiliaire , III. 58.
- Quand *Ayant* & *étant* doivent être considérés sans participe après eux , III. 59. & *suiv.* 59. **. Voyez *Gérondifs*.
- Ayder* , se doit prononcer en deux syllabes , II. 251. 251. * & *suiv.*
- Aye* ou *ait* ; le premier ne s'emploie plus pour la troisième personne du subjonctif , I. 276. 277. *
- Il faut dire , *ce n'est pas moi qui l'Ai fait* , & non pas , *l'a fait* , I. 272. & *suiv.* 272. ** 273. * & *suiv.*
- Ayeul* , *ayeuls* , *ayeux* , II. 297. * & *suiv.*

B

- B** *Achique* , & non *baquique* , II. 80.
- Si l'on faut dire *Bacchus* ou *Baccus* , II. 80.
- Bail* fait au pluriel *baux* , II. 263.

T A B L E

- iliter pour donner*, n'est plus en usage en écrivant , II. 321. & *suiv.* 322. * & *suiv.*
- On dit , il est vrai , mais proverbialement , vous m'en *Baillez à garder* , & bassement , *baille lui belle* , II. 323.
- Bal* fait au pluriel *bals* , II. 363.
- Banquet* , *banqueter* , le premier ne se dit que dans les choses sacrées , le *Banquet de l'Agneau* , & *banqueter* n'est en usage que chez le bas peuple , III. 135. 135. * & *suiv.*
- Barbarisme* , comment on en peut commettre , III. 176. & *suiv.* 176. ** & *suiv.* 178. * & *suiv.* Premier vice contre la pureté du style , III. 403. & *suiv.* 408. * & *suiv.*
- Barbarisme* de mots , de phrases , &c. III. 404. & *suiv.* 408. * & *suiv.*
- Basse-contre* ou *Basse-conte* , une *Basse* , usage de ces mots , III. 9. *
- Beaucoup* pour *plusieurs* , III. 173. 174. * & *suiv.* Quand il est adverbe , III. 173. & *suiv.* 174. * & *suiv.*
- Effet de *de* devant *Beaucoup* , III. 175. **
- Bel* & *beau* , quand il faut se servir de l'un ou de l'autre , II. 265. & *suiv.* 266. * & *suiv.*
- Beni* , *benit* , différence de ces deux mots , II. 160. 161. *
- Benitier* , son étymologie ; si l'on doit dire ainsi , ou *benaitier* ; autrefois l'on disoit *benoîtier* , II. 161. *
- Berlan* , *brelandier* ; il faut dire & écrire , *brelan* , *brelandier* , III. 21. 21. * & *suiv.*
- Bétal* & *bestial* ; le dernier n'est plus en usage , II. 287. 288. * L'un & l'autre sont également bons , II. 287. **.

DES MATIERES.

- Bestialité*, usage de ce mot, II. 288.*
- Bestiaux*, pluriel de *bestial*, II. 288.*
- Bien*, au commencement de la période, III. 322. & suiv.
- Bien croi-je, bien sai-je, bien est-il vrai*, 323.*
- Bienfaitrice*, non *bienfaitrice*, II. 286.*
- Bienfaiteur, bienfaicteur, bienfacteur*; le second en prononçant le *c*, est, selon l'Académie, le meilleur des trois, II. 284. & suiv. 285.* & suiv. Il faut dire, *bienfacteur*, 285.** & suiv.
- Bien que, quoique, encore que*, ne doivent pas être répétez dans une même période, III. 217. & suiv. 218.* & suiv.
- Bien loin de ou loin de*, sont bons, II. 353. 354.*
- Bigearre, Bizarre*; le premier de ces mots n'est plus en usage, II. 268. 268.*
- le Boire, le manger, le dormir, &c.* I. 411. 411.* & suiv.
- Deniers revenans Bon, & non pas revenans bons*, II. 256.*
- Bonheur*, il se dit rarement au pluriel, III. 277. & suiv. 278.* & suiv.
- Brelan*, voyez *Berlan*.
- Bref*, ne s'emploie plus gueres dans le beau style, I. 158. 158.* 158.**
- Bru*, usage de ce mot, II. 300.*
- Bruine*, trissyllabe, 107.
- Brutalité*, usage de ce mot, II. 288.*

T A B L E

C

- C** *Acophonie* ; maxime touchant la cacophonie ou le mauvais son , I. 137.
- Cadeau** , usage de ce mot ; *donner un cadeau* ; III. 136. *
- Caen** , Ville , se prononce comme s'il n'y avoit point d'e , I. 393.
- Caniculiers** , hors d'usage , II. 355. *
- Car** , la nécessité en notre Langue ; raisons de ceux qui l'en ont voulu retrancher , II. 468. & suiv.
- Caractere** ; il ne faut point écrire *character* ; II. 77. & suiv.
- Carfour** ; l'on prononce ainsi , & non pas , *carrefour* , II. 306. *
- Ce répété** , II. 206. & suiv. 207. * & suiv.
- Ce peu de mots ne sont que pour** , &c. II. 323. & suiv. 324. *
- Ce devant le verbe substantif doit être répété** , II. * 201. & suiv. 203. * & suiv.
- Ce avec le pluriel du verbe substantif** , II. 204. & suiv. 207. * & suiv.
- Ce dit-il , ce dit-on** : on ne doit pas se servir de cette façon de parler en écrivant , II. 212. 212. *
- Ce m'a-t-il dit , ce lui dirent-ils** , II. 212.
- à **Ce faire , en ce faisant** , sont des termes de Pratique , II. 215. 216. *
- Ce fut pourquoi** , son usage , II. 213. & suiv. 214. & suiv.
- Ce que pour si** , a vieilli , II. 209. & suiv. 210. * & suiv.

DES MATIERES.

- Ce qu'il vous plaira**, & non pas *ce qui vous plaira*, I. 100.
- Ce qui lui fut accordé & à son frere**, ou *ce qui fut accordé à lui & à son frere*, II. 460.
- Cela fait**, usage de ces phrases, III. 312. 312.* & suiv.
- Vous ne sauriez croire la peine que *Cela m'a donné*, & non pas, *que cela m'a donnée***, II. 31.*
- Celle-ci pour lettre**, ne se souffre que dans le style très-familier, III. 183. 184.*
- Celui**, abus de ce pronom démonstratif, III. 200. & suiv. 202.* & suiv.
- Cependant & pendant**, leur différence, II. 111. & suiv. 112.*
- Cependant que pour pendant que**, ne vaut rien, III. 152.
- C'est, ce sont, c'étoient**, I. 273.* & suiv.
- Que C'est pour ce que c'est**, ne se dit plus. II. 3. & suiv. 4.*
- C'est chose glorieuse**, il faut dire, *c'est une chose glorieuse*, II. 209. 209.* & suiv.
- C'est pourquoi**, II. 213. & suiv. 214.* & suiv.
- C'est que**, où il est mauvais, III. 197. & suiv. 198.*
- Cesser**, verbe neutre, & souvent actif, II. 188.
- Cetui-ci**, n'est plus gueres en usage, II. 368.
- Chaire, chaise ou chairze**, leurs significations différentes, III. 82. & suiv. 83.*
- Chaire en rime avec affaire ou avec guerre** III. 83.
- Chemin passant**, a une terminaison active &

T A B L E

- une signification passive, III. 311. 311. *
- Cberfoneze* se prononce comme si on l'écrivoit par un k, II. 83.
- Chez Plutarque, chez Platon.* Ce mot *chez*, ne s'emploie que quand on parle de tous les Auteurs, ou d'une Nation, *Chez les Auteurs Grecs, chez les Romains, chez les Stoiciens, &c.* II. 187. 187. * & suiv.
- Cheux* pour *chez*, mauvaise prononciation, II. 188. * III. 73. 74. * & suiv.
- Chose*, vain scrupule de ne point se servir de ce mot, I. 475. & suiv.
- Chose*, quelque chose demande un adjectif masculin, II. 104. & suiv. 105. * & suiv.
- Chrétien, Chrétienté*, leur prononciation, I. 152. & suiv. 152. ** & suiv.
- Chypre moderne & Gyre ancienne*, I. 102. & suiv. 102. ** & suiv. 103. *
- Ci* joint au substantif, II. 366. & suiv. 366. ** & suiv. 368. * & suiv. Il faut dire *ce tems-ci*, & non pas *ce tems-ici*, II. 366. & suiv. 366. ** & suiv. 368. & suiv.
- Cicéron*, précaution dont il use en se servant d'un mot fort significatif, lorsqu'il n'est pas encore bien reçu, I. 186.
- Cinquièmement*, hors d'usage, I. 475.
- Citoyen*, sa prononciation, I. 153.
- Civil, civile*, voyez *Gentil*.
- Clarté*, principale partie d'oraison, I. 391.
- Coëffeteau*, son langage fort estimé, &c. Pr. 68.
- Col*, sa prononciation, I. 119. * II. 102. *
- Colere*, il ne faut pas écrire *cholere*, II. 80. 82. *

DES MATIERES.

Plusieurs Comme les uns sur les autres, vicieux quand ils ne sont pas dans le même ordre , II. 150. * & suiv.

Comme , comment , comme quoi ; le dernier mis pour *comment* , n'est pas bon ; *comment* s'emploie toujours quand on interroge. Différens usages de *comme* , II. 278. & suiv. 280. * & suiv.

Comme je suis , quand je ne serois pas votre serviteur , comme je suis , il est mieux de dire , *comme je le suis* , II. 336. & suiv. 337. * & suiv.

Comme ne doit pas être employé pour *que* après *si* & *aussi* , II. 337. * & suiv.

Comme vainqueur qu'il étoit , I. 384. 385 *

Comme ainsi soit ; il n'y a plus que les Notaires qui s'en servent , III. 220. & suiv.

Commencer , si ce verbe demande toujours la préposition à après soi , III. 52. & suiv. 52. ** 54. * & suiv.

Compagnée pour Compagnie , n'a jamais été un bon mot , II. 282. & suiv. 284. *

Complaintes pour plaintes , n'est plus en usage , II. 345. 345. *

Comte est masculin , II. 371. 372. *

Conditionné , conditionner ; ce dernier ne se dit qu'au Palais , II. 312.

Condoléance , est usité , II. 277. 278. *

Se Condouloir , est hors d'usage , II. 277. 277. & suiv. *

Confiance , peu différent de *sécurité* , I. 185. & suiv. 186. * & suiv.

Conflant & confluent de deux Fleuves , III. 51. 51. *

T A B L E

- Conjoncture*, pour dire *une certaine rencontre bonne ou mauvaise dans les affaires*, *. 90. & suiv. 91. *
- Se *Conjouir* pour *féliciter*, est un mot qui a vieilli, II. 91. & suiv. 92. & suiv.
- Conjugaisons*, leur analogie est dans la Grammaire un principe comme infallible, II. 130.
- Conjurateur* ne se dit pas pour *conjuré*, III. 310. & suiv.
- Conquere* du verbe *conquerir*; ce mot pour le présent du subjonctif n'est pas bon, il faut mettre *conquiere*, II. 296. 296. * & suiv.
- Conquereur*, *conquerant*, lequel des deux est aujourd'hui en usage, II. 297. *
- Consideré que* pour *vû que*, n'est plus du tout en usage dans le beau style, III. 223. & suiv. 224. *
- Consolable & inconsolable*, se disent de la personne affligée, & non pas de la douleur, III. 399. 400. *
- Consummer & consumer*, ont deux significations bien différentes; le premier ne peut pas s'employer pour *consumer*, quoiqu'on dise, *la consommation des vivres, des fourages, &c.* II. 195. & suiv. 197. * & suiv.
- Consonances*, il faut les éviter dans la prose, II. 139. 142. *
- Construction*, sa netteté, I. 328. & suiv. 390. & suiv. 390. ** & suiv.
- Ce qu'on appelle une *Construction louche*, II. 329.
- Exemple d'une *Construction étrange*, II. 55. 56. *. Cette construction, *en votre absence,*

DES MATIERES.

- de Madame votre mere*, n'est pas bonne, il faut ajouter, & en celle, II. 84. & suiv. 85. Il s'est brûté, & tous ceux qui étoient auprès de lui, construction mauvaise, II. 346. 347. *
- Constructions irrégulieres**, II. 450. & suiv. 453. * & suiv. *Afin* avec deux constructions différentes dans une même période, II. 445. & s. 446. * & s. *Si* avec deux constructions différentes dans une même période, II. 447. 448. * & suiv. Arrangement de mots pour la construction, III. 165. & suiv. 169. * & s. Remarques sur les constructions suivantes, *Ou la douceur, ou la force la fera*, I. 403. & suiv. 403. ** *Ni la douceur, ni la force n'y peut rien*, I. 405. & suiv. 406. * & suiv. *C'est une des plus belles actions qu'il ait jamais faites*, I. 414. & suiv. 415. * & suiv. *Il m'a dit de faire*, II. 249. 249. * & suiv. *Tant & de si belles actions*, II. 317. & suiv. 318. * Voyez *Ce peu de mots ne font que*, &c. *Une partie du pain mangé*, II. 388. & suiv. 388. ** & suiv. 389. * & suiv. *De la façon que j'ai dit*, II. 391. & suiv. 393. * & suiv. *Il vient se justifier, il se vient justifier*, II. 393. & suiv. 394. & suiv. *Après six mois de temps écoulés*, II. 415. & suiv. 416. * & suiv. *Le peu d'affection qu'il m'a témoigné*, II. 420. & suiv. 421. * & suiv. *Perdre le respect à quelqu'un, se louer de quelqu'un*, III. 206. & suiv. 208. * & suiv. *Il lui a manqué de respect*, III. 207. 208. * Sur cette façon de parler, *Il fait la Langue Latine & la Lan-*

T A B L E

- gue Grecque* , III. 189. & *suiv.* 191. *
- On** doit quelquefois regler la *Construction* selon les choses signifiées , & non pas selon les mots . III. 212.
- Construction* de deux substantifs différens avec le verbe qui les suit & l'adjectif qui les accompagne , I. 263. & *suiv.* 266. * & *suiv.*
- Construction* d'un verbe avec deux ou plusieurs pluriels suivis d'un singulier avec la conjonction & devant le verbe , II. 400. & *suiv.* 403. * & *suiv.*
- Solécisme dans la *Construction* , III. 414.
- Construction* grammaticale, III. 196. & *f.* 197. *
- Contemptible* , *contempteur* , le premier vieillit , & l'autre n'est pas François , III. 184. & *suiv.* 185. *
- Contenance* , usage qu'on doit faire de ce mot , II. 457. & *suiv.*
- Contraindre de faire* , *contraindre à faire* , III. 55. * & *suiv.*
- Contre-pointe* , *courte-pointe* ; le premier ne se dit pas : III. 8. & *suiv.* 9. *
- Convent* , ce mot se doit prononcer *Couvent* , III. 282. & *suiv.* 283. *
- Coral* , *corail* , *coraux* , usage de ces mots , II. 364. *
- Corrival* ne se dit plus, II. 345. & *suiv.* 345. *
- Cour* , *en Cour* , *à la Cour* est mieux dit , III. 110. 111. & *suiv.*
- La *Cour* est un Magasin d'où l'on tire quantité de richesses pour la Langue , *Pr.* 21.
- Si la *Cour* seule fait l'usage , ce qu'elle y contribue , *la même.*

DES MATIÈRES.

- Courir**, *courre*, leur différence, II. 182. & suiv. 183. * & suiv.
- Courir sus**, III. 69. 70 *
- Je Courrerai**, *je courrai*, lequel des deux se doit dire, II. 185. * & suiv.
- Courroucé**, ce mot n'est plus en usage dans le propre, II. 384. & suiv. 385. *
- Courroux**, si on peut l'employer au pluriel, II. 385. * & suiv.
- Court**, mot indéclinable; une femme parleroit mal si elle disoit, *je suis demeurée courte*, II. 256. 256. *
- Cousin remué de germain**, usage de ces termes, II. 301. *
- Il avoit de Coutume**, *il avoit coutume*, lequel des deux se doit dire, 146. & suiv. 147. *
- la Couverte pour la couverture du lit**, III. 181. *
- Crainte pour dire de crainte**, bon dans le style familier, I. 189. 189. *
- Crainte dans le prétérit blesse l'oreille**, III. 389. & suiv. 390. * 390. ** & suiv.
- Cristal ou cristail**, lequel des deux en usage, II. 364. *
- Croire**, si c'est une faute de mettre *de* après ce verbe, II. 445.
- Croire avec l'indicatif & le subjonctif**, II. 409. * & suiv.
- Croître**, verbe neutre & non actif, II. 242. & suiv. 243. *
- Croyance & créance**, leur différence, III. 356. & suiv. 358. *
- Cruellement déchiré**, si c'est un pléonasme, I. 426. & suiv.

T A B L E

- Cueiller**, *cueillié, cueillere, cueillerée, cueil-
liérée*, III. 243. * & *suiv.*
- Cueillir**, s'il faut dire *cueillira & recueillira,*
ou *cueillera & recueillera*? L'usage est pour
cueillera, III. 239. & *suiv.* 239. * &
suiv. 243. * & *suiv.*
- Cupidité pour concupiscence**, est un bon mot,
II. 294. 295. *
- Cymbales** est féminin, II. 400. 400.
- Cypre**, voyez *Chypre*.

D

- D**, Quand il le faut prononcer aux mots
qui commencent par *ad*, avec une au-
tre consonne après le *d*, III. 78. & *suiv.*
81. * & *suiv.*
- D** à la fin d'un mot, quand le suivant com-
mence par une voyelle, se prononce com-
me *t*, I. 200. & *suiv.*
- D'abondant** pour *de plus*, a vieilli, II. 124.
124. *
- Damoiselle**, il faut dire *Demoiselle*, I. 387. &
suiv. 387. ** & *suiv.*
- Dans**, son usage, I. 353. & *suiv.* 355. *
& *suiv.* III. 111. * & *suiv.*
- Date**, est féminin, II. 304. & *suiv.* 305. *
- D'autant que** pour *parce que*, si on doit l'écrire
ainsi, ou *d'autant que* avec une apostrophe,
II. 261. & *suiv.* 263. *
- D'autant plus qu'on est élevé en dignité, d'au-
tant plus on doit être humble**, il est mieux
de dire, *plus on est élevé, &c. plus on doit,*
&c. III. 116. & *suiv.* 117. *

DES MATIERES.

- De** , cette particule est nécessaire après *avant que* , II. 240. 240. ** 241. * & suiv.
- De** , s'il peut être mis après le Verbe *desirer* II. 344. *
- Exemple** où cette particule *De* veut être répétée , I. 466. & suiv.
- Cette particule *De* , employée d'une manière extraordinaire , I. 468. & suiv.
- Qu'il faut mettre l'article *De* devant l'infinitif, lorsque l'infinitif précède le Verbe substantif avec le pronom démonstratif *ce* , III. 461.
- De** , article du genitif II. 257. & suiv. 258. * & suiv.
- De** , *il ma dit de faire* , *d'aller* , &c. vaut mieux que *il m'a dit que je fisse* , *que j'aille* , &c. II. 249 & suiv. 249. * & suiv.
- De** , *il y en eut cent tuez* , & *il y en eut cent de tuez* , l'une & l'autre phrase est bonne ; mais la dernière est préférable , II. 2. & suiv.
- De & des** , articles II. 269. & suiv. 270. ** & suiv.
- Remarques sur l'article *de* ou *des* , mis au genitif ou à l'ablatif , II. 271. * & suiv.
- J'ai d'argent** ou **j'ai de l'argent** , lequel des deux il faut dire , III. 15. & suiv.
- D'aventure** , adverbe , pour signifier *par hazard* , n'est plus du tout en usage , non plus que *par avanture* , pour dire *peut-être* , II. 419. & suiv. 420. *
- Debet** , **debets** , leur usage , III. 132.
- De deça** , **de delà** , il faut dire ainsi , & non

T A B L E

- pas de de deça , de de delà , II. 155. & suiv. 157. *
- De cette sorte , de la sorte , voyez Sorte.
- Qui n'avoient ni de cupidité , ni d'avarice , le de est superflu dans cette phrase , II. 255. *
- Décidé & indécis , leur usage , I. 440.
- Dedans ne se dit point pour signifier l'intra des Latins , III. 382. *
- De façon que , de manière que , de mode que , si que , les deux derniers sont hors d'usage , III. 71. 71. * & suiv.
- De la façon que j'ai dit , & non pas que j'ai dite , II. 391. & suiv. 392. * & suiv.
- De gueres , on ne doit faire précéder la particule de , à moins qu'il ne s'agisse de comparaison , II. 189. 189. * & suiv.
- D'une heure à l'autre , pour d'heure à autre , n'est pas bien dit , III. 193. & suiv. 194. * & suiv. non plus que d'un jour à l'autre , pour de jour à autre , III. 194. * & suiv.
- J'ai tant de joie qu'elle m'empêche de parler , si l'on peut parler ainsi , III. 411. *
- Débarquer , desembarquer , III. 136. & suivante , 138. *
- Débrutaliser , usage de ce mot , III. 188. 188. *
- Déchiré cruellement , voyez Cruellement déchiré.
- Découverte ou découverte du nouveau monde , le dernier ne se dit pas , III. 180. 180. * & suiv.

DES MATIERES.

Delice ne se dit pas au singulier , II. 166.
166. * Il est masculin au singulier , &
toujours féminin au pluriel , *les mêmes*.

Demain matin ou *demain au matin* , tous
peux bons , III. 56. 56. * & *suiv.*

Il est *demain* fête , quelle fête est-il *demain* ,
III. 57. *

S'il faut dire un *démêlé* ou un *démêler* , I.
411. 411. * & *suiv.*

Demeurer pour rester , I. 377.!

Il a *demeuré* ou il est *demeuré* , I. 177. *

Demi-heure , *demi-douzaine* , & non pas *de-*
mie-heure , *demie-douzaine* , II. 348. 348.*

De moi , son usage , II. 56. & *suiv.* 57. * &
suiv.

Il n'y a pas de *moyen* , ou il n'y a pas *moyen* ,
lequel des deux est en usage , III. 16.

De naguere , *de nagueres* , usage de ces
mots , II. 281. 282. *

Quand on fait un *Dénombrement* , il est né-
cessaire de varier les façons de nombrer ,
lorsqu'on s'en est servi jusqu'à trois fois . I.
474. & *suiv.*

Dépendre , *dépenser* , le premier dans le sens de
faire de la dépense ne se dit plus , II. 162.
& *suiv.* 163. * & *suiv.*

Depuis , voyez *du depuis*.

Desaveugler , *desappliquer* , *desentêter* , *des-*
occuper , remarques sur ces mots , III.
138. *

Desirer , voyez *De*.

Supplier avec des larmes , ou *supplier avec lar-*
mes , lequel des deux vaut mieux , III.
409. *

T A B L E

- Dès-lors , Dès-alors , les hommes d'alors , II. 115. & suiv. 118. * & suiv.*
- Dès-meshui , voyez Meshui.*
- Des micux , façon de parler basse , I. 47. & suiv. 348. **
- Déformais² , son usage , I. 46.*
- Des petits enfans , des faux Prophètes , pour de petits enfans , de faux Prophètes , II. 271. * & suiv.*
- Des savans tiennent & les savans tiennent , différence entre ces deux façons de parler , II. 274. * & suiv.*
- Dessus , dessous , leur usage , I. 352. & suiv. 355. **
- Détail , détails , leur usage , II. 363. **
- Il n'y a rien de tel , ou il n'y a rien tel , voyez Tel.*
- Détromper , usage de ce mot , III. 186. & suiv.*
- Detteur pour débiteur , ne se dit plus , III. 303. 304. **
- Devant que , il faut dire avant que & ajouter de , II. 240. & suiv. 241. **
- Dévers pour vers , II. 1. & suiv. 2. * Préposition qui a vieilli , II. 387. **
- Dévouloir pour dire cesser de vouloir , n'est pas reçu , III. 186. Mot factice sans aucun usage , III. 188. **
- Dictum , dictons , usage de ces mots , III. 132. **
- Diminutifs , comment l'on s'en sert dans notre Langue , I 478.*
- Dire , quoique l'on die , ne vaut plus rien , il faut dire quoique l'on dise , III. 319. 319. **
- Discord*

DES MATIERES.

- Discord** pour *discorde* n'a plus d'usage qu'en vers, & l'on ne s'en sert guères qu'au pluriel, III. 195. & *suiv.* 195. ** 196. *
- Disjonctives**, leur effet, I. 404.
- Donc**, rarement on commence une période par ce mot, III. 181. & *suiv.* 182. *
- Donner**, son usage II. 321, voyez *bailler*.
- Donque** ou *donques*, lequel des deux peut se dire, II. 438.
- Donrai** pour *donnerai*, I. 340.
- Dont**, particule de très-grand usage en notre Langue, I. 337. & *suiv.* II. 307. & *suiv.* 309. * & *suiv.*
- Le Dormir** ou le *dormi*, lequel des deux en usage, I. 411.
- Dot**, son genre, II. 305. *
- Doué**, usage de ce mot, I. 471. & *suiv.*
- Doute**, toujours masculin, I. 193. & *suiv.* 194. * & *suiv.*
- Dans les Doutes** de la Langue, il vaut mieux pour l'ordinaire consulter les Femmes, & ceux qui n'ont point étudié, que ceux qui sont bien savans en la Langue Grecque & en la Latine, III. 284. De quelle façon il faut demander les *doutes* de la Langue, III. 387. & *suiv.*
- Droit & droit**, au mot *droit* adjectif; il faut que la diphtongue *oi* se prononce comme *ai*, c'est-à-dire comme si ce mot étoit écrit ainsi *drarit*; mais quand il est substantif cette diphtongue a le même son que dans les mots *moi*, *toi*, *soi*, &c. I. 296.
- Duché** est masculin, II. 371. & *suiv.* 372. *
- Du** depuis pour *depuis*, condamné, II. 4. & *suiv.* 6. *

T A B L E

Duel pour *Duel* n'est pas bon, III. 189.
Duplicata, n'a point de pluriel, III. 131. *
Durant huit jours ; deux mois *durant*, I.
 229. *

E

E. Certains mots terminent en *e* féminin, & en *es*, II. 437. & *suiv.* 438. * & *suiv.* devant *nt* dans la même syllabe, la prononciation, I. 152. & *suiv.* 152. ** & *suiv.* 154. * & *suiv.*

Raison de M. de Vaugelas pour la prononciation de l'*e* devant *n* en *Chrétienté*, I. 151. *

Réfutée & une meilleure substituée en sa place, *la même*.

Ebene, est féminin II. 383. & *suiv.* 384.

Echappée, par *Echappées*, signification de ces termes, II. 289.

Echapper, trois régimes différens de ce verbe, II. 288. 288. * & *suiv.*

S'il faut *Ecrire comme l'on parle*, comment se doit entendre cette maxime, III. 294.

Ecrire. La satire, la Comédie & l'Epigramme, sont les trois genres d'écrire les plus bas, I. 389. Voyez *Erreur*.

Ecriture, image de la parole, *Pr.* 22. II. 141.

Effroyable, usage de cette Epithete, II. 357. & *suiv.* 358. *

El, Adjectifs qui ont leur terminaison en *el*, & en *eau*, II. 265. & *suiv.* 266. * & *suiv.* *ver les yeux vers le Ciel*, n'est pas bien dit II, 176. 178. * & *suiv.*

Eloquence Française, aujourd'hui rivale de la

DES MATIERES.

Grecque & de la Latine , II. 92.

Em , voyez *En*.

Email , son pluriel , II. 363. *

Embrasement , voyez *Incidie*.

Emplir , voyez *Remplir*.

Emporter le butin , & non pas *remporter le butin* , III. 362. * & *suiv.*

En . Noms propres & autres terminez en *en* , I 392. & *suiv.* ne s'y doit pas prononcer comme *an* , I. 394. & *suiv.* Exceptions. I. de la règle , I. 394. & *suiv.* 396.*

En , Particule relative , devant le gerondif , se doit éviter , II. 42. 42. *

En relatif ; de sa suppression , II. 338. *

En , remarque sur cette proposition , III. 111. * & *suiv.*

En , Particule , son usage. *Il en est des hommes , comme des animaux &c.* Cette Particule ne peut pas être supprimée , selon l'Académie , II. 124. & *suiv.* 125. ** & *suiv.* 127. * & *suiv.* Son utilité en notre Langue , II. 476. & *suiv.*

En après , cette façon de parler a vieilli , II. 110. 110. * & *suiv.*

En ce faisant , II. 215. & *suiv.* 216. *

En Cour , s'il faut dire à *la Cour* , III. 110. & *suiv.* 111. * & *suiv.*

En mon endroit , à *l'endroit d'un tel* , façon de parler hors d'usage , II. 239. 240. *

En somme , ne se dit plus , mais bien *somme toute* , I. 158. 158. *

En & Em ; les composés des simples qui commencent ainsi , laissent pour l'ordinaire cette syllabe , III. 136. & *suiv.* Verbes

T A B L E

- entre autres qui les gardent, I. 138. *
- Encliner*, au lieu d'*incliner*, ne se dit plus ;
II. 274. 274. * & *suiv.*
- Encor*, *Encore* & *Encores*, celui des trois en
usage II. 173. & *suiv.* 174. * & *suiv.*
- Encore que*, III. 217.
- Enfin*, son usage, I. , 158.
- Engager* de ou *engager à*, lequel des deux fa-
çons de parler est d'usage, III. 56. *
- Ensuite de quoi*, pour *après quoi*, est bon.
I. 428. & *suiv.* 428. ** 429. *
- Adverbes terminez en *ent*, III. 84. & *suiv.*
87. * & *suiv.*
- Entaché*, est encore en usage, III. 358. &
suiv. 359. *
- Entendement*, il vaut mieux satisfaire l'enten-
dement, que l'oreille, I. 161.
- Envers*, voyez *Vers*.
- A l'*Envie*, pour à l'*envi*, III. 179. *
- Environ de*, s'il est françois, II. 258. *
- J'enverrai*, pour *j'enverrai*, II. 379. * &
suiv.
- En un mot, son usage, I. 158.
- Envoyer*, II. 414. 414. * & *suiv.*
- Eperdument*, III. 84. & *suiv.*
- Epigramme*, est toujours féminin, I. 159 r. 59. *
& *suiv.* Quelques-uns la font masculin, I.
145. *
- Episode*, toujours masculin, II. 365. & *suiv.*
366. *
- Epitaphe*, n'est plus employé qu'au féminin,
I. 160. & *suiv.* 160. ** 161. *
- Epithalame*, est toujours masculin, I. 160,
160. ** 161. *

DES MATIERES.

- Epithete**, de quel genre, I. 144. & suiv.
144. ** 145. * 160. ** 422. * Comment
se doit placer, I. 420. & suiv. 420. **
& suiv.
- Epithetes**, qui se peuvent employer pour mar-
quer des choses excellentes ou excessives,
II. 357. & suiv. 358. *
- Epouvantable**, son usage, II. 358. *
- Epronver**, sa prononciation, II. 371.
- Equivalent**, & non pas *Equivaillant*, I. 168.
- Equivoque**, s'il est féminin, I. 144. & suiv.
144. ** 145. *
- Ce que dit Quintilien des Equivoques**, III.
438. & suiv.
- C'est une règle**, qu'il ne faut point faire
d'*Equivoque* sans nécessité, I. 168. 168. **
169. *
- Equivoque**, le plus grand de tous les vices
contre la netteté du style, ce sont les
Equivoques, III. 433. & suiv.
- Plusieurs sortes d'Equivoques**, III. 433. &
suiv. 433. * & suiv.
- Errata**, n'a point de pluriel, III. 131. *
- Erreur**, est du genre masculin, I. 364.
364. *
- De la plus grande Erreur** qu'il y ait en ma-
tiere d'écrire, III. 292. & suiv. 293. *
& suiv.
- Es pour aux** a vieilli, III. 113. *
- Es mains**, ès prisons, hors d'usage, la même.
- Escient**, sa prononciation, I. 154. *
- Esclavage**, *Esclavitude*, ce dernier n'est point
François, III. 7. 8. *
- Espace**, est toujours masculin, III. 182. &
suiv. 183.

T A B L E

- Esperer*, s'il faut mettre de après ce verbe, II. 344. *
- Esprit*, il a esprit & cœur, il faut dire, *il a de l'esprit & du cœur*, I. 452. & suiv. 453. * & suiv.
- Il *Est*, il n'*Est*, pour *il y a*, *il n'y a*, II. 289. & suiv. 290. * & suiv.
- Estime*, ce mot a une signification active & passive, III. 391. & suiv. 393. * & suiv.
- Et* conjonction mise après un accusatif, & avant un nominatif dans une même période, cause une construction louche, I. 328. & suiv. Cette conjonction dans une période parmi plusieurs noms substantifs ou adjectifs qui ont un même régime, ne se met d'ordinaire qu'au dernier, II. 462. & suiv.
- Et*, conjonction répétée deux fois aux deux membres d'une même période, II. 454. & suiv.
- Et donc*, terme familier aux Gascons, III. 181. 182. *
- Et même*, effet de cette façon de parler, I. 183. & suiv.
- Etant*, ce qu'il est, quand il n'est pas auxiliaire, III. 65. & suiv. 65. ** Voyez *Gerondifs*.
- A l'*Etourdi*, à l'*étourdie*, *étourderie*, *étourdi-ment*, usage de ces mots, III. 179. * & suiv.
- Etre* avec *pour*, II. 301. 301. * & suiv. Ce verbe substantif mal placé, II. 302. 303. * & suiv.
- Etude* toujours féminin, II. 31. & suiv. 32. *

DES MATIÈRES.

- Eu**, mot du préterit parfait d'*avoir*, n'est qu'une syllabe, II. 238. & *suiv.* 239. *
- Évantail**, si on dit au pluriel *éventails* ou *éventaux*, II. 364. *
- Eusses**, *eût*, il faut dire, *si c'étoit moi qui eusse*, & non pas, *qui eût fait cela*, I. 271. & *suiv.* 272. ** 273. **
- Evêché**, il est masculin, I. 371. 372. *
- Eviter**, regit l'accusatif & non pas le datif, II. 164. 164. *
- Quand il faut écrire *eût* ou *eût*, II. 412. *
& *suiv.*
- Eux-même**, *elles-même*, ces mots ne doivent pas s'écrire ainsi sans *s*, II. 47. & *suiv.* 48. *
- Exact**, *exactitude*, on écrit mal quand on écrit *exacte*, à moins que ce ne soit pour le féminin, II. 145.
- Exactitude**, s'est naturalisé, & *exaction* & *exacteté*, se sont abâtardis, II. 143. & *suiv.* Si les deux derniers se peuvent dire, II. 145. *
- S'il faut dire *Excepté cent personnes*, ou *Exceptées cent personnes*, III. 397.
- Excusable**, se dit des personnes & des choses, II. 399. 400. *
- Exemple**, de quel genre, il faut prononcer ce mot comme il est écrit, & non pas *excemple*, II. 356. & *suiv.* 357. *
- Expedient**, sa prononciation, I. 152.
- Expedition**, mot autrefois peu connu, II. 375. & *suiv.* 376 * & *suiv.*
- s'Exposer à la risée de tout le monde**, usage de cette phrase, I. 345.

T A B L E

*Extrêmement de l'esprit, ou extrêmement d'esprit, celle de ces deux façons de parler plus en usage, I. 453, * & suiv.*

F

F *Ace, son usage tant au propre qu'au figuré, I. 216. & suiv. 217. ** 218. **

Face à face, I. 217.

Façons de parler, un excellent & judicieux

Ecrivain, en peut inventer de nouvelles,

I. 346. Quelques-unes reçues par l'usage,

*II. 388. & suiv. 388. ** 389. * & suiv.*

*415 416. * & suiv. 420. & suiv. 420. ***

*421. * & suiv. 450. & suiv. 453. * Il*

fait la Langue Latine & la Langue Grec-

que, façons différentes d'exprimer le sens

de ces paroles, III. 189. & suiv. 191. &

suiv. De la Façon que j'ai dit, & non pas

de la façon que j'ai dite, II. 291. & suiv.

*292. * & suiv. De Façon que, si cette*

façon de parler est Françoisise ou élégante,

*III. 71. 71. * & suiv.*

Faire pièce, est une bonne façon de parler,

*II. 233. & suiv. 233. ** 237. & suiv.*

C'est une des plus belles actions qu'il ait jamais

Faites, éclaircissement sur cette façon de

*parler, I. 156. & suiv. 157. * & suiv.*

Fut Fait mourir, usage de cette façon de par-

*ler, II. 171. & suiv. 172. * & suiv.*

Il m'a dit de Faire, autorisé par l'usage, II.

*249. 249. * & suiv.*

Factum, Factons, usage de ces termes, III.

*132. **

Faillit

DES MATIERES.

Faillir & Failloir, II. 217. 218. * & suiv.

Voyez *Peu s'en est fallu*.

Il Fail'ira, **il Failliroit**, pour **il faudra**, **il faudroit**, II. 218. 221. *

Faire, grande commodité de ce verbe, pour éviter la répétition des autres verbes; quand on peut répéter ce verbe, III. 245. & suiv. 250. * & suiv. Ce verbe, précédé de la négative *ne*, & suivi de la conjonction *que*, & d'un infinitif, demande la préposition *de* devant cet infinitif, I. 465. & suiv. Ce verbe en la place d'un verbe passif, comme, *Elle fut d'abord estimée comme on fait toute nouveauté*, III. 410. *

Faisable, explication de ce mot, III. 185. & suiv. 399. 401. *

Fatal, sens de ce mot, III. 128. & suiv. 129. *

Favoriser, regit l'accusatif, III. 161. 162. * 340.

Faute, à *faute*, *par faute*, cette dernière façon de parler a vieilli, III. 144. 144. ** & suiv. 145. **

Feliciter, II. 92. 92 * & suiv. Compliment de *félicité*, II. 93.

Femmes. Dans les doutes de la Langue il vaut mieux, pour l'ordinaire, consulter les Femmes, III. 284 & suiv.

Fertile, voyez *Gentil*,

Se Fier, régimes de ce verbe, III. 339. & suiv.

Fier pour *confier*, III. 341. *

Fil de richar pour *fil d'archal*, n'est pas un bon mot, III. 3.

Filleul, **Fillol**, il n'y a que le petit peuple

T A B L E

- qui se serve du dernier, II. 298. & suiv.
 299. * & suiv.
- Finalemēt*, mot aboli, I. 158. 158. *
- Fleuri*, usage de ce mot, III. 146. *
- Florissant*, *Fleurissant*, le dernier s'emploie dans le figuré, aussi bien que *florissoit*, & l'autre dans le propre, III. 145. 145. * & suiv. 146. ** & suiv.
- Fond* & *Fonds*, deux choses différentes, II. 314. & suiv. 316. & suiv.
- Fonde*, voyez *Fronde*,
- Formi* pour *Fourmi*, mauvaise prononciation, II. 195.
- Forcer de*, ou *Forcer à*, lequel des deux en usage, III. 55. * & suiv.
- Fors* pour *bors mis*, est tout-à-fait banni de la Langue, II. 179. 179. *
- Fort*, mot indéclinable, il faut dire, *Elle se fait fort de cela*, & non pas *forte* ni *forts*, II. 255. & suiv. 255. ** 256. *
- Fortuné*, signification de ce mot, III. 97: 97. *
- Foudre*, est toujours masculin au figuré, II. 191. 191. * & suiv.
- Foudroyer*, usage de ce verbe, II. 192. * & suiv.
- Fourmi*, est masculin, II. 193. & suiv.
- Fournir*, ce verbe a trois constructions différentes, II. 244. 244. *
- Franc-arbitre*, usage de ce mot, I. 282. 282. *
- François* ou *Français*, laquelle de ces deux prononciations est en usage, III. 78. *
- François* (les) plus regulier que les *Latins*, I. 270.

DES MATIERES.

Frapper la cuisse, & *frapper sur la cuisse*, ont deux significations différentes, III. 360. 360. *

Fratricide, signification de ce mot, II. 293. S'il peut se dire, II. 293. * & suiv.

Fronde, & non pas *Fonde*, I. 141. 141. *

Fuir, si ce verbe à l'infinitif & aux préterits défini & indéfini est d'une syllabe, III. 101. & suiv. 102. ** & suiv. 107. ** 109. * & suiv. Si l'on peut dire : *Ils s'en sont enfuis*, *ils s'en sont fuis*, III. 111. * & suiv.

Furteur, *furie*, ne doivent pas être confondus, III. 91. & suiv. 91. ** 92. *

Il croyoit que je *Fus*, pour que je fusse, II. 411. *

Il *Fut* pour il alla, I. 147. *

Futur ne doit point être banni du beau style, III. 127. & suiv. 128. *

G

G *Age*, son genre, III. 89. & suiv.

Gagner la bonne grace, il faut dire *bonnes graces*, au pluriel, II. 165. & suiv. 165. * & suiv.

Gagner, & non pas *Gaigner*, quoiqu'on dise *Gain*, II. 165. * & suiv.

Galand & *Galande*, usage de ces mots, III. 156. & suiv. 157. ** & suiv.

Galant, *Galamment*, différens usages de ces mots, III. 153. & suiv. 155. ** & suiv. C'est un homme galant, ou c'est un galant homme, différence de ces façons de parler, III. 58. *

T A B L E

- Galantiser*, quel est ce terme, III. 158. *
- Gangraine*, il faut prononcer comme s'il y avoit un *c* au commencement II. 355. & suiv. 356. *
- Garent* & *Garens*, usage de ces mots, III. 396. & suiv. 397. * & suiv.
- Gemeaux*, voyez *Jumeaux*.
- Garroté*, voyez *Lié* & *Garroté*.
- Un *Genitif* plur. détermine souvent le Verbe au pluriel, quoique le nominatif soit singulier, I. 180. & suiv. 181. *
- ns*, signification & genre de ce mot, III. 830. 370. * III. 124. & suiv. 127. ** S'il se peut dire d'un nombre déterminé, III. 125. * & suiv. *Ce sont de fines gens*, & *ces gens-là sont bien fins*, II. 170. 170. * III. 124. & suiv.
- Gent*, son usage, son genre, I. 477.
- Gentil*, *Gentille*; leur prononciation, III. 93. & suiv. 94. * & suiv. Pourquoi l'on dit *Gentil*, *Civil* au masculin, & au contraire *fertile*, *utile*, III. 93. & suiv. Vous êtes *Gentil* ou *Gentille*, III. 94. * & suiv.
- S'il faut dire *Gentillement* ou *Gentiment*, III. 86.
- Gentillesse*, usage de ce mot, III. 95. *
- Gentilhomme*, comme on prononce ce mot, I II. 94. *
- Gerondifs* étant & ayant, leur situation, III. 304. & suiv. 305. * Voyez *Participe*.
- Gerondifs*, c'est un *Solecisme* que d'employer des participes pour des gerondifs, III. 417. & suiv. Ils sont *indeclinables*, *la même*.

DES MATIERES.

Gestes , pour dire *grandes actions* , est un mot qui a vieilli , III. 99. & suiv. 100.*

101. **

Glorifier , son usage , I. 361. ** & suiv.

Gouvernail ou *Gouvernails* , ou *Gouvernaux* ; usage de ces mots , II. 364. *

Gracieux , pour *doux* , *civil* , *honête* , c'est un fort bon mot , & s'il peut être employé pour signifier *qui a bonne grace* , III. 323. & suiv. 324. * & suiv.

Grand , quand il faut dire *grande* devant le substantif , ou *grand* en mangeant l'e , I. 444. & suiv. 444. ** & suiv. 446. * & suiv. *Grand homme* & *Grand air* , I. 448.

Guarir , *guerir*. *Guarir* ne se dit plus , II. 167. 167. * & suiv.

Guere , *gueres* , de *naguere* , de *naguères* , les deux premiers s'écrivent indifferemment sans s , ou avec une s ; de *naguere* ou de *n'agueres* ne se dit plus , on peut dire *lui qui étoit n'agueres les délices de la Cour* , II 281. & suiv. 282. *

Gueres , de *Gueres* , II. 189. 189. * & suiv. .

H

H , Est muette au commencement des mots François qui viennent des mots Latins commençans aussi par *H* , I. 95. & suiv. 98. * & suiv. Quelques exceptions à cette Regle , I. 96. & suiv.

H , aspirée ou consonne , & *h* , muette , II.

T A B L E

58. & suiv. 64. * & suiv. 327. & suiv.
Regle pour discerner l'*b* consonne d'avec la muette, II. 68. & suiv. 71. * & suiv.
Comment l'*b* se prononce dans les mots composés, II. 72. & suiv.
Comment les consonnes se prononcent devant l'*H*, II. 59. & suiv. 64. * & suiv. voyez *Mots François venans du Grec*.
Hair, Comment ce Verbe se conjugue, *Hais*, & *Hait*, sont monosyllabes, I. 131. 1;1. *
Haleine & *Haleter*, leur prononciation, I. 98. * & suiv.
Hampe, il faut dire *Hampe*, & non pas *Hante*, III. 376. & suiv. 378. * & suiv.
Hargne, *Harpie*, leur prononciation, I. 98. *
Haute-contre ou *Haute-conte*, lequel des deux en usage III. 9. *
Hazard, voyez *Par hazard*
Hemistiche, est masculin, II. 400. 400. *
Hennir, *Hennissement*, leur prononciation, I. 98. *
Heraut, confondu avec *Heros*, I. 96. & suiv.
Heros, *Heroïne*, *Heroïque*, comment on le prononce, I. 95. & suivant 97. ** 98. *
Heroïquement, & *Heroïsme*, I. 97. *
Hesiter, dispute sur la prononciation de ce mot, I. 99. *
Heur, *Heureux*, leur prononciation, II. 70. III. 279. *
Heur, son étymologie ; sa prononciation, I. 95. & suiv.
D'*Heure à autre* ou d'une *Heure à l'autre*, III. 193. & suiv. 194. *

DES MATIÈRES.

- Hirondelle*, & non pas *Arondelle*, *Heron-*
delle, III. 298. & *suiv.* 298. ** & *suiv.*
 300. * & *suiv.*
- Homicide de sa mort*, au lieu de *Homicide*
de soi-même, II. 294. *
- Honneur*, sa prononciation, I. 95. & *suiv.*
- Honte*, difference entre *honte* & *pudeur*, ap-
 prouvée, III. 349.
- Horoscope* n'est plus usité qu'au féminin, I.
 160. 160. ** 161. *
- Horrible*, usage de cette épithete, II. 357.
 & *suiv.* 358. *
- Hors*, *debors*, I. 353. & *suiv.* II. 179. *
- Hors-mis*, son usage, II. 179.
- Huile*, *Hieble*, *Huis*, leur prononciation,
 II. 71. *
- Huit*, *Huitième*, *Huitain*, l'H y. est con-
 sonne; mais elle n'est gueres aspirée I.
 245. & *suiv.* 245. * & *suiv.*
- Humilité*, usage de ce mot, II. 136. &
suiv. 137. *

I.

- J** *Aillir* pour *rejaillir*, III. 361. & *suiv.*
 362. * & *suiv.*
- Jamais plus*, condamné, I. 455. 455. *
 455. **
- Jaunir* & *rejaunir*, II. 362. *
- Icelui*, relegué, III. 224.
- Je*, de la premiere personne du present de
 l'indicatif, devant le pronom personnel,
Je, II. 87. & *suiv.* 88. ** 89. *
- Ier*, verbes, dont l'infinif se termine en

T A B L E

- ier, I. 319. & suiv. 320. ** & suiv. 322. *
& suiv.
- S'il faut dire *Elle s'est imaginée* ou *elle s'est imaginé*, II. 263. * & suiv.
- S'*Immoler à la risée publique*, maniere de parler approuvée, I. 342. & suiv. 342. ** 346. * & suiv.
- Impardonnable, Implacable*, usage de ces mots, III. 401. *
- Impatient*, avec le génitif, II. 314. *
- Impolitesse*, usage de ce mot, III. 108. *
- A l'*Improviste*, à l'*Impourvu*, voyez A l'*improviste*, A l'*impourvu*.
- Inaction*, son usage, III. 408.
- Incendie, Incendiaire*, usage de ces mots, I. 357. & suiv. Il y a différence entre *incendie & embrasement*, I. 357. & suiv. 358. *
- Incliner*, voyez *Encliner*.
- Incognito*, mot pris des Italiens, III. 129. & suiv. 130. * & suiv.
- Inconsolable*, se dit & de la douleur & de la personne affligée, II. 399. 400. *
- Inconvenient*, sa prononciation, I. 152. & suiv.
- Inestimable*, son usage, III. 401. *
- Infaisable, inaimable, inhaïssable, instable, &c.* leur non usage, III. 401. *
- Infiniment*, avec *très-humble*, I. 251. & suiv.
- Infinité de personnes*, régit le pluriel, I. 180. & suiv. 180. ** 181. *
- Infinitifs*, au nombre de trois ou de qua-

DES MATIERES.

- tre , s'ils sont vicieux , I. 386. & *suiv.*
- Infinitifs* substantifiés , III. 83. 83. * & *suiv.*
- Un *Infinitif* venant après *allé* ou après *venu* , rend ces participes indéclinables , III. 279. & *suiv.*
- Infiniment* , à la fin d'une lettre , III. 251. & *suiv.*
- In folio* , *in quarto* , *in octavo* , *in seize* , *in vingt-quatre* , usage de ces mots , III. 132. *
- Ingenument* , III. 84. & *suiv.*
- Ingrédient* , sa prononciation , I. 152. & *suiv.*
- Innumerable* , *innombrable* , le premier ne se dit plus , II. 154. 154. *
- Inonder* , est un verbe actif , son usage , III. 359. & *suiv.* 360. *
- Inpromptu* , *inpromptus* , leur usage , III. 132. *
- Insidieux* , mot purement Latin , I. 177. & *suiv.* 177. ** 179. * & *suiv.*
- Insulte* , de quel genre , III. 350 *
- Insulter* , mot bien établi , III. 348. & *suiv.* 350. *
- Si l'on peut dire *Intentionné* & *Intentionner* , II. 312.
- Vous *Interdisez* , il *interdisit* , ils *interdisirent* , si l'on peut parler ainsi , II. 320. *
- Intervalle* , est masculin , III. 183. 183. *
- Intrigue* , est toujours féminin , I. 356. & *suiv.* 357. * Pourquoi quelques-uns ont écrit *intrique* , III. 357. *

T A B L E

- Investiver*, verbe devenu en usage, I. 341
 & suiv. 342. *
- Inutiles pour inutilés*, III. 410. *
- De Jour à autre*, d'un jour à l'autre, différent de ces façons de parler, III. 193. & suiv. 194 * & suiv.
- Jours caniculaires*, & non pas *Jours caniculiers*, II. 354. & suiv.
- Istette* pour *petite Isle*, I. 478.
- J#neau*, *Gemeau*, il n'y a que *Jumeau*, & au féminin *Jumelle*, qui soit en usage; mais il faut écrire & prononcer *Gemeaux*; quand on parle d'un des signes du Zodiaque, III. 95. & suiv.
- Jusque*, sans *s* à la fin, s'il se peut écrire ou non, I. 133. 133. ** & suiv. 135. *
- Jusques-à* & *Jusqu'à* quand il faut se servir de l'un, & quand de l'autre, I. 134. & suiv. 134. ** 136. * Ils tiennent quelquefois lieu de certains cas, I. 135. & suiv. 136. *
- Jusques à cette heure*, III. 318. & suiv.
- Si *Jusqu'à ici*, & *Jusqu'à là*, sont des expressions barbares ou non, I. 136. III. 316. & suiv.
- Jusques à aujourd'hui*, est meilleur que *jusqu'aujourd'hui*, III. 315. & suiv. 315. ** 321. * & suiv.
- Jusques à quand*, & non pas *jusqu'à quand*, I. 135.

DES MATIÈRES.

L

- L** A, souvent mal employé pour *le par les* femmes, I. 148. & *suiv.* 151. *
- La* joint aux substantifs, *cette ville-la*, II. 369. *
- Ea, le, les*, pronoms relatifs, doivent toujours être auprès du Verbe, I. 163. 163. ** 164. *
- Là où*, pour dire *au lieu que*, n'est plus en usage, I. 189. & *suiv.* 190. *
- La plupart, la plus grande part*, leur régime & différence, I. 181. & *suiv.* 181. * & *suiv.* II. 323.
- Lairrois, lairrai*, pour *laisserois*, & *laisserai*, I. 340. 341. *
- Je me suis *Laisse* dire, III. 265. *
- S'il faut dire, Il ne *Laisse pas d'agir*, ou il ne *Laisse pas que d'agir*, III. 265. *
- Laisser*, usage du préterit participe de ce verbe, III. 264. * & *suiv.*
- S'il faut dire *Landi* ou *Landit*, III. 306. & *suiv.* 307. **
- Faute contre la netteté du *Langage*, I. 472. & *suiv.*
- Langue Française* (la) n'est fondée que sur l'usage ou sur l'Analogie, Pr. 41. Que la raison en matière de *Langues*, & particulièrement en la nôtre, n'est point considérée, Pr. 41. & *suiv.* Elle aime les articles, II. 452. & *suiv.* 454. * II. 2. & *suiv.* Voyez *Doutes*. Remarques qui contiennent beaucoup de principes & de maxi-

T A B L E

mes de notre *Langue*, non sujettes au changement, *Pr.* 70. & *suiv.* Que notre *Langue* aime extrêmement les répétitions des mots, I. 468. 470.

Langues (les) fort sujettes à changer. Remarques là-dessus, *Pr.* 69. & *suiv.* Celle qui a nombre & cadence en ses périodes, est en sa perfection, *Pr.* 72. & *suiv.* Toutes sont propres ou retenues au prix de la *Langue Grecque*, I. 369. & *suiv.* Elles se polissent & se perfectionnent jusqu'à un certain point, III. 85. Voyez *Façons de parler.*

Languir pour *ennuyer*, ne se dit pas, I. 375. & *suiv.*

Latins peu scrupuleux en ce qui regarde le style & le langage, III. 249.

Le, pronom relatif oublié, I. 161. & *suiv.* 161. ** & *suiv.* 162. *

Le pronom relatif *Le*, devant deux verbes qui le regissent, III. 192. 192. * & *suiv.*

Suppression du relatif *le*, II. 337. * & *suiv.*

Les pronoms *Le*, *La*, *Les*, transposés, I. 163. & *suiv.*

Le long, *du long*, *au long*, lequel des trois doit être mis, I. 451. 452. * & *suiv.* 451. 452. * & *suiv.* 315. & *suiv.*

De l'*L* redoublée, I. 313. 151. & *suiv.*

Le malheureux qu'il est, *le malheureux qu'il étoit*, *le malheureux qu'il fut*, usage de ces façons de parler, I. 384. 384. ** 385. *

Eent pour *humide*, III. 176.

Lequel, son usage, I. 194. & *suiv.*

DES MATIERES.

- Lequel, laquelle**, pronoms, en quel cas on doit plutôt se servir de *qui*, I. 334. & *suiv.* 336. ** 339. * & *suiv.* **Lequel & laquelle** ne doivent être employez pour *qui*, que le moins qu'on peut, I. 204. & *suiv.* 205. ** 208. * & *suiv.*
- Le voilà qui vient**, & non pas *qu'il vient*, II. 331. & *suiv.* 332. ** & *suiv.*
- Les**, voyez *Des sçavans tiennent*, &c.
- L'un & l'autre**, on le met & avec le singulier & avec le pluriel, I. 387. 387. *
- Lettres finies** par une préposition comme *a*, *par* & *pour*, I. 374. Fautes qui se commettent assez communement en commençant ou en finissant une Lettre, I. 372. & *suiv.* 373. ** 375. * Si en écrivant on peut mêler *vous* avec *votre Majesté*, ou *votre Eminence*, ou *votre Altesse*, & autres semblables, III. 371. & *suiv.* 373. *
- Lever les yeux au Ciel**, & non pas *élever les yeux vers le Ciel*. Cette dernière phrase est condamnée comme un barbarisme, Pr. 65. III. 176. & *suiv.* 178. * & *suiv.*
- Leurs** au lieu de *Leur*, pour dire à eux, III. 409. *
- Liberal arbitre**, pour *libre arbitre*, ne se dit plus aujourd'hui, I. 280. & *suiv.* 282. *
- Liberalité**, s'il se dit de l'inférieur au supérieur, & du supérieur à l'inférieur, I. 469.
- Lieu**, nécessité de répéter ce mot quand on s'en sert pour nombrer, I. 474. & *suiv.*
- Lié & garroté**, cette façon de parler approuvée, II. 458.

T A B L E

- Lierre*, on disoit autrefois *L'hierre*, III. 309.
 & suiv.
- Loin, bien loin de*, sont deux phrases également bonnes; II. 353. & suiv. 354. *
- Loisible*, le mot *permis* vaut mieux, II. 148. 148. *
- Le *Loisir*, on a dit autrefois *L'oisir*, III. 309. & s. L'on voyez *On*.
- Long*, pour *Longue*, III. 305. & suiv. 306. *
- Long-tems*, son usage, I. 211.
- Longuement*, se dit en plaisantant, I. 211. 211. * 211. **
- Longueur des périodes*, vice contre la netteté du style, III. 442. 445. *
- Lors* avec un génitif, *Lors de*, pour *dans le tems de*, maniere de parler qui commence à vieillir, I. 333. 333. * 333. **
- Lors & alors*, *Lors* ne se dit jamais, qu'il ne soit suivi de *que*, ou précédé de *dès* ou *pour*, II. 115. & suiv. 118. * & suiv.
- Lourai*, si on peut le dire pour *Loueraï*, III. 29.

M

- M** *Adame*, usage & situation de ce mot; dans une lettre ou dans un discours, I. 434. & suiv. 434. ** 435. * III. 366. & suiv. 370. *
- Mademoiselle*, & non pas *Madamoiselle*; I. 387. & suiv. 387. ** & suiv. On prononce assez souvent dans la conversation *Madmoiselle*, I. 388. Usage & situation de ce mot, dans une lettre ou dans un discours, III. 363. & suiv.
- Magnifier*, ce mot n'a gueres d'usage qu'en

DES MATIERES.

- parlant à Dieu & des choses saintes, I. 361. & suiv. 362. **
- Mails*, *mal*, comment ces mots font au pluriel, II. 363.
- Il fit *Main basse*, I. 453. *
- Maint*, *mante* pour *quantés fois*, non d'usage, I. 477.
- Maint* & *maintefois*, se peuvent dire en plaisantant, I. 408. & suiv. 408. ** & suiv. 409. *
- Si *Mais* exprime toujours bien la signification d'*ains*, II. 459.
- Mais mêmes*, différence entre *mais mêmes*, & *mais aussi*, I. 137. & suiv.
- Mais*, espece d'adverbe, *mais* ne se dit que dans le style familier, I. 389. & suiv. 389. *. & suiv. *Mais que*, pour *quand*; mot bas, I. 430. & suiv. 431. *
- Malfaiçteur*, & non pas *malfacteur*, II. 286. *
- Mal-gracieux*, usage de ce mot, III. 324. 324. * 325. **
- Malheur*, *malhur*, *malhureux*, III. 279. *
- Le *Malheureux qu'il étoit*, le *malheureux qu'il fut*, I. 384. 384. ** 385. *
- Maltraiter*, son usage, II. 457.
- Manes*, usage de ce mot en vers & en prose, II. 145. & suiv. 146. *
- Le *Manger*, le *mangé*, lequel des deux en usage, I. 411. & suiv. 411. *
- De *Maniere que*, qu'elle est cette façon de parler, II. 71. & suiv. 71. * & suiv.
- Marbre*, prononciation de ce mot, III. 49. 50. *
- Marot*, à quel sujet il fit une épigramme à ses disciples, II. 15. & suiv.

T A B L E

- Mari* qu'il étoit, I. 382. & suiv. 382. **
- Martial*, *martials*, *martiaux*, usage de ces mots, II. 365. *
- Masculin*, quand il faut mettre l'adjectif au masculin plutôt qu'au féminin. Voyez *Construction*.
- Matineux*, *matinal*, *matinier*, le premier des trois est le meilleur, I. 410.
- Matricide*, son usage, II. 293. & suiv.
- Maxime*, est toujours féminin, I. 227. 227.*
- Mecenas* & *Mecene*, leur difference, I. 237. & suiv. 238. **
- Se *Medeciner* est bon, en parlant de l'habitude qu'on a à prendre des *Medecines*, I. 341. 342. *
- Même* & *Mêmes*, adverbe, I. 138. II. 47. & suiv. 48. * Moyen de connoître quand *même* est adverbe & quand pronom, I. 139. * & suiv. II. 47. & suiv. 48. *
- Même* adverbe doit être mis toujours devant un substantif. Differentes significations de *même*, I. 138. & suiv. II. 47. & suiv. 48. * *D'elles-même* pour *de soi*, I. 441. & suiv. 442. * & suiv.
- Eux-Même*, *elles-même*, il faut dire, *eux-mêmes*, *elles-mêmes*, voyez *Eux-mêmes*.
- A *Même tems* pour *au même tems*, ou pour *en même tems*, III. 122. 123. * *Boire à même la bouteille*, III. 123. *
- Mêmement*, adverbe banni de la Langue, II. 154. & suiv. 155. *
- Mêmes*, *vore*, *même*, phrase nécessaire, mais vieillie & condamnée, I. 183. & suiv. 184. **
- Mensonge*, est toujours masculin, I. 164.
- Mentir*

DES MATIERES.

Mentir à son escient, qu'elle est cette façon de parler, I. 154. *

Mercredi & Mecredi, sont bons, III. 49. & suiv. 50. *

Merque pour Marque ; Merri pour marri, II. 167. 168. *

Meshuy, dès *mesbuy*, n'est plus en usage, I. 456. 456. *

Métal, *métail*, son usage ; son pluriel, II. 364. *

Métaphores, d'où se tirent, selon les grands Orateurs, I 360.

Mettre, usage de ce verbe, pour dire, *ne demeurer gueres*, III. 90. & suiv. 91. *

Mettre bas les armes, ou *mettre les armes bas*, celui des deux préférables, I. 461.

Mien, *tren*, *fen*, pronoms, comment se mettent à present, II. 359. & suiv. 360. *

Mieux, des *mieux*, pour dire, *fort bien*, est du style bas, I. 347. & suiv. 348. *

Mieux, en toutes choses il faut toujours faire ce qui est *le mieux*, I. 391.

À la *Mi-Juin*, à la *Mi-Août*, à la *Mi-Carême*, à la *Mi-Mai*, I. 156.

S'il faut dire, *Mil*, *mi'le*, ou *milles*, II. 439. & suiv. 440. * & suiv. *Mille obligations*, *mille amitiés*, II. 440. *

Minuit, S'il est masculin, I. 255. & suiv. 256. *

S'il faut dire, si c'étoit *Moi qui eusse fait cela*, ou si c'étoit *Moi, qui eus fait cela ?* I. 271. & suiv. 272. ** 273. * & suiv. 273. ** III. 420. *

De *Moi*, pour *moi*, quant à *moi*, le premier ne se dit plus, II. 56. & suiv. 57. *

T A B L E

*S'il faut dire, Cefut Moi qui lui donna ce conseil, ou qui lui donnai ce conseil, III. 420. **

*A Moins de faire cela, II. 352. 252. * & suiv.*

*Mon, ton, son, pronoms possessifs, mis devant un nom commençant par une voyelle, II. 325. & suiv. 325. ** & suiv. 328. ** 329. * & suiv.*

*Monde, usage de ce mot, I. 448. & suiv. 449. * employé avec le pronom possessif, I. 449. & suiv. 449. II. & suiv. 451. **

*Monosyllabes François, mis ensemble & tout de suite ne choquent point l'oreille, I. 362. & suiv. 363. **

*Monseigneur & Monsieur, usage & situation de ces mots dans une Lettre, ou dans un discours, III. 363. & suiv. 370. * & suiv.*

*Monsieur, au commencement d'une Lettre, ne doit pas se répéter, I. 434. & suiv. 435. * & suiv. Monsieur mon pere, I. 435. * devant un nom de saint, I. 437. **

Monstier, voyez Moustier.

*Mots, leur suppression ordinairement vicieuse en notre Langue, I. 479. & suiv. S'il y a des Mots substantifs & adjectifs tout ensemble, I. 57. 57. **

*Mots indéclinables, n'ayant point de genre de leur nature, s'associent toujours d'un adjectif masculin, I. 104. 106. & suiv. 106. ** 107. & suiv. 107. ** 108. * Il n'est pas permis d'en inventer, Pr. 73. & suiv. Jamais les honnêtes gens ne doivent en*

DES MATIERES.

- parlant, user d'un *mot* bas, ou d'une phrase basse, si ce n'est par raillerie, *Pr.* 41. & *suiv.* I. 347. & *suiv.* III. 90. & *suiv.*
- Des Mots** terminez en *e* féminin & en *es*, II. 437. & *suiv.* 438. * & *suiv.* Comment il faut prononcer & ortographier les *mots* François venans des *mots* Grecs, II. 74. & *suiv.* Nous n'avons presque point de *mots* venans du Grec qui commencent par *b*, où l'*b* s'aspire, &c II. 76. & *suiv.*
- Ce peu de *Mots* ne sont que pour, &c. II. 323. & *suiv.* 324. * L'allusion de *mots* est à éviter, I. 431. & *suiv.* L'arrangement des *mots* est un des plus grands secrets du style, III. 165. & *suiv.* 167. ** 168. & *suiv.* 168. ** 169. Répétition de *mots*, III. 245. & *suiv.* 250. * & *suiv.* *Mots* qui commencent par *ad*, quand il faut prononcer le *d*, III. 78. & *suiv.* 81. * & *suiv.*
- Mourir*, il fut fait mourir, il vaut mieux dire, il fut exécuté, II. 171. & *suiv.* 172. * & *suiv.*
- S'il faut dire *Moustier* pour *Monstier*, III. 283.
- Mutuel*, usage de ce mot, II. 444. 444. *
- Mycenes*, *Mycene*, usage de ce mot, II. 438. *

N

N *Aguerres*, voyez *De naguerras*.
Naiveté, une des premières perfections de l'éloquence, III. 35. & *suiv.* 250. Elle

T A B L E

- ne doit pas dégénérer en négligence, III.
35. 250.
- Narration historique*, ce qu'il y faut observer,
III. 114. & suiv. 116. *
- Nature*, la *nature*, lequel de deux en usage,
II. 436. *
- Naval*, *navals*, *navaux*, usage de ces mots,
II. 364. * & suiv.
- Naviger*, & non pas *Naviguer*, I. 232.
232. *
- Navire*, est du genre masculin, I. 364.
364. *
- Ne*, usages de cette négative, III. 301. &
suiv. 302. * & suiv. Cette particule omise
après les verbes *craindre* & *empêcher*, III.
302. * & suiv. *Ne*, se repete après le
verbe *nier*, voyez *Nier*. *Ne plus ne moins*,
est tout-à-fait hors d'usage, I. 169. & suiv.
170. ** 171. *
- N'ont-ils pas fait*, usage de ces mots, II.
85. & suiv. 86. * III. 301. & suiv. 302. *
& suiv.
- Négligences dans le style*, plusieurs exemples
de, &c. III. 33. & suiv. 39. * & suiv.
- Netteté de construction*, I. 180. & suiv.
- Netteté du style*, en quoi elle consiste, & la
différence qu'il y a entre la pureté & la
netteté du style, III. 420. & suiv. 430.
& suiv.
- Neutres*, les verbes *neutres* se changent faci-
lement en *actifs*, I. 174. & suiv. 175. **
& suiv. 176. * & suiv.
- Ni*, en quel cas ne se doit pas mettre de-
vant la seconde épithete, ou le second ad-

DES MATIERES.

- jectif d'une préposition negative , I. 171.
& suiv. 171. ** 172. ** *Ni plus, ni moins*,
 I. 169. *& suiv.* 170. ** 171. * *Ni la dou-*
ceur, ni la force n'y peut, ou n'y peuvent,
 lequel est le mieux , I. 405. *& suiv.*
 406. *
- Nier*, quand la negative *ne* est devant *nier*,
 il la faut encore répéter après le même
 verbe , I. 173. *& suiv.* 173. **
- Nom* & un *verbe* regiffans deux cas diffe-
 rens avec un seul cas , I. 260. *& suiv.*
 261. *
- Nombre*, singulier ou pluriel, indifferens,
 lorsqu'il y a deux disjonctives , I. 403.
& suiv. 403. ** *& suiv.* 405. * Quels
 nombres ont un pluriel ? II. 439.
- Noms propres*, Grecs & Latins, il faut les
 prononcer selon l'usage , I. 233. *& suiv.*
 234. ** 235. ** 237. ** 238. ** 239. **
 240. ** *& suiv.* 243. ** 243. * *& suiv.*
- Noms*, propres & autres terminez en *En*,
 cet *EN* ne s'y doit pas prononcer comme
AN, I. 392. *& suiv.* 396. *
- Noms* qui ont tout ensemble une significa-
 tion active & passive , III. 391. *& suiv.*
 393. * *& suiv.*
- Nonante* ne se dit plus , II. 41. *& suiv.*
 41. ** 41. *
- Nonchalamment*, est un bon mot , II. 148.
 148. *
- Nourrir* pour *nourrir*, *norriture* pour *nouriture*,
 &c. II. 102. * *& suiv.*
- Notamment*, se peut dire pour marquer une
 chose particulièrement , II. 360. 361. *

T A B L E

Nuds pieds, 232. 232. ** 233. *
Nue & nuée, leur différence selon l'opinion
 de quelques-uns, II. 468.

O

O *Béissance (mes)* cette phrase n'est pas
 du bel usage, II. 331. 331. *
Obliger de faire, ou *obliger à faire*, III. 55. *
 & *suiv.*
Occasionner, son usage, I. 344.
Obtante hors d'usage, III. 41. 41. * & *suiv.*
 42. **
Oeuvre, œuvres, quand masculin & quand
 féminin, & ses différentes significations,
 tant au singulier qu'au pluriel, I. 165. &
suiv. 165. ** & *suiv.* 166. * & *suiv.*
S'offenser contre quelqu'un, ni *de quelqu'un*,
 ne sont pas de bonnes phrases, III. 31.
 & *suiv.* 32. *
 diphtongue quand doit être pronon-
 cée comme elle est écrite, ou bien en
ai, I. 295. & *suiv.* 297. ** & *suiv.*
 300. ** 301. *
On, l'on & t'on, quand il faut écrire *t'on*, &
 comment, I. 112. & *suiv.* Quand il faut
 mettre *l'on* après *que* & quand *on*, I. 113.
 & *suiv.* Etymologie de ces mots, *on* &
l'on, I. 115. & *suiv.* 115. ** En quels
 endroits il faut dire *On*, & en quels
 endroits *l'On*, I. 116. & *suiv.* 116. ** 120.
 & *suiv.*
 Il y a sang aux *Ongles*, I. 452. & *suiv.* 454. *
Onguen pour Parfum, III. 198. & *suiv.*
 199

DES MATIERES.

Ont-ils pas fait, usage de ces mots, II. 85.
& *suiv.* 86.*

Onze & onzième, l'article devant ces mots ne
souffre point d'élision, I. 252. & *suiv.*
252. ** 254.*

Opera, deux *Opera*, III. 131.*

Orage, une grande *orage*, III. 89.*

Oratoire, toujours masculin, II. 365. & *suiv.*
366.*

Ordre, pourquoi on n'en a point observé
dans ces Remarques, Pr. 76. & *suiv.*

L'*Ordre* alphabetique est le dernier de tous,
parce qu'il ne contribue rien à l'intelligence
de la matiere, Pr. 76.

Ordres, est masculin, II. 369. & *suiv.*
370.*

L'*Oreille*, doit être délicate pour juger de la
beauté & de l'avantage des périodes ar-
rondies, I. 121. & *suiv.* L'*Oreille* ne
s'offense jamais d'une expression qui est
ordinaire, I. 137. Rien ne la choque quand
elle y est accoutumée, I. 199.

Les *oreilles* ne s'accordent pas toujours, &
l'une trouve rude ce qui paroît doux à
l'autre, I. 243. 243.* Je l'ai oüi dire de
mes *Oreilles*, I. 424. & *suiv.*

Ortographier, *ortographier*, se doit écrire avec
un *ph*, & non pas avec une *f*, on ne dit
pas *orthographier*, comment il faut orto-
graphier & prononcer les mots François
dérivez des mots Grecs, I. 327.

Où, adverbe pour le pronorelatif, l'usage
en est élégant, I. 179.

T A B L E

- Ou*, particule disjonctive. On peut dire, ou la douceur, ou la force le fera, de même que le feront, I. 403. & suiv. 403. ** 405. *
- Où que*, pour quelque lieu que, I. 340. *
- Où soit*, I. 155. * 156. *
- Où* pour *Itz*, il faut dire & écrire ce *Où* ; & non pas cet *Où*, I. 151. & suiv. 152. * & suiv.
- Oùir de ses oreilles*, si c'est un pleonasme ; I. 425. & suiv.
- Outre ce*, II. 213. 213. *
- O tre cela*, III. 97. & suiv. 98. *
- Ouvrage*, est masculin, III. 89. 89. ** 89. *

P

- Pache* pour *Paction*, ne se dit point, II. 383. 383. *
- Pact*, *Pacte*, *Paction*, leur difference, II. 383. III. 403. 408. *
- Par ainsi*, n'est plus en usage, I. 262. & suiv. 263. *
- Par après*, façon de parler qui a vieilli, II. 110. 110. *
- Parce que* & *Pour ce que*, le premier est à suivre, mais le dernier n'est plus en usage, I. 192. & suiv. 194. * II. 261. & suiv. 263. *
- Par ce que*, séparé en trois mots, & ne signifant pas à cause que, n'est pas une expression pure, I. 277. & suiv. 278. *
- Parallele*, ce mot est masculin, quand il est employé

DES MATIERES.

- employé dans le figuré, c'est-à-dire quand il signifie *comparaison*, I. 312. & *suiv.* 313. ** 315.* & *suiv.* Il est féminin quand il est joint à *ligne*, I. 311. & *suiv.* On dit néanmoins aussi substantivement, *une Parallele*, sans mettre *ligne*, I. 313. & *suiv.* Il faut toujours l'écrire avec deux *ll.*, avant le premier *e*, I. 313. & *suiv.*
- Par dessus*, *par dessous*, *par dedans*, *par dehors*, I. 355. 355. ** 356.*
- Pardonnable* se dit des choses, & non pas des personnes, III. 399. 400. *
- Vous me *Pardonnez* pour *vous me pardonnerez*, I. 340.
- Parfaitement* ou *infiniment* avec *très-humble*, est une faute, III. 351. & *suiv.*
- Parfaite*, III. 144. 144.* & *suiv.*
- Par hazard*, son usage, II. 419. 420.*
- Parisiens*, leur langage naturel corrompu par la contagion des Provinciaux, III. 380.
- La *Parole* prononcée, est l'image de la pensée, & l'écrite est l'image de la prononcée, Pr. 22. Elle n'est pas seulement une image de la pensée, mais de la chose même que nous voulons représenter, I. 426. III. 267. & *suiv.*
- Parricide*, signification de ce mot, II. 293. & *suiv.* 294.*
- Par sus tout*, n'est pas bon, III. 325. & *suiv.* 326.*
- Partant*, *par conséquent*, leur différence, I. 114. & *suiv.* 114.* & *suiv.*
- Participe* actif & passif, doit être considéré en deux façons, III. 57. & *suiv.* 59. **

T A B L E

60. ** 64. ** 65. ** 67. * & suiv. Si dans une même période, on peut mettre deux participes, ou deux gerondifs sans la conjonction, &c. II. 43. 44. *
- Quand le Participe se rapporte au pronom, I. 414. & suiv. 415. * & suiv.
- Participes, ils se forment de la première personne plurielle du présent de l'indicatif
Exceptions, I. 219. & suiv. 219. **
- Participes actifs, III. 57. & suiv. 59. **
60. ** 64. ** 65. ** 67. * & suiv.
- Participes passifs, leur usage dans les préterits, II. 7. & suiv. 7. ** 22. * & suiv.
- Les Participes, allé & venu, sont indéclinables devant un infinitif, III. 279. & suiv. 280. * & suiv.
- Particularité, & non pas Particularité; d'où vient ce mot, I. 190. & suiv. 191. *
- Une Partie du pain mangé, II. 388. & suiv. 388. ** 390. *
- Une Partie des ennemis prit la fuite, ou prirent la fuite, II. 390. * & suiv.
- Pas & Point, particules, III. 11. & suiv. Leur usage, III. 23. & suiv. 16. * & suiv. Où elles se suppriment, III. 14. & suiv. Leur différence, III. 15. & suiv.
- Pas doit être d'usage en vers, devant être employé en prose, I. 457. & suiv.
- Pas pour Passage, III. 345. & suiv. 345. * & suiv.
- Il est Passé, ou il a Passé, III. 346. * & suiv.
- Passer, le tems passe, ou le tems se passe, III. 347. *

DES MATIERES.

- Se Passer d'un habit, ou se passer à un habit,*
 III. 347. *
- Passionné, voyez Affectionné.*
- Passionner actif est mauvais, mais se passionner est fort bon, I. 341. II. 311.*
- Passionner quelque chose, s'il peut se dire,*
 II. 314. *
- Si l'on peut dire Payrai pour Payerai, III.*
 29.
- Pendant que pour tandis, I. 229. 229. * II.*
 III. & suiv. 112. *
- Perdre le respect à quelqu'un, si c'est une bonne phrase, III. 206. & suiv. 208. **
- Péril éminent, & non pas imminent, II.*
 199. & suiv. 200. * & suiv.
- Période, quand masculin & quand féminin, plusieurs differens sens de ce mot, I. 99.*
 99. *
- Périodes, leur longueur est fort ennemie de la netteté du style, III. 442.*
- Persecuter, perséverer, on prononce l's de ce verbe comme un e, & l'on prononce de même toutes les autres s, précédées d'une consonne, I. 330. 330. * & suiv.*
- Personne, les deux significations & les deux genres differens I. 104. & suiv. 106. ** 107. ** 108. * & suiv.*
- Personne, la diversité des personnes dans les verbes, est de la beauté & de la richesse des Langues, I. 366. 368. ** 370. **
- S'il faut dire, ils se sont Persuadex, ou ils se sont persuadé, III. 263. * & suiv.*
- Peu s'en est fallu, & non pas, peu s'en est falli, II. 217. & suiv. 218. * & suiv.*

T A B L E

- Ce Peu des mots ne sont que pour**, &c. *ce Peu* n'est point regardé comme un collectif, qui demande un pluriel, puisqu'il faut dire, *ce peu de sel suffira*, II. 323. & suiv. 324. *
- Le Peu d'affection qu'il m'a témoigné**, II. 420. & suiv. 420. ** 421. * & suiv.
- Le Peuple** n'est pas le maître de la Langue François, Pr. 49. & suiv. Le mot *peuple* en François, ne signifie pas, ce qui signifioit *populus* en Latin, Pr. 50.
- A Peu près**, qu'elle est cette façon de parler, II. 120 123. *
- Peur**, pour dire *de Peur*, insupportable, I. 188. & suiv. 188. ** 189. *
- Peux** pour *possum*, condamné, I. 230. & suiv. 230. * & suiv. S'il faut orthographier *Philosophes* ou *Filisophe*, II. 80. 82. *
- Phrases nouvelles**, on en peut faire, & comment, Pr. 64. & suiv. I. 345. & suiv.
- Phrases qui vieillissent**, ou qui ont vieilli, I. 382. & suiv. 382. **. 384. **. 385. **. 402. 402. ** & suiv. 444 455. 455. * 456. 456. * II. 91. 92. *
- Piece**, emplois differens de ce mot, II. 233. & suiv. 233. ** 235. ** 236. ** 237. * & suiv.
- Pié-destal**, *piédestals*, *piédestaux*, usage de ces mots, II. 364. *
- Placet**, *placets*, usage de ces mots, III. 132. *
- Plaire**, se met quelquefois sans *de*, & quelquefois avec *de*, II. 341. & suiv. 343. * & suiv.

DES MATÈRES.

- Plaindre*, régime de ce verbe, II. 460.
- Plein de bonne mine*, ne se dit point, mais on dit *plein de majesté*, I. 479.
- Pleonafme*, en quoi consiste le vice du *Pleonafme*, I. 424.
- Pleurs*, est masculin & ne se dit qu'au pluriel, III. 47. & *suiv.* 48. *
- Plouvoir*, pour *pleuvoir*, hors d'usage, I. 371. 272. *
- Ployer & plier*, leur signification différente, III. 23. & *suiv.* 23. ** 24. * & *suiv.*
- Pluralité*, & non pas *plurialité*, I. 191.
- Pluriel*, ou singulier après *ou* disjonctive, I. 403. & *suiv.* 403. ** 404. ** 405. *
Autre cas pour savoir, s'il faut un pluriel ou un singulier, II. 55. & *suiv.* 415. 416. * & *suiv.*
- Pluriel*, *vingt*, *cent*, *millier*, *million*, ont un pluriel, mais *mille* n'en a point, II. 439. & *suiv.* 440. * & *suiv.*
- Pluriel*, s'il en faut mettre un, ou bien un singulier après *vingt & un*, I. 398. & *suiv.*
Décidé pour l'affirmative, I. 401. * & *suiv.*
- Pluriel*, *plurier*, l'usage s'est déclaré pour le premier, III. 138. & *suiv.*
- Pluriels*, suivis d'un singulier avec la conjonction & devant le verbe, comment ils régissent le verbe, II. 400. & *suiv.* 403. * & *suiv.*
- Plus*, meilleur que *tant plus*, I. 167.
- Plus*, ce qui en est dit quand il signifie très, I. 249. & *suiv.* 249. **

T A B L E

- Plus il boit, plus il a soif*, phrase approuvée, I. 167.
- Plus*, terme de comparaison, qui présuppose une relation ou à ce qui précède, ou à ce qui suit, I. 414. & suiv. *C'est une des plus belles actions qu'il ait jamais faite*, ou faites, lequel est le meilleur, I. 414. & suiv. 415. * Prononciation de *plus*, III. 49. Que *plus* dans les exemples rapportez par l'Auteur est pourtant comparatif, I. 249. ** 250. **
- Pluspart & plus grande part*, leur regime & difference, I. 181. & suiv. 181. ** & suiv.
- Plustôt pour auparavant*, n'est pas reçu, I. 376. & suiv. *Plustôt*, employé sans *que*, I. 459.
- Poësie Française*, cause de sa douceur, I. 478.
- Poison*, est masculin, I. 164. III. 327. 328. *
- Poitral*, comment il fait au pluriel, II. 364. *
- Poitrine*, mot dont on peut se servir sans scrupule dans la prose & dans les vers, I. 216. & suiv. 218. *
- Romme*, *Pommade*, *Pommeau d'épée*, *Porcelaine*, prononciation de ces mots, II. 298. *
- Portal*, *Portail*, *Portaux*, usage de ces mots, II. 364. *
- Se *Porter heritier*, ou *pour heritier*, bons tous deux, II. 461.
- Portrait*, & non pas *pourtraict*, II. 297. & suiv. 298. *
- Possible*, pour *peut-être*, ce mot a vieilli, I. 402. 402. * & suiv.

DES MATIÈRES.

- Poste**, quand c'est un terme de guerre, il est toujours masculin, mais on dit *courre la poste*, III. 200.
- Pour**, comment il peut être repeté deux fois dans une même période, I. 196. & *suiv.*
Pour & à icelle fin, III. 224. *Pour moi*, son usage, II. 56. & *suiv.* 57. * & *suiv.*
- Pour**, avec l'infinitif comment, & quand on peut mettre d'autres mots entre deux, . 225. & *suiv.* 226. * & *suiv.* *On envoya son fils au-devant de lui, l'assurer, &c.* ou *pour l'assurer*, le dernier est le meilleur, II. 414. 414. * & *suiv.*
- Pour afin**, est barbare, III. 336. & *suiv.* 337. *
- Pour ce**, pour à cause de cela, ou partant, I. 262. 263. *
- Pour ce que**, pour parce que, ne se dit plus, I. 192. & *suiv.* 194. *
- Pour l'heure**, pour dire pour lors, ne se dit point, II. 53. 53. *
- Pour que**, son usage, I. 126. & *suiv.* 128. ** 129. *
- Pourmener** ou *proumener* pour *promener*, mauvaise prononciation, II. 102. *.
- Pourpre**, les deux genres, & ses différentes significations, I. 212. 212. ** 216. * Il n'est jamais adjectif, I. 213. ** 214.
- Pouvoir**, on dit *il pourvût*, & non pas *il pourvit*, II. 377. 379. * *Je pourvoirai*, & non pas, *je pourverrai*, II. 379. *
- Pouvoir**, usage de ce verbe, I. 397. & *suiv.* 398. * Ce verbe avec *peut-être* ou avec *impossible*, III. 40. * & *suiv.*

T A B L E

- Préallablement, au préallable**, ne s'emploient gueres qu'en parlant d'affaires, II. 172. 172. *
- Précipitément ou précipitamment**, le premier n'est plus en usage, I. 433. 434. *
- Préface**, est toujours féminin, I. 227. 227. *
- Preigne pour preenne**, I. 231. 231. *
- Premier que pour avant que**, n'est plus du bel usage, I. 325. 325. *
- Prendre à témoin**, III. 394. & suiv. 397. *
& suiv.
- Prenez le cas, ou Posez le cas**, laquelle de ces deux façons doit l'emporter, I. 459. & suiv.
- Préposition**. En quel cas la répétition des prépositions est nécessaire aux noms, I. 197. & suiv. Règle nouvelle & infaillible pour savoir quand il faut répéter les prépositions, tant devant les noms que devant les verbes, I. 458. II. 93. & suiv. 99. *
& suiv. Autre usage de cette même règle au régime de deux substantifs & du verbe, I. 100. 101. *
- Près**; préposition, ses régimes, II. 372. & suiv. 373. * & suiv.
- Prétendre**, si l'on doit mettre *de* après ce verbe, II. 344. *
- Prétérits des verbes entrer, sortir, monter, descendre**, III. 72. & suiv. 73. * Exception à la règle des préterits participes, III. 256. & suiv. 360. * & suiv. voyez *Participes passifs*.
- Prétérits & participes**, II. 7. & suiv. 7. **
& suiv. 22. * & suiv.

DES MATIERES.

- Les Prétérits** participes ne s'accordent ni en genre ni en nombre avec le nominatif du verbe, quand ils sont précédés du verbe auxiliaire *avoir*, III. 266. & suiv.
- Prétexer** pour dire *couvrir d'un prétexte*, est bon, I. 341.
- Prévaloir**, fait au subjonctif *prévale*, & ne suit pas son simple *valoir*, I. 169. *
- Prévoir**, verbe composé du verbe *voir*, l'on dit *prévit*, & non pas *prévût*, II. 377. & suiv. 379. * & suiv. On dit au futur, je *prévoirai*, II. 379. *
- Preuver** & *éprouver* pour *prouver*, *éprouver*, ne se disent point, I. 371. 372. *
- Prier**, régit l'accusatif, III. 160. & suiv. 340. Difference entre *prier* & *supplier*, II. 107. 108. * S'il faut dire *prier les Dieux* ou *prier aux Dieux*, III. 31. & suiv. 32. *
- Prier de dîner** ou *prier à dîner*, lequel des deux se doit dire, II. 32. *
- Principalement**, son usage, II. 360.
- Print**, *prindrent*, *prinrent*, sont tout-à-fait hors d'usage, il faut dire *prit* & *prirent*, I. 294. 294. *
- Prix de l'Eloquence** n'est pas de ceux qui se gagnent à la course, III. 168.
- Le Procédé** ou *le proceder*, lequel des deux se doit dire, I. 411. 411. * & suiv.
- Prochain**, *voisin*, comment on le doit employer, I. 282. & suiv. 283. * & suiv.
- Proche** pour *auprès*, II. 374. *
- Proches** pour *parens*, n'a d'usage qu'au pluriel, I. 284. 284. * 284. **
- Promener**, comment il faut dire & écrire ce verbe, I. 131. 132. * & suiv. Le verbe

T A B L E

- est actif, & neutre passif, mais jamais neutre, I. 132. * & suiv.
- Le Pronom possessif après le substantif**, I. 184. 184. ** & suiv. 185. *
- Pronom démonstratif**, son usage, II. 259. & suiv. 260. * Un certain usage de ce pronom, & qui est nécessaire, II. 264. & suiv.
- Pronoms possessifs**, qu'il les faut répéter comme on répète l'article, III. 313. & suiv. 314. * & suiv.
- Pronoms possessifs**, *mon*, *ton*, *son*, mis avant un mot féminin commençant par une voyelle, II. 325. 325. ** & suiv. 328. ** 229. * & suiv.
- Pronoms relatifs**, *mien*, *tien*, *sien*, II. 359. & suiv. 360. * Le pronom relatif ne se rapporte jamais au nom qui n'a que l'article indéfini, II. 477. ne se peut rapporter à un nom qui n'a point d'article. II. 428. & suiv. Suppression des pronoms personnels devant les verbes, III. 42. & suiv. 44. * & suiv. Deux règles pour connoître quand cette suppression est mauvaise, III. 44. Le pronom relatif *le* devant deux verbes qui le régissent, III. 192. 192. *
- Abus du Pronom démonstratif *celui***, III. 200. & suiv. 202. *
- Pronoms personnels**, quand on doit les répéter, I. 461. & suiv.
- Pronoms personnels**, *se*, *le*, *les*, III. 393. & suiv. 394. * & suiv.
- Mauvaise Prononciation de certains mots**, III. 53. & suiv.
- Prononciation des mots François venant du**

DES MATIERES.

- Grec**, II. 74. & suiv. 82. * & suiv.
- Prononciation**, dans le discours familier, III. 76. & suiv. 77. * & suiv. **Prononciations** mauvaises, qui sont très-communes, même à la Cour, III. 73. & suiv. 74. * & suiv.
- Propreté & propriété**, leur différence, I. 101. & suiv.
- Proïesse**, ne peut s'employer qu'en mauvaise part, ou par plaisanterie, III. 6. & suiv. 7. *
- Broumener**, voyez *Pourmener*.
- Prouver**, voyez *Preuver*.
- Pseaumes Penitentiaux**, prononciation du mot *Pseaume*, II. 361. & suiv. 363. *
- Pudeur**, honte, différence de ces deux mots, III. 348. & suiv.
- Je Puis & non pas je peux**, I. 230. 231. * & suiv.
- Pureté de style**, en quoi elle consiste, & les vices qui y sont contraires, III. 402. Différence entre la pureté & la netteté du style, III. 402. 420. & suiv. Les moyens d'acquérir la pureté de langage, Pr. 22. & suiv. Réponse aux objections faites contre le soin de la pureté du langage, Pr. 51. & suiv. 54. & suiv. Beau passage de Quintilien là-dessus, Pr. 57. & suiv.

T A B L E

Q

- Q**U'ainfi ne foit, autrefois en ufage, III. 382. & fuiv. 383. * & fuiv.
- Quand eft-ce qu'il viendra ? & quand viendra-t-il ? lequel des deux eft meilleur, I. 198. *
- Quand à moi, il faut dire quant à moi, I. 200. & fuiv.
- Quant à moi pour avec moi, I. 199. & fuiv. 199. ** 200. * II. 56. 57. * Quant & moi pour avec moi, ne vaut rien, I. 199. & fuiv. 199. ** 200. * Le même pour en même temps, I. 202.
- Quant & quant moi, I. 201. & fuiv. 201. ** 202. *
- Quant & quant, I. 201. 202. *
- Quantef fois n'eft plus en ufage, III. 163. 163. * & fuiv.
- Quantième, quel quantième avons-nous, III. 163. * & fuiv.
- Quafi n'eft pas fi bon que prefque ; il n'eft pas bas, mais il eft peu ufité, I. 140. & fuiv. 140. ** 141. *
- Quatre pour quatrième, & autres femblables ; l'ufage les a introduits, I. 348. & fuiv. 348. ** & fuiv. 351. * & fuiv.
- Quatrièmement, hors d'ufage, I. 475.
- Que devant on & devant l'on, I. 120. & fuiv.
- Que doit être employé après fi & auffi, & non pas comme, I. 224. * & fuiv.
- Que conjonctive, ne doit pas être répétée deux fois dans un même membre de période, III. 133. & fuiv. 133. ** 134. * & fuiv.

DES MATIERES.

Que après *si* & devant *tant s'en faut*, veut être répété, III. 253. & suiv.

Que devant l'infinifif pour *rien à*, III. 252. & suiv. 252. * & suiv.

Que c'est pour *ce que c'est*, condamné, II. 3. & suiv. 4. * & suiv.

Que non pas pour *que* simplement, n'est pas une bonne façon de parler, III. 164. & suiv. 165. *

Que sera-ce, *si je vous fais voir*, II. 335. *

Quel & *quelle* pour *quelque*, I. 375. & suiv. 380. * & suiv.

Quel que, *quelle que*, I. 380. *

Quelque, adverbe, a diverses significations, I. 100.

Quelque riches qu'ils soient, & non pas *quelques*, II. 349. * & suiv.

Quelque chose demande un adjectif masculin, III. 208. & suiv. 214. * & suiv.

Qui relatif, voyez *Verbes*.

Qui sont-ils, *quels sont-ils*, *qui sont-elles*, *quelles sont-elles*, I. 339. * & suiv. C'est un temps de troubles qu'on souhaiteroit *qui* n'eût jamais été, II. 333. * & suiv.

Qui répété deux fois dans une période, I. 194. & suiv. 196. **

Qui répété plusieurs fois, pour dire, *les uns les autres*, I. 198. & suiv. 199. **

Qui en certains cas, & comment il en faut user, I. 204. & suiv. 205. ** 206. ** & suiv. 334. & suiv. 339. * & suiv. Dans les cas obliques le relatif *Qui* ne se doit attribuer qu'aux personnes, I. 206. & suiv. 206. ** & suiv. 208. *

T A B L E

- Qui* au commencement d'une période , ne doit pas être relatif , I. 268. & *suiv.*
- Qui* mis pour *lequel* , est un solécisme , III. 415.
- Quiconque* , II. 265.
- Quoi* , pronom , comment on peut l'employer pour *lequel* , *auquel* , &c. I. 202. & *suiv.* 202. ** & *suiv.*
- Quoi de plus noble* , condamné , I. 204. & *suiv.*
- Quoique* , il faut prendre garde de ne le mettre jamais après un *que* , I. 279. 280. * III. 217. & *suiv.* 218. * & *suiv.*
- Quoi qu'il arrive* , *quoi qu'il en soit* , ces deux phrases sont bonnes ; mais on ne dit plus , *quoi que s'en soit* , II. 246. & *suiv.* 246. * & *suiv.*
- Quoi que l'on die* , *quoi qu'ils dient* , II. 319. 319. ** 320. *

R

- R** , Lettre finale des infinitifs , III. 75. & *suiv.* 77. * & *suiv.*
- Rais* pour *rayons* , en quel cas employé , II. 54. 55. *
- Raison* , nécessité de répéter ce mot lorsqu'on s'en sert pour nombrer , I. 474. & *suiv.*
- Récépissé* , s'il a un pluriel , III. 131. *
- Réciproque & mutuel* , se disent indifferemment de ce qui se fait entre deux ou entre plusieurs personnes , II. 443. & *suiv.* 444. *
- S'il faut dire , se *Réconcilier avec quelqu'un* ou à *quelqu'un* , III. 31.
- Recouvert & recouvré* , lequel des deux en

DES MATIÈRES.

- usage, I. 122. & *suiv.* 122. ** 124. **
125. * & *suiv.*
- Refroidir, usage de ce verbe, III. 361. &
suiv.
- Réguelisse, on écrit & prononce réglisse; il
est féminin, III. 22. 22. * & *suiv.*
- Rejaillir, voyez Jaillir.
- Relâche, est masculin, I. 164.
- Remercîment doit s'écrire sans e, III. 28. &
suiv.
- Remplage, origine de ce mot, I. 413.
- Remplir & emplir, leur différence, I. 412. &
suiv. 413. * Quand il ne se peut dire pour
emplir, I. 412. **
- Remporter le butin, voyez Emporter.
- Rencontre, est toujours féminin, I. 129. &
suiv. 130. *
- Aller à la Rencontre, pour aller au devant,
. 109. 109. *
- Avoir à la Rencontre pour rencontrer, II. 442.
& *suiv.* 443. *
- Faire Rencontre, II. 443.
- Répétition de mots, III. 245. & *suiv.* 250. *
& *suiv.*
- Répondre, sa prononciation, II. 378.
- Reposer pour asseoir, I. 439. & *suiv.*
- Reproche, est masculin, I. 164. & *suiv.*
165. *
- A la Réserve, II. 108. 109. *
- Résoudre, conjugué, I. 218. & *suiv.* 219. **
220. * Usage différent de ce verbe, I. 219.
& *suiv.*
- Perdre le Respect à quelqu'un, III. 206. &
suiv. 208. *

T A B L E

- A**ffurer quelqu'un de son *Respect*, de ses *respects*, II. 331. *
- R**essembler, régit le datif, III. 238. & *suiv.* 239. *
- S**'il faut dire *Ressortons*, *ressortissons*, II. 131. & *suiv.*
- S**e *Ressouvenir*, mis pour *considerer*, *songer*, est moins bon que *se souvenir*, I. 326. 326. * & *suiv.*
- Rester* pour *demeurer*, voyez *Demeurer*.
- S**'il faut dire *Revêtant* ou *revêtissant*, I. 129. & *suiv.* 133. * & *suiv.*
- R**evêtir, comment ce verbe se conjugue au présent de l'indicatif, II. 133. & *suiv.* 133. * & *suiv.*
- R**éussir, construction de ce verbe, III. 159. 160. **
- R**ien autre chose, il y a des occasions où l'on peut l'employer avec grace, II. 244. & *suiv.* 244. ** 245. *
- R**ien tel & rien de tel, différentes occasions de s'en servir, II. 254. 254. * & *suiv.*
- R**imes. Il faut avoir un grand soin d'éviter les rimes dans la prose, II. 138. & *suiv.* 142. * & *suiv.*
- R**ogatum, rogatons, III. 132. *
- R**oyaume, sa prononciation, I. 297.
- L**ettres *Royaux*, *Ordonnances Royaux*, II. 159. *
- R**uine, trissyllabe, III. 107.

DES MATIÈRES.

S

- S**'il faut ôter l'S finale de la première personne du présent de l'indicatif, I. 366.
- S**'il faut mettre une S en la seconde personne du singulier de l'imperatif, II. 48. & suiv. 52. * & suiv.
- S**'il faut conserver l'S dans *espée* & dans les mots semblables, III. 83. *
- Je ne Sache rien de plus fâcheux**, II. 413. *
- Sacrifier & se sacrifier**, leur signification différente, I. 343. & suiv. 346. * & suiv.
- Sans**, préposition, ne veut jamais avoir après elle la particule *point*, I. 429. 430. * III. 13. & suiv.
- Sans-dessous**, comment il faut l'écrire, I. 187. & suiv. 187. ** 188. *
- Sarge**, il faut dire *serge*, II. 167. 167. * 168. *
- Satisfaire**, *satisfaction*, pour *satisfaire*, *satisfaction*, n'est pas supportable, I. 422. & suiv. 423. *
- Savoir**, & autres verbes suivis d'un infinitif, I. 302. & suiv.
- se** mis devant le verbe *daigner*, I. 390. & suiv. 390. ** & suiv.
- se**, où il faut placer ce pronom relatif, II. 347. 393. & suiv. 394. * & suiv.
- Séant**, *bien séant*, III. 351.
- S'attaquer à quelqu'un**, voyez *Attaquer*.
- se conjour**, voyez *Conjourir*.
- se fier**, voyez *Fier*.

T A B L E

- S'immoler à la risée publique*, voyez *Immoler*.
Secours, a un usage actif & un usage passif,
 III. 392.
- S'il faut prononcer Secret ou Segret*, II. 356.
 356. *
- Sécurité*, signification de ce mot, I. 185. &
suiv. 186. *
- Il Semble, il me semble*, II. 410. *
- Septante*, ne se dit plus, III. 41. 41. * &
suiv. 42. **
- Seraphin*, c'est ainsi qu'on doit écrire ce mot,
 III. 28. & *suiv.* 29. *
- Serge*, voyez *Sarge*.
- Sérieux*, s'il est substantif, II. 181. 182. *
- Séiosité*, ne se dit pas, II. 180. & *suiv.*
 182. *
- Servir*, ses régimes, III. 160. & *suiv.* 160.
 ** & *suiv.*
- Seulement*, pour *mêmes* ou *au contraire*, en-
 tièrement hors d'usage, III. 4. 4 *
- Seureté, seurté*; le dernier n'est pas bon: ce
 mot est de trois syllabes, II. 305. & *suiv.*
 306. *
- Si*, conjonction & particule conditionnelle;
 si elle se doit répéter, ou s'il vaut mieux
 lui substituer *que*, I. 221. & *suiv.* 222. *
 & *suiv.* L'*i* ne se mange point devant au-
 cune des cinq voyelles, si ce n'est devant
s, encore n'est-ce qu'en ces mots, *il* & *ils*,
 II. 381. 382. *
- Si* pour *si est-ce que*, est vieilli, I. 223.
 223. *
- Si* pour *adèd* en Latin, I. 224. 224. ** 224. *
 & *suiv.* III. 337. & *suiv.* 338. * *Si en ce*

DES MATIÈRES.

- cas doit être répété , III. 254. & *suiv.*
255. *
- Si* avec *que* dans deux périodes qui se suivent ,
III. 0 *
- Si* pour *avec tout cela & outre cela* , peut être
placé dans le discours familier , III. 97. &
suiv. 98. *
- Si* avec deux constructions différentes en une
même période , II. 447. & *suiv.* 448. *
& *suiv.*
- Si bien* , conjonction , ne se dit jamais qu'il ne
soit suivi de *que* , III. 222. 223. *
- Si on & si l'on* , quand il faut employer l'un , &
quand l'autre , I. 112. & *suiv.*
- Si que* , III. 71. & *suiv.* 71. * & *suiv.*
- Il *Sied* , verbe anomal en sa conjugaison , III.
350. & *suiv.* 353. * & *suiv.*
- Sieger* pour *assiéger* ne vaut rien , I. 251. 251. *
- Sien* , voyez *Mien*.
- Signal* , différence entre *faire signe & donner le*
signal , III. 5. & *suiv.* 5. * & *suiv.*
- Signification* , certains mots ont la signification
passive avec la terminaison active , & d'au-
tres ont la signification active & la terminai-
son passive , III. 311. 311. * & *suiv.* Quel-
ques-uns ont la *signification* active & la pas-
sive , III. 391. & *suiv.*
- Singulier* , son étymologie , III. 140. 142. *
- Situation mauvaise des mots* , faite contre la
netteté du style , III. 424. & *suiv.*
- Soi* , *de soi* , observation à ce sujet , I. 441.
& *suiv.* 442. * & *suiv.*
- Soi-lui* , *soi-même* , I. 442. * & *suiv.*

T A B L E

- Soi**, pronom démonstratif, ne se rapporte jamais au pluriel, si ce n'est quelquefois avec la préposition *de*, III. 256. & suiv. 257.*
- Soit que** ou **soit**, I. 155. & suiv. 156.* 156.**
- Solécisme**, vice contre la pureté du style, III. 412. & suiv. Dans la construction, III. 414. Histoire plaisante à l'occasion d'un solécisme, Pr. 56. & suiv.
- Solliciter pour avoir soin d'un malade**, terme bas, I. 209. & suiv. 209.** & suiv. 211.* III. 147. & suiv. Le verbe *sollicitare* en Latin signifie la même chose, III. 148.
- Somme & en somme**, hors d'usage; mais *somme toute*, usité dans le style familier, I. 158. 158.*
- Son**, de quel genre, II. 325. & suiv. 329.* & suiv.
- Son pour en**, II. 330.*
- Songer pour penser**, se peut dire; mais alors ce verbe est toujours neutre, I. 267.
- Sorte**, comme il se doit construire, II. & suiv. 245.* De cette sorte & de la sorte, leur différence, I. 142. & suiv. 142.** & suiv. 144.* Toute sorte & toutes sortes, leur usage, I. 364. & suiv. 365.* & suiv.
- Sortir**, quand ce verbe est neutre, & quand actif, avec ses différentes significations, I. 174. & suiv. 175.** 176.** 176.* & suiv.
- Sortir pour partir**, n'est pas bon, I. 376. 376.**

DES MATIERES.

- Sortir de la vie*, se peut dire, III. 176. & suiv. 176. ** 177. *
- Sortir son effet*, I. 175. & suiv. 176. **
- Souhaiter de*, II. 344. *
- Souloit*, mot hors d'usage, II. 146. & suiv.
- Soumission*, & non pas *submission*, I. 141. & suiv.
- Soupponneux & suspect*, leur signification différente, III. 1. & suiv. 2. *
- Le *Souper* ou le *Soupé*, le premier est le meilleur, il en est de même des autres substantifs verbaux, I. 411. 412. *
- Souvenir*, verbe, *je me souviens*, & *il me souvient*, sont également bon, I. 418. Il faut dire, *afin de le faire souvenir*, & non pas, *afin de leur faire souvenir*, II. 358. & suiv. 359. *
- Souveraineté & veneration*, scrupule de M. Coëffeteau sur ces deux mots, Pr. 63. & suiv.
- Mauvaise Structure* des paroles, vice contre la netteté du style, III. 427. & suiv. Différence entre la *mauvaise structure*, & la *mauvaise situation*, la même.
- Style*, soin qu'on doit avoir de la netteté du style, I. 390. & suiv. III. 420. & suiv. Plusieurs sortes de négligences dans le style, III. 33. & suiv. 39. * & suiv. Le *Style* veut être égayé, & non pas étouffé de mots superflus, III. 270. & suiv. Règle pour une grande netteté ou douceur de style, III. 328. & suiv. 329. * & suiv. Grande différence entre la pureté & la

T A B L E

- netteté du *style*, III. 402. Vices qui sont opposés à la netteté du *style*; De la netteté du *style*, III. 420. & *suiv.* 430.* & *suiv.*
- Subjonctif*, quand il le faut mettre, II. 411.* & *suiv.*
- Trois *Substantifs*, dont le premier est masculin, & les deux autres féminins, quel genre ils demandent? II. 405. & *suiv.* 406.*
- Subvenir* & *survenir*, leur différence, I. 174.
- Succéder* pour réussir, s'emploie au prétérit avec le verbe auxiliaire *avoir*, III. 216. & *suiv.* 216.* & *suiv.*
- Superbe*, ce mot est toujours adjectif, si ce n'est en matière de devotion, I. 156. & *suiv.* 156.** & *suiv.* 157.*
- Suppléer*, on dit *supplier le Roi*, II. 107. & *suiv.* 107.** 107.* & *suiv.*
- Sur*, *sous*, prépositions, leurs differens usages, I. 352. & *suiv.* 355.* & *suiv.* *Sur* & *dessus*, III. 379. & *suiv.* *Sur les armes*, & *sous les armes*, il faut dire, il demeurera toute la nuit *sous les armes*, & non pas *sur les armes*, II. 449. & *suiv.* 450.*
- Sûreté*, voyez *Seureté*.
- Au *Surplus*, usage de ce mot, II. 433. 433.* & *suiv.*
- Surtout*, usage de ce mot, II. 360. 361.* III 326.*
- Survenir*, voyez *Subvenir*.
- Survivre*, regime de ce verbe, I. 430. III. 340.

DES MATIÈRES.

- Sus**, son usage, III. 325. & suiv. 326. *
- Syllabe**, un verbe qui n'en a qu'une au singulier, n'en doit pas avoir trois au pluriel, I. 131.
- Synonymes**, III. 267. & suiv. 275. * & suiv.
 Comparaison des *Synonymes*, avec le coup de pinceau d'un Peintre, III. 268. & suiv.
 Différence entre les *Synonymes* de mots & de phrases, III. 273.

T

- Tacher de faire**, ou *tacher à faire*, III. 55. *
- Tambour battant**, a une terminaison active & une signification passive, III. 311. * & suiv.
- Tandis**, quand il se doit dire ou écrire, & comment, I. 228. & suiv. 228. ** 229. *
- Tant plus**, n'est plus en usage, mais simplement *plus*, I. 167. 167. * *Tant & de si belles actions*; façon de parler reçue, sur-tout dans le style soutenu, II. 317. & suiv. 318. *
- Tantôt**, son usage, II. 456.
- Tant s'en faut**, son usage, II. 454.
- Tant seulement**, est vieux, II. 318. *
- Tarder**, verbe neutre & non actif, II. 243. 243. *
- Tasser**, son usage reçu, I. 251.
- Taxer**, pour dire, *blâmer*, *reprendre*, se peut dire, II. 106. 106. *

T A B L E

- Deux Te Deum**, & non pas deux *Tedeons*, III. 132. *
- Le Teint**, & non pas le *Tein*, III. 410. *
- Tel pour quel**, III. 30. Son regime, III. 30. *
Tel, s'il faut dire, *il n'y a rien t. l.*, ou *il n'y a rien de tel*, difference de ces deux phrases, II. 254. 254. * & suiv. 254. **
- Tellement que**, moins usité que *si bien que*, de sorte que, III. 71. 71. *
- Témoin**, s'il est pris adverbialement dans cette phrase, *les prendre tous à témoin*, III. 394. & suiv. 397. * & suiv.
- Temperature**, **Temperament**, leur usage bien different, I. 246. & suiv.
- Temple**, est féminin lorsqu'il signifie une partie de la tête, I. 428.
- Terminaison active**, & signification passive de certains noms, III. 310. & suiv. D'autres noms ont une *terminaison passive* & la signification active, III. 311. & suiv.
- Terrein**, **Territoire**, **Terroir**, leurs differentes significations, I. 247. & suiv.
- Thebe**, **Thebes**, II. 438. * & suiv.
- Theriaque**, est féminin selon les Apoticaire, quelques Auteurs disent *du Theriaque*, III. 22. 22. * & suiv.
- Tien**, voyez *Mien*.
- Tinrent** plutôt que *Tindrent*, II. 293. 294. *
- Tiret**, où se doit mettre, I. 113. & suiv.
 Son usage devant le superlatif, I. 115.
- Le Titre de** dans une Lettre, I. 372. & suiv. 375. *
- Tomber**, **Tumber**, le dernier ne se dit plus, I. 261. & suiv. 262. *

Tomber

T A B L E

Trouver & Treuver, le dernier ne se dit plus,
I. 371. & suiv. 371. ** 372. * *Je trouve*
rai ou *je irouverrai*, I. 372. *
Tymbales, est féminin, II. 400.

V

V*Acroissant, va faisant, &c.* Si cette phra-
se est en usage, II. 30. & suiv. Mais
on peut dire *Elle va chantant*, la même
& suiv.

S'il faut dire *Vagabond* ou *vacabond*, II. 355.
& suiv. 356. *

Vais, je vais, & non pas je vas, ni je va, I.
I. 145. & suiv. 146. * & suiv. 146. **

Valant pour vaillant, I. 167. & suiv. 168. **
169. * *Valant & vaillant*; il faut dire *il a*
cent mille écus vaillant, I. 167. & suiv.
168. ** II. 350. & suiv. 350. * &
suiv.

Valeur, significations différentes de ce terme,
II. 351. * & suiv. III. 279. *

Valoir fait au subjonctif, *que je vaille, que tu*
vailles, qu'il vaille, que nous valions, que
vous valiez, qu'ils valent, I. 168. **
169. *

Valeureux, son usage, III. 276. *

Veneration, jamais usité par M. Coëffeteau,
Pr. 63. & suiv.

Venir, veigne pour *vienne*, mot condamné,
I. 231. 231. *

Vent de Midi, ou *vent du Midi*, tous les
deux sont bons, III. 27. 27.

Venu, participe, est indéclinable devant un

DES MATIERES.

infinitif, III. 280. * & suiv.

Verbe. D'un verbe neutre en faire un verbe actif, voyez *Neutres*.

Un *Verbe*, & un nom regiffans deux cas differens, mais avec un seul cas, I. 260. & suiv. 261. *

Verbe substantif mal placé, II. 302. 302. *

& suiv. Le verbe auxiliaire *avoir*, conjugué avec le verbe substantif & avec les autres verbes, III. 118. 119. *

Le verbe reçoit souvent la loi du genitif, selon qu'il est singulier ou pluriel, quoique le nominatif soit d'un autre nombre, I. 180. &

suiv. 180. ** 181. Verbes ayant trois syllabes au pluriel, doivent avoir plus d'une syllabe au singulier, I. 131. 131. *

Exemple de toutes les terminaisons des verbes, II. 49. & suiv. 52. * & suiv. Comment les verbes en la premiere personne de l'indicatif devant le pronom personnel *je*,

s'écrivent & se prononcent, II. 87. & suiv. 88. ** 89. * Principes de Grammaire touchant les verbes de la quatrième conjugaison, dont l'infinitif se termine en *ir*, son

exception, II 129. & suiv. 133. * & suiv. Les verbes simples & composés se conjuguent souvent de différentes façons, II.

377. 378. * & suiv. Premiere personne du present de l'indicatif de quelques verbes, I. 366. & suiv. 368. ** Deux verbes doivent avoir un même regime pour la netteté du style, I. 257. & suiv. 259. *

Verbes regiffans deux cas differens, mis avec un seul, I. 257. & suiv. 258. ** 259. *

Y y ij

T A B L E

- Verbes actifs employés de suite d'une façon absolue & indéfinie, pourquoi il n'est pas permis de faire regir un cas au dernier verbe que l'on emploie, II. 466. & suiv.*
- Verbes dont l'infinitif se termine en ier, comment conjuguez, I. 319. & suiv. 320. ** 322. * & suiv.*
- Verbes qui doivent être mis au subjonctif & non à l'indicatif, II. 408. & suiv. 409. * & suiv.*
- Certains regimens de verbes usités par quelques Auteurs celebres, qu'il ne faut pas imiter en cela, III. 31. & suiv. 32. * Que les verbes interrompent la liaison du pronom relatif qui, I. 470. & suiv.*
- Verdir, reverdir, si ces verbes sont en usage, III. 362.*
- Vers, il faut les éviter dans la prose autant qu'il se peut, I. 303. ** & suiv. 303. & suiv. 307. ** 309. ** 310. * & suiv. surtout les Alexandrins, &c. I. 305. Il faut fuir le style profaïque dans les vers, & éviter la cadence des vers dans la prose, I. 310. * & suiv.*
- Vers pour devers, aujourd'hui en usage, II. 1. 2. **
- Vers où, pour dire vers lequel endroit, n'est pas une phrase correcte, II. 339. 339. * & suiv.*
- Vers, envers, vers est pour le lieu, & envers pour les personnes, II. 386. 387. **
- Vesquit, vescu, il n'y a que le dernier qui soit reçu, I. 317. & suiv. 318. ** 319. **
- Veudage pour veufvage, III. 26. **
- Veuve, & non pas veufve, ni vesve, III. 26. 26. **

DES MATIERES.

- Vieil* au lieu de *vieux*, II. 396. & *suiv.*
397. *
- Vingt & un*, s'il faut mettre un pluriel ou un
singulier après ce nombre, I. 398. & *suiv.*
401. * & *suiv.*
- Vinrent & vindrent*, le dernier ne se dit plus,
I. 293. 294. *
- Viol*, est encore en usage, III. 28. & *suiv.*
29. *
- Viron* pour *environ*, II. 259. *
- Vis-à-vis*, son usage, II. 374. *
- Vitupere, vituperer*, le dernier n'est plus Fran-
çois, & le premier est du style bas, III.
27. & *suiv.* 28. *
- Vivre, vesquit, vescu*, voyez *Vesquit*.
- Ulcer* est masculin, II. 387. 387. *
- Qui en touche l'*Un* ou qui en touche *un*, II.
466.
- Un* ou *une* avec deux substantifs de divers
genres, III. 389. *
- Unir ensemble*, si c'est bien dit, ou s'il suffit
de dire *unir*, I. 423. & *suiv.* 423. **
427. *
- Universaux*, quoiqu'on dise *universel* au sin-
gulier (c'est un terme de Philosophie)
quand le mot est adjectif, il fait au pluriel
universels, II. 363. *
- Le *Voilà qui vient*, II. 331. & *suiv.* 332. *
& *suiv.*
- Voile*, signification & genre de ce mot, III.
119. & *suiv.* 120. *
- Voir* pour *tâcher*, II. 465. & *suiv.*
- Voire même*, n'est plus en usage, I. 183.

T A B L E

- Et suiv.* 184.
Voisin, son usage, I. 282. 283. *
Voisiné pour voisinage, ne vaut rien, III.
 70. 70. *
Voler en l'air, si c'est un pleonasme, I. 426.
Vomir des injures, se dit fort bien, I. 359.
Et suiv. 359. ** 361. *
Vouloir pour volonté, est banni de la prose,
 III. 83. 83. * *Et suiv.*
Vous, si en écrivant on peut mêler *vous* avec
votre Majesté, ou *votre Eminence*, ou
votre Altesse, & autres semblables. III.
 371. *Et suiv.* 373. *
Voyage, sa prononciation, I. 297.
Vraisemblance, il faut écrire ainsi, & non pas
vraie-semblance, II. 462.
L'Usage favorise souvent les solécismes, I.
 272. C'est une erreur en matière de Lan-
 gues vivantes, de vouloir s'opiniâtrer pour
 la raison contre l'usage, II. 200. On doit
 être curieux comme d'un ornement de lan-
 gage de toutes les façons de parler que
 l'usage a établies, contre les règles de la
 Grammaire, II. 205. *Et suiv.* 388. *Et suiv.*
L'Usage, ce que c'est; il y a un bon & un
 mauvais. Définition de l'un & de l'autre,
 &c. Pr. 19. *Et suiv.* Ce que la Cour, &
 ce que les bons Auteurs y contribuent,
 Pr. 22. *Et suiv.* Il ne faut pas se roidir
 contre l'usage, Pr. 27. *Et suiv.* Le bon
 Usage est ou déclaré, ou douteux. Plu-
 sieurs raisons pourquoi on doute de l'u-
 sage. Pr. 31. *Et suiv.* Les moyens de s'en

DES MATIERES.

éclaircir, Pr. 36. & suiv. La Langue n'est fondée que sur l'usage, contre lequel la raison n'a aucune force, Pr. 47. & suiv. L'Usage fait beaucoup de choses par raison, beaucoup sans raison, & beaucoup contre raison, Pr. 43. & suiv. Un certain usage des particules, Pr. 45. & suiv. Le bon & bel usage ne font qu'une même chose, Pr. 46. & suiv. On n'en doit jamais sortir, Pr. 47. & suiv. Le bon usage est d'une grande étendue, & le mauvais d'une très-petite, Pr. 47. & suiv. L'Usage est fort sujet à des changemens; remarques là-dessus, Pr. 67. & suiv. Usage, Roi, Tyran des Langues, I. 123. Les personnes d'autorité doivent s'opposer aux mauvais usages dans le commencement, I. 124. & suiv. L'usage est comme l'ame & la vie des mots, I. 217. Les manières de parler autorisées par l'usage contre les regles, ont beaucoup de grace dans les Langues, II. 2. & suiv. 200. L'usage est bizarre: maître des Langues vivantes, I. 441. & suiv. En matière de Langue, il l'emporte toujours par-dessus la raison, I. 124. L'usage plus fort que la raison, II. 417. que toutes les regles, II. 428. & suiv. Deux sortes d'usages, I. 183. Tous les arrêts de l'usage sont décisifs, I. 400. & suiv.

Utile, voyez Gentil.

Vu que, son usage, III. 223. & suiv.

TABLE DES MATIÈRES.

Y

Y Pour *lui*, c'est une faute, I. 285. 285.*
Y devant *en*, & non pas après, *il y en*
a, & non pas *il en y a*, I. 286.
Y avec les pronoms *menez-y moi*, est mieux
dit, que *menez m'y*, I. 286. & suiv. 287.**
Je l'ai vû de mes *Yeux*, I. 424. & suiv.
Tvoire est masculin, II. 383. & suiv. 384.*

Z

S'il faut prononcer la lettre Z après *en*, III.
73. & suiv.
Zero, s'il faut une *s* au pluriel, II. 72.*

Fin de la Table des Matieres.

De l'Imprimerie de la Veuve DELATOUR.
1738.

59603424











